Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/n32viedespeuples08pari

P
Fr. Lit.
V

LA TRAGÉDIE ORIENTALE

Depuis quelques semaines les drames se succèdent en Orient. En Asie Mineure, le front grec s'est effondré sous la poussée de l'armée kémaliste, et l'armée constantinienne, démoralisée par les dissensions intérieures, privée de ses meilleurs éléments, commandée d'une manière incohérente, s'est enfuie vers les rives de l'Egée en abandonnant toute l'Anatolie, y compris Smyrne, la métropole hellénique de l'Ionie. Quelques jours après l'embarquement des dernières troupes grecques et l'entrée des kémalistes à Smyrne, les quartiers grecs et arméniens de cette ville opulente étaient pillés et incendiés. Prise de panique, la population chrétienne des régions évacuées, déjà décimée par les massacres, laissait ses terres, ses maisons, ses richesses, et se ruait vers les ports afin d'échapper à l'extermination. A Smyrne, durant des jours, des cadavres grésillaient dans les ruines fumantes et flottaient le long des quais où s'entassaient des grappes humaines, bousculées par des bachi-bouzouks tandis qu'elles se penchaient vers les barques d'où elles attendaient le salut.

Cependant que l'Anatolie se vidait de chrétiens, les troupes kémalistes à qui leurs chefs avaient promis le paradis de Mahomet ou le butin des giaours, marchaient vers les Dardanelles et le Bosphore. Au milieu de septembre, elles allaient atteindre les côtes d'Europe, lorsque le gouvernement britannique mit son veto. Faisant appel aux Dominions, dont les soldats avaient lutté vaillamment en 1915 et 1916 dans la pénin-

sule de Gallipoli, ainsi qu'aux Etats balkaniques intéressés à ce que les Turcs ne rétablissent pas leur domination sur les territoires perdus en 1912 et 1913, il prescrivit aux contingents interalliés qui occupaient la zone neutralisée par le traité de Sèvres et les accords internationaux subséquents de s'opposer par la force à ce que les kémalistes franchissent une certaine ligne. On se demanda si une nouvelle conflagration allait éclater. Le gouvernement français, qui, depuis l'automne de 1921, était en coquetterie avec la Grande Assemblée nationale d'Angora, et en difficulté avec le cabinet de Londres, crut devoir se dégager de la coopération militaire avec les Britanniques et rappela sur la rive d'Europe son contingent de Tchanak. Après quelques hésitations, les kémalistes reçurent l'ordre de s'arrêter. Mais au danger de guerre anglo-turque succéda celui de rupture diplomatique entre la France et l'Angleterre. Si beaucoup d'Anglais blâmaient M. Lloyd George d'avoir pris une initiative décisive sans s'assurer le plein assentiment de ses collègues, tous considéraient la liberté des Détroits comme vitale pour l'empire britannique; aucun n'aurait pardonné à la France d'abandonner son alliée de 1914 afin de ménager l'ancien ennemi commun. En France, une minorité seulement, plus prévoyante et plus instruite de l'histoire que la foule, craignait que le cabinet de Paris, en laissant aux seuls Britanniques le soin de défendre les Dardanelles, renouvelât la faute commise autrefois en Egypte, quand nous refusâmes de coopérer avec nos voisins d'outre-Manche à la répression de la rébellion d'Arabi-Pacha. Mais la grande majorité réclamait le maintien de l'alliance avec l'Angleterre, qui présentait la meilleure garantie de la paix générale et de l'exécution des réparations dues par l'Allemagne. Critiqué par plusieurs des membres de son cabinet, discrédité dans l'opinion publique par des échecs successifs à l'intérieur et à l'extérieur, M. Lloyd George permit à lord Curzon de venir à Paris arranger les choses. Une convention conclue le 23 septembre, avec la participation du représentant de l'Italie, fixa les grandes lignes d'un nouveau traité de paix avec la Turquie. Des plénipotentiaires militaires se réunirent à Moudania, sur la mer de Marmara, et

signèrent un armistice qui devait être prochainement suivi de négociations de paix.

Les deux dangers de guerre orientale et de rupture anglo-française se trouvaient ainsi conjurés. Mais il était trop probable qu'ils renaîtraient si leurs causes profondes subsistaient. Or, à n'en pas douter, la principale de ces causes était la politique de M. Lloyd George, autoritaire, personnelle, étroite dans les vues, tenace dans les desseins et mobile dans les moyens, stimulée par une ambition sans limite, fondée sur des idées fausses, et conduite avec la dextérité d'un prestidigitateur plutôt qu'avec la fermeté d'un homme d'Etat. Des ministres d'autres Etats alliés avaient commis des fautes et s'étaient engagés dans de mauvaises voies. Mais aucun d'eux n'avait pesé avec autant d'insistance et d'inopportunité sur la direction des affaires européennes. Quoiqu'il se montrât prêt à s'adapter à toutes les circonstances, à toutes les combinaisons, on le savait incorrigible. Calculant les conséquences de son maintien au pouvoir pour le repos du monde, la prospérité de leur pays et l'intérêt de leur parti, ses collègues conservateurs rompirent la coalition parlementaire issue des nécessités de la guerre, obligèrent M. Lloyd George à se retirer, et constituèrent un cabinet conservateur homogène avec M. Bonar Law comme premier ministre

A ce moment, un nouvel élément de trouble apparut. La Grande Assemblée nationale d'Angora proclama la suppression du sultanat et la déchéance de Mahomet VI comme calife, transforma l'empire ottoman en Etat turc, et promulgua une série de mesures impliquant l'abrogation des capitulations, l'élimination des chrétiens, l'exploitation des commerçants étrangers, l'interdiction d'importation ou la taxation prohibitive des marchandises étrangères, etc. Revêtu de cette armature, le nouvel Etat turc reniait toutes les obligations contractées par l'ancien empire ottoman, avec lequel il déclarait n'avoir plus rien de commun. Il revendiquait la pleine souveraineté, sans restriction d'aucune sorte, sur les pays qualifiés de turcs. Ces pays étaient ainsi définis par le pacte national voté le 28 janvier 1920 par le « Bloc du salut pu-

blic » à Constantinople, et ratifié ensuite par la Grande Assemblée nationale d'Angora ; : « Les parties de l'empire situées en deçà et au delà de la ligne d'armistice (de Moudros) et habitées par une majorité musulmano-ottomane dont les éléments constitutifs, unis par des liens religieux et culturels et mûs par un même idéal, sont animés d'un respect réciproque pour leurs droits ethniques et leurs conditions sociales, forment un tout qui ne souffre sous aucun prétexte aucune dissolution ni de fait ni de droit ».

Cette définition mérite d'être retenue. Dans leurs relations diplomatiques et dans la presse, les représentants de la Grande Assemblée emploient le mot «turc» en parlant de leurs conationaux et de leurs territoires. Mais il existe tout au plus cinq millions de Turcs dans l'Anatolie et dans l'ancienne Roumélie. Et, dans de vastes régions d'Anatolie, les Turcs ne forment pas la majorité. Il est vrai qu'en l'an de grâce 1922, à la suite d'une série de massacres et de divers moyens d'élimination, il ne reste plus guère d'Arméniens que dans la petite république taillée dans l'Arménie russe. Quant aux Grecs, presque tous ceux qui n'ont pas subi le sort des Arméniens sont partis. La « majorité » sur laquelle le gouvernement d'Angora fonde ses droits a donc été obtenue artificiellement en diverses provinces. Néanmoins, même en Anatolie, elle n'est pas atteinte dans de vastes territoires. La population kurde, qui est aryenne et non touranienne, et qui vit de temps immémorial dans une indépendance de fait, est prépondérante sur d'immenses espaces. A la lisière méridionale, elle voisine avec les Arabes, qui sont en rivalité séculaire avec les Turcs. Enfin, dans les territoires constituant ce que la Grande Assemblée appelle orgueilleusement l'Etat turc, habitent des Circassiens ou Tcherkesses, des Géorgiens, des Assyriens, des Assyro-Chaldéens, des Ausariés, des Chinganés ou tziganes, des Persans et plusieurs centaines de mille Juifs, sans compter maints autres éléments, résidus d'antiques civilisations ou d'émigrations dont on connaît mal l'origine. C'est pourquoi les maîtres d'Angora se sont servis, dans leur pacte, de l'expression «musulmano-ottomanes» pour désigner les populations

qu'ils prétendaient englober. Un Etat vraiment turc aurait été réduit aux plateaux d'Anatolie et aux rives qui s'étendent du golfe d'Adramit à Inéboli ou Sinope.

C'est en somme l'Etat que les alliés victorieux désiraient constituer au cours des négociations de Sèvres dans l'été 1920. A maintes reprises, pendant et après la guerre, ils avaient solennellement déclaré qu'ils voulaient rejeter hors d'Europe et ramener dans l'Asie purement turque le peuple qui les avait odieusement attaqués en 1914. Les puissances occidentales se sentaient d'autant plus dans leur droit en procédant à cette opération qu'elles avaient sauvé à plusieurs reprises l'empire ottoman d'un désastre total, et qu'elles avaient reçu pendant les hostilités l'aide effective de peuples chrétiens justement désireux de secouer un joug séculaire et de bénéficier d'une victoire commune chèrement payée. Autant une monstrueuse ingratitude devait être punie, autant de généreux sacrifices devaient être récompensés. Pourtant le traité de Sèvres n'a pas été ratifié; tout le monde le considère comme caduc, et l'on s'efforce en ce moment à Lausanne de mettre sur pied un nouveau traité conçu d'après des idées toutes différentes. Après avoir atteint le sommet de leurs aspirations nationales, les Grecs, chassés de l'Ionie et de la Thrace orientale, se débattent dans les convulsions.

Comment un pareil bouleversement s'est-il produit dans les faits et dans les idées? Il est trop tôt pour exposer, pièces en mains, la suite des événements. Mais on peut essayer de les expliquer.

*
* *

Battue et complètement épuisée à la fin d'octobre 1918, la Turquie était hors d'état d'opposer une résistance sérieuse sur un point quelconque du théâtre de la guerre. Le général Franchet d'Espérey, commandant en chef des troupes alliées en Orient, aurait pu entrer à Constantinople et en expulser le sultan. Les Turcs s'y attendaient. Ils se seraient inclinés devant la fatalité, comme ils ont toujours fait. En Europe, per-

somme n'eut élevé d'objection. On aurait célébré l'événement comme une revanche de la civilisation contre la barbarie, comme la solution définitive de luttes séculaires. Au commencement de 1918, M. Lloyd George avait bien annoncé dans un discours que l'Angleterre ne comptait enlever à l'empire ottoman ni Constantinople, ni la Thrace habitée par une majorité turque. Mais cette déclaration isolée était contredite par plusieurs manifestations solennelles antérieures de l'ensemble des alliés, et n'avait pas été sanctionnée par ceux-ci Comme c'est à la Russie que Constantinople avait été promise en 1915 et que la Russie bolchévisée avait trahi les alliés du tsar, les vainqueurs devenaient libres de disposer de leur conquête à leur gré. Le gouvernement britannique ne leur laissa pas le temps de se concerter. Avec autant de hâte que d'incorrection, il fit signer par l'amiral Calthorpe, subordonné de l'amiral français commandant en chef les flottes alliées dans la Méditerranée, et à l'insu du général Franchet d'Espérey, un armistice avec les plénipotentiaires du sultan accourus à Moudros. Par cet acte irrégulier, probablement accompagné d'arrangements spéciaux restés secrets, l'amiral Calthorpe assurait la sauvegarde des intérêts britanniques, mais négligeait le désarmement de l'armée turque et le règlement de l'occupation militaire de l'empire. Soucieux de ne pas créer d'incident avec l'Angleterre au moment où l'on élaborait les conditions d'armistice avec l'Allemagne, M. Clemenceau approuva l'acte signé à Moudros, et laissa le général Franchet d'Espérey dans une situation des plus fausses en Orient.

Constantinople fut à demi occupée, dans des conditions si vagues que personne ne savait où résidait l'autorité. L'arbitraire et l'anarchie devinrent tels que la population chrétienne, qui avait accueilli les troupes d'Occident avec un enthousiasme délirant, souhaita leur départ. Les intrigues s'épanouirent. Les rivalités s'aiguisèrent. Les autorités britanniques en profitèrent pour renforcer subrepticement leur installation militaire et accaparer le sultan. Surpris de ne pas voir leurs vainqueurs exploiter leur victoire, les musulmans relevèrent la tête. Les milliers d'officiers privés d'emploi et de

ressources se préoccupèrent de reconstituer une armée. Ils rencontrèrent au mois de mai 1919 une occasion propice. L'occupation de la région de Smyrne par les troupes grecques, à l'instigation de M. Lloyd George et avec l'adhésion unanime du Conseil suprême, provoqua chez les populations musulmanes une profonde émotion. Un gouvernement nationaliste s'établit à Angora et fit élire une nouvelle Chambre. Le général Mustafa Kémal, chef du mouvement de protestation, entreprit le recrutement et l'organisation d'une armée nationale destinée à jeter les Grecs à la mer. Au mois d'août 1920, quand le traité de Sèvres fut signé, il y avait en Anatolie une force indigène prête à s'opposer à son exécution, alors que les effectifs interalliés, pour des motifs d'économie et des convenances sociales, étaient réduits à l'état squelettique.

Pourtant une autre force restait disponible. C'était l'armée grecque, bien outillée, bien commandée et animée d'un bon esprit. M. Lloyd George s'entendit avec M. Venizélos pour s'assurer de son concours. Comme la division britannique cantonnée dans la péninsule d'Ismid se trouvait un peu en l'air, et Constantinople à découvert, les troupes grecques avancèrent dans cette direction, s'emparèrent de Brousse, défirent complètement les kémalistes, et formèrent un nouveau front du golfe d'Ismid au détroit de Samos. Mustafa Kémal ne disposait pas encore de moyens suffisants pour percer ce front. D'autre part, il était dénoncé comme rebelle par le sultan, et sous le coup d'un anathème lancé par le cheik-ul-Islam de Constantinople. En conséquence la Thrace, attribuée à la Grèce par le traité de Sèvres, fut remise sans accident entre les mains des autorités helléniques, et la zone de Smyrne, également dévolue à la Grèce, fut régulièrement administrée par un gouverneur général grec, en même temps que les autres territoires anatoliens occupés, à la demande de l'Angleterre, par les troupes du roi Alexandre. La charge pour l'Etat grec était lourde, mais supportable. En effet, l'Ionie, pays riche et peuplé de nombreux chrétiens, pouvait fournir en hommes et en argent des ressources correspondant aux besoins. Les jeunes Hellènes de Smyrne et de maintes autres cités s'enrô-

laient en foule sous les drapeaux d'Alexandre Ier. Régulièrement perçus, les impôts rentraient facilement. Traités avec des ménagements particuliers, que beaucoup de chrétiens jugeaient excessifs, les musulmans acceptaient le nouveau régime avec résignation. Le gouvernement d'Athènes pouvait donc sans péril imminent attendre le moment où les kémalistes découragés se résoudraient à la paix.

Le destin en décida autrement. Au mois d'octobre 1920, Alexandre Ier fut mordu, dans son parc de Tatoï, par un singe familier. La blessure mal soignée prit bientôt un caractère de malignité anormale et, malgré les secours tardifs des hommes de l'art, le jeune souverain succomba. On était à la veille d'élections générales qui devaient enfin permettre de rétablir sur des bases solides l'ordre constitutionnel troublé depuis le second renvoi de M. Venizélos en 1915. Il y avait tout lieu d'espérer que le peuple ratifierait la politique du grand Crétois, couronnée par d'éclatants succès extérieurs. L'avènement d'Alexandre Ier avait satisfait les libéraux tout en rassurant les nombreux citoyens attachés au système monarchique. La brusque disparition du nouveau roi bouleversa la situation. Comme la Constitution n'avait pas été modifiée depuis la déchéance de Constantin Ier, l'ordre de succession au trône n'était pas fixé. L'héritier naturel semblait être le prince Paul, frère cadet d'Alexandre. En attendant le résultat de négociations avec lui, la Chambre, sur le point de se séparer, élut régent l'amiral Coudouriotis, un des anciens triumvirs du gouvernement provisoire de Salonique, et l'on ajourna au 14 novembre les élections qui auraient dû s'effectuer le 7.

Le prince Paul, qui habitait avec ses parents à Lucerne, déclina l'offre de la couronne. Il déclara que son père, n'ayant pas abdiqué, conservait ses droits au trône, et que son frère aîné, le prince Georges, était le premier dans l'ordre de succession. Il ajouta qu'il n'accepterait de monter sur le trône que « dans le cas où le peuple hellénique aurait signifié qu'il ne désire pas le retour de son auguste père et qu'il exclut le prince héritier Georges de ses droits à la succession ». Si, à ce moment, Constantin Ier avait abdiqué en faveur du diado-

que Georges, ce prince, malgré de fâcheux antécédents, aurait été finalement accueilli par M. Vénizélos et les puissances. Mais, très entêté, le roi déchu résista à toutes les suggestions, même à celles de proches parents. D'autre part un mouvement républicain se dessina dans le parti libéral, dont beaucoup de membres souhaitaient une solution nette. Les élections se firent donc sur la question monarchique : pour ou contre le retour de Constantin, pour ou contre un blanc-seing donné à M. Venizélos afin de régler à son gré la question dynastique et constitutionnelle. Or les masses populaires et les clans traditionnels penchaient pour le maintien de la dynastie, et les vieilles clientèles des hégètes, malmenées depuis la fin de 1917 par des fonctionnaires maladroits ou brutaux, aspiraient à un régime qui leur rendrait les faveurs du pouvoir. M. Vénizélos, que les négociations de paix avaient retenu en Occident depuis 1919, n'avait pu ni surveiller ses collègues, ni réparer leurs erreurs. Quelques jours après la signature du traité de Sèvres, à l'instant où il allait monter dans le train qui le ramènerait en Grèce, il avait été grièvement blessé par des assassins désireux de se débarrasser d'un adversaire politique sans perdre le bénéfice des clauses de l'acte qui consacrait la grandeur nationale. Revenu en Grèce à peine guéri de ses blessures, le chef du gouvernement n'avait eu le temps ni de remanier un ministère dont quelques membres étaient l'objet de haines féroces, ni d'éclairer les populations sur l'ensemble de la situation.

Le résultat des élections fut un désastre. A la vérité, quand le scrutin fut entièrement dépouillé, la majorité des anti-vénizélistes dirigés par M. Gounaris et les chefs de clan se réduisit à 55 % des suffrages exprimés. Mais Athènes et la vieille Grèce s'étaient prononcées contre le gouvernement. Dès que M. Venizélos connut les résultats de la capitale, absolument contraires aux prévisions d'amis trop confiants dans des manifestations populaires truquées, il se démit de ses fonctions et, navré, partit pour l'étranger. M. Rhallys, un vieil hégète, assuma le pouvoir et nomma régente la reine-mère Olga. Le constantinisme triomphait. Dès le 23 novembre, M. Geor-

ges Leygues, président du conseil et ministre des affaires étrangères, exposa devant la Chambre des députés les conséquences de l'événement :

La France, dit-il, ne veut pas intervenir dans les affaires intérieures de la Grèce ; mais si, au lendemain de la guerre, une puissance rappelait sur le trône un souverain complice de nos ennemis, cette puissance devrait être avertie qu'elle ne trouverait plus les mêmes sentiments ni le même concours chez les alliés.

Il y a plus : les traités font un devoir aux nations protectrices de donner à la Grèce un avis motivé sur la gravité d'un acte qui pourrait avoir pour résultat de permettre à l'Allemagne d'intervenir directement ou indirectement en Orient, dans cet Orient d'où elle a fait surgir la guerre. Le traité de Sèvres, qui n'est pas encore ratifié, vise des droits spéciaux, droits de surveillance et de contrôle, qui ont été reconnus aux nations protectrices par les traités de 1832, de 1863 et de 1864.

Le gouvernement tient à concerter son action et sa politique avec l'action et la politique de notre alliée britannique. Il veut étudier, résoudre, en complet accord avec son alliée, les problèmes qui se posent. Les pourparlers se poursuivent activement entre Londres et Paris. Les mesures définitives seront arrêtées à bref délai dans l'entrevue que je vais avoir avec le chef du gouvernement britannique.

Ce langage était net. Il constituait un avertissement catégorique au peuple grec. Pour être efficace, il aurait dû être suivi presque immédiatement d'une déclaration commune des gouvernements anglais, italien et français. Un plébiscite sur la restauration de Constantin était institué en Grèce pour le 4 décembre, et il était essentiel que les électeurs grecs fussent exactement prévenus des conséquences de leur vote. A la fin de novembre, M. Georges Leygues se rendit à Londres, afin de persuader M. Lloyd George de la nécessité de prendre des mesures d'urgence. Il trouva le premier ministre anglais mal informé et mal disposé. M. Lloyd George croyait que Constantin possédait assez de prestige sur l'armée grecque pour obtenir d'elle qu'elle contraignît les Turcs à exécuter le traité de Sèvres, et il se montrait enclin à se prêter à la restauration du monarque. En outre, il attribuait une importance accessoire au kémalisme. Il niait la collusion de Mustafa-Kémal

avec les bolchévistes. Il prétendait que des troupes rouges allaient franchir le Caucase pour lutter contre les gens d'Angora, et que Mustafa Kémal, se désintéressant de Smyrne et de l'Ouest, tournait ses ambitions vers l'Est. M. Georges Leygues eut beaucoup de peine à convaincre M. Lloyd George. Enfin, le 1er décembre, les deux premiers ministres et le comte Sforza, qui représentait l'Italie à cette réunion, télégraphièrent à leurs représentants à Athènes de notifier à M. Rhallys, le lendemain 2, que les trois gouvernements alliés considéreraient la restauration du roi déchu « comme la ratification par la Grèce des actes d'hostilité du roi Constantin », et qu'ils se réservaient une entière liberté d'action pour régler la situation nouvelle qui serait ainsi créée. Avant de se séparer le 4 décembre, les trois hommes d'Etat décidèrent encore : 1° de considérer comme nulle l'émission de deux cents millions de drachmes papier effectuée par M. Rhallys en vertu d'une autorisation donnée précédemment à M. Venizélos; 2° de supprimer tout secours financier à la Grèce si Constantin était restauré. Mais ces décisions ne purent être signifiées à M. Rhallys que quelques heures avant l'ouverture du scrutin plébiscitaire. Les électeurs les ignorèrent totalement. Sans mesurer la portée de leur acte, soumis d'ailleurs à la pression violente des agents gounaristes qui menaçaient les abstentionnistes « de les abandonner à la discrétion du peuple », ils votèrent pour Constantin. Les vénizélistes avaient reçu pour mot d'ordre de s'abstenir en raison de l'intolérance gounariste. Le 19 décembre, Constantin fit sa rentrée triomphale. Les ministres étrangers se tinrent à l'écart et, sans rompre les relations diplomatiques, évitèrent tout rapport avec la cour.

Désormais, la Grèce allait rester sans argent, sans prestige, sans alliances, avec une opinion divisée, avec une armée écrémée des officiers vénizélistes qui avaient l'expérience de la grande guerre, en face d'une Turquie nationaliste alliée aux bolchevistes. Les Hellènes de Thrace, d'Ionie et des îles, tous libéraux et dégagés de l'esprit de clientèle, envisagèrent des combinaisons tendant à constituer et à défendre par leurs propres moyens une Hellade indépendante du royaume constantinien.

Moralement les conséquences de la restauration constantinienne furent également graves. En France surtout elles se manifestèrent sur tous les terrains. On ne pardonna pas au peuple grec d'avoir rappelé et acclamé avec délire l'auxiliaire de Guillaume II, l'ennemi sournois de l'armée Sarrail, le souverain qui avait livré la Macédoine orientale aux Bulgares et tendu à nos marins le guet-apens sanglant du 2 décembre 1916. Le public comprit difficilement qu'il importait, dans l'intérêt général de la civilisation et du maintien des traités issus de la victoire, tous solidaires, de ne pas anéantir le traité de Sèvres. Voyant la clique germanophile d'Athènes jouir des conquêtes réalisées par les amis et alliés de la France, il ne prit pas la peine de distinguer entre le constantinisme et l'hellénisme. Il engloba celui-ci dans une réprobation générale, accentuée par de mauvais souvenirs laissés à nos officiers de l'armée d'Orient. Il ne tint pas compte que, dans toute la Thrace dont il recommandait la rétrocession à la Turquie, pas un seul candidat royaliste n'avait été élu, et que, dans l'Anatolie dont il préconisait l'évacuation, plus d'un million de chrétiens seraient exposés aux pires abominations si les Turcs y rentraient sans être surveillés par des contingents interalliés. Repris d'engoûment pour les « turqueries », attendri par des récits de procédés chevaleresques des soldats turcs à l'égard des Français blessés aux Dardanelles, bercé par les contes de romanciers illustres ou captivants, induit en erreur par les hommes politiques qui qualifiaient de grande nation musulmane la Fille aînée de l'Eglise, trompé par des gens d'affaire inconscients des intérêts permanents de la France en Orient, dupe du mirage oriental et prenant les xénophobes d'Angora pour les « bons Turcs » d'autrefois, il se détourna de l'hellénisme pour cajoler l'Islam. Dans la presse et dans le Parlement, sauf de rares exceptions, il devint de mode de médire des Grecs et de vanter les Turcs. Les journaux constantiniens se vengèrent par des sarcasmes, des outrages et des calomnies. Les journaux de Paris relevèrent leurs articles comme l'expression de l'opinion grecque, et le désaccord s'élargit de jour en jour.

En Italie on exultait. Tout ce qui affaiblissait ou diminuait la Grèce y était accueilli avec joie. Pendant la guerre, on avait soutenu Constantin Ier presque comme un allié. Toujours à regret et de mauvaise grâce on s'était associé aux mesures arrêtées contre lui et ses ministres par le Conseil suprême. En 1917 le comte Bosdari s'était mis en travers de la mission Jonnart. L'Italie avait signé le traité de Sèvres avec la plus vive répugnance, sur l'insistance de M. Lloyd George, après s'être fait attribuer, par une convention tripartite, une large zone d'influence en Asie Mineure, et après avoir déclaré caduc, le 22 juillet 1920, l'accord Tittoni-Venizélos du 29 juillet 1919, par lequel l'Italie reconnaissait l'annexion de l'Epire du Nord et transférait à la Grèce la souveraineté sur les îles du Dodécanèse. Du point de vue italien, la restauration de Constantin Ier était providentielle. Aux yeux des diplomates et des commerçants de la péninsule alpestre, la Grèce était une concurrente gênante dans le bassin oriental de la Méditerranée — sinon dans l'occidental, et devait être éliminée. On songeait plutôt à la partager qu'à l'agrandir. Un des principaux motifs de récriminations de la presse transalpine contre la France depuis 1915 était l'appui donné par le cabinet de Paris à M. Venizélos.

En Angleterre le mécontentement était grand. Le gouvernement avait construit toute sa politique orientale sur la coopération grecque en Anatolie et dans les Détroits, et cette coopération n'était sûre qu'avec M. Venizélos à la tête du gouvernement. Néanmoins M. Lloyd George s'accommoda du revirement. Plein d'espoir dans le prestige de Constantin sur ses troupes, il s'efforça de gagner à ses projets les nouveaux ministres. Au lieu d'engager ceux-ci à rétrécir le front anatolien dans la mesure où le conseillaient l'isolement politique et la mise en quarantaine financière résultant des décisions notifiées à M. Rhallys, il les poussa aux aventures impérialistes. Les documents publiés récemmentà ce sujet sont incomplets et demandent à être contrôlés. Toutefois, comme ils concordent avec des faits connus, il est permis de dire dès aujourd'hui que les encouragements secrets prodigués par le cabinet de Londres aux ministres constantiniens contri-

buèrent pour une grande part à la catastrophe hellénique.

Les monarchistes avaient reproché constamment à M. Venizélos de voir trop grand, de trop oser, d'édifier une Grèce démesurée, de garder sous les armes une armée trop nombreuse, de dépenser trop d'argent. Revenus au pouvoir, ils auraient dû remplir leurs promesses aux électeurs en démobilisant plusieurs classes, en évacuant l'Ionie ou tout au moins les territoires anatoliens situés au delà de la zone de Sèvres, en cherchant à conclure avec les Turcs une paix fondée sur l'abandon d'ambitions dénoncées par eux-mêmes comme excessives. Mais ils furent retenus par l'amour-propre, par la crainte d'être accusés de mesquinerie, par le désir d'éclipser Venizélos en faisant plus grand que lui. Guettés par l'opposition libérale prête à incriminer leur manque de patriotisme, ils trahirent leur programme. Ces jours derniers, on citait de quelques-uns d'entre eux diverses pièces attestant qu'ils se rendaient compte de la précarité de la situation en Anatolie. Loin d'être à leur décharge, ces documents les accablent. Plus ces hommes voyaient clair, plus ils sont coupables d'avoir fait une politique contraire à leur opinion intime. Les instigations d'un gouvernement étranger ne les justifient nullement devant leurs compatriotes. En tout cas, elles n'excusent pas les assassinats auxquels ils recoururent pour fermer la bouche à leurs adversaires[1].

Cependant M. Venizélos ne se faisait plus d'illusions. S'élevant au-dessus de ses déceptions et des questions d'amour-propre, il essaya de prémunir ses heureux rivaux contre les dangers qu'il pressentait. Il rabroua ceux de ses partisans qui défiaient M. Gounaris d'évacuer l'Ionie. Le 30 janvier 1921, il écrivit à la légation de Grèce à Paris que, s'il se trouvait à la place du gouvernement hellénique, il abandonnerait les territoires anatoliens situés en dehors de la zone de Sèvres, sauf la vallée du Méandre. Il estimait à trois divisions, com-

1. Des officiers et des journalistes vénizélistes étaient attaqués dans la rue. M. Kavafakis, directeur du grand journal d'Athènes l'*Elefterios Typos*, fut assailli deux fois et succomba la seconde. L'amiral Condouriotis fut l'objet d'un attentat. Jamais les assassins n'étaient arrêtés.

prenant 45.000 hommes, la force armée suffisante pour défendre la zone, et il appuyait cette opinion sur celle du maréchal Foch. En mars 1921, dans une lettre à son ami M. Carapanos, ancien ministre des affaires étrangères, il recommandait au parti libéral non seulement d'appuyer le gouvernement constantinien au cas où celui-ci consentirait des sacrifices sur le traité de Sèvres, mais encore de montrer la nécessité de ces sacrifices « pour ne point mettre en péril le tout ».

Le 16 mars le gouvernement des Soviets et celui d'Angora signèrent à Moscou un traité d'alliance qui promettait aux kémalistes un appui précieux. Au lieu de tenir compte de ce fait nouveau et de se rendre aux sages conseils de M. Venizélos, le gouvernement grec entreprit à la fin de mars une offensive sur Eski Cheir. Après une bataille de six jours, l'armée grecque dut se retirer sur ses lignes de départ. Exaltés par leur victoire, les chefs kémalistes la célébrèrent comme le commencement de la grande revanche de l'Islam. Ils renforcèrent facilement leurs unités avec des recrues enthousiastes, alors qu'auparavant ils avaient peine à ralentir les désertions. Le gouvernement d'Angora prit le pas sur celui de Constantinople, qui tendit à se rapprocher de lui. Les influences islamiques d'Asie, notamment dans l'Inde, s'employèrent en sa faveur. La Grande Assemblée d'Angora rejeta l'accord conclu le 11 mars à Londres entre Békir Sami Bey et M. Briand au sujet de la Cilicie et de la Syrie. En Grèce, le cours de la drachme baissa rapidement, et une crise économique aiguë s'ouvrit.

Soucieux de prévenir de dangereuses complications, les cabinets de Paris et de Londres se préoccupèrent de ménager une médiation entre les Grecs et les Turcs. Venu à Paris en juin pour négocier diverses affaires, lord Curzon convint avec M. Briand de faire une démarche, de concert avec l'Italie, pour prier le cabinet d'Athènes d'accepter la médiation des trois puissances et de s'en remettre complètement à elles. D'Aix-les Bains où il faisait une cure, M. Venizelos pria son ami et ancien collaborateur M. Repoulis, qui se trouvait à Paris, de faire avertir le cabinet d'Athènes par la légation de Paris de l'opportunité d'accepter la médiation alliée. Mais Constantin

et ses ministres aspiraient à une revanche. Ils rejetèrent l'offre de médiation. Constantin, installé à Smyrne, pressa les préparatifs d'une nouvelle offensive. Le 19 juin, les trois cabinets alliés adressèrent à M. Baltazzi, ministre des affaires étrangères dans le cabinet Goumaris, une note qui faisait « retomber la responsabilité des conséquences d'une reprise de la lutte exclusivement sur les Grecs eux-mêmes ». De son côté M. Venizelos écrivit au général Danglis, président du parti libéral à Athènes, une lettre aussi clairvoyante qu'énergique. Les passages suivants définissent exactement la situation :

Le refus du gouvernement d'accepter l'intervention des puissances est le dernier crime envers la Grèce. Comment peut-il être question de continuer notre politique nationale sous le présent gouvernement, lorsque, par le vote du 14 novembre et la rupture de nos alliances avec les grandes puissances qui le suivit, toutes les bases de cette politique ont été bouleversées? Comment pourrais-je imaginer une guerre isolée contre la Turquie sans l'alliance de nos alliés, bien plus, contre eux ?

Il n'y a pas d'autre alternative pour le présent gouvernement que d'arriver à un compromis en vue de terminer l'état de guerre et de sauver ce qui peut être sauvé des fruits de la victoire... Naturellement toute solution sera inférieure à ce que nous avions obtenu au traité de Sèvres, non seulement parce que l'armée grecque devra en tout cas évacuer Smyrne, mais aussi parce qu'il faudra consentir à abolir les restrictions que le traité a imposées à la puissance militaire turque comme garantie de notre sécurité future. Mais ce sacrifice serait le prix malheureux que nous aurions à payer pour avoir refusé de prendre en considération la note des puissances consécutive aux élections du 14 novembre.

Comme une victoire militaire est hors de question tant que l'ennemi sait que nous sommes diplomatiquement isolés et que sa capitale est protégée contre nous par les puissances mêmes qui étaient jadis nos alliés, à quel résultat peut conduire une reprise des hostilités, sinon à un épuisement économique et militaire complet qui nous obligera en très peu de mois à demander à genoux une intervention ?

* * *

Mieux préparée que la première, la seconde offensive réussit. Au cours du mois de juillet, l'armée grecque commandée

par le général Papoulas s'empara d'Eski Cheir, d'Afioun Karahissar et de Kutahia, et s'établit dans la région montagneuse sur de fortes positions desservies par de bonnes voies ferrées. Cette victoire tourna la tête aux Grecs. Sans attendre la fin des opérations, la Chambre d'Athènes se livra à des manifestations grandiloquentes Le 14 juillet, successivement, tous les chefs de partis affirmèrent que l'armée grecque ne combattait plus pour le traité de Sèvres, mais pour la réalisation intégrale des idéals nationaux. Le traité de Sèvres, dit M. Stratos, « n'a satisfait que le minimum de nos aspirations. La Grèce, après les immenses sacrifices consentis dans la lutte actuelle, ne peut plus se contenter de ce minimum... Aucune paix ne sera possible tant qu'une parcelle du territoire hellénique restera sous la domination étrangère ». M. Gounaris, président du conseil, et le général Danglis, chef du parti libéral, tinrent un langage analogue. On parlait de marcher sur Byzance. Constantin, fils de l'Aigle, allait réaliser la prédiction populaire et la Grande Idée.

Le vertige gagna une partie du monde britannique. L'Eglise anglicane et le patriarcat œcuménique négocièrent la fusion des deux Eglises. Un membre de la Chambre des Communes, sir David Davis, proposa de transférer le siège de la Société des Nations de Genève à Constantinople. A Londres comme à Athènes, les ministres dirigeants pensèrent qu'on pouvait en finir une bonne fois avec les Turcs, et le cabinet Gounaris décida d'aller chercher à Angora même la paix définitive et la consécration de l'empire hellénique. En vain les amis sincères de la Grèce la mirent-ils en garde contre un projet trop grandiose pour ses forces, et dont le succès immédiat aurait été suivi d'une catastrophe, car l'armée grecque, une fois à Angora, n'aurait pu ni garder ses lignes de communication, ni se ravitailler. En vain M. Venizélos traita-t-il de folle aventure la campagne projetée. Au mois de septembre une troisième offensive s'engagea. Elle fut arrêtée à mi-chemin sur les rives du Sangarios. L'armée constantinienne, épuisée par une série de rudes combats, manquant de nourriture et de munitions, dut se replier sur la ligne Eski Cheir-Afioun Karahissar. C'était

la défaite. Le rêve s'évanouissait. La drachme tombait au quart de sa valeur de 1920. Le Trésor était vide. La foule murmurait et menaçait de briser les idoles qu'elle adorait la veille.

Penaud, M. Gounaris se mit en route pour l'Occident vers le milieu d'octobre, afin de chercher du crédit et du réconfort. Quand il vint à Paris soumettre ses demandes à M. Briand, celui-ci lui annonça que M. Franklin-Bouillon venait de signer à Angora, le 20 octobre, avec Youssouf-Kémal Bey, une convention qui, en fait, mettait fin à l'état de guerre entre la France et la Turquie en Cilicie et renouait entre les deux Etats des relations traditionnelles d'amitié[1].

La convention d'Angora portait un coup presque aussi sensible au gouvernement anglais qu'aux Grecs. Elle permettait aux kémalistes de concentrer librement leurs forces au Nord-Ouest et de menacer Constantinople, où les Britanniques disposaient de forces de terre relativement faibles. Elle stimulait le mouvement musulman aux Indes. Dès lors que l'armée constantinienne, portée par l'enthousiasme, avait échoué dans un élan décisif, on ne pouvait plus attendre d'effort sérieux de troupes démoralisées contre un ennemi enivré par la victoire. Il ne restait donc plus qu'à négocier. Mais, dès la fin d'octobre, la conférence du désarmement naval à Washington absorba la diplomatie. Au retour de Washington, on prépara la conférence de Cannes. Avant la fin de celle-ci, au commencement de janvier, le cabinet Briand tomba, et la conférence des ministres des affaires étrangères qui devait se tenir à Paris immédiatement après celle de Cannes dut être ajournée à unedate indéterminée. Il fallut quelques semaines pour établir des relations normales entre M. Lloyd George et M. Poincaré. Enfin, le 22 mars, MM. Poincaré, Schanzer et lord Curzon, réunis au quai d'Orsay, délibérèrent sur les affaires d'Orient. Ils décidèrent d'adresser aux gouvernements d'Athènes, de Constantinople et d'Angora une pressante recommandation de suspendre les hostilités. En même temps ils proposèrent un

1. Nous n'apprécions pas ici ce traité que nous avons critiqué ailleurs. Nous le situons seulement dans le drame oriental.

projet détaillé de convention d'armistice, qui laissait provisoirement les deux belligérants sur les « lignes générales occupées actuellement par le gros de leurs forces ». Le 26, les trois ministres tombèrent d'accord sur les bases d'une médiation entre la Turquie et la Grèce, et ils invitèrent les gouvernements d'Athènes, d'Angora et de Constantinople à envoyer au plus tôt dans une ville à déterminer des représentants chargés d'examiner les propositions des puissances occidentales. Ces propositions constituaient un règlement général des affaires orientales, avec une large révision du traité de Sèvres. Elles rendaient à la Turquie la partie de la Thrace située à l'est d'une ligne allant des monts Strandja à l'ouest de Rodosto, et toute la zone de Smyrne, en assurant les droits des minorités non-musulmanes.

La solution arrêtée à Paris n'était pas brillante pour la Grèce. Mais elle était acceptable, car elle fournissait un moyen de sortir honorablement d'une impasse au bout de laquelle se trouvait la ruine. M. Venizélos en préconisa l'adoption. Constantin et ses ministres refusèrent[1]. Ils n'osaient avouer la faillite de leur politique. Subordonnant à leur intérêt personnel l'intérêt général de la Grèce et de l'hellénisme, ils s'obstinèrent dans leurs méthodes. Toujours confiants en M. Lloyd George, dont lord Curzon ne partageait pas toutes les opinions sur l'Orient, ils escomptèrent d'heureux hasards. Pendant la conférence de Gênes, ils espérèrent même qu'une rupture de la France avec l'Angleterre leur offrirait des occasions favorables. Ils laissèrent ainsi passer, malgré les avis répétés de philhellènes perspicaces, la saison favorable pour effectuer sans gros risques le repli du front d'Eski Cheir-Afioun Karahissar, trop long et trop dispendieux à garder, sur la zone de Sèvres, facile à défendre avec trois ou quatre divisions. Cependant l'armée de plus en plus déprimée, mal nourrie, mal commandée, se demandait chaque jour avec plus de découragement pourquoi on la retenait indéfiniment dans des territoires que la

1. Les Turcs, tout en étant moins catégoriques, n'acceptèrent pas les bases proposées. Par une note du 23 avril, ils réclamèrent l'évacuation préalable de toute l'Asie Mineure.

Grèce était condamnée à perdre. Elle huait les princes, et le roi n'osait se montrer sur le front. De l'autre côté du front les kémalistes accroissaient leurs effectifs et leur matériel.

Pourtant le cabinet Gounaris choisit ce moment pour tenter un coup d'une extrême témérité. A la fin de juillet il fit passer 50.000 hommes du front d'Asie en Thrace et demanda aux gouvernements occidentaux l'autorisation d'occuper Constantinople. Sous tous les rapports la combinaison était condamnable. Le front d'Anatolie dégarni de ses meilleurs éléments se trouvait exposé aux attaques d'un ennemi plein de confiance dans ses moyens de vaincre. La menace d'occupation de Constantinople provoquait dans plusieurs pays, notamment en France et en Italie, des objections irréductibles. Elle rompait le *modus vivendi* en vigueur depuis plus de trois ans et posait la question d'Orient sur le terrain le plus scabreux. D'ailleurs, l'ancienne Byzance eût-elle été occupée par les constantiniens que la résistance turque n'eût pas été brisée. Bien au contraire, les kémalistes auraient été fanatisés par l'attentat contre la capitale du sultan-calife, et les musulmans auraient redoublé l'ardeur de leur campagne contre les giaours envahisseurs.

Une seconde imprudence suivit. M. Sterghiadis, gouverneur général de Smyrne, proclama l'autonomie de l'Ionie. Il agissait en vertu des ordres d'Athènes et en violation des confidences qu'il avait reçues de notables Hellènes de Smyrne et de Constantinople. En effet les Ioniens, prévoyant que la Grèce serait prochainement obligée d'évacuer leur pays, avaient projeté de se déclarer eux-mêmes autonomes et d'organiser avec leurs propres ressources la défense de leur territoire, en rompant toute union et toute solidarité avec le royaume constantinien. L'inopportune initiative de M. Sterghiadis, devenu le complice de M. Gounaris malgré son ancien attachement à M. Venizélos, ruinait leur projet, dont l'exécution demandait le secret et du temps. L'autonomie proclamée sous les auspices d'Athènes apparaissait comme une annexion déguisée d'une partie considérable de l'Anatolie, alors que, dans l'esprit des Hellènes d'Ionie, d'accord avec les Arméniens, les musul-

mans non turcs, et même un certain nombre de Turcs, elle avait seulement pour but de procurer enfin aux habitants une administration stable, indépendante des crises d'Athènes et d'Angora.

Ces deux coups de théâtre étaient accompagnés en Grèce de poursuites vexatoires et de violences répétées contre les libéraux accusés de républicanisme.

Tous les regards se tournèrent alors vers Londres, où les premiers ministres alliés allaient se réunir pour régler la question des réparations. On se demandait si M. Lloyd George condamnerait des initiatives aventureuses contraires au statut international. Il ne les découragea pas. Le 4 août, à la Chambre des Communes, en réponse au député Kenworthy, tout en déclarant que les troupes alliées protégeraient Constantinople, il prononça des paroles menaçantes contre la Turquie. Ses critiques contre les massacres commis par les Turcs étaient entièrement justifiées. Mais, au moment où les constantiniens annonçaient que leur roi allait se faire couronner empereur de Byzance à Sainte-Sophie, son éloge public des Grecs et ses avertissements comminatoires aux Turcs ressemblaient à une approbation de la politique du cabinet Gounaris. Comme ce langage coïncidait avec le refus de recevoir les agents d'Angora venus à Londres pour s'entretenir des conditions de paix, M. Lloyd George donnait l'impression qu'il sympathisait avec les auteurs de l'expédition. Toutefois le haut commissaire britannique à Constantinople se joignit à ses collègues de France et d'Italie pour interdire effectivement à l'armée grecque l'accès des lignes de Tchataldja. Dans le courant du mois, les cabinets de Londres et de Paris étudièrent un projet de nouvelle conférence orientale et proposèrent Venise comme lieu de réunion.

C'est dans ces circonstances que, le 25 août, Moustafa Kémal engagea contre le front grec l'offensive victorieuse dont on connaît les résultats.

Auguste GAUVAIN

GERHART HAUPTMANN

L'Allemagne vient de fêter à deux reprises, avec un éclat particulier, le soixantième anniversaire de Gerhart Hauptmann : au cours de l'été dernier, par des festivals, à Breslau, capitale de la Silésie, sa province natale, à Hambourg et dans d'autres villes; le 15 novembre, jour de sa naissance, par une cérémonie à l'université de Berlin et un gala au *Schauspielhaus*. Le président Ebert y assistait : il avait fait remettre à l'écrivain un aigle gravé dans le bronze, symbole du Reich, avec une lettre où l'on pouvait lire ces mots : « Dans une époque d'agitation et d'inquiétude, votre image brille devant nos yeux... L'amour de la patrie, jusque dans ses périodes de souffrance, et la compréhension de notre époque, jusque dans ses aspirations chaotiques, ont rempli votre cœur et votre œuvre. Sachez donc aujourd'hui que le peuple allemand honore votre nom comme celui d'un chef, et que notre époque saisit toute l'importance prophétique de votre action créatrice.»

Tel n'est point le langage dont on use communément vis-à-vis d'un prince de lettres : il est clair que les hommages exceptionnels dont les dirigeants, la presse, les confrères ont comblé l'écrivain le plus célèbre de l'Allemagne ne s'adressent pas qu'au talent : Hauptmann est devenu l'interprète, le porte-parole de son pays, en un temps d'épreuves; l'éducateur, disent certains; un prophète, un chef, ne craint pas d'ajouter le président Ebert. Nous pensons à Hugo, oracle de la troisième République, après son retour triomphal de Guernesey.

Il est vrai que Hauptmann réunit plus d'un titre, pour être sacré poète national. Allemand dans l'âme, bien qu'on ne ren-

contre pas dans son œuvre la moindre trace de nationalisme : Allemand, parce que fortement enraciné dans son pays, dans sa province, dont il dépeint les types, les mœurs, à l'histoire de laquelle il emprunte les sujets de ses drames; Allemand, parce qu'il n'est point teinté d'italianisme, quoiqu'il ait vécu à Rome; parce qu'il n'a point subi, comme tant de ses contemporains, l'influence de nos conteurs et de nos psychologues; parce qu'il lui manque ce trait universel, « européen », que l'on trouve chez Herder, cher Gœthe, Heine, Schopenhauer ou Nietzsche : « Il est, dit le Viennois Hermann Bahr, prisonnier de son pays, de son temps, de son milieu, avec les préjugés démodés et les manies du petit bourgeois prussien ».

Et pourtant, il s'en dégage par la sensibilité : s'il n'a point cet esprit vaste et puissant qui place un Goethe au-dessus des contingences de temps et de lieu, une grande pitié humaine l'anime; par là il cesse tout de même d'être mesquin, et se rattache à l'universel. Sa prédilection pour les déshérités et les faibles, la place dominante qu'il leur donne dans son œuvre et la passion qu'il met à les défendre le rendirent, à ses débuts, suspect de socialisme : imputation gratuite, car les théories ou formules politiques n'occupent pas, chez lui, la moindre place; pas plus qu'il ne fait profession de patriotisme, il ne réclame des réformes ou des bouleversements. Mais si le sentiment profond, dominant chez un homme, goût de la force ou fraternelle sympathie, peut suffire à le classer dans l'un ou l'autre camp, Hauptmann se range évidemment dans celui de Michelet, de Victor Hugo, de Tolstoï : c'est pourquoi la démocratie allemande l'a reconnu comme un des siens, et, dans son besoin de héros et de guides, vient de le hisser sur le pavois.

Cela ne s'est point passé sans scandale : on a pu voir le romancier Thomas Mann, entraîné par l'exemple de son aîné, renier ses idées soi-disant « apolitiques », mais au fond conservatrices, pour se jeter dans les bras de la république; les étudiants de Berlin refusèrent d'assister au jubilé du poète, sous prétexte que Hauptmann, en adhérant au nouveau régime, avait manqué de caractère et s'était montré mauvais Alle-

mand. Hauptmann, en effet, vient de faire un pas qu'il avait évité jadis, par prudence, peut-être, et pour ne point faire figure d'opposant : sans se dire socialiste ou démocrate, il a réclamé sa place dans le grand parti républicain que combattent les tenants de l'impérialisme. Il a identifié la patrie allemande avec un régime encore détesté par nombre d'intellectuels et de bourgeois. Mais c'est en vain que ceux-ci se répandent en protestations puériles : Allemand dans les moelles, répétons-le, Hauptmann ne saurait être accusé d'internationalisme ; et c'est parce qu'il est essentiellement de son pays, même de son terroir, avec des sentiments largement humains, que l'on a pu rajeunir sa popularité, parmi les lettrés comme aux yeux des masses.

* * *

Gerhart Hauptmann eut une carrière exceptionnellement heureuse : fils d'un aubergiste d'Obersalzbrunn, en Silésie, après des études médiocres à Breslau et à l'université d'Iéna, il devint sculpteur. Un riche mariage lui permit bientôt de s'adonner librement à la littérature. Il se fixa aux environs de Berlin, et se lia avec de jeunes écrivains : Bruno Wille et Wilhelm Boelsche, Max Kretzer, les frères Hart, Johannes Schlaf et Arno Holz, disciples de Zola et théoriciens de l'école naturaliste allemande, eurent sur lui la plus grande influence. C'est à ce dernier qu'il dédia sa première pièce, *Avant le lever du soleil*, avec ces mots : « A Arno Holz, le plus conséquent des réalistes. »

Cette pièce le rendit, du premier coup, célèbre. Elle donna lieu à des manifestations violentes, non point tant, peut-être, à cause de sa formule, qui pouvait paraître neuve, qu'en raison de sa tendance sociale, vraie ou supposée. S'il faut en croire la chronique de l'époque, les spectateurs de la première représentation se livrèrent à des exercices de pugilat, et à l'orchestre un docteur se dressa, brandissant un forceps.

Tableau réaliste de la déchéance d'une famille de buveurs, *Vor Sonnenaufgang* rappelait Zola, Ibsen et Tolstoï ; c'était à la

fois un drame familial et une pièce sociale : sociale par son sujet, sinon par l'affirmation d'une doctrine. Deux ans plus tard (1891), Hauptmann donne *Ames solitaires*, œuvre plus étroitement psychologique, dont le succès est médiocre; puis (1893), les *Tisserands*, pièce purement sociale, qui consacre sa réputation : jouée à Berlin, elle est interdite par la police sur les scènes de province. Elle franchit les frontières : Antoine la représente à Paris. Après les *Tisserands*, qui sont demeurés la pièce-type, la plus universellement connue de Hauptmann, se suivent et alternent une série de drames, que l'édition complète de ses œuvres a classés en drames sociaux et drames de famille : *L'Ascension d'Hannele*, *Florian Geyer*, *Le charretier Henschel*, *Michel Kramer*, *Rose Bernd*, *La fuite de Gabriel Schilling*; quelques comédies s'y ajoutent : *Le Collègue Crampton*, *La pelisse de castor*, ainsi que deux ou trois pièces féeriques et légendaires, dont l'une, *La Cloche engloutie*, fut, en Allemagne son plus grand triomphe.

Vers la cinquantaine, Hauptmann, titulaire du prix Nobel, semble avoir atteint à son apogée : il est la gloire littéraire de l'Allemagne. Il continue à produrie, non seulement pour le théâtre, mais dans le domaine du roman et de la nouvelle, genre qu'il avait cultivé à ses débuts, et par la suite délaissé. Cependant son public lui échappe : lors du centenaire de la bataille de Leipzig, *1813* fut un fiasco, que l'interdiction impériale ne parvint pas à corriger. *La ballade d'hiver* (1917), dont le sujet est emprunté à Selma Lagerlœf, *Le Sauveur blanc* (1920), épisode de la conquête du Mexique, *Indipohdi*, qui s'inspire de la *Tempête* de Shakespeare, n'ont rien ajouté à son actif, ni à sa popularité. Depuis quelques mois, celle-ci a été réveillée par les manifestations politico-littéraires que nous avons signalées, ainsi que par des représentations de ses principaux ouvrages sur toutes les scènes allemandes. Son œuvre passée lui assure une réputation solide, mais non pas incontestée : la jeune littérature le discute, et ne subit guère son influence : certains lui opposent même son frère, Carl Hauptmann, romancier de talent, mort depuis peu.

Très attaché à son pays natal, Gerhart Hauptmann habite

la plus grande partie de l'année sa villa d'Agnetendorf, dans le Riesengebirge. On le dit affable, agréable causeur; il reçoit volontiers des amis. Par l'extérieur, le port, la physionomie, il n'est pas sans ressemblance avec Gœthe: il en a la prestance, les traits réguliers, le vaste front, et ses amis aiment à le comparer au poète de *Faust*; cependant des yeux clairs, au regard doux, un peu effacé, donnent à son visage une expression toute différente de celle de Gœthe, dont l'œil était ardent et profond.

* * *

Hauptmann n'est pas un auteur à thèses; mais un petit nombre d'idées dominent son œuvre; la première est l'idée déterministe, forme moderne de l'antique fatalité.

D'autres dramaturges ont figuré les luttes de la volonté et du sentiment, ou d'une volonté robuste résistant à la pression des circonstances extérieures. Hauptmann ne croit pas à la volonté. « Tu n'y peux rien », dit le charretier Henschel à sa femme, lorsqu'il constate son infidélité. « La volonté, la volonté, s'écrie Mme Scholz, dans *La fête de la paix*, laissez-moi donc cela. Je sais ce qu'il en est. On a beau vouloir et vouloir, les choses en restent toujours au même point. »

Tous les personnages de Hauptmann obéissent à des nécessités internes, tares héréditaires, alcoolisme, faiblesse ou déformation du caractère. On pourrait soutenir que leur choix, et celui des sujets de ses pièces, sont inspirés par cette idée centrale, aussi bien que par ce penchant à la pitié que nous avons noté comme sa dominante sentimentale. Ses personnages appartiennent en effet aux classes déshéritées, comme les *Tisserands*, dont il nous montre la révolte impuissante; ou bien, s'ils ne sont pas en proie à la misère, ce sont des êtres primitifs et frustes, comme le *Charretier Henschel*, qui devient la proie d'une idée fixe; ou ce sera, dans *Avant le lever du soleil*, une famille paysanne enrichie qui sombre dans l'alcoolisme; ou, dans le *Collègue Crampton*, un professeur qui succombe au même vice.

Il semble que l'on ait appelé, un peu artificiellement, drames

sociaux celles de ses œuvres où s'exerce une fatalité de ce genre, brutale dans sa forme, et qui sévit de préférence sur des natures simples: ces drames se passent, par suite, dans les milieux populaires; tandis que les drames dits « familiaux », où le déterminisme prend une forme plus subtile, ont pour théâtre des milieux bourgeois.

Le type en serait *Ames solitaires*, où l'on voit un jeune savant, dont le talent n'égale pas les prétentions, s'éprendre d'une étudiante plus intelligente et plus cultivée que son épouse. La jeune fille, qui est son hôtesse, ne se départit point d'une réserve parfaite, et, lorsqu'elle comprend que sa présence va désunir le ménage, elle se retire. Alors le jeune savant se jette dans le lac...

Johannes Vockerat, le héros de ce drame, est un faible : ici le déterminisme est celui d'un caractère sans ressort, qui ne sait pas résister aux chocs de la vie. Ainsi, pour faire ressortir son idée maîtresse, Hauptmann prend ses personnages dans les classes inférieures, où non seulement des individus, mais des masses entières obéissent à des fatalités obscures, à des forces brutes, comme la misère et l'alcoolisme; ou bien, s'il les place dans des milieux où l'activité a un champ plus vaste, l'individu plus de chances de développer son initiative et son caractère, il va choisir les natures les plus molles, les âmes les plus veules. « Hauptmann », a dit un critique allemand, von Hanstein, « n'était pas l'homme qui pût rendre à notre scène la puissance virile; mais il lui a rendu le sentiment. » C'est un féminin. N'a-t-il point dit, du reste : « Les poètes sont les larmes de l'histoire »?

Ames solitaires, qui n'est pas une des meilleures pièces de Hauptmann, contient deux autres thèmes, d'ailleurs conjugués, qui tiennent une grande place dans son œuvre et semblent étroitement liés à son expérience personnelle. Le premier serait celui de la souffrance de l'artiste, du savant dont la puissance créatrice est inférieure à la sensibilité, à l'esprit critique, et qui, par suite, a conscience d'être un demi-raté; le second serait le besoin, pour un artiste, d'avoir une compagne ardente, intelligente, capable de stimuler son ima-

gination. Ce thème, indiqué dans *Ames solitaires*, est repris et développé dans *La fuite de Gabriel Schilling*, où l'on assiste encore aux transes d'un mari qui préfère à l'épouse terne et fidèle le charme d'une jeunesse capiteuse. Notons, entre parenthèses, que cette pièce ressemble à une confession : Hauptmann, dans son âge mûr, a divorcé pour se remarier avec une artiste.

En mêlant ce double thème à la trame d'un conte, Hauptmann a créé son œuvre la plus populaire : *La cloche engloutie*, dont la matière, qui nous paraîtrait d'un opéra plutôt que d'un drame, n'est que la transposition d'un sujet cher à l'auteur sur le plan de la fantaisie poétique. Les spectateurs en ont aimé l'appareil légendaire, l'héroïne Rautendelein, petite fée tout imprégnée des parfums de la nature, et la résurrection des elfes, des sylphes, du côté le plus gracieux de la mythologie celto-germanique. Mais le fondeur de cloches qui abandonne son foyer pour suivre la fille des bois et s'imagine, grâce à elle, renouveler ses puissances créatrices, c'est encor et toujours l'artiste inquiet, défiant de ses forces, et qui cherche dans une femme plus belle, plus captivante que l'épouse-mère de famille, un stimulant à son inspiration tarissante. Thème un peu spécial, il faut le dire, et peu susceptible de plaire au grand public : l'habileté de Hauptmann fut de l'envelopper des voiles de la féerie, qui le dissimulent complètement aux yeux du vulgaire. En imaginant que son héros revient à résipiscence, lorsqu'il entend le son de la cloche engloutie, et regagne son foyer vide, il apportait la conclusion morale chère à la moyenne des spectateurs ; comme dans Faust, après tant de diableries, la vertu bourgeoise était sauve.

Si Hauptmann n'a pas osé affronter de face son public, et, par un dénouement régulier et des charmes accessoires, s'est efforcé de l'égarer sur le fond de sa pensée, il n'en est pas moins vrai qu'il accompagne du fond du cœur celui qui, délaissant les monotones joies du ménage, cède aux chants de la sirène. Rautendelein, petite fée païenne, émanation des forces profondes de la nature et reflet de sa beauté, est l'amour secret du poète : car, s'il adhère à la religion de la pitié, il ne

tourne point le dos, comme Tolstoï, aux plaisirs de ce monde ; il ne tient pas le sourire de Vénus pour incompatible avec les larmes de Jésus.

Il a même développé ouvertement cet éloge du paganisme dans une nouvelle intitulée *L'Hérétique de Soana*, où l'on voit un ascète chrétien se retirer dans la montagne avec la femme qu'il aime. Cette femme est « pareille à une bacchante de la nuit de Walpurgis, montée sur un bouc récalcitrant, les vêtements en désordre, bronzée, vigoureuse, rebelle ». Elle affole le pauvre prêtre, qui trouve en elle, dans l'amour profane, l'aboutissement de la recherche du divin.

* * *

Les idées et les thèmes de Hauptmann sont simples et peu nombreux ; il n'a rien d'un penseur, et son imagination est pauvre. Il reprend plusieurs fois les mêmes sujets, en emprunte d'autres à des modèles étrangers. On ne saurait prétendre que l'idée déterministe, qui est à la base de ses drames, soit bien neuve ni surtout riche en effets dramatiques : les caractères faibles qu'il choisit pour l'illustrer ne produisent pas ces conflits, ces rebondissements qui sont l'essence même de l'action théâtrale ; sauf dans certains cas, tel le *Charrelier Henschel*, le déterminisme d'un caractère, d'un vice ou d'une situation sociale n'a pas ce trait grandiose de la fatalité antique : et s'il fallait chercher, dans notre drame moderne, quelque chose qui se rapproche de celle-ci, on le trouverait plutôt dans ces grandes lois sentimentales, d'une portée universelle, qu'un Paul Hervieu, par exemple, a dégagées dans *La course au flambeau*.

Il ne faut donc point s'étonner si des critiques affirment que son génie n'est pas proprement dramatique. C'est un lyrique, disent les uns, qui pensent à la forme poétique de son œuvre la plus populaire, et au sentiment qui perce jusque dans ses drames les plus réalistes. C'est un sculpteur, déclarent les autres, faisant allusion à sa première profession : lorsqu'il conçoit un sujet, il n'y voit pas le développement d'une action.

mais une situation ; il la dépeint dans ses détails, il représente les personnages par le côté extérieur, et comme des êtres d'un naturel donné, immuable, non, suivant la prédilection germanique, comme des caractères en évolution.

Ces remarques ne sont pas dénuées de fondement : ces deux dons si différents qui sont le partage de Hauptmann, celui de s'émouvoir, celui de représenter la réalité dans ses détails, s'ils ne sont pas les dons essentiels du dramaturge, n'en sont pas moins suffisants pour rendre ses pièces vivantes et captivantes. Le souffle humain que l'on sent passer dans des œuvres aussi sombres, aussi brutales que *Les Tisserands* ou le *Charrelier Henschel*, peut gagner des sensibilités rebelles aux duretés du naturalisme ; et c'est cette vision concrète du détail, cette mise en valeur d'un milieu par les traits de mœurs et les silhouettes variées de nombreux personnages secondaires, qui a pu faire du tendre, du lyrique Hauptmann un auteur qualifié de réaliste.

Une pièce comme les *Tisserands*, dénuée d'intrigue, voire de personnages importants, réussit à produire, même sur des raffinés, une impression irrésistible. « Qu'elle est habile, cette grossière et fruste pièce ! s'écriait André Gide... Nous voilà contraints d'être émus. » Hauptmann y ressuscite avec une étonnante précision, non seulement des hommes, un milieu qu'il a observés par le menu, mais un événement historique qu'il a étudié. Cette révolte de tisserands misérables s'est réellement produite, en 1844, dans les villages silésiens de Langenbielau et de Peterwaldsau : le docteur Schweitzer, de la *Gazette de Voss*, en avait fait le récit, reproduit dans un ouvrage de Zimmermann, *Prospérité et décadence de l'industrie de la toile en Silésie*. Hauptmann, qui connaissait ce livre, l'a suivi assez fidèlement. C'est encore une évocation historique que son *Florian Geyer*, dont le sujet, analogue à celui des *Tisserands*, traite d'une émeute de paysans affamés, au début du XVI^e^ siècle. Cette pièce, dont le succès avait été médiocre, vient d'être reprise : elle fut même choisie pour le gala de l'anniversaire de Hauptmann, car on y voulut voir des allusions à la situation présente de l'Allemagne. La construction en

est médiocre, très inférieure à celle des *Tisserands*, mais l'atmosphère de l'époque y est bien saisie : Hauptmann s'y révèle excellent peintre de tableaux historiques.

Sa technique « réaliste » (il emploie ce mot, lui et ses confrères allemands, de préférence à « naturaliste ») se manifeste aussi dans le dialogue, où il met beaucoup de simplicité, de vie, de naturel. Le langage de chacun de ses personnages est approprié à leur caractère, à leur condition sociale; dépouillé de convention et d'emphase. Aux gens du peuple, Hauptmann prête les locutions les plus familières; il ne recule même pas devant le rude dialecte silésien.

Son style, lorsqu'il écrit, non plus un dialogue, mais un récit, est vigoureux, direct, évocateur. Au reste les qualités de Hauptmann, sa faculté d'émotion et ses dons plastiques, le prédisposaient au roman, aussi bien qu'au théâtre. *Atlantis*, qu'il composa après un voyage en Amérique, a réussi surtout comme film; mais *Emmanuel Quint, le fou qui se croit Jésus-Christ*, est une remarquable étude de psychologie, ou de psychopathie religieuse, dans laquelle l'analyse n'exclut point la sensibilité, et certains amis de Hauptmann prétendent y voir son chef-d'œuvre.

* * *

Il est toujours difficile de juger un contemporain, surtout lorsqu'il s'élève au-dessus de la foule, sans que son nom, toutefois, s'impose parmi les plus grands. Hauptmann n'a point la réputation incontestée d'un Ibsen, et cela tient sans doute au caractère sommaire de sa pensée. Il ne plonge pas, comme le maître scandinave, au fond des âmes : un critique, qui est un de ses plus grands admirateurs, Alfred Kerr, dit qu'« il les regarde du dehors ». « Nature étroite, étriquée, haletante, bornée, pauvre et pénible, mais qui sait se communiquer et s'exprimer, écrivait Hermann Bahr. Petite et misérable, si l'on mesure la richesse de son esprit, de sa passion, de son expérience, mais puissante et grande par sa force de suggestion. »

Cette force de suggestion, Hauptmann la doit à sa sensibi-

lité et à son art : l'appel à la pitié, qui forme pour ainsi dire l'accompagnement, l'accord de base de toute sa musique, est, pour maint spectateur, irrésistible ; et son habileté descriptive, évocatrice de « tranches de vie », bien découpées et bien servies, achève de captiver son public. Il a fait voir dans des pièces comme *La cloche engloutie* qu'il savait aussi s'éloigner de la réalité de tous les jours et composer sur un autre plan, celui de la fantaisie.

Le spectateur français, enclin à reléguer les histoires légendaires à l'Opéra-Comique, le suivra difficilement sur ce terrain. Il n'aimera guère un de ses motifs favoris, celui des tortures de l'artiste hésitant à délaisser, pour la Slave fatale, la femme nature ou la femme démon, une épouse « pot-au-feu ». Nos romans psychologiques et mondains, notre théâtre boulevardier nous montrent cette situation sous un tout autre jour, et là où l'Allemand aperçoit un angoissant dilemme, nous ne voyons plus qu'un petit problème aux solutions variées et faciles.

Quant aux luttes de l'esprit païen et de l'esprit chrétien, si intéressantes qu'elles nous paraissent, n'est-il pas vrai qu'à nos yeux elles sont d'un autre âge? Il faut qu'un Anatole France, pour nous les faire admettre, les relègue aux siècles lointains de Thaïs. Hauptmann est quelque peu anachronique, lorsqu'il prétend les ressusciter chez les modernes.

En raison même des sujets qu'il a choisis, une bonne partie de son œuvre sera nécessairement pénible au public français. Est-ce une raison pour la négliger? Quelques-unes de ses pièces demeurent, même pour nous, un complément, non dénué d'intérêt à Zola comme à Ibsen. Hauptmann n'a jamais cessé d'être sculpteur, et l'art avec lequel il les a ciselées doit satisfaire ce goût de la forme qui nous est inné.

René Lauret.

ALEXANDRE KOUPRINE

Parmi les écrivains russes éminents de ce premier quart de siècle, Alexandre Kouprine occupe une place de choix. Spécialisé principalement dans la nouvelle de mœurs, il peut se ranger parmi les écrivains réalistes qui n'inventent pas leurs œuvres, mais en puisent le sujet dans l'expérience de leur vie personnelle. Ses ouvrages qui reflètent le plus souvent les événements, les observations de son existence mouvementée, forment une sorte d'autobiographie pittoresque et précise.

Alexandre Ivanovitch Kouprine est né en 1870 à Narovtchate, petite ville du gouvernement de Penza, où son père occupait un modeste emploi de fonctionnaire. Sa mère, née princesse Kalountchakov, appartenait à une famille tatare très ancienne, mais appauvrie dès le règne de Pierre le Grand. Il perdit son père à trois ans. La famille vint habiter Moscou. Kouprine n'eut pas, comme tant de romanciers russes — Gogol, Tolstoï, Tourguéniev, Saltikov, Gontcharov, Liéskov parmi les classiques, Bounine, Alexis Tolstoï, parmi les contemporains — l'immense bonheur de passer ses années d'enfance à la campagne, de recevoir de la nature les premières, si puissantes impressions vitales. Il connut tout jeune les sévérités de l'internat. Une pension préparatoire, puis le Corps des Cadets, l'Ecole militaire enfin le retinrent jusqu'à sa vingtième année loin de cette nature, entrevue dans les brumes de sa toute première enfance, et vers laquelle il tenta toujours de s'évader, ne fut-ce qu'en rêve. Cette période sera pourtant riche pour lui en observations sur les âmes enfantines, observations que nous trouvons enregistrées dans l'*Escapade*, *Les*

Cadets, et qui lui permettront d'écrire plus tard à l'intention des jeunes lecteurs ces *Contes pour enfants* qui constituent un des côtés les plus frais de son talent.

Ses études terminées, il fut nommé en 1890 sous-lieutenant au 46e de ligne, dit régiment du Dniépre, qui tenait garnison à Proskourov, une bourgade boueuse de la Petite Russie, dont il devait évoquer l'ennui dans son premier roman *Le Duel* (1905). Bien que la vie militaire, telle qu'elle était en Russie, ait laissé de nombreuses traces dans son œuvre, (*Le Duel*, *La relève de nuit*, *L'Enseigne de ligne*, *L'Enquête*,) elle n'était en fait, avec son formalisme, son étroitesse, sa monotonie, qu'une prolongation de l'internat. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'il l'ait abandonnée au bout de quatre ans. Cependant il avoue avoir plus d'une fois regretté que « l'esprit de corps ait été vaincu en lui par le mirage de la gloire ».

C'est qu'en effet, à côté des appels de la vie libre, les tentations du démon littéraire se faisaient de plus en plus violentes. Il en était depuis longtemps possédé: dès 1887, encore élève de l'Ecole militaire, il avait fait paraître dans un journal illustré de Moscou sa première nouvelle, qui lui valut une punition pour n'avoir pas demandé à ses chefs l'autorisation de l'imprimer. Il a raconté cette aventure avec beaucoup d'humour dans le récit intitulé : *Mon premier né*. Au reste tout ce qu'il a écrit jusqu'à sa vingt-cinquième année portait, à son propre jugement, l'empreinte du dilettantisme et ne faisait guère prévoir son futur talent, si vivant, si dru, si robuste. Cependant ses premiers récits trouvaient bon accueil auprès des grandes revues et lui valaient l'encouragement de N. K. Mikhaïlovski, un critique célèbre de l'époque.

Il quitta le régiment avec trois roubles en poche. Un caprice du sort le fit d'abord se fixer à Kiev, ville délicieuse, restée depuis lors toujours chère à son cœur, et qu'il a plus d'une fois décrite avec complaisance : il y a notamment situé l'action de son second roman *La Fosse* (1912). Il devait, avant de se consacrer définitivement aux lettres, exercer plusieurs professions. La première fut le journalisme qu'il tient encore pour une excellente école, à condition que le côté technique,

mécanique du métier ne dessèche pas l'imagination de celui qui l'exerce. A ce moment de sa carrière toutes les manifestations de la vie l'intéressaient : mais bientôt il ne lui suffit plus d'être témoin, il veut encore être acteur. Il désire que « ses cinq sens lui procurent, chaque jour, le plus de sensations possible » et s'efforce, presque à son insu, de revêtir ces sensations d'une forme artistique. Il a hâte de se jeter dans le tourbillon, d'éprouver personnellement les joies et les peines de tous les métiers, de toutes les conditions. Il voudrait « vivre dix vies à la fois ».

Sans abandonner complètement le journalisme, il connaît, au cours de ses pérégrinations à travers la vaste Russie, de nombreux métiers, qui tous lui fourniront un jour matière à création littéraire. Le voici géomètre dans le gouvernement de Riazan (*Le Marais*, *La Cigale ayant chanté*), planteur de tabac en Polièssie (*Olessia*), acteur dans une troupe de province (*Comment je devins acteur*), employé de télégraphe (*Le Télégraphiste*), chantre d'église, contre-maître dans une usine métallurgique (*Moloch*). Entre temps il ne perd pas une occasion de s'adonner à sa passion favorite, la chasse sous toutes ses formes (*Au fond des forêts — Les Ours — La chasse aux lièvres*).

Cette vie errante, insouciante, le met en rapport avec une multitude de types qui défileront dans son œuvre si variée. Son naturel cordial, liant, a tôt fait de lui concilier la sympathie des gens rencontrés et plus d'un individu en marge de la société lui livre ainsi chemin faisant sa psychologie. Prêtres de campagne, petits fonctionnaires (*Menuaille*, *Paisible existence*), forestiers, postillons, acteurs, gens de cirque, pour qui il professe une estime particulière (*Au Cirque*, *Le Clown Allez*), chantres, musiciens (*Gambrinus*), bohémiens, mendiants, voleurs, contrebandiers (*Un lâche*, *Les voleurs de chevaux*), filous (*Le disciple*), espions (*Le capitaine Rybnikov*), voilà quelques-uns des personnages de cette riche galerie. Il n'est pas jusqu'aux infortunées, aux pitoyables prostituées russes dont le sort ne l'intéresse, ne l'attendrisse. En leur consacrant son second roman (*La Fosse*), il étudiera ce douloureux

problème en connaissance de cause, et avec une sincère émotion. Tous ces gens « aperçus sur ses chemins » sont devenus pour l'artiste de véritables amis. Ils vivent en lui avec une telle intensité qu'il se refuse souvent à changer leurs noms lorsqu'il les transporte dans le plan littéraire, de peur que ce changement nuise à l'intégrité de sa vision.

Parcourant la Russie dans tous les sens, de la Finlande à la Crimée, de la Vistule à la Volga, chassant dans toutes les forêts si diverses de l'immense empire, depuis les bois clairsemés de Novgorod, jusqu'aux grandioses futaies de Mourom ou de Kassimov, en passant par les tourbières de Polissie et les chênaies de l'Ukraine, Kouprine étudie toutes les nuances de la multicolore langue russe, rassemble dictons, chansons, traditions, et tout cela donnera à sa langue une saveur particulière. Le fameux *Territoire* juif n'échappe pas à son attention, les si originales mœurs israélites trouvent en lui un observateur sympathique (*La Juive*, *La Noce*, *Un lâche*).

Depuis le grand succès du *Duel* – âpre roman qui servit longtemps à étiqueter son auteur parmi les « divulgateurs », bien que celui-ci ait depuis lors évolué vers les régions plus sereines, – Kouprine se consacre définitivement à la carrière littéraire, mais son tempérament l'entraîne encore parfois vers l'activité physique. C'est une de ces échappées qu'il décrit avec amour et poésie dans les *Lestrygons*. En pleine maturité de l'âge et du talent, il passe deux hivers en Crimée dans la baie de Balaklava, y menant la vie des pêcheurs, accompagnant ceux-ci dans leurs sorties par beau ou mauvais temps. Assez indifférent au succès littéraire, il se montre au contraire très flatté de ce que les rudes marins de la mer Noire l'aient admis dans leur confrérie, non en touriste oisif et gênant, mais comme « associé à part entière ».

Ainsi Kouprine ne peint guère que la réalité, mais la réalité vue à travers un prisme lumineux, poétique. Il est aussi loin des brutalités voulues de Gorki que du pessimisme aristocratique de Bounine. Son œuvre est un hymne à la vie. On sent, à la source de son talent une franche inspiration panthéiste. Il chante avec une égale tendresse les enfants

et les fleurs, les bêtes, la nature. Il exalte l'amour, un amour sublime, éthéré, prêt à tous les dévouements, à tous les sacrifices, d'autant plus beau qu'il est plus désespéré (*Le bracelet de Grenats*), et finissant toujours par vaincre la mort, sa compagne (*La Sulamite*). Même aux pages les plus sombres de ses nouvelles on sent toujours palpiter la joie de vivre. Aussi possède-t-il une qualité assez rare chez ses compatriotes : il sait rire ; c'est pourquoi certains de ses contes (*La Rougeole*, *La Foudre*, *Comment je devins acteur*), empreints d'un humour bon enfant, sont franchement amusants.

Depuis quelque temps Kouprine se sent attiré vers la nouvelle scientifique. Les deux récits dont nous sommes déjà redevables à cette nouvelle tendance de son talent (*Le soleil liquide*, *L'étoile de Salomon*) nous permettent d'attendre avec un vif intérêt le roman qu'il prépare sur les débuts de l'aviation.

Observateur pénétrant de la réalité, Kouprine la décrit dans une langue riche, solide, en un style souple, varié, avec un souci minutieux — peut-être exagéré — du détail. Son faire patient, consciencieux, un peu fruste, tantôt haut en couleur, tantôt en demi-teinte, rappelle le métier de certains petits maîtres hollandais ou flamands. La plus grande originalité de sa manière nous paraît consister en une bonhomie spéciale, une naïveté émue, une cordialité attirante.

Cependant Kouprine ne craint pas, quand besoin est, de recourir aux paroles graves, parfois même cruelles, vengeresses. Aussi ne s'est-il jamais inféodé à aucun groupement politique et a-t-il eu maille à partir avec les gendarmes de l'ancien régime comme avec les sbires du nouveau. De son propre aveu l'épithète qui lui conviendrait le mieux serait celle d'*anarchiste*, si la conception contemporaine de l'anarchie renfermait la bonté, la compassion, la joie ingénue, enfantine, sage, l'amour de tout être vivant.

Henri MONGAULT.

LES LESTRYGONS

I. — Le Silence.

A la fin d'octobre, Balaklava, ce petit coin infiniment curieux de notre Russie si diverse, si bigarrée, se met à vivre d'une vie originale. Les journées sont encore chaudes, imprégnées de la douceur automnale, mais, la nuit, le froid se tient et la terre résonne fortement sous les pas. Les derniers baigneurs de la saison se sont égrenés vers Sébastopol emmenant paquets, valises, paniers, ballots, gamins scrofuleux et jeunes filles décadentes. Comme souvenir de ces visiteurs il n'est demeuré que les grappes de raisin dépouillées[1] dont, pour le soin de leurs précieuses santés, les malades ont avec une répugnante profusion jonché le quai, les rues étroites, tous les alentours, et encore ce fouillis de papier, que, sous forme de bouts de cigarettes, de débris de lettres, et de journaux, les villégiaturistes laissent toujours après eux.

D'un coup, à Balaklava, on se trouve au large, au frais, à l'aise, et l'on s'affaire aux travaux domestiques, tout comme dans un appartement après le départ d'hôtes importuns qui vous avaient apporté le tapage, la fumée, le désordre. On voit petit à petit paraître dans la rue l'autochtone population de Vieux Grecs, qui jusque là se dissimulait dans quelques crevasses, dans quelques recoins..

Sur toute la largeur du quai sont étendus les filets. Sur les pavés grossiers ils paraissent délicats, fins comme une toile d'araignée, et les pêcheurs, qui rampent dessus, à quatre

1. En Crimée la saison d'automne a pour prétexte « une cure de raisin ». — H. M.

pattes, ont l'air de grandes araignées noires occupées à repriser le piège aérien déchiré. D'autres retordent des cordeaux pour l'esturgeon et la barbue : d'un air sérieux, affairé, ils courent de long en large le cordeau jeté sur l'épaule, et retordant sans arrêt une pelote de fil qu'ils portent devant eux.

Les patrons des barques affilent les hameçons à esturgeons, des hameçons de cuivre auxquels, prétendent les pêcheurs, le poisson mord plus volontiers qu'aux modernes hameçons anglais, en acier. De l'autre côté du golfe on calfate, on goudronne, on repeint les barques retournées, la quille en l'air.

Autour des puits de pierre, où, sans s'arrêter, un mince filet d'eau court et murmure, des femmes grecques discutent des heures entières d'infimes questions de ménage. Maigres, brunes, avec leurs grands yeux et leur long nez, elles rappellent d'une façon étrange, émouvante, l'image de la Vierge sur les vieilles icônes byzantines.

Tout cela s'accomplit sans hâte, comme en famille, avec l'adresse et la beauté des gestes coutumiers de toute antiquité, sous un tiède soleil, au bord de ce golfe si bleu, si gai, avec au-dessus le ciel clair d'automne s'éployant paisible, sur la fourche des montagnes aux pentes dénudées.

Quant aux baigneurs on n'y pense plus. Il semble qu'il n'y en ait jamais eu. Deux, trois bonnes averses et voilà les rues lavées de leur dernier souvenir. Tout cet été stupide, remuant,les bruyantes sérénades, les longues jupes soulevant la poussière, les flirts piteux, les discussions politiques ne sont plus qu'un rêve lointain, oublié. Tout l'intérêt de ce petit hameau de pêcheurs est maintenant concentré sans partage sur le poisson.

Dans les cafés, chez Ivan Iouritch et chez Ivan Adamovitch, au bruit des dominos heurtant les tables, les pêcheurs se groupent en confréries; on fait choix d'un patron. L'entretien roule sur les parts, les demi-parts, les filets, les hameçons, les amorces, le maquereau, le cabot, le mulet, l'éperlan, le

rouget, la barbue, l'esturgeon, le coq de mer[1]. A neuf heures la ville entière est plongée dans un profond sommeil.

Nulle part dans toute la Russie, et je l'ai passablement parcourue en tous sens, je n'ai rencontré un silence aussi profond, aussi complet, aussi parfait qu'à Balaklava.

Vous sortez sur la terrasse et vous êtes englouti totalement par les ténèbres et le silence. Le ciel est noir, noir le golfe, noires les montagnes. L'eau est si dense, si lourde, si calme, que les étoiles s'y reflètent sans une ride, sans un clignotement. Nul son humain ne trouble la paix nocturne; à de rares intervalles, de minute en minute, c'est à peine si vous percevez le clapotis d'une petite vague sur les pierres du quai. Et ce son isolé, mélodique, fait paraître le silence plus profond, plus anxieux. Vous entendez le sang bruire à petits coups mesurés dans vos oreilles. Un canot grince sur sa corde. Et de nouveau tout est calme. Vous avez la sensation que la nuit et le silence se sont fondus dans un sombre embrassement.

Je regarde à gauche, vers l'endroit où l'étroit goulet du golfe disparaît, resserré entre deux montagnes.

Là-bas s'étend une longue colline aux pentes adoucies, couronnée de vieilles ruines. Si vous fixez attentivement vos regards, vous la verrez tout entière pareille à un gigantesque monstre de la fable qui se serait laissé choir, la poitrine penchée sur le golfe, la gueule sombre profondément enfouie dans l'eau, l'oreille au guet, et s'abreuvant avec avidité sans pouvoir se désaltérer.

A la place même où doit se trouver l'œil du monstre, luit, minuscule tache rouge, le fanal du poste de douane. Je connais ce fanal, j'ai passé cent fois à côté, je l'ai touché de la main. Pourtant, sous l'étrange silence et la profonde obscurité de cette nuit d'automne, je distingue toujours plus nettement l'échine et la gueule de l'antique monstre, je sens son petit

1. Nom donné par les marins de la Mer Noire au *Trigla Hirundo*, trigle hirondelle ou rouget grondin, appelé encore sur certaines côtes de France corbeau de mer ou *galline*. — H. M.

œil ardent, plein de ruse et de malignité, me surveiller avec un secret sentiment de haine.

Dans ma mémoire passent rapidement les vers dans lesquels Homère chante la baie de la Mer Noire, au goulet étroit où Ulysse rencontra les sanguinaires Lestrygons. Je songe aussi à ces entreprenants Génois, souples et beaux, qui ont élevé ici, sur la crête de la montagne, leurs colossales constructions fortifiées. Et le souvenir me revient encore de cette orageuse nuit d'hiver où vint se briser contre la poitrine du vieux monstre une flotille anglaise tout entière avec le fier et élégant *Black Prince*, qui repose maintenant au fond de la mer, ici tout près de moi, avec des millions en lingots d'or et des centaines d'existences humaines.

Le vieux monstre, dans un demi sommeil, cligne sur moi son petit œil rouge perçant. Il m'apparaît à présent comme une vieille, très vieille divinité oubliée, qui, dans ces ténèbres silencieuses, rêve ses songes millénaires. Et une sensation d'étrange malaise s'empare de moi.

J'entends résonner les pas ralentis, paresseux, du veilleur de nuit; je distingue chaque coup de ses lourdes bottes ferrées sur les dalles du trottoir, et même son traînement de talons entre deux pas. Ces bruits montent si distincts dans le calme nocturne que je crois marcher auprès de lui; pourtant je sais de façon certaine qu'une distance de plus d'un kilomètre nous sépare. Mais sans doute a-t-il tourné dans quelque ruelle dallée, ou peut-être s'est-il assis sur un banc; ses pas ne se font plus entendre. C'est le silence, c'est la nuit.

II. — Les Maquereaux.

L'automne avance. L'eau devient plus froide. On ne pêche encore que le petit poisson au moyen de nasses, ces grands vases faits de filet que, de la barque, on jette directement au fond de l'eau. Mais la nouvelle se répand que Ioura Paratino

a armé sa barque et l'a conduite à l'endroit, entre le cap Xïa et Laspi, où se trouve sa pêcherie pour le maquereau.

Évidemment Ioura Paratino, ce n'est ni une célèbre basse d'opéra, ni un écrivain à la mode, ni une divette tsigane, mais lorsque je songe à l'estime et à la considération dont son nom est entouré sur tout le littoral de la Mer Noire, j'éprouve plaisir et fierté à me rappeler son amitié pour moi.

Ioura Paratino est un Grec d'une quarantaine d'années, trapu, solide, bien imprégné de sel et de goudron. Il a une encolure de taureau, un teint foncé, des cheveux noirs crépus, des moustaches, un menton rasé de forme carrée avec un sillon bestial au milieu, un de ces mentons qui disent la volonté terrible et la grande cruauté, des lèvres minces, fermes, aux commissures énergiquement tombantes.

Aucun pêcheur n'est plus adroit, plus rusé, plus fort, plus hardi que Ioura Paratino. Personne encore n'a pu avoir raison de lui le verre en main, et personne ne l'a jamais vu gris. Nul ne s'égalera à Ioura pour ce qui est de la veine, non pas même le fameux Théodore d'Oléïse.

Nul n'a au même degré que Ioura l'indifférence spécifique du marin envers les coups injustes du sort. Lorsqu'on lui annonce que la tempête a déchiré ses filets ou coulé bas sa barque pleine à ras de bord d'un poisson de valeur, Ioura bougonne seulement d'un air distrait :

— « Eh ! qu'ils aillent donc au diable ! »

Et aussitôt il paraît avoir tout oublié.

De Ioura les pêcheurs ont coutume de dire : le maquereau ne s'est pas encore résolu à quitter Kertch pour venir par ici, que Ioura sait déjà où il va installer sa pêcherie.

La pêcherie, c'est un piège en filet de vingt mètres de long et de dix mètres de large. Les détails n'intéressent guère personne. Il suffira de dire que le poisson, qui passe la nuit en bandes nombreuses le long de la côte, vient, grâce à l'inclinaison des filets, tomber dans le piège et n'en peut plus sortir sans l'aide des pêcheurs. Ceux-ci doivent veiller à relever leurs filets au bon moment, c'est-à-dire lorsque l'eau, au-dessus de la pêcherie, commence à bouillonner comme fait la

bouillie de sarrasin dans la marmite. S'ils laissent passer ce moment, le poisson perce les filets et s'en va.

Ainsi, lorsqu'un mystérieux pressentiment avertit Ioura des intentions du poisson, tout Balaklava vit quelques journées inquiètes, d'une fatigante tension. Du haut de la montagne, les gamins de quart surveillent nuit et jour les pêcheries, les barques sont prêtes à prendre la mer. Les revendeurs de poissons arrivent de Sébastopol. La fabrique de conserves apprête ses hangars pour d'énormes quantités.

Un beau matin, de très bonne heure, de tous côtés, dans les maisons, les cafés, les rues, la nouvelle se répand, rapide comme l'éclair :

— Le poisson est parti ; le poisson est en route ! Le maquereau est entré aux pêcheries d'Ivan Iégorovitch, de Cota, de Christo, de Spiro, de Capitanaki ! Et aussi, bien entendu, chez Ioura Paratino. Toutes les confréries sortent en mer sur leurs barques.

Les autres habitants, jusqu'au dernier, se répandent sur le rivage : vieillards, femmes, enfants, les deux gros aubergistes, le vieux cafetier, Ivan Adamovitch, le pharmacien, homme si occupé pourtant, qui accourt tout essoufflé pour une petite minute, et ce bon gros garçon de Ievséïc Markovitch, l'officier de santé, ainsi que les deux médecins de l'endroit.

Circonstance très importante, la première barque entrée dans le golfe vend sa pêche au prix le plus élevé, de sorte que, pour ceux qui attendent sur le rivage, curiosité, attrait sportif, vanité, intérêt pécuniaire sont étroitement liés.

Enfin, à l'endroit où le goulet de la baie se resserre entre les montagnes, paraît, serrant de près la côte, la première barque.

— C'est Ioura !

— Non, c'est Kolia !

— Mais c'est Guénali, bien sûr !

Les pêcheurs ont leur chic particulier : lorsque la pêche est bonne, il ne faut pas entrer dans le golfe, mais s'y jeter d'une envolée rapide, à force de rames ; trois rameurs, en cadence rapide, comme un seul homme, tendent l'échine et les mus-

cles de leurs bras, courbent violemment le cou, se renversent presque complètement en arrière, forcent la barque à coups rapides et brefs à s'élancer sur le miroir calme du golfe. Le patron, face à ses hommes, dirige debout.

— Eh ! bien sûr ! c'est Ioura Paratino.

Le bateau est rempli jusqu'aux bords d'un poisson blanc, argenté, que les rameurs, en allongeant leurs jambes, foulent négligemment. En pleine marche, alors que ses aides n'ont encore ralenti qu'à peine l'élan de la barque, Ioura saute sur le plancher de la jetée.

Aussitôt commence le marchandage avec les revendeurs.

— Trente ! dit Ioura, en tapant à bras raccourci dans la paume de la longue main osseuse d'un Grec de haute taille.

Cela signifie qu'il veut céder son poisson à raison de trente roubles le mille.

— Quinze ! crie le Grec, qui, à son tour, dégageant sa main par en-dessous, tape dans la main ouverte de Ioura.

— Vingt-huit !

— Dix-huit !

— Vingt six !

— Vingt !

— Vingt-cinq ! dit Ioura d'une voix enrouée Et j'ai là-bas encore une barque qui va venir.

A ce moment, à l'entrée du goulet, une autre barque se montre, puis une seconde, une troisième, puis deux autres ensemble. Elles s'efforcent de se distancer mutuellement, parce que le prix du poisson va toujours en baissant. Une demi heure après on ne paye déjà plus que quinze roubles le mille, une heure après, dix roubles, et, en fin de journée, cinq et même trois roubles.

Vers le soir tout Balaklava pue intolérablement le poisson. Dans chaque maison on fait frire ou mariner le maquereau. Dans les boulangeries, les larges bouches des fours sont encombrées de poteries, dans lesquelles le poisson cuit dans son jus. Cela s'appelle le « maquereau à la graisse », le plus fin régal des gastronomes du pays. Tous les cafés et auberges sont remplis de la fumée et de l'odeur du poisson frit.

Cependant Ioura Paratino, l'homme le plus large de Balaklava, pénètre dans le café, où parmi la fumée de tabac et la puanteur du poisson, se sont entassés tous les pêcheurs. Dominant le tapage général il crie au cafetier d'une voix impérative :

— Une tasse de café à tout le monde !

Il y a un moment de silence général, de surprise, de ravissement.

— Avec sucre ou sans sucre ? demande respectueusement le patron du café, l'énorme Ivan Iouritch, au teint basané.

Ioura hésite une demi-seconde : sans sucre la tasse de café coûte trois kopeks, et cinq kopeks avec du sucre. Mais il est étranger à la mesquinerie. Aujourd'hui le dernier bénéficiaire de sa barque n'a pas gagné moins de dix roubles.

Et de haut, il laisse tomber ces mots :

— Avec du sucre et en avant la musique !

La musique, une clarinette et un tambourin, fait son apparition. Jusque très avant dans la nuit, elle tambourine et sifflote des chants tatares monotones, lugubres. Sur les tables se montre le vin nouveau, le vin rosé qui fleure le raisin fraîchement pressé ; à le boire on devient ivre épouvantablement vite et le lendemain on a mal à la tête.

Pendant ce temps-là et jusqu'au petit jour on décharge les dernières barques. Accroupis sur leurs talons, dans le canot, deux ou trois Grecs avec une adresse rapide, exercée, saisissent deux poissons de la main droite, trois de la main gauche, et les lancent dans un panier en tenant un compte exact qui ne s'arrête pas d'une seconde.

Le jour suivant des barques reviennent encore de la mer.

Il semble que tout Balaklava se soit empli de poisson.

Indolents, gavés, les chats sont couchés, le ventre gonflé, en travers des trottoirs : quand on les heurte du pied, ils entr'ouvrent un œil de mauvaise grâce pour aussitôt se rendormir. Et les oies domestiques se balancent ensommeillées au milieu du golfe ; on voit saillir de leur bec des queues de poisson qu'elles ne peuvent finir d'avaler.

Plusieurs jours encore l'odeur forte du poisson frais et la

senteur nauséabonde du poisson frit persistent dans l'air. De légères et visqueuses écailles parsèment le plancher des jetées, le pavé des rues, les mains, les vêtements des heureuses ménagères, et les eaux bleues du golfe qui clapotent paresseusement sous le soleil d'automne.

III. — Un Vol.

C'est le soir. Nous sommes installés au café d'Ivan Iouritch qu'éclairent deux grosses lampes à pétrole suspendues au plafond.

La salle est pleine de fumée de tabac. Toutes les tables sont occupées. Les uns jouent aux dominos, d'autres aux cartes, d'autres encore prennent du café, enfin certains sont là tout simplement assis au chaud et à la clarté, échangeant entre eux propos et observations. La lassitude du soir, douce, alanguie, prenante a envahi tout le café.

Petit à petit nous mettons en train un jeu assez étrange qui emballe tous les pêcheurs. En dépit de ma modestie, je dois reconnaître que l'honneur de son invention me revient.

Voici en quoi il consiste : à tour de rôle chacun des participants a les yeux bandés d'un mouchoir, mais solidement bandés, serrés au nœud marin ; ensuite on lui jette sur la tête une vareuse, après quoi deux autres joueurs le prennent sous les bras, le promènent dans tous les recoins du café, l'obligent à pivoter plusieurs fois sur lui-même, le conduisent dans la cour, le ramènent dans le café pour le faire circuler de nouveau parmi les tables, en un mot font tout le possible pour l'embrouiller. Lorsque, de l'avis général, celui qui subit l'épreuve est suffisamment dérouté, on l'arrête, on lui demande.

— Indique où est le Nord?

Chacun est ainsi soumis par trois fois à l'examen et celui dont les facultés d'orientation se sont montrées plus faibles que celles des autres doit offrir à tout le monde une tasse

de café ou bien la quantité équivalente de demi-bouteilles de vin nouveau.

Il faut dire que, dans la plupart des cas, c'est moi le perdant, tandis que cet animal de Ioura Paratino indique toujours le Nord avec l'exactitude de l'aiguille aimantée.

Mais à un beau moment je me retourne, sans le vouloir, et je remarque que Christo Ambarsaki m'appelle auprès de lui d'un clignement d'yeux. Il n'est pas seul; à son côté est assis Iani, mon maître en halieutique. Je m'approche. Pour se donner une contenance, Christo demande des dominos et pendant que nous faisons semblant de jouer, il me chuchote à mi-voix, en faisant résonner les dominos sur la table :

— Allez prendre vos *diphanes* et venez avec Iani tout doucement à la jetée. La baie est remplie de mulets comme un pot d'olives. Ce sont les marsouins qui les ont chassés là.

Par *diphanes* on entend des filets très fins hauts de deux mètres, longs de cent vingt. Ils sont à trois nappes, les deux extrémités à mailles larges, celles du milieu à mailles étroites. Le petit maquereau passe au travers des cloisons larges, mais s'embarrasse dans les cloisons intérieures, tandis qu'au contraire le gros et grand mulet, qui se cognerait tout bonnement la tête contre la cloison médiane s'empêtre dans les larges mailles extérieures. Dans tout Balaklava je suis seul à posséder de pareils engins.

Doucement, doucement, évitant toute rencontre, nous allons avec Iani porter les filets sur le rivage. La nuit est si noire que nous avons peine à distinguer Christo, qui déjà nous attend dans la barque. Une sorte d'ébrouement, de grognement, des soupirs profonds montent du golfe. Ces bruits sont produits par les dauphins, les *pourceaux de mer*, comme les nomment les pêcheurs. Ils ont refoulé dans l'étroite baie un énorme banc de plusieurs milliers de poissons et sillonnent maintenant tout le golfe en les dévorant sans pitié, sur leur passage.

Ce que nous nous apprêtons à commettre est sans contredit un délit. Suivant l'antique et originale coutume, il n'est permis de pêcher le poisson dans la baie qu'à la ligne ou à la

nasse. Une fois par an seulement, et encore trois jours durant, pas davantage, on fait la pêche, tout Balaklava réuni, avec les filets communaux. C'est là une loi non écrite, une sorte de « tabou » historique des pêcheurs.

Mais la nuit est si noire, les soupirs et les grognements des marsouins excitent si violemment ma curiosité, qu'étouffant en moi-même un involontaire soupir de contrition, je saute avec précaution dans la barque. Tandis que Christo rame en silence, j'aide Iani à mettre en ordre les filets. Il fait glisser entre ses doigts le bord inférieur chargé de gros poids de plomb, tandis que rapidement, et en me réglant sur lui, je lui passe le bord supérieur garni de flotteurs de liège.

Mais un spectacle merveilleux, inconnu à mes yeux, vient tout à coup m'enchanter. Quelque part, tout près de nous, par babord, se fait entendre le reniflement d'un dauphin et je vois soudain autour de la barque et par dessous filer avec une vitesse effrayante une quantité de petites stries d'argent, sinueuses, pareilles aux derniers éclats d'un feu d'artifice qui s'éteint. C'est la fuite de centaines de milliers de poissons épouvantés qui se dérobent aux poursuites du rapace dévorant. A ce moment, je m'aperçois que la mer est toute embrasée de feux.Sur les crêtes des petites vagues qui rejaillissent à peine, scintillent de précieuses pierreries bleues; à la place où les avirons touchent l'eau, s'allument de profondes raies étincelantes. Je plonge ma main dans l'eau et quand je la retire il en tombe une poignée de diamants lumineux; longtemps encore luisent sur mes doigts de petites flammes phosphorescentes d'un bleu tendre. C'est aujourd'hui une de ces nuits féeriques dont les pêcheurs disent :

— La mer est en feu !

Labourant l'eau de courtes fléchettes d'argent, une autre bande de poissons passe avec une rapidité effrayante sous la barque. J'entends soudain l'ébrouement d'un dauphin tout près de moi. Enfin, le voici lui-même ! Il se montre d'un côté de la barque, disparaît une seconde sous la quille, s'élance aussitôt plus loin. Bien qu'il nage à une certaine profondeur, je distingue avec une netteté extraordinaire sa course vigou-

reuse, son corps puissant, tout argenté de l'éclat des infusoires, entouré d'un million de paillettes, et tout semblable à un squelette de verre resplendissant.

Christo rame absolument sans bruit et Iani n'a heurté qu'une fois le bord avec les plombs de charge. Nous avons déjà repassé tout le filet et pouvons maintenant commencer.

Nous nous approchons du rivage opposé. Iani s'installe solidement à l'avant, les jambes écartées. Une grande pierre plate, attachée à une corde, glisse doucement entre ses mains, laisse entendre un léger clapotis, s'immerge au fond de l'eau. Un gros flotteur de liège surnage à son extrémité, marquant à peine d'une tache noire la surface du golfe. A présent, toujours sans faire aucun bruit, nous décrivons avec la barque un demi-cercle de toute la longueur de notre filet et nous accostons de nouveau au rivage pour mettre à l'eau un nouveau flotteur. Nous voilà à l'intérieur d'un demi-cercle fermé.

Si, au lieu de braconner, nous travaillions au large, à découvert, nous commencerions maintenant à faire de l'esbrouffe ou plus exactement du chantage, c'est-à-dire qu'à grands cris et coups d'avirons nous obligerions tout le poisson que nous avons enfermé dans notre demi-cercle à se jeter dans les filets tendus là pour lui et où il doit s'accrocher de la tête et des ouïes. Mais notre cas exige du mystère et c'est pourquoi nous nous contentons d'effectuer par deux fois la traversée d'un flotteur à l'autre, et, durant ce trajet, Christo de son aviron retourne l'eau, la fait bouillonner en gros renflements d'un splendide bleu électrique. Ensuite nous revenons au premier flotteur. Iani ramène avec précaution la pierre qui servait d'ancre et, sans le moindre choc, la dépose au fond de la barque. Après quoi, debout à l'avant, avançant la jambe gauche, sur laquelle il s'appuie, il lève le filet à mouvements rythmés, tantôt d'une main, tantôt de l'autre. En me penchant légèrement par dessus bord, je vois le filet s'élancer hors de l'eau, et chaque maille, chaque fil m'apparaissent à une grande profondeur pareils à un ravissant

lissu de feux. Des doigts de Iani tombent de petites flammes tremblotantes.

Déjà j'entends les gros poissons se plaquer lourds et humides, sur le fond de la barque, frétiller, frapper de la queue sur le bois. Nous approchons progressivement du deuxième flotteur que nous sortons de l'eau avec les mêmes précautions.

C'est à mon tour maintenant de prendre place aux avirons. Christo et Iani font à nouveau courir entre leurs doigts tout le filet et dégagent de ses mailles les mulets. Christo ne peut se contenir; avec un rire étouffé de satisfaction il lance à mes pieds par dessus la tête de Iani un grand et gros mulet argenté.

— Eh bien ! en voilà un poisson ! me chuchote-t-il.

Doucement Iani le rappelle à l'ordre.

Lorsque leur travail est terminé, que le filet mouillé repose de nouveau sur la banquette d'avant, je m'aperçois que tout le fond est garni de poisson encore frétillant. Mais il faut nous hâter. Nous faisons encore un tour, puis un second, un troisième, bien que la sagesse nous ordonne de rentrer. Nous abordons enfin à l'endroit le plus désert de la côte. Iani apporte un panier où, avec des claquements appétissants nous jetons à brassées les grands poissons charnus à l'odeur si fraîche, si excitante.

Dix minutes après, nous rentrons au café,l'un derrière l'autre. Chacun de nous invente un prétexte quelconque pour expliquer son absence. Mais nos varcuses, nos pantalons sont mouillés. Iani porte des écailles emmêlées dans sa moustache et dans sa barbe, et nous répandons à l'entour une odeur de mer et de poisson frais. Christo, qui ne peut maîtriser son excitation, laisse par-ci par-là échapper quelque allusion à notre équipée.

— Je viens de passer sur le quai... Ce qu'il en est entré des pourceaux dans la baie !

Et il nous guigne de son œil noir malin qui flambe.

Iani qui, avec son aide, a emporté et caché le panier, s'assied près de moi, marmonne dans sa tasse :

— Il y en a bien deux mille et tous des plus gros. Je vous en ai porté trois douzaines.

C'est ma part dans le butin commun. Je lui adresse à la dérobée un signe de tête. Mais à présent je suis un peu confus de mon récent méfait. D'ailleurs je surprends chez d'autres quelques regards rapides, malicieux. Il me semble que nous n'avons pas été les seuls à braconner cette nuit.

IV. — Le Bélouga[1].

L'hiver approche. Dernièrement, un soir, la neige s'est mise à tomber et au milieu de la nuit, tout est devenu blanc : le quai, les barques, les arbres, les toits. Seule, l'eau du golfe demeure d'un noir sinistre et s'agite inquiète, dans ce cadre blanc si calme.

Sur toute la côte de Crimée, à Anapa, à Soudak, à Kertch, à Théodosie, à Ialta, à Balaklava, à Sébastopol, les pêcheurs font leurs apprêts pour la pêche au *bélouga*. On nettoie les bottes de pêche, ces énormes bottes en peau de cheval montant jusqu'à la hanche, pesant jusqu'à huit kilos chacune, on remet à neuf les imperméables, les pélerines peintes en jaune au moyen de couleur à l'huile, les culottes de cuir : on repasse les voiles, on épisse les cordages.

Longtemps avant la pêche au *bélouga*, le dévot pêcheur Théodore d'Oleïse fait brûler dans sa cambuse devant l'image du bienheureux Nicolas le thaumaturge, évêque de Myre en Lycie, protecteur de tous les marins, des cierges de cire et des lampes garnies de la plus fine huile d'olive. Quand il prendra la mer avec sa compagnie composée de Tatares, le saint patron des marins sera fixé à la poupe comme guide et comme porte-bonheur. Tous les pêcheurs de Crimée le savent parce que cela se répète d'année en année et parce que Théodore d'Oléïse s'est acquis la réputation d'un pêcheur très hardi et très chanceux.

1. Grand esturgeon (*Acipenser ichtyocolla*). — H. M.

Et voilà qu'un beau matin profitant du premier vent favorable, à l'issue de la nuit, mais dans les ténèbres encore épaisses, des centaines de barques se détachent de la presqu'île de Crimée et gagnent le large à pleines voiles.

Que cet instant du départ est beau ! Les cinq hommes sont assis à l'arrière de la barque : « A la garde de Dieu ! — Dieu nous aide ! — A la garde de Dieu ! » La voile libérée glisse en bas et après avoir quelques instants flotté, indécise, dans l'air, elle se gonfle tout à coup comme une aile blanche d'oiseau, renflée, aiguë, dressant sa pointe. La barque toute inclinée d'un côté franchit, svelte et légère, l'entrée de la baie, affronte la pleine mer. L'eau bruit, écume contre le bordage, jaillit à l'intérieur, tandis qu'un pêcheur, négligemment assis sur le bordage même, trempe par moments dans l'eau les pans de sa vareuse et, avec une nonchalance ostentatrice, allume une cigarette roulée entre ses doigts. Dans le casier de l'arrière on a mis en réserve une petite provision d'eau-de-vie, un peu de pain, une dizaine de poissons fumés, un tonnelet d'eau.

Ils s'en vont au large à quinze milles et plus de la côte. Pendant ce long trajet le patron et son aide ont le temps d'apprêter les engins. Voici en quoi ceux-ci consistent : au fond de la mer, à quelque cent mètres de profondeur, repose une forte corde d'un mille de long; à cette corde sont attachés, tous les deux ou trois mètres, de courts brins de ficelle longs de soixante-dix centimètres, terminés par des hameçons sur lesquels sont amorcés de petits poissons. Deux pierres plates aux deux extrémités de la grosse corde servent d'ancres et la maintiennent immergée, tandis que deux flotteurs surnagent au-dessus de ces ancres pour en indiquer l'emplacement. Ces flotteurs, de forme sphérique, sont constitués par des centaines de bouchons entourés d'un filet, et surmontés de petits drapeaux rouges.

Avec une agilité, une vitesse inconcevables, le second fixe l'appât sur les hameçons, tandis que le patron range avec précaution tout l'engin dans une corbeille ronde, l'appliquant contre les bords en spirale régulière, l'appât en dedans.

Dans l'obscurité, presque à tâtons, cette besogne n'est pas, tant s'en faut, aussi facile qu'on pourrait le croire à première vue. Quand l'heure viendra de jeter l'engin à la mer, un seul hameçon mal agencé peut s'accrocher à la corde et embrouiller terriblement tout l'appareil.

A l'aube, on arrive sur les lieux. Chaque patron pêcheur a ses endroits préférés qui lui portent chance et qu'il retrouve en pleine mer, à des dizaines de milles de la côte, aussi aisément que nous retrouvons une boîte de plumes sur notre bureau.

Il suffit de se placer de telle façon que l'étoile polaire vous apparaisse juste au-dessus du campanile de Saint-Georges, et, sans dévier de cette direction, de mettre le cap vers l'Est jusqu'à ce que se montre le phare de Phoros. Chaque patron a ainsi ses points de repère secrets sous forme d'étoiles, de phares, de maisons, de grosses roches côtières, de pins isolés sur la montagne.

L'endroit repéré, on lance à la mer la première pierre attachée à une corde, on reconnaît la profondeur, on fixe le flotteur et, partant de ce point, on avance à l'aviron de toute la longueur de la corde, que le patron dévide hors de la corbeille avec une extraordinaire rapidité. On mouille la seconde pierre, on met à l'eau le second flotteur, et l'affaire est terminée. On rentre au port à l'aviron, ou, si le vent permet de tirer des bordées, à la voile. Le lendemain ou le surlendemain, on retourne en mer pour lever l'engin. S'il plaît à Dieu ou à la Fortune, on trouvera accroché aux hameçons un *bélouga* qui aura avalé l'appât, un énorme poisson à la tête pointue, dont le poids atteint de cent cinquante à trois cents kilogrammes et, dans des cas plus rares, cinq cents kilogrammes et davantage.

C'est ainsi qu'une nuit, Vania Androutsaki sortit de la baie dans sa barque. A vrai dire personne n'augurait rien de bon d'une pareille entreprise. Le vieil Androutsaki était mort le printemps précédent, et, de l'avis des pêcheurs expérimentés, Vania, trop jeune, aurait dû faire encore un stage de trois années : deux comme matelot, une supplémentaire comme second.

Mais, sans rien entendre, Vania recruta sa compagnie parmi les jeunes gars les plus décidés, les plus aventureux, rabroua sa vieille mère qui avait voulu témoigner ses alarmes, invectiva dans les termes les plus exécrables ses vieux voisins grondeurs, prit la mer avec un équipage ivre, ivre lui-même, debout à l'avant de la barque et portant crânement rejeté sur la nuque son bonnet de peau de mouton d'où s'échappaient tumultueusement sur son front hâlé ses cheveux bouclés noirs comme la toison d'un caniche.

Cette nuit-là soufflait en mer un vent violent de côte, accompagné de bourrasques de neige. Certaines barques étaient rentrées à peine sorties de la baie : en dépit d'une expérience multiséculaire, les pêcheurs grecs se distinguent par leur excessive prudence, pour ne pas dire leur couardise. « Le temps ne permet pas de sortir » disent-ils, en manière d'excuse.

Mais Vania Androutsaki rentra vers midi au port avec sa barque pleine des plus gras *bélougas* et ramenant en outre à la remorque un poisson monstre pesant dans les trois cents kilogrammes, que son équipage avait dû péniblement achever à coups de massue et d'avirons.

Ce géant leur avait donné bien du fil à retordre. Les pêcheurs disent cependant qu'il suffit d'ordinaire d'amener la tête du *bélouga* au ras du bord pour que le poisson saute de lui-même dans la barque. Il est vrai que parfois, d'un coup puissant de sa queue, il précipite à la mer le pêcheur imprudent. Sans nul doute, la pêche au *bélouga* peut exposer les marins à de véritables dangers. Vania Androutsaki avait justement fait connaissance avec un de ces graves moments.

Debout à la proue qui tantôt s'élançait sur les bourrelets écumeux des grosses vagues, tantôt s'effondrait précipitamment au creux vert et uni des eaux, Vania, à mouvements rythmés des bras et de l'échine, tirait la corde hors de l'eau.

Cinq petits *bélougas* qu'on avait pris dès le début presque coup sur coup gisaient déjà immobiles au fond de la barque ; la pêche avait ensuite moins bien marché, cent ou cent cin-

quante hameçons à la file furent trouvés vides avec l'appât intact.

L'équipage ramait en silence sans perdre de vue deux points de la côte désignés par le patron. Le second, assis aux pieds de Vania, dégarnissait les hameçons de leurs appâts, rangeait la corde dans la corbeille en tours réguliers. Tout à coup un des poissons attrapés eut un soubresaut convulsif.

— Il tape de la queue, c'est signe qu'il en attend un autre ! dit le jeune pêcheur Paul, répétant un vieux dicton.

A cette même seconde Vania Androutsaki sentit qu'une masse énorme, vivante, tressaillante, résistante, était accrochée à la corde tendue de travers au fond de la mer. S'étant penché hors du bordage, il aperçut sous l'eau le corps entier d'un monstre long, argenté, frissonnant, miroitant ; il ne put alors se contenir, se retourna vers ses compagnons, murmura les yeux rayonnants d'enthousiasme :

— Il est solide celui-là ! un vrai bœuf! Il pèse au moins six cents !

Grave imprudence ! Dieu nous préserve, étant en mer, de devancer les événements ou de nous réjouir du succès avant d'avoir atteint le rivage. L'antique et mystérieux présage se vérifia aussitôt sur Vania Androutsaki. Il voyait déjà à un demi-mètre au plus de la surface de l'eau le museau pointu, effilé, osseux, et, contenant les palpitations tumultueuses de son cœur, il s'apprêtait à l'amener à bord lorsque tout à coup... la queue puissante rejaillit au-dessus des vagues et le *bélouga* s'élança précipitamment vers le fond, en entraînant à sa suite corde et hameçons.

Vania ne perdit pas la tête. Il cria à ses hommes : « Avant partout ! » jura terriblement, longuement, et se mit à filer la corde à la suite du poisson qui fuyait. Les hameçons ne faisaient que paraître en l'air au sortir de ses mains et se plaquaient aussitôt dans l'eau. Son aide le secondait, dévidant l'engin hors de la corbeille. Les rameurs se courbaient sur leurs avirons, s'efforçant de devancer par l'élan de la barque les mouvements du poisson sous l'eau. C'est là une besogne qui exige beaucoup de rapidité, de précision et qui ne

se termine pas toujours avec avantage. Quelques hameçons s'emmêlèrent aux mains du second. Il cria à Vania : Halte à larguer ! et s'occupa de démêler l'engin avec cette dextérité qui, dans les minutes de danger, n'appartient qu'aux seuls gens de mer. Dans ces quelques secondes, la corde, entre les mains de Vania, se tendit comme un fil d'archal, tandis que la barque entraînée par la course terrible du poisson et lancée violemment à sa suite par les efforts des rameurs, bondissait comme folle de vague en vague.

— Largue ! cria enfin le second. Avec une vitesse extraordinaire, la corde se mit à filer de nouveau aux mains adroites du patron, mais tout à coup la barque reçut une secousse et Vania, avec un sourd gémissement, lança un fort juron; un hameçon de cuivre, à toute volée, lui était entré dans le gras de la paume, sous le petit doigt, s'y était logé de toute la longueur de sa spire. C'est alors que Vania se montra un vrai loup de mer. Enroulant la corde autour des doigts de sa main blessée, il en arrêta pour une seconde la course tandis que de l'autre main il sortait son couteau et tranchait la ficelle. L'hameçon tenait fortement à la main par sa pointe, mais Vania l'arracha avec un lambeau de chair et le lança à la mer. Bien que ses deux mains et la corde fussent ensanglantées, bien que le bordage du canot et l'eau au fond de la barque fussent rougis de son sang, il mena quand même son travail à bonne fin, et asséna lui-même le premier coup de maillet sur la tête de l'opiniâtre animal.

Sa pêche ayant été la première de l'automne, la confrérie vendit son poisson à un prix très élevé de sorte que la part de chacun des associés se monta presque à quarante roubles. A cette occasion on but une effroyable quantité de vin nouveau et, vers le soir, tout l'équipage du *Saint-Georges-Nicéphore*, ainsi s'appelle la barque de Vania, s'installa dans un phaéton à deux chevaux, partit avec accompagnement de musique pour Sébastopol. Là-bas les braves pêcheurs balaklaviens, de compagnie avec des matelots de la flotte, réduisirent en miettes le piano, les portes, les chaises, les lits, les fenêtres d'une maison publique; après quoi ils se battirent

entre eux et ne rentrèrent qu'au petit jour, ivres, couverts de bleus, mais la chanson aux lèvres. Et à peine descendus de voiture, ils se jetèrent tout droit dans leur barque, hissèrent la voile, et s'en allèrent en mer poser lignes et hameçons.

De ce jour-là fut établie la réputation de Vania Androutsaki, fin patron et vrai loup de mer.

V. — Le poisson de Notre-Seigneur.

Cette antique et charmante légende me fut contée à Balaklava par le patron d'une barque de pêche, Kolia Kostandi, un vrai « Grec salé », excellent marin et pochard insigne.

Il m'initiait dans ce temps-là aux étranges arcanes de l'halieutique. Il m'enseignait à nouer le nœud marin, à remailler les filets déchirés, à amorcer les hameçons pour la pêche à l'esturgeon, à poser les nasses et à les rincer, à lancer les araignées à éperlan, à sortir le mulet des trémails, à faire frire le chabot, à détacher au couteau les bigorneaux incrustés sur les rochers, à manger toutes crues les crevettes, à connaître, d'après le ressac du jour, le temps qu'il fera la nuit, à hisser la voile, à relever l'ancre, à mesurer la profondeur du fond.

Patiemment il m'expliquait les différences de caractères et de direction des vents : le levant, le *sirocco*, la tramontane, le *bora*, le bienveillant vent du large et le capricieux vent de terre.

C'est à lui que je dois de connaître les coutumes et les superstitions des pêcheurs en temps de pêche. Il ne faut pas siffler; il n'est permis de cracher que par-dessus bord. On ne doit pas nommer le diable, bien qu'on puisse en cas d'insuccès maudire sa foi, sa tombe, son cercueil, son âme, ses aïeux, ses yeux, son foie, sa rate etc. etc..Il est bon de laisser sur les engins, comme par inadvertance, quelques petits poissons oubliés, cela porte bonheur. Dieu nous préserve, quand la barque est encore en mer, de jeter par-dessus bord quelque chose qui puisse se manger ! Mais la chose la plus

horrible, la plus impardonnable, la plus malfaisante, c'est de demander au pêcheur : « Où vas-tu ? ». Qui pose cette question risque fort d'être battu.

C'est aussi Kolia qui m'a parlé de la manière dont on retire de l'hameçon le *dracus*, poisson venimeux qui ressemble à un petit maquereau, des abcès que provoque la perche par la piqûre de ses nageoires, de la terrible double queue de la torpille électrique, de l'art avec lequel le crabe dévore l'huître après avoir introduit entre ses valves un petit caillou.

Mais combien de récits étranges et mystérieux n'ai-je pas encore entendu conter par Kolia, pendant ces heures calmes de la nuit, au début de l'automne, quand notre canot ballottait doucement au milieu de la mer, loin des côtes perdues de vue, tandis qu'à deux ou trois, sous la jaune lumière des falots, nous humions sans hâte le jeune vin rosé du pays qui fleure le raisin fraîchement pressé.

« Au milieu de l'Océan vit un serpent de mer long d'un mille. Rarement, une fois tous les dix ans, au plus, il monte du fond à la surface, pour respirer. Autrefois ils étaient nombreux, mâles et femelles, mais ils firent tant de mal aux pauvres petits poissons que le Bon Dieu les condamna à la destruction. A présent il ne reste plus qu'un seul vieux serpent mâle, âgé de mille ans, qui termine dans la solitude ses derniers jours. Les marins de jadis l'ont vu tantôt ici, tantôt là, dans toutes les contrées du monde et sur tous les Océans.

« Quelque part, au milieu des mers, vit encore, sur une île déserte, dans une profonde grotte sous-marine, le roi des Homards. Quand il frappe l'une contre l'autre ses pinces, une violente agitation fait bouillonner la surface de l'eau.

« Les poissons ont leur langage, nul marin ne l'ignore. Ils se font part mutuellement des divers dangers, des pièges humains et un pêcheur novice, maladroit, peut gâter pour longtemps une place heureuse s'il laisse échapper un poisson de ses filets. »

J'ai ouï parler aussi à Kolia du Vaisseau Fantôme avec ses voiles noires et son équipage de trépassés. D'ailleurs sur tou-

tes les côtes de l'Europe, on connaît cette terrible légende et l'on y fait créance.

Mais de toutes les histoires qu'il m'a contées, voici celle dont la naïveté m'a le plus touché.

Une fois à l'aurore, quand le soleil n'était pas encore levé, que le ciel était couleur d'orange et que sur la mer erraient des brumes rosées, nous étions, Kolia et moi, occupés à relever les filets posés la veille au soir en travers de la côte pour prendre le maquereau. La pêche était tout à fait mauvaise. Dans les mailles des filets s'étaient entortillés une centaine de maquereaux, cinq ou six perches, quelques dizaines de gros carassins dorés et une grande quantité de méduses gélatineuses, aux tons de moire, pareilles à d'énormes chapeaux de champignons incolores avec une multitude de pédoncules.

Cependant je découvris encore un poisson, très étrange, que jusqu'alors je n'avais jamais vu. Ovale, plat, frangé de poils serrés, menus, transparents, il aurait aisément tenu dans la paume d'une main de femme. La tête, petite, portait des yeux noirs, cerclés d'or, extraordinairement mobiles, qui ne ressemblaient guère à des yeux de poisson. De chaque côté du corps d'une belle couleur dorée, uniforme, s'étalaient, chose surprenante, deux taches noires de la grandeur d'une pièce d'argent, mais de forme irrégulière et d'une superbe nuance bleu de ciel comme aucun peintre n'en possède à sa disposition.

— Regardez, me dit Kolia, voilà le *poisson de Notre-Seigneur* Il ne se fait pas prendre souvent !

Nous le mîmes d'abord dans l'écope du bateau et, plus tard, en rentrant à la maison, je versai de l'eau de mer dans une grande cuvette émaillée et j'y lâchai le *poisson de Notre-Seigneur*. Il se mit à nager rapidement tout autour de la cuvette dont il frôlait les bords et toujours dans la même direction. Quand on le touchait, il émettait un petit son à peine perceptible, bref, étouffé, et précipitait sa course interrompue. Ses yeux noirs tournoyaient, ses innombrables petits poils scintillaient, faisaient rapidement frissonner et ondoyer l'eau.

Je voulais le garder pour le porter à Sébastopol à l'Aquarium de la station biologique, mais Kolia me dit en esquissant de la main un geste découragé :

— Inutile ! Il ne survivra pas. C'est un poisson comme cela, si on le sort de la mer, ne fût-ce que pour une seconde, il meurt tout de suite. C'est le *poisson de Notre-Seigneur*.

Vers le soir, il mourut en effet. La nuit suivante assis dans la barque, le souvenir m'en revint et je demandai :

— Kolia, pourquoi nomme-t-on ce poisson, le *poisson de Notre-Seigneur*?

— Voici pourquoi, me répondit Kolia, pénétré d'une foi profonde. Ecoutez ce que racontent les vieux Grecs de chez nous. Lorsque Jésus-Christ, Notre-Seigneur ressuscita le troisième jour, personne ne voulait croire en lui. On lui avait vu faire en sa vie beaucoup de miracles, mais ce miracle-là, on ne pouvait l'admettre.

Il fut renié par les disciples, renié par les apôtres, renié par les saintes femmes. Alors il vint chez Sa Mère. Or à ce moment elle se tenait près du foyer et faisait frire sur la poêle un poisson destiné à son souper et à celui de ses proches. Le Seigneur lui dit :

— « Salut ! Me voici, Moi ton fils comme il a été prédit dans l'Ecriture. La paix soit avec toi ! »

Mais elle se mit à trembler et s'écria, pleine d'effroi :

— « Si tu es vraiment Jésus, mon Fils, accomplis un miracle afin que j'aie foi en toi. »

Notre Seigneur sourit de ce qu'elle n'avait pas foi en lui et dit :

— « Eh bien, je vais prendre ce poisson qui est là sur le feu et lui rendrai la vie. Croiras-tu en moi alors ? »

A peine avait-il effleuré de ses doigts le poisson pour le soulever en l'air, que celui-ci se mit à frétiller et revint à la vie.

Alors la Mère du Seigneur eut foi dans le miracle, salua avec joie son fils ressuscité. Et depuis ce jour-là ce poisson garde deux taches azurées, qui sont la trace des doigts de Notre-Seigneur.

C'est en ces termes que me fut contée l'antique légende par un brave pêcheur qui n'était pas grand clerc. Quelques jours après j'ai appris que le *poisson de Notre-Seigneur* s'appelait encore le *poisson de Zeus*[1]. Qui trouvera dans la nuit des âges l'origine de ce mythe?

Alexandre KOUPRINE.

(*traduit par* Henri MONGAULT.)

1. Il s'agit de la Zée forgeron ou dorée (*Zeus Faber*). Elle porte sur les côtes de France les noms populaires de poisson Saint-Pierre, poisson Saint-Christophe, *Péis de Nostre-Segne*, suivant que l'antique légende est attribuée à Jésus-Christ, à Saint-Pierre ou à Saint-Christophe. — H. M.

LA CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

I. Les origines. — II. Le développement.
III. L'œuvre pendant et depuis la guerre mondiale

Inter arma caritas.

La Croix-Rouge internationale — entendons-nous d'abord sur la valeur de ce terme.

A parler rigoureusement, la Croix-Rouge internationale n'existe pas. Existent : le Comité international de la Croix-Rouge, siégeant à Genève depuis 1863, puis, dans chaque pays, à peu près, une Société nationale de la Croix-Rouge, indépendante de sa voisine. Et c'est tout. « Au point de vue international, disait en 1897, Louis Renault, le célèbre jurisconsulte et professeur je ne connais pas d'organisation internationale de la Croix-Rouge. Il n'y a que des Sociétés nationales de la Croix-Rouge organisées dans chaque pays suivant les institutions, les mœurs, le tempérament de ce pays; et, en dehors de ces sociétés nationales, il n'y a rien au point de vue international ».

La Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, cette émanation de l'Entente, fondée après l'armistice, et dont la direction est également à Genève, est une fédération, mais c'est une ligue de sociétés de la Croix-Rouge et non *des* sociétés de la Croix-Rouge, car elle ne possède pas l'universalité.

La Croix-Rouge internationale, qui n'est pas une fédération, pas même une alliance, à peine un faisceau, constitue cependant comme une grande famille, étroitement unie par les liens

de l'unité, régie par des principes fondamentaux uniformes, unanime sur le but humanitaire à atteindre,et animée par la réalité d'une solidarité désintéressée et agissante.

L'histoire des origines et du développement de la Croix-Rouge internationale le démontrera.

On nous permettra donc de nous servir de ce terme, impropre il est vrai, mais commode et populaire, né et adopté pendant la grande guerre et qui a le mérite, à tout le moins, de faire bien naître dans l'esprit la large et noble idée de cette grande institution charitable.

I

Les origines

Tout l'édifice de la Croix-Rouge qui est, par définition, l'assistance volontaire aux militaires blessés et malades, repose sur deux colonnes maîtresses :

la *neutralité* des blessés,

la neutralité du personnel sanitaire, ou *inviolabilité*.

Là encore, — nous sommes bien obligé de le dire pour éviter tout malentendu — les termes, bien que classiques, sont impropres. On ne devrait pas parler de neutralité pour les blessés ni pour le personnel sanitaire, pas plus que d'inviolabilité des médecins. Le neutre, c'est celui qui n'appartient pas aux Etats belligérants. Un soldat ne devient pas neutre parce qu'il est blessé et qu'il est capturé : il ne cesse pas d'appartenir à un des belligérants, mais conserve sa nationalité et reste soumis à ses obligations militaires, dont l'exercice seul est momentanément suspendu.

Quant à l'inviolabilité, qui éveille une idée d'invulnérabilité, l'expression est moins exacte encore. Tout au plus pourrait-on parler d'inviolabilité morale.

Mais on conçoit d'emblée l'idée que recouvre cette terminologie inadéquate : la blessure efface la nationalité quand il

s'agit des soins à donner; un blessé doit être secouru de même façon, qu'il soit ami ou ennemi; le personnel sanitaire doit pouvoir continuer à le soigner librement; il doit donc être exempt de capture. Et c'est parce que ces expressions se comprennent d'elles-mêmes qu'elles sont devenues en quelque sorte populaires et se sont si longtemps maintenues dans les textes de droit international. Actuellement on les a heureusement abandonnées pour les termes plus corrects de « secours », « respect » et « protection ».

Et, pour en finir avec les questions de terminologie, et être d'emblée bien au clair sur les notions que recouvrent les mots, écartons dès le début une confusion fréquente, qu'on s'étonne de rencontrer encore même chez des esprits instruits : la confusion entre la Croix-Rouge et la Convention de Genève; l'une, le fait, l'assistance volontaire aux militaires blessés ou malades; l'autre, le droit, le pacte diplomatique prescrivant obligatoirement aux Etats signataires le soin et le respect des blessés; l'une née en 1863, l'autre signée en 1864 et revisée en 1906; l'une conditionnée par la seconde qui lui assure son libre fonctionnement, mais reste distincte de l'autre dans leur action conjuguée. L'assistance volontaire, la Croix-Rouge, est couverte par la Convention de Genève (celle de 1906 au moins), mais la Convention de Genève va plus loin, elle est faite avant tout pour les armées et pour le service de santé officiel, elle porte au-delà de la Croix-Rouge l'étendard salutaire de ses principes protecteurs.

Dans l'histoire de la Croix-Rouge internationale, ces deux institutions marchent de pair, comme deux chars qui cheminent parallèlement; mais l'un est le char de l'initiative privée, l'autre celui de l'Etat dans ses rapports de droit public international. Tout le développement de la Croix-Rouge est jalonné par ce parallélisme. Il ne faut jamais le perdre de vue si l'on veut éviter des confusions et des erreurs.

*
* *

De tout temps au cours des âges on s'est préoccupé à des

degrés divers des secours aux malades et blessés. L'antiquité reculée en offre même des exemples. Mais cette assistance reste occasionnelle, momentanée et restreinte. Elle cesse et disparaît complètement une fois le combat fini.

Les étapes de la neutralisation en revanche, avant-coureurs de la Convention de Genève, sont plus nettement marquées. Les auteurs qui les signalent n'ont guère remonté qu'au XVI^e^ siècle. La Suisse, cependant, berceau de la Croix-Rouge, en présente dès le XVI^e^ un exemple bien net : le covenant de Sempach, signé le 13 juillet 1393 entre les cantons de la Suisse primitive. Cet accord, appelé aussi *Frauenbrief* (en raison d'une protection spéciale accordée aux femmes), constitue une première limitation conventionnelle et expresse du droit de la guerre : il restreint le pillage, commande la fidélité, et surtout — ce qui nous intéresse — proclame le respect du blessé. « On le laissera intact, dit-il, dans sa personne et dans ses biens ». C'est l'embryon de la Convention de Genève ; et n'est-il pas typique de le trouver dans le pays même où ce pacte d'humanité fut signé cinq siècles plus tard ?

Après Sembach, la plus ancienne convention est celle du 30 novembre 1581 entre la ville de Tournai et Alexandre Farnèse, qui stipule la libération de la garnison. De 1581 à 1864, on ne compte pas moins de 291 traités de ce genre. Dès la fin du XVI^e^ siècle, les femmes et les enfants sont libérés sans rançon. La guerre de 1914 n'a-t-elle pas fait reculer de quatre siècles à cet égard la civilisation et l'humanité?

Au XVIII^e^ siècle, les accords se multiplient et se précisent. Citons les plus intéressant parce que les plus complet : le cartel de Francfort (ou d'Aschaffenburg) du 27 juin 1743, entre l'Autriche, la France et la Grande Bretagne, dû à l'initiative humanitaire des chefs, le comte Stair, le duc de Noailles, les comtes de Ségur et d'Albermale : les blessés sont un « dépôt sacré », ils doivent être soignés, nourris, gardés, ils ont droit à deux couvertures et à une double solde ; une prime est accordée à ceux qui les recueillent ; les malades et les blessés ne peuvent pas être faits prisonniers et doivent être rendus sans

rançon ; les listes de blessés et de décédés doivent être échangées ; le personnel qui les soigne doit être libéré et rendu.

Ces même principes de charité au milieu des armes, qui devancent et dépassent même en largeur et en étendue les règles de la Convention de Genève, se retrouvent dans les traités de l'Écluse, du 6 février 1759, entre la France et l'Angleterre, de Brandenburg, du 17 septembre 1759 entre la France et la Prusse. Mais ces accords restent spéciaux et éphémères. Et le signe distinctif n'apparaît pas encore.

La doctrine s'empare du fait et le généralise. Les publicistes proclament les règles que les chefs d'armées appliquent. De Chamousset[1], intendant français des hôpitaux militaires, réclame en 1764, dans un mémoire sur les hôpitaux, une « convention internationale » assurant le respect des hôpitaux et la libération des malades. Peyrilhe[2] formule la même demande. En 1800, ce célèbre chirurgien soumet au général Moreau et au commandant autrichien Kray un projet de 5 articles prévoyant l'inviolabilité des hôpitaux, le renvoi des militaires guéris, le soin aux malades même après occupation. Le traité ne fut malheureusement pas appliqué.

L'épopée napoléonienne marque une éclipse des idées humanitaires : le militaire l'emporte. Dès qu'elle pâlit, l'humanité reprend ses droits. En 1820, le Dr Wasserfuhr, médecin de régiment en Prusse, propose un « pacte de droit international » stipulant que les prisonniers blessés et malades ne sont pas des ennemis, qu'ils doivent être laissés à leurs médecins, que les invalides doivent rester libres de retourner dans leurs patries. D'autres auteurs, dans différents pays, émettent des idées analogues. C'est le droit des gens qui s'affine, « le droit des gens « dit Montesquieu, fondé sur le principe que les nations doi- « vent se faire dans la paix le plus de bien, et dans la guerre le « moins de mal possible sans nuire à leurs véritables intérêts ». (*Esprit des lois*, liv. VIII). Ce sont les théories de Rousseau qui s'affirment et pénètrent : « La guerre n'est point une

1. *Œuvres complètes*, 1783.
2. *Histoire de la chirurgie*, 1780.

relation d'homme à homme, mais une relation d'Etat à Etat, dans laquelle les particuliers ne sont ennemis qu'accidentellement non point comme hommes, ni même comme citoyens, mais comme soldats ; non point comme membres de la patrie, mais comme ses défenseurs. Enfin chaque Etat ne peut avoir comme ennemis que d'autres Etats, et non pas des hommes, attendu qu'entre choses de diverse nature on ne peut fixer aucun vrai rapport... La fin de la guerre étant la destruction de l'Etat ennemi, on a le droit d'en tuer les défenseurs tant qu'ils ont les armes en mains ; mais sitôt qu'ils les posent et se rendent, cessant d'être ennemis ou instruments de l'ennemi, ils redeviennent simplement hommes et l'on n'a plus de droit sur leur vie. Quelquefois on peut tuer l'Etat sans tuer un seul de ses membres : or la guerre ne donne aucun droit qui ne soit nécessaire à sa fin. Ces principes ne sont pas ceux de Grotius ; ils ne sont pas fondés sur des autorités de poète ; mais dérivent de la nature des choses, et sont fondés sur la raison » (*Contrat social*, livre I, chap. IV).

Le 4 novembre 1847, dans la guerre du Sonderbund entre cantons suisses, le général Dufour lance cet ordre du jour : es blessés doivent être soignés sans distinction, les prisonniers bien traités et rendus avec engagement de ne pas reprendre les armes, les otages ménagés, les églises respectées ; point de représailles violentes, pitié envers les vaincus. Le 8 mai 1859, au cours de la guerre franco-autrichienne, Napoléon III, suivant les traces de son ancien professeur le général Dufour, ordonne, dans son ordre du jour, la restitution des prisonniers blessés sans conditions d'échange, et le renvoi des chirurgiens capturés au cours de leurs fonctions, s'ils le demandent.

* * *

Enfin apparaît au loin la Croix-Rouge. L'Italie, la France et la Suisse peuvent à juste titre en revendiquer les précurseurs immédiats. Mais Genève en a réalisé l'idée.

Le Dr Palasciano, à Naples, dans un discours du 28 avril 1861 à l'Académie, réclame d'une part l'augmentation illimi-

tée du personnel sanitaire — voilà la Croix-Rouge ! — et demande d'autre part la reconnaissance par les belligérants du « principe de la neutralité des combattants blessés ou gravement malades », la restitution des blessés après chaque combat, le droit pour le personnel sanitaire de continuer à soigner les blessés et d'être rendu avec sauf-conduit — voilà la Convention de Genève !

En France, presque en même temps, dans une brochure du 10 juin 1861, Henri Arrault, pharmacien de l'armée à Paris, formulait les revendications suivantes : les personnes des chirurgiens seront inviolables; ils seront reconduits apres avoir remis leurs blessés aux chirurgiens de l'armée victorieuse; les ambulances ne sont plus butin de guerre; la place de pansement d'un champ de bataille sera sacrée; les infirmiers seront respectés. Vision remarquable de ce qui devait, trois ans plus tard, être scellé comme le pacte fondamental des droits de l'humanité dans la guerre. Et Arrault ajoutait : « Si je fais un rêve, je demande qu'on ne me réveille pas ! ».

Sur le sol suisse, peu après, dans la ville de la Réforme, la Croix-Rouge était fondée, et la Convention de Genève signée.

Les fondateurs de la Croix-Rouge à Genève sont cinq : Dunant, Moynier, Dufour, Appia, Maunoir. On n'en connaît qu'un, en général : Henry Dunant. Mais là, comme ailleurs, l'histoire est injuste. Sans la collaboration éclairée, enthousiaste et persévérante de ces cinq hommes, la Croix-Rouge n'eût pas vécu [1].

Mais il faut reconnaître que l'initiative — au moins intellectuelle —, l'idée, même sans qu'elle soit nouvelle, appartient incontestablement à Dunant.

Henry Dunant, né en 1828, Genevois, était un philanthrope protestant, animé d'une foi vivante, s'occupant des Unions chrétiennes de jeunes gens, fondées cinq lustres avant la Croix-Rouge, en 1835, voyageant pour elles en vue d'en répandre le principe : l'évangélisation des jeunes par les jeunes.

1. Cf. dans Alexis François, le *Berceau de la Croix-Rouge*, Genève, Julien, éd. 1968, d'excellents portraits de ces cinq Genevois.

Il avait une âme d'apôtre, une imagination ardente, une inspiration généreuse propres à gagner les esprits et les cœurs; c'était un entraîneur d'hommes, auquel manquait en revanche le sens pratique et celui des réalisations possibles.

En 1859, il se trouvait à Solférino, en touriste. Qu'allait-il faire sur ce champ de bataille?

Connaissant personnellement le chef d'état-major de l'armée de Napoléon III, il voulait lui remettre un ouvrage portant glorification de son maître : *Le Saint Empire romain reconstitué par S. M. l'empereur Napoléon III*, Homme d'affaires en même temps — par un alliage étrange, fréquent chez les Genevois —il désirait faire passer dans les mains de Napoléon III un mémoire sur une concession de terrains à exploiter en Algérie. De ce fait, il se trouva assister à la bataille de Solférino le 24 juin 1859. Frappé des souffrances des blessés non secourus, de l'insuffisance lamentable des soins dont ils étaient l'objet, il groupe autour de lui quelques auxiliaires bénévoles et se fait à Solférino, à Castiglione, secoureur volontaire. Il écrit à la comtesse de Gasparin une lettre qui fut publiée dans l'*Illustration*.

A Genève même, on s'agite. A la Société évangélique, Merle d'Aubigné fait un appel éloquent, le 29 juin, en faveur des blessés, « neutres dès qu'ils souffrent ». On réclame des dons pour les blessés de toute nationalité. L'idée de neutralité hante les esprits. Trois jeunes étudiants, sous la conduite du pasteur Chaspiot, partent pour l'Italie et secourent matériellement et moralement les blessés. C'est déjà l'esprit de la Croix-Rouge qui est à l'œuvre.

Durant — « l'homme en blanc », comme on l'appelait en Italie à cause de son costume — avait vu venir en Lombardie encore un autre compatriote, le Dr Louis Appia, un des cinq fondateurs de la Croix Rouge.

Appia, originaire du Piémont, médecin civil spécialiste en chirurgie de guerre, âme ardente, religieuse, tournée vers l'amour du prochain, n'était pas resté indifférent aux événements d'Italie. Il recueille des dons pour une « Société centrale de secours pour les blessés » fondée à Turin en 1859, et part

pour l'Italie en vue d'y apporter les offrandes rassemblées.

Il fut le premier médecin civil sur les champs de bataille. Il visite les hôpitaux et dans ses lettres à son ami, le Dr Th. Maunoir à Genève (un autre des cinq fondateurs) réunit les expériences fort intéressantes faites sur le théâtre de la guerre.

Rentré à Genève, Dunant ne se hâte pas d'écrire son *Souvenir de Solferino*. Chose curieuse, ce ne fut qu'en novembre 1862, plus de trois ans après la bataille, qu'il publia son livre, aidé dans quelques parties par le Dr Appia. Description saisissante de la bataille, peinture navrante de l'insuffisance criminelle des soins aux blessés, cet ouvrage eut un retentissement énorme. Dunant s'écrie : « N'y aurait-il pas moyen, pendant « une époque de paix et de tranquillité, de constituer des so- « ciétés de secours dont le but serait de faire donner des soins « aux blessés, en temps de guerre, par des volontaires zélés « et bien qualifiés pour une pareille œuvre? » Ces sociétés seraient inactives en temps de paix, mais elles seraient toutes prêtes pour la guerre. Le secours volontaire avait déjà été pratiqué au cours de l'histoire, mais de façon à la fois improvisée et momentanée; là ne réside pas l'invention de Dunant. Mais la préparation en temps de paix, la permanence de ces sociétés en vue de la guerre, voilà l'idée de génie de Dunant : c'est l'embryon de la Croix-Rouge.

Lanceur de cette belle idée, que fit Dunant? Il n'avait rien prévu pour sa réalisation. Heureusement il rencontra Moynier.

Gustave Moynier, Genevois comme Dunant, mais de deux ans plus âgé que lui, était descendant d'une famille de réfugiés français pour cause de religion. Il avait fait son droit à Paris et obtenu sa licence avec quatre boules blanches. Mais la philanthropie l'attirait plus que le barreau. Chrétien convaincu, il se voua aux œuvres sociales et travailla toute sa vie au bien-être général. Le droit et la philanthropie —il le dit lui-même — furent les deux principes directeurs de toute sa vie. Il possédait de grandes qualités d'organisation, il avait à la fois des aspirations humanitaires et le sens de la mesure, l'élan charitable et le sentiment très net des réalisations possibles;

qualités contradictoires en apparence, mais souvent alliées, à Genève tout au moins. Avec cela, une méthode rigoureuse : préciser le but, mesurer et adapter les moyens.

Moynier fut un de ceux auxquels Dunant envoya son *Souvenir de Solférino*, livre qui n'était pas mis en vente, mais largement distribué. Enthousiasmé par l'idée, Moynier se rend auprès de Dunant, mais le trouve sans plan d'action, sans programme de réalisation. Il lui propose de présenter la question à la Société d'utilité publique, qu'il présidait, et qui s'occupait à Genève de questions sociales et ouvrières. Dunant s'empresse d'accepter. A la séance du 9 février 1863, la question fut posée sous cette forme : « De l'adjonction aux armées belligérantes d'un corps d'infirmiers volontaires ». Tous les problèmes étaient étaient contenus là en germe.

La discussion fut mince ; le sujet était trop nouveau. On nomma une commission pour l'étudier. Cette commission de cinq, ce fut le *Comité international de la Croix-Rouge* ! A côté de Moynier, de Dunant et d'Appia, on appela encore à en faire partie le Dr Maunoir et le général Dufour.

Théodore Maunoir était médecin à Genève, esprit fin et distingué ; dès le début, enthousiaste de la Croix-Rouge, il sut donner de sages avis pour la conduite de la frêle nacelle qui s'aventurait sur les flots.

Enfin le général Guillaume-Henri Dufour, qu'il est à peine besoin de présenter, plus âgé que ses collègues, commandant en chef de l'armée suisse, excellent chef, à la fois très militaire et très humain. En 1847, il avait su, par la conduite douce et ferme des opérations dans la guerre du Sonderbund, mettre fin en 25 jours à cette lutte intestine, presque sans effusion de sang. Ses idées de justice et de fraternité le prédisposaient à l'humanité dans la guerre. Son nom s'imposait.

Il prit la présidence de la commission des Cinq ; Dunant en fut le secrétaire :

1. Cf. son ordre du jour, rappelé plus haut.

« Il arrive, dit Alexis François[1], qu'on se dispute encore pour savoir qui a fondé la Croix-Rouge, de Dunant ou de Moynier. Question oiseuse ou mal posée, rivalité indiscrète ou inutile. Il ne peut faire aucun doute : si l'on veut absolument des noms, les fondateurs de la Croix-Rouge furent au moins cinq : Dunant, l'initiateur, Appia, le pionnier, Moynier l'organisateur, à quoi l'on peut joindre Dufour le patron, et Théodore Maunoir l'Égérie... Mais par delà ces cinq hommes remarquables, nous voyons poindre, dans le recul saisissant de l'histoire, la cause essentielle et capitale qui donne vie à tout; l'âme, quelquefois un peu trouble, mais largement humaine de la vieille Genève cosmopolite et religieuse qui, pour la troisième fois, trouve en elle la force, non seulement de réaliser, mais d'universaliser une grande idée : après la Réforme de Calvin, après la Démocratie de Rousseau, la Croix-Rouge internationale ».

La commission des Cinq se mit au travail. Le général Dufour, déjà âgé, abandonne bientôt la présidence effective à Moynier, qui se consacre tout entier à l'œuvre. La Croix-Rouge fut sa vie jusqu'à sa mort; pendant 40 années, il présida le Comité international; grâce à ses qualités de méthode et d'organisation, à la clarté de son esprit juridique, ce fut lui qui fonda solidement, établit partout et implanta définitivement la Croix-Rouge dans le monde. Dunant devait disparaître de la scène de la Croix-Rouge dès 1867.

Dès le 17 février 1863, quelques jours après sa constitution, la commission des Cinq prend audacieusement, on pourrait presque dire témérairement, le nom de « Comité international ». Qu'avaient-ils d'international ces hommes pleins de foi dans leur idée et d'ardeur à la réaliser? Rien, si ce n'est précisément leur désir invincible, leurs aspirations ardentes vers la réalisation de leur idéal international. Leurs regards étaient tendus vers le monde netier; leurs pensées étaient internationales. De là le nom qu'ils se sont donné. L'histoire le leur a laissé; elle ne peut que les remercier de l'avoir pris.

1. *Op. cit.* p. 99.

Il fallait lancer l'idée, la faire adopter partout. On expédie largement le *Souvenir de Solferino*. Dunant voyage, visite les cours et les ministères. Moynier écrit et gagne l'Angleterre à sa cause par ses relations internationales. Le général Dufour s'assure l'appui de la France grâce à l'estime que Napoléon III lui porte.

Moynier frappe le grand coup. Il a l'initiative hardie de convoquer à Genève une conférence internationale d'experts pour examiner un projet de concordat dont le comité lui a confié la rédaction. On lance de Genève la circulaire de convocation du 1er septembre 1863. Le projet de convention y est annexé.

Ce concordat prévoit dans chaque pays la création de comités nationaux de secours — un par pays — pour remédier à l'insuffisance du service de santé officiel. En temps de paix les comités se prépareront à la guerre. Ils seront reconnus par leurs gouvernements, qui les agréeront comme auxiliaires en cas de guerre. Les comités communiquent entre eux par l'entremise du comité de Genève et s'entr'aident mutuellement. Un signe distinctif rend sacrée la personne des secoureurs et leur assure la protection nécessaire; leur intervention est limitée; ces infirmiers volontaires sont sous les ordres de l'autorité militaire.

Ainsi sont proclamées et assurées l'indépendance nationale, l'unité et l'uniformité nécessaires, la reconnaissance gouvernementale qui seule rend l'action possible, et la solidarité internationale. Toutes les bases fondamentales de la Croix-Rouge sont là. Elles sont demeurées sans changement comme les pierres angulaires de l'édifice universel.

De Berlin, où il se trouvait au congrès de statistique, Dunant lançait de son côté, le 15 septembre 1863, une seconde circulaire qu'il signa comme secrétaire du comité de Genève, et qui formulait les vœux adressés aux gouvernements en vue de la protection des comités nationaux de secours, de la neutralisation du personnel sanitaire volontaire aussi bien qu'officiel — et des blessés eux-mêmes.

Répondrait-on à cet appel audacieux d'un comité privé,

encore inconnu, qui s'avisait de convoquer de son chef une conférence de spécialistes et de représentants des gouvernements? Sa foi ne fut pas déçue. Le 26 octobre 1863 se réunissait à l'Athénée à Genève, sous la présidence honoraire du général Dufour et effective de Gustave Moynier une assemblée consultative de 36 délégués, représentant 16 Etats divers.

Après trois jours de délibération, cette sorte de constituante non officielle vote, avec quelques modifications, le concordat préparé par le comité[1] : « Je me souviens et je n'oublierai

1. En voici le texte :

La Conférence internationale, désireuse de venir en aide aux blessés, dans les cas où le service de santé militaire serait insuffisant, adopte les résolutions suivantes :

Article premier. — Il existe dans chaque pays un Comité dont le mandat consiste à concourir en temps de guerre, s'il y a lieu, par tous les moyens en son pouvoir, au service de santé des armées.

Le Comité s'organise lui-même de la manière qui lui paraît la plus utile et la plus convenable.

Article II. — Des sections, en nombre illimité, peuvent se former pour seconder ce Comité, auquel appartient la direction générale.

Article III. — Chaque Comité doit se mettre en rapport avec le gouvernement de son pays, pour que ses offres de service soient agréées, le cas échéant.

Article IV. — En temps de paix, les Comités et les sections s'occupent des moyens de se rendre véritablement utiles en temps de guerre, spécialement en préparant des secours matériels de tout genre, et en cherchant à former et à instruire des infirmiers volontaires.

Article V. — En cas de guerre, les Comités des nations belligérantes fournissent, dans la mesure de leurs ressources, des secours à leurs armées respectives; en particulier ils organisent et mettent en activité les infirmiers volontaires et ils font disposer, d'accord avec l'autorité militaire, des locaux pour soigner les blessés.

Ils peuvent solliciter le concours des comités appartenant aux nations neutres.

Article VI. — Sur l'appel ou avec l'agrément de l'autorité militaire, les Comités envoient des infirmiers volontaires sur le champ de bataille. Ils les mettent alors sous la direction des chefs militaires.

Article VII. — Les infirmiers volontaires employés à la suite des armées doivent être pourvus, par leurs Comités respectifs, de tout ce qui sera nécessaire à leur entretien.

Article VIII. — Ils portent dans tous les pays, comme signe distinctif uniforme, un brassard blanc avec une croix rouge.

Article IX. — Les Comités et les sections des divers pays peuvent se réunir en congrès internationaux, pour se communiquer leurs expériences et se concerter sur les mesures à prendre dans l'intérêt de l'œuvre.

Article X. — L'échange des communications entre les Comités des diverses nations se fait provisiorement par l'entremise du Comité de Genève.

Indépendamment des résolutions ci-dessus, la Conférence émet les vœux suivants :

A) Que les gouvernements accordent leur haute protection aux Comités de secours qui se formeront, et facilitent autant que possible l'accomplissement de leur mandat.

B) Que la neutralisation des ambulances et des hôpitaux militaires soit proclamée, en temps de guerre, par les nations belligérantes, et qu'elle soit également

jamais qu'à la fin de la conférence de 1863, rappelait un quart de siècle plus tard M. Moynier, quand le dernier mot eut été dit, les assistants, quittant leur siège, se serrèrent autour du fauteuil de la présidence, que j'occupais, et, tendant les bras, cherchaient à saisir mes mains, pour les étreindre avec une indicible émotion. Chacun, regardant en avant, croyait à l'efficacité des décisions qui venaient d'être prises et ressentait de grandes choses ».C'est dans ces journées mémorables que fut posée la première pierre du vaste monument qui s'édifie sous l'emblème sacré de la Croix-Rouge.

***

La Croix-Rouge internationale était fondée.

Mais la tâche ne faisait que commencer.

Il fallait d'une part créer dans les divers pays les comités ou associations de secours sur la base des résolutions de 1863, d'autre part faire admettre par les gouvernements les principes de respect et de protection des malades ainsi que du personnel sanitaire, indispensables à l'action de secours.

Il fallait la Convention de Genève.

Le comité international envoie en 1864 sur le champ de bataille du Slesvig un délégué au Danemark, un autre, le Dr Appia, en Allemagne : là, pour la première fois, fut porté par le Dr Appia le brassard blanc à croix rouge.

Il prépare surtout la réunion officielle de 1864. Grâce à l'appui de Napoléon III, le Conseil fédéral suisse consent à convoquer une conférence diplomatique pour étudier et transformer en pacte international obligatoire le projet de convention rédigé par Moynier avec la collaboration du général Dufour.

admise de la manière la plus complète pour le personnel sanitaire officiel, pour les infirmiers volontaires, pour les habitants du pays qui iront secourir les blessés, et pour les blessés eux-mêmes.

C) Qu'un signe distinctif identique soit admis pour le corps sanitaire de toutes les armées, ou tout au moins pour les personnes d'une même armée attachées à ce service.

Qu'un drapeau identique soit aussi adopté, dans tous les pays, pour les ambulances et les hôpitaux.

Et, après 15 jours de session, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Genève baptisée plus tard « l'Alabama », sous la présidence du général Dufour, cette assemblée composée de 26 délégués représentant 16 Etats vota le 22 août 1863 la Convention de Genève.

C'était le jour même d'une échauffourée politique ; l'émeute grondait dans les rues de Genève et Moynier, qui habitait en dehors de la ville, raconte qu'il dut se faufiler à travers les bandes armées qui parcouraient les rues, emportant sous son bras le précieux manuscrit revêtu de la signature des plénipotentiaires !

*
* *

La Convention de Genève proclame les grands principes : soin et protection des blessés à quelque nation qu'ils appartiennent, respect du personnel et du matériel sanitaires ; signe distinctif, la croix rouge sur fond blanc, pour commander ce respect et cette protection.

Revisée en 1906, cette Convention conserve, avec des développements et des précisions (notamment la mise des sociétés de secours reconnues par leur gouvernement au bénéfice des immunités proclamées) ces grands et beaux principes. Et quand, en mars-avril 1921, devant la 10e conférence internationale de la Croix-Rouge réunie à Genève pour la première fois après la grande guerre, fut posée la question de la revision de ce pacte à la lumière éclatante des expériences de la grande guerre, les experts durent reconnaître son excellence et se hâter de proposer son maintien, avec quelques retouches seulement. Ce n'était pas sa faute à elle si, parfois, elle avait été outrageusement méconnue ou sciemment violée !

1. *La part du Comité international dans l'histoire de la Convention de Genève*, Genève, 1900, in-8, 40 pages.

II

Le développement de l'œuvre.

La tâche du Comité international de la Croix-Rouge à Genève pouvait paraître achevée. Il n'en jugea cependant point ainsi, encouragé par la confiance des « Sociétés nationales de la Croix-Rouge » — selon la dénomination uniforme qu'elles adoptèrent dès 1871. Il considéra au contraire que, bien assise en fait et en droit, son œuvre devait être étendue, développée et implantée partout.

Il poursuit dès lors, infatigablement une double mission, selon les lignes de 1863 d'une part, et de 1864 d'autre part : d'un côté, en développant la Croix-Rouge à travers le monde par la création de Sociétés nationales dans tous les pays; de l'autre, en provoquant l'accession successive du plus grand nombre d'Etats possible à la Convention de Genève.

Et, selon cette double ligne d'action, ses étapes sont marquées par deux courants distincts, quoique parallèles :

a) *Dans le domaine de la Croix-Rouge proprement dite*, ce sont les conférences internationales de la Croix-Rouge, devenues quinquennales depuis 1887, qui écoutent l'exposé des expériences faites, enregistrent les résultats obtenus, recherchent le perfectionnement, tracent des directions pour l'avenir, élargissant peu à peu leur programme pour embrasser toutes les œuvres de paix et ajouter aux soins des blessés le secours à toutes les victimes des maladies, des fléaux et des calamités civiles. Dunant n'y avait pas songé au début, mais la pratique l'imposa : il fallait tenir en haleine le personnel formé, employer et renouveler le matériel préparé, puis alimenter l'intérêt du public et entretenir les sympathies des amis de l'œuvre.

Elles sont au nombre de dix, ces conférences internationales, où, d'après un règlement élaboré peu à peu, les gouvernements signataires de la Convention de Genève sont invités et ont droit de vote dans l'assemblée, mais où une commission de délégués de Croix-Rouges fait office de crible et, fonctionnant comme autorité responsable, arrête l'ordre du jour, exa-

mine préalablement les propositions nouvelles et prépare les résolutions à soumettre à l'Assemblée. La première eut lieu à Paris en 1867, quatre ans après la « constituante » de 1863; puis ce furent Berlin, 1869, Genève, 1884 — 15 années après la guerre de 1870 —, Carlsruhe, 1887, puis périodiquement tous les cinq ans, Rome, 1892, Vienne, 1897, St Pétersbourg, 1902, Londres, 1907, Washington, 1912, enfin la 10e et dernière — la première après la grande guerre — Genève, mars-avril 1921.

Quantité de questions y furent abordées, notamment celle de l'internationalisation (qu'on nous pardonne ce lourd vocable) du Comité international, proposée par Moynier lui-même dès 1869 et destinée à assurer aux comités nationaux une représentation au sein du comité de Genève : idée abandonnée malgré les efforts obstinés des Russes, et définitivement refoulée en vue de conserver au Comité toute sa liberté d'action, sa neutralité et son indépendance politique, notamment en cas de guerre. Pendant la guerre mondiale, cependant, et depuis, en vertu d'une clause nouvelle de ses statuts revisés en 1921, le comité de Genève admet des délégués des comités centraux, accrédités auprès de lui en vue de l'établissement de rapports plus étroits. Avant même cette prescription statutaire, plusieurs Croix-Rouges, avaient déjà durant la guerre, fait usage de cette prérogative. La solution de certains problèmes, notamment en ce qui concerne les prisonniers de guerre, en avait été facilitée.

Depuis 1869, c'est-à-dire en vertu d'une décision de la conférence de Berlin, le Comité international publie à Genève un bulletin trimestriel, devenu mensuel dès 1919 sous le titre de *Revue internationale de la Croix-Rouge, Bulletin international des sociétés de la Croix-Rouge.*

Les sociétés de la Croix-Rouge ont, en outre, réglé, dans leurs conférences, l'exercice de la solidarité internationale. Ce beau principe d'entr'aide généreusement proclamé et — ce qui est mieux — effectivement pratiqué entre elles, doit se réaliser suivant certaines règles, notamment l'obtention de l'autorisation gouvernementale et l'agrément de la société secourue.

Les conférences des sociétés de la Croix-Rouge n'ont cessé de défendre l'emblème et le nom de la Croix-Rouge contre l'usurpation ou l'abus; elles luttent pour que la haute signification morale de ce signe soit toujours mieux comprise et plus jalousement protégée. Depuis la Convention revisée de 1906, cet emblème sacré doit être respecté en temps de paix comme en temps de guerre; les sociétés peuvent l'utiliser pour désigner leur activité, mais il doit être strictement réservé soit au service sanitaire officiel soit aux sociétés elles-mêmes. Les sociétés de la Croix-Rouge créent des fonds, instituent des concours et des prix pour stimuler le développement de l'œuvre : concours sur l'histoire de la Convention de Genève (1873) sur les meilleures baraques transportables (1885); fonds Augusta, en souvenir de l'impératrice d'Allemagne (1890) dont les revenus distribués tous les 5 ans doivent favoriser la réalisation d'un but d'utilité pratique au sein de la Croix-Rouge; fonds Maria Féodorovna (1902), permettant l'institution de concours et d'expositions de matériel aux conférences internationales, en vue de récompenser les auteurs des meilleures inventions dans le domaine du secours aux blessés; fonds de l'impératrice du Japon Shôken (1912), dont les revenus doivent encourager les œuvres de secours en temps de paix (tuberculose, calamités publiques etc); médaille Florence Nightingale (1912) décernée chaque année, ou tous les deux ans, aux infirmières qui se sont particulièrement illustrées par leur dévouement : la première distribution n'en a pu avoir lieu qu'après la guerre, en 1921.

Enfin, — et là réside son activité spécifique — la Croix-Rouge intervient dans toutes les guerres pour en soulager les victimes et accomplir l'œuvre de charité pour laquelle elle a été créée.

Les sociétés nationales s'entr'aident, et il n'y a pas de guerre où la solidarité qui les unit ne se manifeste.

Le *Comité international* a été chargé d'organiser en cas de guerre des agences internationales de renseignements et de secours. Dès la guerre du Slesvig en 1864, quelques mois après sa constitution, il envoyait deux délégués sur le théâtre

des opérations, l'un en Allemagne, le Dr L. Appia, l'autre au Danemark, pour observer le fonctionnement de l'assistance aux blessés et déterminer l'œuvre future à accomplir en cas d'hostilités.

En 1870, il organise à Bâle la première agence internationale pour les blessés et malades de la guerre, transmettant des nouvelles, portant des secours, tandis que, sous l'emblème de la croix verte, une autre institution parallèle s'occupe spécialement des prisonniers.

En 1877, même travail à Trieste, à l'occasion de la guerre des Balkans, mais sur une plus petite échelle; puis à Vienne en 1885, pendant la guerre serbo-bulgare, la Croix-Rouge autrichienne faisant fonctions d'agence internationale. De nouveau en 1912-13, pendant les guerres balkaniques, une agence internationale à Belgrade, créée par le Comité international, rend de grands services. Enfin, en 1914, c'est la grande guerre et la grande agence internationale, non pas strictement limitée aux prisonniers de guerre mais concentrée cependant sur cette catégorie de victimes, à la différence de celle de 1870.

En vertu du mandat à lui conféré par la tradition et par les conférences internationales, le Comité international est chargé, toutes les fois qu'une société de la Croix-Rouge se constitue dans un Etat, de veiller à ce qu'elle satisfasse aux principes essentiels et uniformes de la Croix-Rouge internationale, dont l'unité est essentielle à sa force et à son autorité. Dès qu'une société se fonde, le Comité international examine donc ses statuts, y fait apporter les modifications voulues, pour qu'il soit bien établi qu'elle est reconnue par son gouvernement, qu'elle est vraiment *nationale*, c'est-à-dire qu'étendant son action sur tout le territoire elle est ouverte à tous les nationaux. Il lui donne en quelque sorte le baptême, l'accrédite auprès de toutes les sociétés existantes, au moyen d'une circulaire qui constitue son acte d'état civil. Ces sociétés, dont le nombre ne cesse de s'accroître sont actuellement 47 (sans tenir compte des modifications qu'ont amenées des changements dans la constitution des Etats).

b) L'esquisse de l'action de la Croix-Rouge en cas de guerre

conduit tout naturellement à la mention de l'autre branche parallèle de l'action du Comité international ; plus juridique, presque législative : la signature de la Convention de Genève par tous les Etats, c'est-à-dire l'extension de son empire à tout le monde civilisé, l'application de ses principes et l'observation entre les armées de ses règles humanitaires, enfin le perfectionnement de ce pacte de droit international.

Et l'on voit, phénomène étrange, cet organe privé, sans caractère officiel, sans composition internationale, servir d'arbitre à la demande des intéressés eux-mêmes, donner des avis sur l'interprétation de certaines clauses de la Convention, bien plus, rappeler aux gouvernements à cet égard leurs devoirs et la nécessité d'en instruire leurs troupes. Déjà en 1870, il intervient à Paris, à Berlin, auprès des ministères de la guerre. Au cours de la guerre des Balkans, dans la guerre anglo-boer de 1899, il devient le dépositaire des plaintes des belligérants contre les violations des règles de cette Convention. Ce rôle s'affirme encore pendant la Grande Guerre.

Presque immédiatement après la signature, en 1864, de la Convention de Genève, le Comité international travaille à son amélioration. Il recueille les propositions et note les points sur les quels des modifications doivent s'introduire ; il prépare la revision. Il fait, dès 1868, une première tentative en vue de cette revision : une conférence diplomatique est convoquée à son instigation, à Genève, par le Conseil fédéral suisse ; mais la convention revisée ne devait pas être ratifiée : l'orage de 1870 grondait déjà dans l'air. En 1906, quand enfin, après 42 ans, cette revision peut s'opérer, à Genève, à Genève encore et toujours — il est tout prêt, et son projet de convention revisée, dû à Moynier, seconde utilement les délibérations de l'Assemblée. Grâce aux efforts constants du Comité international, la Convention de 1864 est aujourd'hui signée par 55 Etats celle de 1906 par 49.

Enfin le Comité international entretient des relations suivies avec les Comités centraux de la Croix-Rouge par sa correspondance, par ses *circulaires* portant sur tous les domaines, et dont la 210e vient d'être lancée, enfin par ses publications.

A côté du *Bulletin international* et de la *Revue internationale*, le Comité international a publié successivement plusieurs opuscules sur son activité, le *Comple rendu de la Conférence de 1863* (1863), des *Comples rendus de ses travaux* (1869, 1871, 1884, 1892, 1902), les *Actes du Comité international* (1871, 1918), recueil des documents, circulaires, appels émanant de lui, le *But et organisation de la Croix-Rouge*, appelé la *Croix-Rouge internationale* dans sa dernière édition (1920), contenant le texte des conventions et les résolutions des Conférences, quelques ouvrages de fond, dus presque tous à la plume de Gustave Moynier, *La Guerre et la Charité* (1867), *Etude sur la Convention de Genève* (1870), *Revision de la Convention de Genève* (1898), *La Croix-Rouge, son passé et son avenir* (1882), la *Fondation de la Croix-Rouge* (1903) etc.

A l'occasion du 25e anniversaire de la fondation de la Croix-Rouge, en 1888, fut adoptée la devise, devenue depuis inséparable de l'institution et immortelle comme elle, « *Inter arma caritas* ». En même temps un arbre généalogique en couleurs était publié. Cet arbre en couleurs développé, grandi par 25 années nouvelles, vint, en 1914, pour le cinquantenaire de la Croix-Rouge, révéler, sous une forme frappante, au nombreux public qui visita l'Exposition nationale suisse à Berne, les deux grandes branches d'activité du Comité international : le développement des sociétés de la Croix-Rouge, l'adhésion des Etats à la Convention de Genève.

Paul des Gouttes

(A suivre).

LA GLOIRE DE PASTEUR

Pasteur, la gloire est grande entre toutes les gloires
Et ton nom éclatant brille dans les mémoires
Comme un astre au ciel bleu,
Parce que les bienfaits de ton œuvre féconde
En dépassant le siècle appartiennent au monde
Et sont dignes d'un Dieu.

Transmis de peuple à peuple et légués d'âge en âge
Comme un imprescriptible et vivace héritage
Que nulle mort n'atteint,
Tes principes, liant les effets à leurs causes,
Sont en dehors du temps, de l'espace et des choses
Et bravent le destin.

Pendant trente ans tu mis, sans en être économe,
L'effort de ton génie au service de l'homme
Et de l'humanité,
Guettant la mort, traquant le mal, tuant le germe
Et le moindre de tes actes d'un jour renferme
Une ère de bonté.

Sur le globe entier, fils des champs ou de la ville,
Riches, pauvres, lettrés, pétris de même argile,
Du couchant au levant,
Et sans distinctions de langue ni de caste,
Les hommes, dans un même élan enthousiaste
T'honorèrent vivant.

Non par des mots d'éloge et plus vides qu'un rêve,
Non par des monuments qu'un vain caprice élève
Pour les jeter à bas,
Mais par la seule gloire où rien ne soit de poudre,
Laurier qui croît au cœur à l'abri de la foudre,
Et qui ne périt pas !

Ils l'aimaient, Pasteur, comme un fils aime son père,
D'un amour immortel où tout devient prière
Dans son verbe innocent,
Et maintenant c'est comme un Dieu qu'ils le regrettent
Toi dont les durs travaux pareils à des conquêtes
N'ont coûté pleurs ni sang,
Toi pour qui la Science est un champ de victoire
Où chaque effort qui rend demain moins illusoire
Est un gage de paix,
Toi qui fis reculer le mal et la souffrance,
Héros du genre humain dont s'illustre la France,
Pasteur, gloire à jamais !

* * *

Hier, — comme à travers l'espace
Hier semble vieux et lointain, —
La vie en proie au mal qui passe
N'était qu'un beau rêve incertain;
La lumière coloyait l'ombre;
Prêts à jaillir de leur nuit sombre
Des fléaux inconnus sans nombre,
Semaient la mort à chaque pas,
Sans qu'on ait su de quels royaumes
D'enfer venaient ces noirs atomes,
Ni quels remèdes, ni quels baumes
Pouvaient sauver de leur trépas !

Se produisant par myriades,
Monstres invisibles à l'œil,
Ils dressent leurs mille embuscades
Comme un perpétuel écueil;
Ils peuplent l'air, le sol et l'onde;
Par eux, la matière est féconde,
Et la vie à travers le monde
Se crée et devient légion.
Ou bien de cellule en cellule
La mort que le germe inocule,
S'insinue, menace et pullule
Et sème la contagion.

Le mal atteint la bête ou l'homme
Et par l'un touche l'autre un jour,
De quelque adjectif qu'il se nomme,
C'est mort, avec ou sans détour ;
Choléra, charbon, croup ou rage,
C'est même fin, même carnage;
Si le germe trouve un passage
Pour s'infuser parmi le sang,
Filament, bâtonnet ou spore,
C'en est assez pour faire éclore
L'affreux mal qui ronge et dévore
Et le coupable et l'innocent !

* * *

C'est alors, ô Pasteur, que commence ta gloire,
Attentif et courbé dans ton laboratoire,
Sans fin, tu fais le guet
L'œil fixe au microscope, épiant goutte à goutte
Pour voir dans la cellule où la vie est dissoute
Si le germe apparaît.

Le germe ! humble origine et fin de toutes choses
Qui refait la matière en ses métamorphoses

Et devient un poison !
O principe premier d'où va naître un système
Mystérieux ferment qui peut-être en lui-même
Contient sa guérison.

Rien ne se crée et rien ne meurt, tout se transforme,
Et l'amibe rejoint le mastodonte énorme
Dans les âges flottants;
La molécule en nous change à chaque minute
Et la vie et la mort, pour tout jamais en lutte
Sont les maîtres du temps.

C'est de l'expérience et des faits que l'idée
Peut naître et que l'audace, où ton œuvre est guidée,
Va découvrir les lois;
Et déjà, comme un rêve en notre nuit profonde,
Le secret de la vie et l'énigme du monde
S'éveillent sous tes doigts !

* * *

On n'oriente pas sa route
Vers quelque nouvel horizon
Sans qu'il ne subsiste un vieux doute
Et qu'on ne clame « trahison ! »
On ne fait pas telles conquêtes
Sans essuyer d'âpres défaites
Et sans soulever des tempêtes
De protestations sans fin :
C'est la rançon de toute gloire
Et la palme de la victoire
Que ce refus tenace à croire
A la vérité de demain

Mais fidèle à ton œuvre et sûr de ta science
Les plus grands cris n'ont pu lasser ta patience

Ni le décourager.
On discute, on se bat, mais la clarté pénètre,
Et ton moindre ennemi ne rêve plus que d'être
Ton propre messager

Une méthode se révèle
Comme une étoile au fond du soir
Et l'avenir ouvre son aile
Dans un frémissement d'espoir.
C'est dans l'immensité déserte
L'esprit qui meut la masse inerte,
Une nouvelle voie ouverte
Pour le salut du genre humain;
D'un bout à l'autre de la terre
C'est, dans le réveil du mystère,
Un monde inconnu qui s'éclaire
Et livre son secret lointain.

Tout germe est un ferment dont l'œuvre décompose.
Mais on guérit le mal quand on connaît la cause,
Et tu sus le guérir
Mille fléaux changeaient la vie en esclavage.
Tu viens et la nature, échappant au ravage,
Voit la mort l'obéir.

Dans la basse-cour ou l'étable
Bœufs, poules, chevaux et béliers,
Que le mal invisible accable,
Tombaient et tombaient par milliers,
Laissant une ferme maudite
Où la ruine a fait son gîte :
Tu viens et le mal est en fuite ;
Et le salut de leurs troupeaux,
Tu l'offres aux fermiers de France,
Heureux d'avoir pour récompense
Ta joie et leur reconnaissance,
Comme les lauriers les plus beaux.

La rage, dont le nom remplit, seul, d'épouvante
Mêlait une morsure à la caresse errante
Du chien doux à choyer
Le mal tue, et par lui c'est l'homme que tu sauves,
Rendant à l'amitié l'éclair des grands yeux fauves
Et son rêve au foyer.

Angoisse où l'âme se consume !
Le virus est-il guérison?
S'il sauve un chien, sauve-t-il l'homme,
En atténuant son poison?
Abîme où tout chancelle et sombre,
Alternative de soir sombre
Et de jour lumineux sans nombre,
Jusqu'au matin victorieux
Où l'œuvre de bonté s'achève,
Lorsqu'enfin guéri l'enfant lève,
Comme un espoir et comme un rêve,
Vers son sauveur ses deux beaux yeux !

Alors des quatre coins du monde,
Des villes comme des hameaux,
Plus pressés que les flots de l'onde
Le peuple accourt guérir ses maux.
Ton nom est dans chaque mémoire,
Et les guérisons à ta gloire
Font un cortège de victoire,
Si noble et si majestueux,
Que les méchants gardent silence,
Prêts à mêler leur éloquence
A l'admiration immense
Qui de toutes parts monte aux cieux.

Puis un jour tu mourus. — Mais ta gloire demeure,
Ta gloire où tu revis sans qu'un doute l'effleure.
La France entière prit ton deuil.
Et depuis, poursuivant l'œuvre que rien n'arrête,

Chacun l'offre en tribut sa gloire et sa conquête
Comme des fleurs sur ton cercueil

* * *

La vérité se juge au respect qu'elle inspire
Et c'est de ton vivant que tu pus contempler
Plus nombreux qu'une armée et plus forts qu'un empire
Tes disciples en foule à ta voix s'assembler,
Comme des fils soumis autour d'un même père,
Propageant ta doctrine et versant la lumière,
Forçant les derniers maux jusqu'à capituler.

Dévots de ton génie et fiers de ton exemple,
Ils t'ont bâti de ton vivant et sous ton nom
Cet Institut splendide, aussi vaste qu'un Temple
Où, d'âge en âge, en nous se maintient ta leçon.
Et jusques aux confins d'Amérique ou d'Asie
L'œuvre essaime, s'étend, s'accroît, se multiplie,
Et de ta renommée élargit l'horizon.

Ils font céder les maux les uns après les autres,
Le tétanos, la peste, et demain le cancer !
Et ce long dévouement à leurs tâches d'apôtres,
C'est du bonheur humain que chaque effort conquiert,
C'est un peu de souffrance en nous qui diminue,
C'est la science encor qui brille dans la nue,
Et c'est toujours la gloire, ô Pasteur, que l'on sert !

Les ans suivent leur cours et la gloire immortelle
Qu'un siècle est impuissant à pouvoir contenir,
Ta gloire, qui s'élève à chaque frisson d'aile,
Monte encor sans qu'on sache où son vol va finir
De triomphe en triomphe et d'étoile en étoile,
Et, brisant le mystère en la nuit qui le voile,
Ouvre un porche d'azur sur l'immense avenir.

Jean BONNEROT.

LES FRÈRES BEGGARSTAFF

OU

L'ANGLETERRE EN BLANC ET NOIR

Une Angleterre de fumées et de brouillard, sur fond de boue et de pluie, avec, la décision d'ombres catégoriques et de traits grassement noirs, une Angleterre du dix-neuvième siècle, et du dix-neuvième siècle finissant, mais aussi l'Angleterre forte, charnue, puissamment corporée, la *merry England*, buveuse d'ale et de porter, mangeuse de viandes rouges, colérique, plaisante, familière, énormément gaie, finement pointue et, sous ses dehors de rondeur satirique, sachant porter un coup rude et droit, comme ses loyaux boxeurs caleçonnés de coton noir, comme ses épais gentlemen chasseurs guêtrés de cuir fauve, voilà ce qui s'impose tout d'un coup aux yeux, quand on feuillette certain album de sports, certain alphabet, très à la mode chez les bibliophiles français et les amateurs de xylographies d'il y a vingt ans. Il y a vingt ans, c'est-à-dire bien avant la guerre,et il semble qu'un monde nous sépare de l'Angleterre de ce temps-là. Elle est pourtant plus près de nous et plus près de l'actualité qu'on ne pense, parce que cette Angleterre d'hier, c'est peut-être, vue par un artiste doué, surtout par un artiste qui est puissamment de son pays, l'Angleterre de toujours.

*
* *

En 1894, à Earls Court, puis l'année suivante à l'Aquarium,

les esthètes de Londres apprenaient à connaître le talent singulier de deux peintres d'affiches, les frères Beggarstaff, j'entends de deux artistes unis par la communauté des vues, des inspirations et des recherches, qui dissimulaient une double personnalité inquiète et hardie sous un pseudonyme comique, qui a l'air d'un nom de Dickens. Les frères Beggarstaff, — n'y a-t-il pas dans la sonorité de ce mot une sorte de gouaillerie pittoresque et, dans sa signification sordide et lyrique (le bâton du vagabond), un ironique coup de chapeau tiré à tout académisme possible? Prenons garde que cette vaillante Angleterre de tant de beaux peintres n'est pas à l'abri des esthétiques conventionnelles, qu'à la fin du dix-huitième siècle la renaissance archéologique y eut de brillants adeptes, que Turner est gorgé d'Italie, qu'en 1849 la fraternité pré-raphaélite précipitait les arts dans le culte exclusif du passé, enfin qu'au cours des années mêmes qui voyaient les débuts de la fraternité Beggarstaff, la grande voix de Ruskin continuait à officier et prolongeait des échos profonds dans l'âme du public anglais. Alors les éditeurs d'estampes du Strand commandaient aux graveurs français des planches d'après Alma Tadema et Albert Moore. Herkomer était le roi de la peinture anglaise. Au milieu de ces traditions et de ces solennités, les deux peintres d'affiche apparaissent un peu comme, au Japon, les *peintres de la vie qui passe* dans l'atmosphère d'étiquette et de formalisme à la chinoise des académies Kano.

Ces Beggarstaff, c'étaient James Pryde et William Nicholson, — James Pryde, paysagiste abondant et solide qui, par la conception et par l'installation des masses, tient à Constable et à Old Crome, et qui connaît aussi les nouveautés techniques et les recherches audacieuses des Français modernes; Nicholson, le graveur de l'*Almanach des Douze Sports* et de l'*Alphabet*. De ce dernier, Herkomer, son premier maître, s'était séparé, désespérant de tirer de lui quelque chose. Tous deux travaillèrent en France, chez Julian, pendant quelques mois, comme tant d'étrangers attirés par les efforts des novateurs et par l'autorité de notre école après la guerre de 1870 et qui, s'ils ne trouvèrent là ni Manet, ni Fantin, ni Degas, ni les

grands impressionnistes, reçurent tout de même, dans la confraternité laborieuse de l'atelier, dans les échanges d'idées entre tant d'artistes venus de partout, non seulement un rudiment professionnel de qualité appréciable, mais les bienfaits de la grande excitation parisienne, de ce libéralisme diffus, de cette curiosité, de cet esprit de bataille qui, même aux époques mornes, font de cette ville un extraordinaire laboratoire des arts. Des étrangers qui sont passés chez Julian dans les vingt ou vingt-cinq dernières années du XIXe siècle, comme de ceux qui, de nos jours encore, passent dans les académies où viennent « corriger » quelques peintres en vogue, on peut faire deux parts : les uns sont pleinement absorbés et rapportent dans leur pays une manière purement française, le reflet pâli de quelque grand peintre de Paris, étudié, épousé, assimilé, avec une souplesse slave, latine ou nordique ; les autres ont regardé, écouté, comparé et sont restés heureusement eux-mêmes : ils arrivent, séjournent quelque temps et reviennent chez eux, sans avoir été retenus par le brillant mirage des Salons, par les émotions du vernissage, par la gloire des médailles. Le génie de Paris les a secoués dans les profondeurs, mais ils n'ont pas été naturalisés. On peut affirmer que Pryde et Nicholson restèrent à peu près intacts et que, replongés presque aussitôt en pleine Angleterre, ils se retrouvèrent solidement et confortablement anglais.

Il y avait, à peu près à la même date que celle à laquelle prend place la première exposition des frères Beggarstaff, un mouvement de jeunesse et de curiosité chez les gens de lettres et les dessinateurs anglais. Le premier numéro du *Yellow Book* est d'avril 1894. Je vois bien que le frontispice est une étude de sir Frédéric Leighton, P. R. A., mais, sur les quatorze autres planches, quatre sont de cet étrange Aubrey Beardsley, et, non loin de bonnes études de Walter Sickert, il y a une admirable eau-forte de Pennell, la *Vue du Puy-en-Velay*. Pennell, c'est la tradition de Whistler, une tradition qui tend à s'émanciper et que le spectacle des grandes villes américaines émancipera bientôt tout à fait. Mais Beardsley, c'est peut-être encore Whistler, un Whistler maladif, aiguisé en précieux comi-

que, avec des saccades de laideur et de monstruosité, cherchées dans *leur style* comme avec la pointe de pinceau, les linéatures ténues des maîtres japonais et leurs à-plat de beaux noirs décoratifs. Il y a en Beardsley un esthète exténué, un esthète qui exerce sur ses propres travers et sur ceux de ses contemporains un sorte de self-ironie, si j'ose m'exprimer ainsi, un humour à l'égard de lui-même, tout à fait caractéristique de la génération de 1890 et très anglais aussi. Cette élégance un peu canaille et même cet exquis dans le canaille, ce faire de miniature persane ou d'estampe japonaise, ces caprices trop concertés, trop littéraires, si savoureux pourtant, comme c'est loin de la franchise directe, de la violence de notre Lautrec ! Charles Conder appartient à la même génération et, comme elle, il fut éloigné par Whistler des prestiges de l'art préraphaélite devenu académique ou mondain. Son facile génie, sa sensibilité rêveuse, son aérienne fantaisie de décorateur qui touche à peine la matière, qui y laisse quelques impondérables traces, d'une musicalité charmante, font penser à la fois à nos romantiques et à nos maîtres du dix-huitième siècle. Quelle jolie âme ! Mais Conder, Beardsley, très-anglais de cette fin d'époque, sont-ils spécifiquement, profondément anglais? Il y a de l'internationalité dans leur art, ils sont peut-être avant tout des *européens*. Il y a bien, chez Beardsley, derrière les déformations physionomiques et le dégingandé, le désarticulé de la charge, la permanence du type ethnique, et aussi de lointains souvenir des modes Tudor ou des vêtures et des allures du temps de la reine Anne. Mais le mélange des apports lointains, le savant et le subtil des intentions détournées s'entrecroisent étroitement autour de son britannisme, qu'il faut chercher...

* * *

Nicholson est aussi loin des esthètes que des préraphaélites. Sans subtilité particulière, il se place au cœur de la bonne vie anglaise, la vie des ports, la vie du home, les traditions que tout le monde connaît et reconnaît, et que chacun peut épeler,

bien lisibles, dans ses dessins, comme les grosses lettres d'une affiche. Par là, il rejoint les grands humoristes de mœurs, si l'on peut dire, les Cruikshank, les Rowlandson, héritiers de la carrure et de la virulence de Swift, mais non de cette terrible atrabile, de ces noires humeurs qu'il fomente et qu'il recuit dans le secret de ses irritations, pour les répandre avec énormité, toutes fumantes, toutes corrosives, sur l'univers et l'humanité ! Tels sont ses maîtres ou ses aînés, plutôt que Hoggarth, dont il est vrai qu'il a quelques traits : mais il ne moralise point. Avec ce beau dessin simple, si largement et si fermement écrit, si Nicholson eût été le moins du monde salutiste, ou membre d'une quelconque secte à propagande, quels tableaux du vice et de la vertu n'aurait-il pas présentés à son siècle, quels bonshommes alourdis d'ignominies variées et désignés nommément par des tics, quelles évidences de candeur, de foi, de sacrifice n'eût-il pas peints ! Mais vices et vertus, pour l'humanité selon Nicholson, sont calcinés par l'exercice des sports. La bonne fatigue saine de l'entraînement et des matches annule, endort ces débats du bien et du mal. Besognez au grand air, tapez des poings et des pieds, ouvrez bien vos bouches pour entonner une grosse quantité du bon air humide et salé qui baigne les campagnes de cette île, fouettez le cheval, forcez le renard, et, sur le sable des plages, frappez comme il faut de votre canne bossue le bois dur de la balle : après cela, vice et vertu seront au-dessous de vous, et il y a fort à parier que vous serez honnête et que vous suivrez les voies du Seigneur, que vous le vouliez ou non. Au surplus, c'est moi-même qui suis engagé à extraire de tout cela une sorte de morale. Chez Nicholson, rien de semblable, une innocence candide, aux bras forts.

Il n'est pas très sensible, je veux dire que son dessin ne trahit pas cette sensibilité fine qui caresse amoureusement le détail des choses et qui, même dans l'inanimé, sait surprendre et montrer le galvanisme caché de la vie. Il y a des œuvres si tièdes d'humanité qu'elles semblent palpiter de toutes parts et nous adresser des paroles confidentielles qui nous vont à l'âme. Leur inachèvement même a une puissance de suggestion

presque infinie. Une esquisse de Vuillard, par exemple, semble tachée au hasard de quelques traînées de cendre de cigarette, et ces riens de matière errante, ces indications qui ont l'air de nous interroger sont les dépositaires de toute une expérience, les témoins d'une inquiétude, d'une fièvre, d'un amour délicatement passionnés pour ce qu'il y a de secret et d'évocateur dans les moindres apparences de la vie. Nicholson voit simple et concret. Il ne rôde pas sur la pointe des pieds autour d'un phénomène prêt à s'envoler, si l'on respire trop fort. Il regarde jouer des Messieurs trapus qui s'en donnent de tout leur cœur et qui n'ont pas peur de paraître un peu trop des *seniors*, avec leurs ventres, leurs courts favoris à la John Bull, comme Caldecott en a tant dessiné, mais d'une plume plus aiguë, pour les *Christmas Numbers* des périodiques londoniens.

Il n'est pas *sensible*, dans l'acception française et moderne du mot, mais il est perspicace, il a une espèce de sagacité allègre qui lui permet de discerner du premier coup l'essentiel et de tout mettre en œuvre pour le faire paraître, avec une évidence criante. Cela, c'est un don de grand artiste, c'est celui qui crée les types. De tous les dessinateurs anglais qui nous ont laissé l'image des mœurs et des êtres de leur génération, Nicholson est peut-être le seul qui ait vu typique. Ce don, largement départi aux romanciers anglais, est beaucoup plus rare chez les illustrateurs par exemple. Feuilletez les collections de magazines illustrés, et vous serez vite lassés par la fade monotonie des vignettes, par le laisser-aller d'une adresse dépourvue d'accent et qui ne nous paraît d'abord très anglaise que par l'étrangeté superficielle des ajustements et des physionomies. Il est extraordinaire que le génie anglais n'ait pas enfanté un Dickens ou un Thackeray en images. Les charges du *Punch* sont incroyablement dépourvues d'originalité ou, si l'on veut, de puissance *signifiante*. Et pourtant, comme on la voit bien en traits et en couleurs, cette fourmillante et cocasse humanité de Dickens, ces bonshommes aux ressorts simples, d'une psychologie d'automates, lubréfiée par une tendresse sentimentale de vieille dame à besicles qui a bon cœur ! Dickens s'impose à nous, non par des nuances, non par de

profondeurs, mais par des silhouettes, vivement découpées, articulées et mues par des ficelles, plaisamment bariolées. Ses héros ont plus de tics que de traits de caractère : dans le minuscule de leurs proportions, ils sont vus largement, ou, si l'on veut, grossement. Peut-être ne sont-ils pas absolument vrais : en tous cas, ils sont types, et voilà sans doute, sans parler du caractère anecdotique de leurs aventures gaies ou tristes, la raison pour laquelle ils prennent place si délibérément dans notre imagination. Des âmes d'une qualité plus rare, confinées à l'exquis des plus précieuses grisailles, des camaïeux de psychologie romanesque passent au second plan : ricanantes ou pleurnichantes, les marionnettes de Dickens occupent le devant de la scène, on les voit de toutes parts, personne ne les oublie, tout le monde les reconnaît, les désigne et les nomme. Dickens est, au fond, son propre illustrateur, et un merveilleux illustrateur de la vie. Il la découpe en une infinité de petites vignettes, animées d'une vie intense.

Mais Nicholson dépasse le cadre exigu de la vignette. Ce n'est pas un illustrateur. Son humanité, il la crée, en la copiant ou en l'interprétant d'après nature, et il la dote d'une ampleur simple, de proportions solides. Il a commencé par dessiner des affiches, cela se sent. Cet art à son de trompe, ces énormes jambages, ces violentes taches, ces extravagants paraphes par lesquels le monstre publicité se jette sur nous, nous immobilise et nous capture, a eu, depuis ses débuts, en somme récents, plus d'aspects et plus de nuances qu'on ne croit. Nous la jugeons tantôt à travers les charmants chefs-d'œuvre de notre Chéret, ce Fragonard névropathe et moderne, tantôt d'après les calligraphies et les stylisations de l'école de Grasset, toutes choses déjà si anciennes. Il y a une école anglaise de l'affiche qui, peu à peu cessant d'être art pour devenir instrument, et plus étroitement conforme à son usage, multiplie sur les murs des villes fumeuses des énormités cocasses et un peu inquiétantes. Malgré leur grimace de laideur à la Hanlon-Lee, elles nous forcent à les voir, à les lire, à les emporter, aveuglantes et gigantesques, dans nos mémoires, avec la hantise d'une embrocation illustre ou d'un savon mondial. Les affiches

des Beggarstaff sont d'une qualité plus rare, elles n'agissent pas sur nous à la façon d'une soudaine clameur, — et elles sont aussi « affiches » qu'elles sont anglaises. Elles ont cette unité, cette cohésion, cette tenue nécessaires à une image qui doit être vue de loin, d'un seul coup, en plein air, et dont la signification doit être claire pour tous. Elles n'empruntent rien au chatoiement du ton, à ce chiffonné de couleurs tendres que nous avons naguère tant aimé. Presque monochromes, blanches et noires sur un fond de pain bis, elles font jouer une seule note, un rouge, par exemple, d'une autorité extraordinaire. Le *Don Quichotte* du Lyceum est une silhouette de cavalier debout contre une silhouette de moulin, un moulin dépenaillé, aux ailes crevées, fait pour moudre inexorablement une farine de maléfices. L'*Hamlet* des Beggarstaff n'est ni un étudiant de Dorpat ou de Kœnigsberg, « gras et de courte haleine », gorgé de bière, de pessimisme et de Hegel, ni un convulsionnaire romantique, mais un noble et charmant seigneur d'Elisabeth. *Becket*, debout et de profil dans ses longs vêtements épiscopaux, immobile et paraissant attendre avec une majesté dédaigneuse le coup qui doit le frapper, semble annoncer la roideur et la hauteur de ton de la *High Church*.

Je ne suis pas étonné de voir Nicholson, dessinateur de ce Don Quichotte et de ce Becket, devenir portraitiste, j'entends imagier de quelques effigies absolument connues, partout et de tous. Les portraits de l'humanité moyenne et des simples particuliers exigent le sentiment des nuances, l'analyse de rapports délicats, tout un travail en profondeur qui, derrière une façade physionomique usée ou banale, retrouve à la longue la vérité cachée, l'accent décisif de l'existence personnelle. Mais il y a des vies qui sont tout en façade et en dehors, qui s'imposent à la conscience publique par quelques traits d'une évidence forte. Ces vies-là ne s'appartiennent pas, elles sont la propriété de la foule qui a construit leur légende et dessiné leur image. Tels sont les souverains et les grands acteurs, des masques et des silhouettes bien plus que des physionomies vraies. C'est ce que comprenait excellemment Valloton, quand il dessinait pour la *Revue Blanche* Ibsen ou Moreas, ces souverains et ces acteurs

eux aussi. Ses masques auraient pu être agrandis à des proportions d'affiche, et il est sûr que les affiches sont les véritables portraits des princes.

Dessinateur d'affiches, maître des ressources du blanc et du noir, ce solennel deuil graphique qui drape avec tant de majesté les grands, Nicholson a gravé — dans des proportions petites il est vrai, mais où son ampleur reste à l'aise et gagne peut-être encore en éloquence — quelques portraits-types d'une vraie beauté. Je remarque d'abord un général anonyme, le général anglais d'hier et d'aujourd'hui, dont notre mémoire, aidée de notre instinct et de notre imagination, nous fournit les éléments *vrais*, à travers les rumeurs, les racontars et les vérités, Roberts, French, Haig, le vieux Baden Powell, ceux de Ladysmith et ceux de Khyber-pass, le guerrier khaki, homme de sport et de bonne compagnie, rougeaud, solide, bombant le ventre avec une respectabilité martiale, exactement sanglé dans son complet en toile de tente ou en flanelle coloniale. Il se dresse devant nous, pareil aux héros qui décorent les murs des parloirs et des salles d'armes, dans les vieux manoirs familiaux des campagnes. Son armée est représentée au loin, une petite armée schématique, un carré d'hommes flanqués de leurs chefs à cheval, qui vont peut-être partir bravement contre les Boers ou les Afridis, peut-être aller disputer quelque polo régimentaire. Dieu de la guerre, arbitre des matches, il est le loyal servant du *fair play* et le féal chevalier de la Reine. La Reine, la voici, extraordinaire de caducité auguste. Les deux plus beaux portraits *vraiment historiques*, et d'une signification unanime de la reine Victoria, c'est, éblouissant de jeunesse et de charme impersonnels, inépuisable et microscopique vignette tirée à des millions d'exemplaires, le timbre-poste des premières années, et c'est, formidable et familière, souverainement lady et pareille à tant de grand'mamans, la vieille dame de Nicholson, la marraine de tous les hôtels Regina du monde, la promeneuse de toutes les plages et de toutes les vallées célèbres, escortée d'un bichon à longs poils, qui semble, comme sa maîtresse, chargé d'un grand nombre d'années. Mais entre les fines hachures puériles du timbre et le

magistral modelé en blanc et noir de l'estampe, il n'y a pas seulement la différence qui sépare une chose petite d'une chose grande, il y a toute la distance d'une marque de fabrique, d'une estampille à une œuvre d'art qui n'est pas significative seulement, et puissamment écrite, mais sentie avec humanité. Les Français seraient tentés de la juger irrespectueuse, caricaturale : elle ne l'est pas. De la tendresse se cache au fond de cet humour : cette grand'mère sur la plage, avec sa carrure énorme, sa capote naïve et sa grosse canne, c'est l'impératrice des Indes, c'est le symbole vivant et aimé d'une immense union nationale, c'est l'antique souveraine en l'honneur de laquelle, au fond des mess du Penjab ou de l'Afrique du Sud, tant de jeunes officiers aux joues roses, aux yeux de bébé, se lèvent avec une solennité joyeuse les soirs de cérémonie ou de réception cordiale, quand le président de table, haussant son verre pour le premier toast, a dit d'une voix forte : « La Reine, Messieurs ! » Vraiment, ce portrait de la reine Victoria par Nicholson est une des belles, une des émouvantes choses de l'ère victorienne.

Il y a d'autres effigies bien curieuses, celle de Sarah Bernhardt par exemple, délicieusement femme, et femme de théâtre, un peu inquiétante dans ses noirceurs mystérieuses, reine de tragédie, parisienne internationale, avec un je ne sais quoi d'anglais, — faite en somme pour être épinglée aux murs de la chambre d'un étudiant d'Oxford, un étudiant esthète, s'entend, amateur d'estampes et au courant. Mais c'est l'Angleterre, et l'Angleterre toute pure, qui nous requiert et qui nous prend, dans l'*Alphabet* et dans l'*Almanach*, et ce sont sans doute les meilleurs titres de Nicholson à la gloire. Il est remarquable de constater à quel point la vie d'autrefois et la vie d'à présent ne font qu'un, dans la puissante contexture du génie de cette civilisation, exprimée par un maître. Telle page nous reporte aux temps d'Henri VIII et d'Holbein, telle autre au règne de la reine Anne, telle autre à l'Angleterre de Pitt, d'autres enfin nous montrent des passants de la vie anglaise d'aujourd'hui, — et c'est toujours la même humanité, pleine de force et pleine de sang, ces hommes et ces femmes sont

toujours étroitement parents et contemporains les uns des autres. On peut faire la même observation à propos des beaux bois dessinés, vers le milieu du dernier siècle pour les illustrés londoniens, par un bel artiste trop peu connu chez nous, et d'ailleurs bien différent de Nicholson, John Gilbert. L'Angleterre familière, copieuse, mangeante et buvante, dont il nous montre l'image avec une verve créatrice qui enroule, enchevêtre et multiplie le trait, en gais paraphes, en ronds et spirituels modelés de virtuose, c'est surtout l'Angleterre de la première moitié du dix-septième siècle : nous y sommes, nous reconnaissons tous ces petits-fils de Falstaff, ils vivent, ils se trémoussent, ils se lâchent, ils boivent un coup. Aucun effort de reconstitution archéologique. Pas l'ombre de romantisme. Rowlandson, Caldecott sont là-derrière, Hoggarth encore, — et surtout l'unité anglaise, faite du respect du passé dans l'activité du présent, d'une merveilleuse stabilité ethnique et d'une exceptionnelle inaptitude à « assimiler ». En feuilletant les planches de Nicholson, en retrouvant chez John Gilbert la *merry England* mêlée à l'Angleterre d'Hudibras et à l'Angleterre victorienne, on se prend à penser que ces insulaires vivent en dehors du temps. Chez eux, rien ne s'écoule, et tout demeure. La tradition n'est pas un système, ou un programme de parti, c'est la permanence même des forces anciennes.

Dans l'*Alphabet*, toutes les planches en portent témoignage, ou presque toutes. Comme nos voyageurs et nos moralistes, à côté de ces évidences presque agressives, nous semblent pâles, de l'aimable Pierre de Coulevain, cette institutrice mondaine, et du monde, en perpétuel déplacement chez les Britishers, jusqu'à cet admirable Taine, pourtant mieux inspiré que jamais dans ses *Notes* ! Longue, flexible et solide sous son chapeau Rembrandt, toute noire dans son amazone, sous laquelle un retroussis de jupe savant et décent laisse voir un volumineux, un aristocratique jupon de lingerie, la *Lady* cravache en main, se dresse comme l'énigmatique divinité des allées cavalières de Hyde Park. Et quelle puissance de type, quelle vue significative sur une société, dans l'image du *Gentleman*, plein de négligence et de hauteur, qui passe vêtu d'une

ample redingote mastic ! Le *Nobleman* fait un parfait contraste avec le *Gentleman* : l'homme du monde est tout en hauteur, en recul de dignité, en sourcils hauts, en menton qui pointe ; l'homme noble s'épanouit, et sa rondeur emplit toute la page : l'embonpoint du squire est vaste, allègre et content comme sa gentilhommerie de campagne. Le *Sportsman*, vêtu d'un ample cuir de laine, la main à la poche et chaussé de bottes à revers, possède le dandysme un peu épais de l'homme qui hante les paddocks et les écuries. Et le *Publican*, avec son gilet prodigieux, sa bonne pipe de Hollande, son visage écroulé de graisse, sa mine arrogante et basse de laquais, et la gentille *Lailière* au corsage plein, chapeautée un peu comme la *Fille aux crevelles* de Hoggarth ! Il faudrait tout décrire, ou tout citer.

Mais l'*Almanach des Douze Sports* est là, peut-être plus éloquent et plus convaincant encore. En douze planches, voici les grandes annales physiques d'un peuple, ses gestes vrais, ses passions les plus fortes. A ces violentes dépenses d'activité musculaire qui calcinent un sang trop âcre et qui l'aèrent, à cette attention que requiert un jeu brutal, méthodique et chevaleresque, il se donne tout entier, avec application et frénésie. Les hommes ont la chasse au renard, la chasse à courre, les courses, les courses en canot, la chasse en plaine, le golf, la boxe. Les femmes ont la pêche à la ligne, le tir à l'arc, le patinage. Hommes et femmes se mêlent pour le cricket et le *four in hand*. Mais non, le cricket, même tel que l'a peint Nicholson, est un jeu d'hommes, gaillards carrés, aux encolures de taureau, maniant à deux mains, non des maillets de demoiselles, mais des palettes énormes. Quelle humanité massive ! Le boxeur qui, sur le ring, oppose sa force anglo-saxonne à un magnifique athlète noir présente un facies aplati de quadragénaire, dont on ne saurait dire si c'est un ascète ou un scélérat. Le Monsieur qui profile sur le sable aride des dunes sa silhouette coiffée d'un tube, vêtue de noir et brandissant sa canne de golf a la mine d'un homme d'affaires ou d'un homme d'Etat : il ne s'amuse pas, il vise la petite balle blanche avec une sorte d'attention cruelle. Il est là, et non ailleurs, précédé sur le sable de son ombre manchotte. Dans les sports d'adresse et de

patience, les femmes ont une grâce pensive : il y a en quelque manière un accent de lyrisme familier à la William Cowper dans cette figure de jeune femme qui s'apprête à jeter la ligne et qui pique délibérément l'appât à l'hameçon; la jolie archère en crinoline évoque les amitiés anglaises de Mérimée et le sport un peu enfantin de ses derniers jours : la patineuse est notre contemporaine : elle a l'allant des grandes filles souples qu'on voit à la montagne pratiquer les sports d'hiver, et le plaisant regard de côté des flirts de skating et de palace.

Dans le sport, l'homme et la femme ont des compagnons, des associés, dont la force, l'endurance et la sagacité sont égales à des vertus humaines, les bêtes, et ces amis de nos jeux, à force de vivre près de nous, mêlés à nos plaisirs et à nos luttes, bénéficiant d'une camaraderie tendre, ont fini par prendre quelque chose de nous et, chez Nicholson, quelque chose de spécifiquement et d'inexprimablement anglais. Les chevaux de chasse, les chevaux de course sont admirables : les voici, tels que Guys, par exemple, les a dessinés et aimés, mais en amateur étranger, tandis que Nicholson a grandi sur le même sol. Le beau cob du haut duquel il suit la course de canots est l'authentique portrait d'une bête de race. Les grands chiens allongés, décochés comme des flèches, le chien du garde-chasse, avec une de ses pattes de devant un peu déboîtée, sa grande tache noire qui lui recouvre la moitié de la tête et qui noie le regard d'un de ses yeux, ont une puissance d'expression physionomique, une familiarité, un accent de vie personnelle et de vie sociale très remarquables.

Cette largeur expressive et cette finesse d'observateur, cette justesse optique et cet humour sont servis par des mérites techniques d'une qualité tout à fait rare et nouvelle et sans lesquels ils ne se seraient pas imposés. Plus que jamais, dans l'œuvre de Nicholson, l'art proprement dit, le métier, le faire ou la manière, peu importe le mot dont on se sert, apparaît, non comme un simple véhicule, mais comme la grande force créatrice. Les belles facultés de Nicholson existaient sans doute chez d'autres artistes, qui voyaient, eux aussi, et qui sentaient, et qui n'ont pas su faire voir et faire sentir avec la

même autorité. Nicholson est graveur sur bois et, comme tel, il a innové. Cet art a traversé, au dix-neuvième siècle, trois grandes époques: la première, c'est l'époque romantique, celle du livre à vignettes, dessinées par Gigoux, Johannot et leurs émules, gravées par Thompson, Porret, André Best, Lavieille et bien d'autres; le croquis, simple et peu exécuté, nerveux comme un autographe, est « épargné » consciencieusement par l'outil du graveur, qui lui laisse toute sa franchise et toute sa liberté; c'est, si l'on veut, la *période du trait*, ou la période graphique. La seconde, influencée en Angleterre par l'illustration des keepsakes et par la gravure sur acier, en France par la seconde manière de Gustave Doré, a vu naître des planches d'un travail beaucoup plus nuancé, mais d'un effet plus froid, où des artistes comme Pisan cherchent à rendre par des gris échelonnés et par un système de tailles analogues à celles du burin une gamme de tons beaucoup plus étendue et des effets plus complexes; c'est la *période des valeurs*, ou la période picturale. Nicholson inaugure la troisième, que j'appellerai la *période de la tache*. Regardez la planche qui sert à illustrer la couverture de l'*Alphabet*, c'est un crieur de gazettes, un marchand forain, qui tient son éventaire pendu à son cou et qui fait voir, en petit, quelques planches du recueil, entre autres la *Bouquetière*, la *Lady*, le *Garde-chasse* et la *Comtesse*. Elles sont exquises de justesse et de force, ces toutes petites, et surtout extrêmement démonstratives : malgré l'exiguité des proportions, elles paraissent complètes d'effet, d'allure, de mouvement, et toutes pareilles à celles dont elles ne sont que les diminutifs. Et pourtant chacune d'elles n'est qu'une tache à bout de pinceau.

Eh bien, les grandes aussi, mais c'est un coup de pinceau infiniment concerté, une économie savante. Plus encore qu'une influence japonaise, j'y vois le souvenir et le profit de l'apprentissage de l'artiste comme peintre d'affiches, et Beggarstaff se retrouve derrière Nicholson. Il sait que le secret de la force, c'est de masser ses énergies, c'est de pocher de grands noirs et de réserver de franches lumières. Aucune subtilité de modelé, aucune taille : mais, quand il le faut, quelques accents qui

suggèrent les volumes. Sur un fond d'un gris chaud, un peu mélancolique, la tache s'installe avec une maîtrise de plein-chant. Parfois un gris plus clair ou plus soutenu colore en ton sur ton, mais sans virtuosité vulgaire, quelque accessoire ou quelque accoutrement. Et tout à coup, au milieu de ces gris mouillés, parmi ces noirs gras et funèbres, répandus par un pinceau volontaire qui ne s'attarde pas au pittoresque, éclate une note vive et qui vibre. Tantôt un rouge, pareil au rouge typographique d'un titre : la corbeille de fleurs de la bouquetière, l'habit rouge de l'homme de cheval, la casaque du trompette, ou encore, allègrement touché et surprenant de concision, le bouchon verni de la pêcheuse à la ligne. Tantôt un bleu, mais grisaillé, sans éclat, inquiétant et sourd : et c'est, derrière l'homme au tube qui promène sur la plage la balle de golf, la mer froide qui baigne l'Angleterre.

Les hommes et les femmes, vus avec l'unité de la race et de l'accent moral, fortement typiques, emplissant les pages, se passant des décors et des agréments de l'univers, d'aplomb sur le sol, vigoureux et sains dans cet éternel crépuscule jaune et noir, modelés grassement en plans d'ombre et en plans de lumière, leurs costumes, interprétés non comme des défroques d'atelier, plaisantes à l'œil, mais comme des aspects de leur humanité, les bêtes de sport, non accessoires ou instruments, mais compagnons, mais amis, quelle forte image d'une civilisation, et quelle leçon pour l'art. Cette leçon n'a pas été perdue. Le succès de Nicholson a été soudain et considérable, son influence s'est exercée au loin et longtemps : on en aperçoit désormais les raisons. Après un long et charmant voyage romantique, après les rêveries italiennes ou bibliques des préraphaélites, l'Angleterre de 1894 semble avoir retrouvé en Nicholson un artiste proprement anglais, — non pas peut-être un très grand moraliste ou un observateur profond, — mais anglais ; non pas subtil en nuances, en demi-tons, en harmonies impondérables, — mais anglais, anglais comme un boxeur, comme un squire de campagne, comme un capitaine au long-cours.

Henri Focillon.

LA RECONSTRUCTION DES RÉGIONS DÉVASTÉES EN FRANCE

Quand les troupes alliées pénétrèrent, en novembre 1918, dans les régions du nord et de l'est de la France, si longtemps occupées par l'armée allemande, les dévastations qu'elles constatèrent présentaient une telle importance et une telle gravité, qu'on pouvait presque douter de la possibilité de jamais y remédier.

Il le fallait pourtant, car si on a pu, jadis, renoncer, en raison de l'énormité du désastre, à reconstituer des villes comme Herculanum et Pompéi, pareille attitude ne convient pas aux peuples modernes, dont la vie économique ne saurait habiter des ruines.

Le principe même de la reconstruction des régions dévastées n'ayant jamais été mis en discussion si ce n'est pour certaines zones qu'on pouvait désirer conserver, à titre de témoins, dans l'état où les avait mises la guerre — il restait à en organiser l'accomplissement. Pour cela, on devait résoudre non seulement des problèmes d'ordre technique, mais encore des problèmes administratifs, économiques et financiers.

Comment ont-ils été compris et résolus?

I. — L'Étendue des Dévastations

Il convient d'abord de rappeler ce que représentaient pour la France les régions dévastées par la guerre et quels dégâts elles avaient subis au cours des quatre années de lutte.

Un arrêté du 12 août 1919, délimitant les régions libérées, comprenait sous cette dénomination : tous les territoires envahis où se sont produits des pillages et des destructions, toutes les régions évacuées par les populations civiles sous la pression de l'ennemi, et enfin les régions contiguës aux précédentes et qui ont souffert des événements de la guerre.

Douze départements ont subi, en tout ou en partie, l'invasion ennemie ou le bombardement : sur les 6.238.000 hectares de leur superficie totale, 4.255.000 hectares furent dans ce cas et 3.337.000 seulement constituent ce qu'on appelle les régions dévastées. Selon la gravité des dévastations, on les a divisées en trois zones : la zone bleue (1.719.000 h.), ne comportant qu'un simple nettoyage, la zone jaune (1.502.000 h.) nécessitant des travaux de reconstruction importants et la zone rouge (116.000 h.) où la valeur de la remise en état du sol est supérieure à la valeur vénale du sol lui-même.

Au total, 3.544 communes ont été envahies, dont 1.050 (21 %) ont été entièrement détruites, et, parmi celles-là, se trouvaient des villes de plusieurs milliers d'habitants, comme Lens (31.000), Arras (26.000), Verdun, Soissons, etc. Dans 2.235 communes, le coefficient de destruction était supérieur à 50 %; un très petit nombre seulement (7 %) d'entre elles étaient indemnes.

Les régions ainsi ravagées comptaient justement parmi les plus riches du pays; leur industrie représentait 30 % de la production industrielle française; pour certaines industries, ce pourcentage s'élevait beaucoup plus haut : il était de 90 % dans la production du minerai de fer, de 83 % dans l'industrie de la fonte, de 80 % dans celle des verres à vitres. La totalité des peignages de laine, la majeure partie des usines de filature et tissage, des sucreries, des brasseries possédées par la France, se trouvaient dans les régions envahies.

Les dévastations causées par l'invasion ne concernaient pas seulement la propriété bâtie, mais encore le sol et le sous-sol. Tout l'espace battu par l'artillerie se trouvait déformé ou bouleversé: les routes qui n'étaient pas endommagées par les obus étaient détériorées par le passage des véhicules lourds, et,

dans toute leur longueur, exigeaient des réfections. Les voies navigables avaient souffert, tant en elles-mêmes que dans les ouvrages d'art construits pour leur utilisation. Dans la Somme, par exemple, des rivières comme l'Ancre, l'Arne, la Luce, avaient par endroits quitté leur lit bouleversé ou obstrué, pour se répandre dans les champs. On a compté 227 ponts, fixes ou tournants, 70 écluses, 200 maisons éclusières, entièrement détruits. Le bétonnage des canaux, les vannages, les siphons, les quais et ports fluviaux nécessitaient partout des réparations d'importance variable.

La destruction des voies ferrées, sur les grandes lignes comme sur les réseaux secondaires, présentait une ampleur alarmante en elle-même et par les difficultés qu'elle apportait à la reprise de la vie économique dans les territoires libérés. On ne comptait pas moins de 5.600 kilomètres de voies normales (3.300 sur le Nord et 2.300 sur l'Est) détruits; en outre 500 ponts et viaducs, 590 bâtiments, 12 tunnels, 3.180 kilomètres de lignes téléphoniques étaient à reconstituer ou à réparer. Si l'on ajoute à cela les quelques 50.000 wagons emmenés à l'étranger, les 20.000 tonnes d'ouvrages métalliques divers définitivement perdues, les pertes d'exploitation résultant de l'état du réseau, on aura idée des dommages directs subis par les chemins de fer français du fait de l'invasion.

Mais nous laisserons de côté ici l'évaluation des dommages de guerre pour ne les considérer que dans leur matérialité. L'agriculture des régions envahies avait subi des dommages directs — destruction du sol, des bâtiments, de l'outillage; enlèvement du bétail, des approvisionnements — et des dommages indirects : perte de revenus pendant et après la guerre, dépenses nécessitées par l'importation des denrées en déficit, privation des revenus de la pêche et de la chasse. La dévastation des forêts, due au bombardement ou à l'exploitation abusive qu'en avait faite l'ennemi, atteignait 75 % des 600.000 hectares boisés situés dans les régions envahies.

Si l'on examine la situation des mines et des bâtiments industriels, au lendemain de l'armistice, on se trouve non seu-

lement en présence de dommages considérables, mais aussi de destructions commises systématiquement.

Les destructions minières dans les régions envahies ont affecté 103 sièges d'extraction, représentés par 212 puits de 250 à 700 mètres de profondeur. A la surface, toutes les constructions : fours à coke, lavoirs, chevalements, logements ouvriers, réseaux ferrés, usines d'agglomérés, ont été détruits ou rendus inutilisables. Au fond, les dégâts étaient pires encore : 140 puits ont été minés, ce qui a provoqué dans leur cuvelage des brèches ou des entonnoirs énormes, par où l'eau s'est précipitée, noyant les galeries ou en provoquant l'effondrement sur près de trois mille kilomètres. Le volume d'eau à extraire des mines — on y travaille encore — atteint près de cent millions de mètres cubes, ce qui représente le débit normal de la Seine pendant trois semaines.

Quant aux usines, après les avoir exploitées pendant quelque temps, les Allemands en réquisitionnèrent les approvisionnements et le matériel, pour les envoyer dans leur pays. En maints endroits — les témoignages abondent sur ce point — ils firent sauter ou découpèrent au chalumeau les machines qu'ils ne pouvaient ou ne voulaient enlever; on en cite des exemples typiques, comme les aciéries de Senelle et Maubeuge, les filatures Harmel, etc... Ce sont là des faits trop connus pour qu'il soit besoin d'y insister ou de les rappeler longuement. Le bombardement et l'incendie achevèrent les ruines commencées par les enlèvements ou les destructions volontaires de l'outillage. Environ 22.000 bâtiments industriels avaient souffert de l'invasion.

Quant aux édifices publics et aux habitations privées, plus de 800.000 ont subi des dommages de guerre; sur ce nombre, 312.740 ont été détruits, 198.221 gravement endommagés, le reste, environ 300.000, présentait des dégâts plus ou moins graves.

On conçoit que la population de ces régions ait dû les fuir. Aussi, sur les 4.690.000 personnes qui les habitaient avant le mois d'août 1914, on n'en comptait plus que 2.189.000, au 11 novembre 1919. Il fallait donc non seulement y reconstituer

les biens, pour rendre l'existence aux régions libérées, mais y ramener les hommes.

II. — L'Organisation de la Reconstruction.

La reconstruction des régions libérées ne pouvait être résolue par le simple jeu des initiatives individuelles. L'Etat, qui avait promis aux sinistrés la réparation intégrale de leurs dommages de guerre, se devait d'aborder lui-même le problème et de créer, pour en venir à bout, les organes administratifs, les moyens techniques et les ressources financières utiles.

Aux difficultés matérielles, comme celles qui résultaient de la désorganisation des transports, de l'absence de logements pour la main-d'œuvre indispensable à la reconstruction, s'ajoutaient des difficultés d'ordre moral. On se demandait s'il fallait se borner à verser aux sinistrés la valeur de leurs biens détruits, ou les obliger à remployer leur indemnité dans les régions dévastées. On avait à déjouer les manœuvres des spéculateurs de tout ordre qui ne voyaient dans l'œuvre des réparations qu'une source de profits exceptionnels. Il fallait coordonner les efforts de l'Etat, des sinistrés, des entreprises privées de reconstruction.

Dès le début de la guerre, on s'était préoccupé du problème des réparations. La loi des finances du 26 décembre 1914 avait posé le principe de leur réparation intégrale et, dès ce moment, le gouvernement s'efforçait de recueillir des renseignements sur l'étendue des dégâts accomplis.

En novembre 1915, on voyait se fonder l'*Association centrale des industriels pour la reprise de l'activité dans les régions envahies*, dont le but était de constituer des stocks, de recruter la main-d'œuvre nécessaire à la reconstruction, de recouvrer les indemnités dues aux sinistrés et, si besoin, d'emprunter pour faire face aux besoins de trésorerie des industries reconstituées. Pour procéder aux achats de stocks et matériaux, cette association créa une société anonyme qui prit le nom de *Comptoir central d'achats*.

Mais le Parlement, craignant de voir une société privée assurer l'entreprise générale de la reconstruction, créa *l'Office de reconstitution industrielle* (*O. R. I.* par la loi du 6 juillet 1917. Il était administré par un conseil composé de huit délégués du gouvernement et huit représentants des industries intéressées, dont quatre sinistrés. Son rôle était de renseigner le gouvernement sur tout ce qui pouvait toucher à la reconstitution industrielle, de préparer des projets pratiques de travaux de reconstruction et d'en étudier les mesures d'exécution (approvisionnements, répartition, fixation des prix, etc...).

Loin de se poser en rival de l'Association centrale, l'*O. R. I.* en utilisa les services; pour les achats de stocks, il se constitua des mandataires, dont le principal fut le *Comptoir central d'achats* qui possédait toute la confiance des industriels et des sinistrés et qui assurait une gestion à la fois économique et compétente des intérêts qu'on lui confiait.

Dès septembre 1917, l'*O. R. I.* se réunit. Il tenta d'abord de procéder à l'évaluation des dommages, tâche difficile, mais dont les résultats, tout approximatifs, permettaient cependant de fixer l'ordre de grandeur des approvisionnements à constituer. Il essaya ensuite d'établir un plan de centralisation rationnelle des reconstructions à venir; son but était d'amener les industriels à se rallier aux méthodes les plus modernes de production et de réunir leurs commandes, pour faire procéder à la fabrication en série de l'outillage nouveau.

Mais, ici, deux difficultés surgirent. L'une résultait de la répugnance des industriels sinistrés à se soumettre à un plan général dont bien des dispositions contrariaient leurs habitudes. L'autre provenait des nécessités des fabrications de guerre, qui absorbaient à peu près toute la main-d'œuvre et toutes les matières premières disponibles, n'en laissant pas suffisamment pour entreprendre l'exécution d'un programme industriel de reconstitution.

Au surplus, l'offensive et l'avance allemandes de 1918 allaient réduire à néant le peu de résultats obtenus; la reconstruction des mines, des textiles, des brasseries, alors amorcée, était désormais à recommencer et la plupart des intéressés se

refusaient à examiner aucun projet avant la fin des hostilités.

*
* *

Sitôt cet évenement arrivé, le ministère de la reconstitution industrielle, prenant la succesSsion du ministère de l'armement, s'occupa de démobiliser le personnel employé dans les usines de guerre et d'aider celles-ci à se transformer en entreprises travaillant normalement à des fabrications économiques. Peu après, le ministère des régions libérées concentrait tous les services de la reconstitution, les dirigeait, en coordonnait et contrôlait l'activité.

L'*O. R. I.* resta jusqu'à la fin de 1921, époque à laquelle il est entré en liquidation, le grand fournisseur de matériel et de matières premières des industriels désireux de remettre en marche leurs entreprises. Ses programmes d'achats, approuvés par le ministre et exécutés dans le mesure des disponibilités financières, comportaient tantôt la constitution de stocks de prévision, tantôt la passation de commandes bien définies sur l'ordre des sinistrés. Il s'occupait aussi de délivrer aux sinistrés des bons de cession leur permettant d'obtenir des marchandises appartenant aux anciens stocks de guerre constitués par les Français ou les Alliés ; il procédait aux récupérations de matériel en Allemagne ou distribuait les produits expédiés par ce pays en exécution du traité ou des accords subséquents.

S'il accomplissait directement ces dernières fonctions, il n'en était pas de même des opérations d'achats, pour lesquelles il recourait aux offices du *Comptoir central* et du *Comptoir régional d'achats*, spécialement outillés, au point de vue technique et comptable, pour procéder à de grandes opérations de ce genre.

La récupération du matériel et de l'outillage enlevés par les Allemands n'allait pas sans difficultés spéciales. Dans la plupart des cas, l'identification des objets enlevés était presque impossible, faute de documents descriptifs précis ; mais les archives des services de réquisition allemands ont fourni des renseignements utiles ; d'autre part, les commissions spé-

ciales de l'*O. R. I.*, accompagnées des industriels dépouillés eux-mêmes, ont permis d'achever la besogne et d'identifier plus de 400.000 tonnes de matériel.

Mais, une fois identifié, il faut encore faire rentrer en France le matériel enlevé; souvent, il est dans un état tel qu'il ne justifie plus les frais de transport. Ramené en France, le matériel est trié, reconnu pour être attribué à son légitime propriétaire, français ou belge, administration militaire ou personne privée. En aucun cas le sinistré n'est contraint d'accepter du matériel récupéré; il peut, en effet, craindre les détériorations de cet outillage, ou simplement préférer acheter un matériel moderne. Dans ce cas, l'administration vend aux enchères les machines dédaignées par leur ancien propriétaire.

C'est à l'*O. R. I.* que le sinistré devait adresser sa demande de matériel. Quand elle était satisfaite, on l'invitait, soit à payer comptant la valeur de ce qu'il recevait, soit à déléguer à l'*O. R. I.* une partie de son indemnité de dommages de guerre. Quand le régime des avances de fonds aux industriels eut été perfectionné, ceux-ci préférèrent acheter librement leur outillage et cessèrent de s'adresser à l'*O. R. I.*, dont l'activité décrut à un tel point qu'on put en décider la liquidation, à la fin de 1921.

* * *

Le statut des sinistrés est contenu dans la loi du 17 avril 1919 sur les réparations des dommages de guerre, que de nombreux textes, lois, décrets, arrêtés et instructions ont complétée et interprétée. Elle organise l'exécution des engagements pris par la nation à l'égard des sinistrés quant à la réparation intégrale de leurs dommages. Toutefois elle ne se préoccupe pas seulement des intérêts individuels, mais encore de l'intérêt collectif qui réclamait la restauration des régions dévastées.

Pour inciter les sinistrés à reconstruire leurs exploitations agricoles ou industrielles dans la région même où elles avaient fonctionné autrefois, pour les stimuler au relèvement de leurs

ruines et les détourner de délaisser les pays dévastés pour des régions plus heureuses, la loi leur offre une option. L'évaluation des dommages faite par les Commissions cantonales distingue entre la valeur de la perte subie par le sinistré calculée aux prix de 1914 et la valeur de l'immeuble ou du bien à reconstituer au moment de la fixation de l'indemnité. Celle-ci se compose donc de deux sommes, l'une représentant la « valeur 14 » — comme disent les sinistrés — du bien détruit, l'autre les « frais supplémentaires » à engager pour sa reconstitution et qui ont représenté jusqu'à cinq fois le montant de la première. Si le sinistré veut toucher l'indemnité complète, il faut qu'il s'engage à la « remployer » en reconstruisant un immeuble de même nature que celui qu'il a perdu, et cela dans un rayon de 50 kilomètres autour du lieu du sinistre; s'il renonce à remployer, il ne peut recevoir que le montant de la perte subie, « valeur 14 ». La reconstruction est soumise au contrôle administratif, qui veille à ce qu'elle s'accomplisse selon les règles de l'hygiène et suivant les plans régulateurs tracés pour la restauration rationnelle des agglomérations détruites. Hormis ce contrôle, le sinistré reste libre de reconstruire comme il l'entend et de s'adresser à qui bon lui semble pour cela.

L'évaluation des dommages, à elle seule, constituait une besogne énorme. Chaque sinistré devait d'abord constituer son dossier apportant tous les documents de nature à prouver le dommage subi et à en fixer la valeur. Le dossier était présenté à la commission cantonale qui le discutait, et rendait une décision susceptible d'appel devant un tribunal spécial, le tribunal des dommages de guerre. Au début, ces opérations furent très lentes; depuis deux ans, on en a perfectionné la procédure. On a créé des comités de pré-conciliation, où siègent des techniciens et des personnalités indépendantes, et qui parviennent à rendre inutile tout débat devant les commissions cantonales. Auprès de celles-ci, enfin, on a placé des inspecteurs qui ont pour mission d'en hâter et d'en simplifier les travaux; pour l'évaluation des gros dommages, les commissions recourent à la collaboration des services

techniques et contentieux des préfectures où un secrétariat général extraordinaire concentre tous les services qui se rattachent à la reconstruction.

Disons tout de suite que l'examen des dossiers sera vraisemblablement terminé en 1923 dans toutes les régions libérées. Dans le seul département du Nord, qui représentait 1.024.000 dossiers et 11 milliards de dommages, on en a liquidé près de 800.000. Dans les Vosges, la Meuse, l'Oise, la Somme, les opérations sont closes ou sur le point de l'être. La Marne et le Pas-de-Calais, plus ravagés que les autres, sont en retard.

En attendant l'évaluation définitive de leurs dommages, les sinistrés reçoivent des avances. Elles ont des objets très divers, mais elles visent toutes à la reconstitution de la vie locale. Le sinistré peut recevoir des avances pour la constitution de son dossier et l'expertise de ses dommages. On a fait des avances à l'agriculture, à raison de 120 à 400 francs par hectare pour la remise en état du sol par des procédés chimiques et de 200 à 400 francs par hectare pour la réfection physique du terrain. Des avances en mobilier, d'une valeur de 1.000 francs par ménage, plus 200 francs par personne composant la famille, ont été faites à tous les sinistrés. Les commerçants ont obtenu 3.000 francs pour reconstituer leur matériel commercial, les personnes exerçant une profession libérale ont reçu 10.000 francs pour se réinstaller.

D'autres avances encore ont été consenties : pour reconstitution d'immeubles, pour construction d'abris provisoires; certaines ont été faites en remboursement des bons de réquisition allemands, d'autres sous forme de compensation avec des contributions directes échues. Parfois, elles ont été effectuées en nature, sous forme de constructions — de bâtiments agricoles, notamment — par les services techniques d'Etat.

Ces avances ont permis aux sinistrés d'attendre les paiements définitifs, qui leur sont faits après la liquidation définitive de leur créance, au fur et à mesure de leurs justifications de remploi et aussi dans les limites des disponibilités pécuniaires du Trésor. On a entendu de nombreuses plaintes sur la manière dont ces avances avaient été distribuées :

l'inégalité et l'arbitraire auraient été fréquentes, dit-on. A coup sûr, elles ont dû se rencontrer, mais il faut compter aussi avec l'impatience, bien légitime du reste, des sinistrés qui se plaignent d'avoir été lésés, pour apprécier à leur juste valeur les réclamations formulées contre le régime des avances. A vrai dire, il fallait aller au plus pressé, secourir d'abord les régions les plus éprouvées, reconstituer, très vite, les départements qui représentent la plus grande somme de forces industrielles et productives. Mais, aujourd'hui, les répartitions se font en proportion des dommages subis, et d'après la documentation la plus complète que possède l'administration.

* * *

Pour faciliter aux sinistrés l'accomplissement des formalités nécessaires à la liquidation de leurs créances de dommages de guerre, on a favorisé la création de sociétés coopératives de reconstruction, qui deviennent les mandataires légaux de leurs membres pour tout ce qui concerne la reconstruction. Ces sociétés n'aident pas seulement leurs adhérents au cours de la procédure que la loi leur impose, elles permettent encore de grouper les communautés de matériaux, de tracer des plans d'ensemble pour la reconstruction et de concentrer les chantiers où s'exécutent les travaux.

Des coopératives de sinistrés se constituèrent spontanément en 1916 dans la Marne, mais leur action, encore inexpérimentée, donna peu de résultats; d'autres tentatives furent faites et, mieux guidées, constituées sur des statuts-types, les coopératives des sinistrés exercèrent une action utile quand la loi de 1919 sur les dommages de guerre en reconnut l'existence.

Ce n'est que le 15 août 1920 qu'une loi leur donna leur constitution définitive. Ce sont des sociétés d'une nature spéciale, pouvant faire des opérations commerciales, mais, n'ayant pas pour objet de réaliser des bénéfices; les sinistrés apportent à la société leurs droits à indemnité, mais ils ne créent pas pour cela un patrimoine commun et gardent la propriété indivi-

duelle de leurs apports. La coopérative est, pour eux, une société de gestion agissant en vertu d'un mandat d'une nature spéciale et dont la résiliation est subordonnée à des conditions diverses.

Actuellement, il existe plus de deux mille coopératives de sinistrés; la plupart sont des sociétés approuvées, c'est-à-dire constituées d'après les statuts-types du ministère des régions libérées et soumises à son contrôle pour le choix des architectes et entrepreneurs ainsi que pour la conduite de leurs travaux, mais bénéficiant, en revanche, de subventions financières. Ces sociétés, approuvées ou non, et dans lesquelles le sinistré n'est jamais contraint d'entrer, élaborent des programmes d'ensemble pour la reconstitution des dommages de leurs adhérents et fixent un ordre d'urgence pour les travaux à entreprendre. Elles contractent, avec un entrepreneur, un marché comportant, en principe, l'exécution de tous les travaux du groupement; elles passent, ensuite, avec le même entrepreneur, des marchés spéciaux, ayant des objets précis, au fur et à mesure des possibilités d'exécution du plan.

On estime que 97 % des sinistrés sont groupés dans des coopératives qui présentent des types variés : type régional, professionnel et même religieux; car il s'est formé une coopérative des églises sinistrées.

Il serait intéressant d'étudier longuement les moyens financiers utilisés pour le paiement des dommages de guerre, mais nous nous bornerons, sur ce point, à quelques indications. Bien que l'obligation de réparer les dommages ait été mise à la charge de l'Allemagne, la créance des sinistrés est établie sur l'Etat français et les règlements auxquels ils ont droit ne dépendent nullement de l'exécution plus ou moins rapide ou complète des obligations de l'Allemagne. La France porte à son budget spécial des dépenses recouvrables le montant des sommes engagées pour la restauration des régions libérées et elle en poursuit le remboursement sur l'Allemagne, sans que cela puisse nuire en rien aux sinistrés.

Pour s'acquitter vis-à-vis d'eux, l'Etat a eu recours à l'emprunt à court terme au moyen des bons de la Défense nationale,

et à l'emprunt à long terme par l'entremise du Crédit National ou des sinistrés eux-mêmes.

Le Crédit National est une société privée, qui a passé avec l'Etat une convention, ratifiée par une loi du 10 octobre 1919, et aux termes de laquelle cette société se trouve subrogée à certains droits de l'Etat et chargée en son nom d'une grande partie du service financier des dommages de guerre. Le Crédit National a déjà émis plusieurs emprunts dont le montant, qui se chiffre par milliards, est, à ce jour, à peu près entièrement distribué aux sinistrés.

D'autre part, les sinistrés eux-mêmes ont été autorisés à emprunter sur le gage de titres d'annuités à 6 % amortissables en 30 ans, que leur délivre le ministre des finances, en échange de leurs certificats provisoires ou de leurs titres définitifs de dommages de guerre. Un certain nombre d'entre eux ont profité de ces facilités: ce sont des villes, comme Albert, Reims, Verdun, des départements, comme le Nord, et surtout des groupements d'industriels, comme les houillères du Nord et du Pas-de-Calais, qui ont emprunté deux milliards, les industriels du textile, de la grosse métallurgie, des sucreries, etc. Ce dernier procédé d'emprunt, qui a obtenu du public un excellent accueil, a fourni déjà près de quatre milliards à la reconstruction des régions libérées.

III.—Les résultats acquis, la reconstruction accomplie

Il est malaisé d'apprécier avec exactitude la mesure dans laquelle on est parvenu, jusqu'à présent, à effacer les dévastations dues à la guerre. On connaît la valeur totale des paiements en espèces, des fournitures de marchandises, faits aux sinistrés, mais, si cela permet de mesurer l'effort que s'est imposé le pays pour le relèvement de ses ruines, on n'en saurait tirer une notion exacte du résultat de cet effort.

La reconstruction, lente au cours de la première année de paix, où elle atteignait à peine 10 % des dommages évalués,

s'accomplit plus rapidement et progresse chaque jour. Un bon indice des progrès accomplis se trouve dans le nombre des établissements industriels remis en marche dans les régions libérées. Mois par mois, le ministère du travail a suivi les phases de cette reprise pour chaque industrie : des graphiques ont été construits pour en exprimer l'importance : à la fin de 1919, sur 2.543 établissements occupant plus de 20 personnes, d'après le recensement de 1914 et touchés par la guerre, 1.560 (61 %) avaient repris vie et occupaient 26 % de leur personnel d'avant-guerre. Un autre indice de la reprise d'activité économique dans les régions libérées peut se déduire de la part qu'elles prennent dans le rendement de contributions comme la taxe sur le chiffre d'affaires : en 1920, elles en ont fourni la dixième partie, soit 51 millions sur 511 payés dans toute la France.

La première étape de la reconstruction des régions libérées consista dans la remise en état du sol. Ce furent les services des travaux d'État qui s'en chargèrent, et l'on ne saurait trop rendre hommage à leurs efforts dans un domaine où tous les problèmes à résoudre étaient neufs par leurs données ou insolités par les dimensions de leurs facteurs. Ces services se procurèrent d'abord la main-d'œuvre nécessaire en réclamant la mise en sursis ou la mutation des nombreux ouvriers spécialistes qui se trouvaient dans les diverses formations militaires; ils firent appel aussi à la main-d'œuvre civile licenciée des usines de guerre et ne négligèrent ni le concours des ouvriers étrangers, ni celui des prisonniers de guerre.

La réfection du sol, bouleversé par les bombardements, encombré de ruines, jonché de projectiles brisés ou non encore éclatés, fut entreprise dès novembre 1918; elle fut plus rapide dans le secteur français que dans le secteur anglais, où, jusqu'en 1920, les autorités s'occupèrent surtout de la relève des morts, des trophées, du matériel militaire. Une fois « démétallisé » et purgé des redoutables engins qui s'y cachaient, le sol devait être nivelé. Pour combler les tranchées, il fallait déplacer soixante millions de mètres cubes de terre; pour ôter les réseaux de fils barbelés, qui couvraient 20 millions de mètres

arrés de terrain, il fallait employer des machines spéciales, les unes arrachant les fils, les autres les mettant en bottes et les comprimant, comme on fait pour les fourrages.

Sur le sol nivelé et nettoyé, les labours, les défoncages, les diverses façons culturales, telles que le hersage, le roulage, commençaient aussitôt. Puis venaient les fumures exceptionnelles, l'ensemencement. La reconstitution des vergers et des vignobles a souvent exigé un arrachage préalable de tout ce qui subsistait et, dans tous les cas, nécessité plusieurs années d'attente avant que revienne la période des rendements.

La population paysanne revint sur le sol abandonné dès la fin des hostilités, manifestant ainsi cet attachement à la terre et cet acharnement au travail que les années de guerre, loin de les affaiblir, n'avaient fait que renforcer. L'organisation des secours immédiats à la population fut l'œuvre commune des services d'Etat, des municipalités et des institutions privées. Grâce au zèle des uns et à l'empressement des autres, la reconstitution agricole s'est effectuée aussi bien que possible. Elle a permis de procéder au remembrement des terres, selon la procédure instituée, en pleine guerre, par une loi heureusement conçue; dans certains villages, l'opération a pleinement réussi : c'est ainsi qu'à Villers-Carbonnel (Somme) le nombre des parcelles fut réduit de 646 à 282 et leur superficie moyenne portée de 50 à 160 ares, à Lesmesnils (Meurthe), 1.539 parcelles de 23 ares se transformèrent en 712 de 112 ares, etc. Des méthodes nouvelles de culture ont été adoptées, l'outillage mécanique, les engrais chimiques sont utilisés maintenant plus qu'ils ne l'étaient avant 1914.

***

La reconstruction des voies de communication peut être considérée comme achevée : au début d'octobre 1922, sur 58.697 kilomètres de routes endommagées, on en avait reconstruit 28.000 et amélioré 25.000. Les voies ferrées d'intérêt général sont entièrement reconstituées, ainsi que leurs ouvrages d'art. Sur les réseaux d'intérêt local, le travail est

moins avancé : 1.328 kilomètres seulement sur 2.409 sont refaits, 539 ouvrages d'art sont définitivement rétablis sur 517 endommagés et 481 détruits.

Les mines, grâce aux puissants moyens techniques et financiers dont disposent les Compagnies, se reconstruisent sans arrêt, mais ici les dommages présentaient une telle gravité que bien du temps encore s'écoulera, avant que toute trace en ait disparu. Sur l'œuvre accomplie, on est renseigné copieusement et à intervalles rapprochés par les ingénieurs des mines et par le Comité des Houillères; elle vaut la peine qu'on s'y arrête.

Dès 1917, la reconstitution minière était mise à l'étude : les procédés de dénoyage, le remplacement de l'outillage, l'évaluation des travaux étaient dès lors examinés. Au lendemain de l'armistice, avec le concours très actif de l'armée anglaise, les Compagnies prenaient les premières mesures d'urgence pour empêcher les dégâts commis de s'aggraver : on aveuglait les brèches faites dans les puits, on rétablissait des voies ferrées provisoires, on sauvait tout ce qui pouvait encore l'être. Puis vinrent les travaux définitifs : le déblaiement d'abord, comportant la récupération des matériaux (le premier évalué à une dépense de 116 millions, la récupération devant en rapporter 25). Les chevalements en bois ou en maçonnerie ont été refaits, presque partout, en ciment armé. Les machines d'extraction les trécuits ont été amenés aussitôt sur place et l'exploitation, a recommencé d'abord pour alimenter les diverses machines utilisées pour la reconstruction. A la fin de 1921, 189 puits étaient pourvus de machines d'une puissance totale de 58.000 chevaux.

Toutes les mines travaillent à reconstituer leur station centrale d'électricité et, en attendant, demandent l'énergie aux réseaux extérieurs. A Courrières, à Lens, à Nœux, on achève la reconstruction de centrales de 60.000 chevaux, où chaque exploitation brûlera ses charbons de qualité inférieure.

Le dénoyage, loin d'être achevé, présente de grandes difficultés, en raison des communications des mines, de la non-étanchéité des puits dynamités. Il faut rechercher les brèches,

poser des kilomètres de tuyaux, mettre en œuvre des pompes puissantes. On a dépensé déjà 128 millions à ces travaux, et il en faudra dépenser encore près de 100 pour les achever.

A mesure que les galeries sont désencombrées ou dénoyées, il faut les aérer; l'air, emprisonné par l'eau dans les galeries, est désoxygéné, mêlé du gaz provenant de la décomposition des terres et des matériaux noyés. Il a fallu employer des ventilateurs spéciaux pour réintroduire de l'air respirable dans les galeries. Les réparations suivent de près le dénoyage; celui-ci est parfois interrompu quand la main-d'œuvre de restauration des galeries fait défaut, car la pression de l'eau compense celle des terres et empêche les éboulements. A la fin de 1921, on avait rétabli un peu plus de 200 kilomètres de galeries, soit un dixième de la longueur noyée.

Comme on le voit, le travail, même énergiquement poussé, n'avance qu'avec lenteur. Aussi l'extraction est-elle encore bien faible : si, à Aniche, elle reprend dès février 1919 et atteint peu après 76 % des quantités de 1914, à Carvin, à Liévin, ce n'est qu'en septembre 1921 qu'on a pu la reprendre et, aujourd'hui, elle atteint à peine 10 % de son importance d'avant-guerre. En moyenne l'extraction est de 62 % du chiffre de 1914, dans les mines du Nord, 22 % dans celles du Pas-de-Calais.

A la surface, les criblages et les lavoirs, réédifiés et bien outillés, permettent d'améliorer la qualité des charbons livrés; les usines d'agglomérés donnent les deux tiers de leur production d'autrefois. Les maisons ouvrières, dont 16.500 avaient été entièrement détruites et 17.200 endommagées, se relèvent. En juin 1922, 5.800 maisons étaient reconstruites 2.500 nouvelles étaient édifiées sur des emplacements nouveaux et toutes les habitations endommagées étaient réparées.

C'est la reconstruction des habitations privées qui, jusqu'à présent, a fait le moins de progrès; aussi nos régions libérées, avec leurs villes en ruines, leurs villages formés de baraquements provisoires, avec les abris souterrains où logent encore beaucoup de sinistrés, ont-elles gardé un aspect désolé. Mais il fallait bien commencer par reconstituer le sol et les moyens

de communication, par relever les usines et par refaire les instruments de production avant de réédifier, avec tout leur confort, les maisons d'habitation. Il y avait là un ordre d'urgence dans les réparations dont on ne pouvait guère s'écarter, et ce n'est guère qu'en 1921 que la reconstruction définitive des habitations privées s'est faite d'une manière visible.

On compte qu'il faudra environ sept années pour l'achever. En attendant, les sinistrés ont été pourvus de constructions provisoires en bois ou même en moellons qui leur sont cédées au prix de revient ou louées pour un loyer représentant 2 % de ce prix. Elles sont, à vrai dire, assez peu confortables et d'un entretien coûteux; aussi doit-on souhaiter les voir bientôt faire place à des immeubles définitifs. Peut-être les récents accords conclus entre groupements de sinistrés et industriels allemands pour la fourniture de matériaux et demain-d'œuvre hâteront-ils cette œuvre de reconstruction, mais il est trop tôt encore pour se prononcer sur leur efficacité; on ne peut que se borner à constater les lenteurs et les difficultés de leur exécution et attirer l'attention des sinistrés sur la nécessité de défendre vigoureusement leurs intérêts en cette matière.

Il va sans dire que la reconstitution avance inégalement selon les régions et qu'elle ne porte pas partout avec la même intensité sur toutes les catégories de dommages. L'importance des dévastations, la situation géographique des lieux à reconstituer, les facilités d'approvisionnement en main-d'œuvre et en matériaux, l'esprit de coopération des sinistrés varient d'un département à l'autre. Ici, on a poussé surtout la reconstitution agricole, là celle des mines ou de l'industrie.

Ainsi, dans le Pas-de-Calais, où les dommages agricoles constituaient les quatre cinquièmes du total et les dommages miniers le reste, le service du génie rural a absorbé toutes les ressources de la reconstruction et est arrivé à remettre en état jusqu'à la zone rouge. Dans le Nord, au contraire, où l'industrie représente 58 % du dommage total contre 25 % pour l'agriculture, c'est à la reprise industrielle qu'on s'est principalement attaché. La Somme a souffert dans son réseau

des voies de communications et dans ses villes, dont plusieurs sont détruites entièrement ; ses industriels, métallurgistes et sucriers, ont procédé eux-mêmes à leur reconstitution. Dans l'Aisne, les industriels n'ont pas su se grouper, mais, à la fin de 1921, les deux tiers de leurs établissements avaient recommencé à fonctionner. La reconstitution agricole est allée assez vite dans ce département qui ne comptait pas moins de 620.567 hectares ravagés ; mais, de ses 56.286 maisons privées entièrement démolies, une faible proportion seulement est relevée aujourd'hui.

Nous pourrions citer bien d'autres faits propres à indiquer le mode d'accomplissement et l'état de la reconstruction et d'où ressortirait la démonstration de la complexité et de la variété des problèmes à résoudre. Quelle différence entre la dévastation de la Marne, avec son immense zone rouge, et celle de l'Oise, relativement épargnée et d'une reconstruction facilitée par sa proximité de Paris, entre celle des Vosges où dominent les dommages industriels et celle de la Meuse qui a souffert surtout de dommages agricoles et de la destruction systématique de ses routes !

Partout la reconstruction se poursuit. On peut citer Meurthe et Moselle en exemple : là, les dommages étaient très concentrés, la région est riche en matériaux de construction, desservie par un réseau serré de routes et de voies ferrées. Aussi le nettoyage du sol y fut-il rapide. Au début de 1922, 80 % des immeubles réparables, y étaient réparés, 85 % des établissements industriels avaient repris leur activité, 60 hauts-fourneaux étaient rallumés et, dans les mines de fer, l'extraction revenait aux chiffres d'avant-guerre.

Conclusion.

La conclusion de cette étude sera brève. Notre pays s'est trouvé placé, du fait de la guerre, en face d'un problème que les temps modernes n'avaient pas encore connu. Quatre années d'une dévastation opérée avec les moyens matériels les plus

puissants et la volonté de nuire la plus opiniâtre ont laissé sur son sol des ruines matérielles dont la réparation exige un effort financier, administratif et technique gigantesque.

Le pays tout entier s'est mis à cette besogne. A travers les tâtonnements, les erreurs, et même les fautes, inévitables en une telle entreprise, l'œuvre s'est poursuivie et les ruines se relèvent. Mais l'effort financier et matériel que la France s'est imposé pour ses régions libérées risque de grever lourdement son avenir. Elle a, jusqu'ici, avancé une centaine de milliards pour cette œuvre indispensable et c'est une somme de 4 milliards qui figure au budget de 1923 pour payer les intérêts des nouveaux emprunts faits en 1921-22 pour le service des régions libérées.

Sans doute, le travail patient et productif d'un pays aussi pondéré socialement et aussi équilibré économiquement que la France peut venir à bout de la tâche financière et matérielle de sa reconstitution. Mais elle ne peut et le monde ne doit pas oublier qu'elle a un débiteur, dont la dette est née de la guerre, dont l'obligation de réparer résulte de sa responsabilité dans les destructions.

Si ce débiteur ne payait pas sa dette, s'il s'en allégeait, c'est sur la France qu'en retomberait la charge. Victime la plus meurtrie de la guerre, il lui faudrait s'imposer seule les plus lourds sacrifices pour revivre normalement. Il ne peut en être ainsi et le sentiment d'honnêteté qui est au fond de la conscience des peuples ne pourrait l'admettre.

Le problème des réparations présente des difficultés égales à celui de la reconstruction; cependant, si ce dernier se trouve en voie d'être résolu, on doit espérer que des solutions pratiques se trouveront pour l'autre. Depuis quatre ans, sans doute, on a laissé passer les moments les plus propices pour l'adoption et la mise en œuvre des principales d'entre elles, mais elles restent encore réalisables.

Nous souhaitons que les diplomates et les experts réunis bientôt, soit à Bruxelles soit ailleurs, réussissent dans leur tâche. S'ils échouaient, l'espoir des réparations s'en trouverait

gravement compromis et la France, parmi ses ruines relevées, connaîtrait pour longtemps des années difficiles malgré le souvenir de sa victoire et malgré le sentiment d'un devoir bravement accompli dans son effort de reconstruction.

Roger PICARD.

A Mademoiselle C. de A.

AZORIN [1]

Un étranger que nous n'avons que des raisons d'aimer. Un nom qui, parmi les plus illustres, les plus significatifs, fait que nous nous absolvons secrètement de notre préférence par le délicieux : « Est ce ma faute à moi si j'aime ce que j'aime plus que ce que je n'aime pas? »

On me dit, à Madrid : « Vous ne verrez pas Azorin. Il ne reçoit personne. Et d'ailleurs, à quoi bon le voir? Il ne vous dira rien. Il ne parle jamais ».

Je revois la caricature fameuse de Bagaria : contour plat, inexpressif du visage, deux points pour les yeux : c'est tout. Sans doute, vais-je au devant d'une déception. Tant pis, le moyen de renoncer à des rêves d'écolière... ou presque?

Car enfin, au temps où je me perdais dans ces versions de deux pages sans point et presque sans virgule, c'est dans *Castilla*, c'est dans *Los pueblos* que se retrempait mon amour de l'espagnol. De l'Espagne aussi. Ah ! cette Espagne de Azorin « toute de choses fatiguées qui s'inclinent vers la mort »[2], comme je l'ai chérie et quel bonheur de le lui dire à lui, même si, tout de suite après, glacée, je dois m'enfuir !

— De grâce, me supplie son portier, dans cette maison de la rue si madrilène que le Maître habite, ne dites pas que vous m'avez parlé; ayez l'air d'être montée de votre propre mouvement.

1. Azorin n'est qu'un pseudonyme. Mais n'ayant pas à considérer celui qui l'a rendu célèbre autrement que comme écrivain, nous croyons devoir nous abstenir de révéler sa véritable personnalité.

2. José Ortega y Gasset, *El Espectador* II, Madrid, 1917.

Je sonne. Aucune odeur d'huile ne filtre de l'appartement. Une femme de chambre à la mise soignée vient m'ouvrir. Poliment, sans questions ni commentaires (autant de détails qui ne me frapperaient pas ailleurs, mais s'il arrive à un Espagnol de les lire, il sentira toute la portée de mon agréable étonnement), elle m'introduit dans un petit salon dont je n'ai que le temps de voir la teinte à la fois fois sobre et somptueuse, cet admirable incarnadin des vieux damas, et l'air intime, accueillant. Azorin est devant moi. A Paris, à Rome, à Londres, je ne l'eusse, je crois, jamais pris pour un Espagnol. Il a — comment dirai-je? — l'air plutôt *gentleman* que *caballero*. De la réserve dans ses manières, mais non de la froideur. Je voudrais n'avoir pas à parler; je voudrais pouvoir examiner à loisir cette physionomie qu'on m'a dite figée et que je trouve, moi — est-ce une illusion? — plutôt secrète et comme tournée en dedans, attentive à sa propre âme. Pour le moment, j'y démêle, sous la cordialité, je ne sais quel imperceptible sourire et quelle balbutiante curiosité.

Et, une fois de plus, je suis touchée de cette grande simplicité espagnole, de cette parfaite absence de vanité littéraire, de ce sincère étonnement de l'hommage, surtout de l'hommage venu de loin.

Je n'ose pas dire à mon hôte combien je l'ai aimé, avec quelle joie j'ai communié en *azorinisme* avec tous ces jeunes intellectuels, ses compatriotes — la plupart des maîtres aujourd'hui — qui venaient, avant 1914, s'asseoir à nos côtés sur les bancs de l'Université.

Je lui parle de vous, amie qui m'êtes si présente, tandis que je trace ces lignes.

Je lui raconte ces dimanches, vous en souvenez-vous? où j'allais vous retrouver en votre retraite d'Auteuil. C'était pendant la guerre. Toute la semaine, j'aspirais à votre solitude parmi les beaux arbres, à votre chambre si calme, si close, si loin du monde, comme à un refuge. J'accourais avec le besoin d'oublier. Hélas ! la porte refermée, nous n'osions pas nous regarder; nos dents serrées arrêtaient les questions angoissées:

nous entendions battre nos cœurs. Comment échapper au silence? Comment dérober quelques instants à cette destinée d'exception que nous ne nous étions pas souhaitée et où nous sentions confusément que surnageait pourtant tant de *quotidien*? Mais celui-ci, comment le discerner? Comment rattacher ces dimanches à tant d'autres dimanches, à tous les autres dimanches de notre vie?

— Ma vue a encore baissé cette semaine — vous ne m'en disiez pas la cause —. La consolation de lire me sera bientôt refusée, ma bonne amie.

— Hé bien, puisque je suis ici, voulez-vous vous servir de mes yeux? voulez-vous que je vous lise quelque chose?

— Que vous me « lisiez », non; que vous me « relisiez »; mais j'ai peur de vous ennuyer...

— « Calisto y Melibea se casaron, como sabra el lector... »

Comme une très douce et très fine pluie, la poésie de *Castilla* nous enveloppe et lentement nous pénètre. Comme une cendre impalpable plutôt : une cendre qui serait du passé moulu dans le moulin du néant. Et cette poussière de ce qui fut retombe sur le présent : elle en voile l'éclat meurtrier : elle en dérobe l'importance tragique. Dans le temps, est-ce que tout ne finit pas par se niveler? est-ce que tout n'est pas voué à la même fatale insignifiance?

« Dans Azorin, ce n'est pas le passé qui se revêt de présence et d'actualité : c'est le présent qui se surprend lui-même comme ayant déjà passé, comme étant un *avoir été* »[1] dit dans la profonde et subtile étude qu'il consacre à notre auteur José Ortega y Gasset, penseur et écrivain en langue espagnole que les autres langues n'ont pas le droit d'ignorer.

Peut-on dire plus subtilement que Azorin, poète du passé, ne s'attache ni aux hauts faits, ni aux personnages illustres, ni aux grandes lois historiques? Son art si volontairement sobre, amenuisé même, c'est comme un tamis pour la réalité. Un tamis très fin où ne passe rien de grossier, d'orgueilleux,

1. *Op. cit.*

de solennel, d'insolite; rien que la microscopique poussière des faits quelconques, de tous les jours, rien que la plus humble réalité. N'a-t-on pas appelé Azorin « le poète du trivial »?

La vie atone, languissante, épuisée des vieilles villes — *los pueblos* — d'Espagne, personne ne l'a rendue comme lui. C'est qu'il a vu « ce fait radical qui les comprend tous. L'Espagne ne vit pas actuellement. L'Espagne n'est que la survivance du passé[1] ».

Mais encore, ce fait, convient-il de se demander comment il l'a vu. Azorin, n'est pas un déterreur, un archéologue; son art délicat connaît le secret divin de la vie. Azorin n'est pas acerbe; il n'est pas amer; il n'est même pas triste. Vous me disiez un jour, chère amie, que vous le voyiez « comme une âme qui aurait perdu sa lumière ». J'aime votre image. Oui, l'art de cet écrivain, l'un des plus exquis parmi ceux qui ont fleuri sur le sol de l'Espagne, est un art de pénombre. Mais comme néanmoins les choses s'y colorent et s'y réchauffent suavement ! L'impassibilité aristocratique de Azorin, c'est une sérénité tendre et pudique.

Sérénité qui n'exclut pas la désolation, mais une désolation retenue, voilée d'ironie. Azorin est l'un des très rares Espagnols qui sachent sourire faiblement, au vol, avec une subtile mélancolie. N'est-ce pas de lui-même qu'il parle en disant de l'un de ses personnages : « Telle était la vie de notre ami : dédain imperceptible et indulgente ironie[2] ».

Dans une autre atmosphère, à une autre époque, il n'eût pas écrit « dédain »; il eût écrit « détachement ». Le dédain, c'est le sentiment de la *différence*, ce sont l'injustice et l'incompréhension qui le lui ont imposé, et José Ortega y Gasset exagère à peine quand il assure que sur le fond « mesquin de l'Espagne d'aujourd'hui, l'attitude sobre, attendrie, humaine, émue de Azorin se détachera comme un miracle de l'esprit dans un ou deux siècles ».

1. Ortega y Grasset, *op. cit.*
2. *Espana.*

On se demande, encore qu'aucun *jeune* ne puisse se flatter de ne lui être point en quelque façon redevable, si justice a été rendue à cet incomparable écrivain, en tant que simple ouvrier de lettres. D'aucuns l'accusent d'avoir rompu avec la tradition (accusation discutable car si l'on remonte assez loin, au début du XVI^e^ siècle, au temps du plus pur et du plus vigoureux espagnol que l'on ait écrit, — la *Celestina* en est un témoignage suffisant — on trouve que, précisément, Azorin *renoue* avec la tradition). Mais cela est vrai si l'on entend par tradition le lourd arsenal oratoire, l'amphigouri, la redondance et l'à peu près. La phrase de Azorin est précise jusqu'à la sécheresse, dépouillée jusqu'à la nudité. Son style baigne dans une clarté uniforme, atténuée, presque grise. Mais quelle élégance dans cette simplicité poussée à l'extrême ! Quelle agilité ! Quelle justesse ! Autant de qualités *françaises*, dira-t-on, et tant mieux pour nous ; mais qualités dont ne peuvent plus se passer ni la science, ni la pensée modernes. Si l'espagnol est apte désormais à traduire l'observation psychologique la plus minutieuse, à rendre les nuances les plus fugitives de la vie intérieure et les oscillations de la sensibilité la plus aiguë, à qui en attribuer la plus grande part d'honneur plus équitablement qu'à Azorin?

Accusé, en achevant de la dégonfler de la boursouflure romantique, en faisant d'elle un instrument docile et précis, d'avoir appauvri sa langue, ce parfait artiste n'a pas échappé non plus au reproche inverse, au reproche d'enrichissement par l'archaïsme. Comme si l'archaïsme, chez lui, n'était pas pure probité intellectuelle ; comme si, se complaisant à décrire un tableau ancien, à gloser tel livre oublié, à restituer une scène du XV^e^ ou du XVI^e^ siècle — et ce sont là ses thèmes favoris — ce n'était pas un devoir pour l'auteur que de se servir des mots propres ! Et comme si, en fin de compte, ce n'était pas là renouer aussi avec une tradition, non l'insupportable tradition du *casticisme*, de l'imitation servile et stérile, mais celle du véritable humanisme !

Et cela nous amène au dernier grief que l'on fait à Azorin :

son excès non pas à proprement parler d'humanisme, mais de culture française. Ah ! le cher reproche et qu'il nous touche et qu'il nous attache à l'artiste exquis qui s'y expose !

Azorin sait tout, et de notre littérature et de notre histoire littéraire. C'est lui qui, le premier, a revisé le procès des Gautier, des Dumas, en Espagne, et ôtant leur portée démesurée à des erreurs de détail, a su rendre justice à la bonne volonté des romantiques, à leur effort de compréhension, à leur perméabilité à des émotions nouvelles, l'émotion du paysage entre autres. Azorin savoure Montaigne et se délecte d'André Gide. Mais ses prédilections vont à nos plus purs chefs-d'œuvre classiques.

Et pour sentir tout ce que cela implique, que chacun de nous se reporte à ses coups de sonde dans l'âme étrangère, à ses expériences sur l'amour, hors des frontières, de tout ce qui est français ! Malgré toutes les coïncidences de goût, malgré la plus évidente sincérité, malgré la chaleur de cœur elle-même, il arrive un moment où, tout à coup, au milieu de l'adoration, au milieu de l'encens, on se sent l'âme aride et contrainte. Même quand ceux qui nous entourent aiment précisément les mêmes choses que nous, nous les devinons *différents* : ils ne les aiment pas comme nous.

Quel secret besoin d'intimité, quel élan de ferveur nostalgique nous porte alors vers ces êtres en qui nous pressentons, non pas tant nos préférences que les raisons mêmes de nos préférences ! C'est à ce signe que nous reconnaissons nos vrais amis : Azorin est du nombre.

De n'être pas demeurée platonique, une telle amitié nous doit être plus précieuse. Depuis le premier jour de la guerre, de toute son autorité d'écrivain et d'homme politique, Azorin a défendu notre cause, dans les colonnes mêmes du germanophile *ABC*. Envoyé par ce journal à Paris en 1918, il y écrit quelques-unes de ses pages les plus nobles, les plus délicates, les plus émues[1]. La traduction de ces pages serait donc pour nous, en même temps qu'une joie, un devoir de gratitude. Je

1 *París bohardeado y Madrid sentimental*. Madrid 1920.

ne sais si celle de *Los pueblos*, livre devenu classique dans la version anglaise, entreprise au début de la guerre a été menée à bonne fin. Ce que je sais, c'est que Azorin, adoré de quelques lettrés, mérite le suffrage des délicats, de tous ceux aussi qui n'aiment point être en reste en amour et pour qui fut écrit le beau vers :

« *Amor ch'a nullo amato amor perdona* »

Mathilde POMÈS

Les œuvres les plus connues de Azorin sont : El alma castellana. La voluntad. Las confesiones de un pequeno filosofo, Los pueblos. Espana, Castilla, *et de nombreux volumes de critique littéraire*: La Ruta de don Quijote, Lecturas espanolas, Clasicos y modernos, Al margen de los clasicos.

Dans son dernier ouvrage Don Juan, *Madrid* 1922, *il revient à la forme romancée de quelques-uns de ses premiers chefs-d'œuvre. Dans ceux-ci les « en marge » littéraires ou historiques ont un place prédominante.*

On trouvera ici celui que mon amie Mademoiselle C. de A. *me demandait de lui* relire *et pour lequel le texte m'était à peu près superflu, tant j'avais exaucé de fois cette prière.*

Les autres fragments traduits sont tous pris au volume Espana, *Madrid* 1909. Arrazola *donnera une idée de l'humour de notre auteur. Dans la* Poésie de la Castille, *il a pour ainsi dire condensé le contenu de* Los Pueblos, *et quand à l'Epilogue en* 1960, *véritable scène vécue, avec ces personnages provinciaux qu'il affectionne, quelle meilleure illustration à ce scepticisme sur la valeur de la gloire littéraire, à ce détachement, à cette attitude aristocratique en face de l'irrémédiable, qu'il dépeint lui-même dans le prologue de* Espana *comme « une douce résignation, sans tension d'esprit, sans attitude tragique ? ».*

LES NUAGES[1]

Calixte et Mélibée[2] se marièrent — le lecteur le sait, qui a lu *La Celestina* — quelques jours après que furent découvertes leurs entrevues secrètes dans le jardin. Calixte s'était épris de celle qui devait être sa femme un jour qu'il était entré dans le jardin de Mélibée à la poursuite d'un faucon. Il y a de cela dix-huit ans. Calixte en avait alors vingt-trois. Mari et femme habitent maintenant la maison familiale de Mélibée; une fille leur est née qui porte, comme son aïeule, le nom de Alissa.

De la large terrasse couverte, derrière la maison, on voit dans toute son étendue le jardin où Calixte et Mélibée eurent leurs doux entretiens.

La demeure est vaste et riche. Dans l'entrée, au fond, un escalier en pierre, à rampe ouvrée, monte aux étages supérieurs. Là se trouvent de grandes salles, des cabinets retirés, silencieux, des corridors pleins d'une douce pénombre, avec, dans le fond, une porte à compartiments qui laisse voir comme dans *Las Meninas* de Velasquez, un lumineux carré de cour intérieure. Un tapis à ramages verts et à fruits jaunes sur fond vermeil couvre le parquet de la salle d'honneur, la salle où les dames s'asseyent par terre sur des coussins de soie. Çà et là se détachent de petits fauteuils garnis de cuir rouge et des sièges en x en marqueterie mauresque; un cabinet

1. Du volume *Castilla*. Madrid 1912.
2. Personnages de la tragi-comédie de Fernando de Rojas, *La Celestina*, publiée vers 1499, l'un des joyaux de la littérature espagnole.

sculpté en bois peint et doré renferme les papiers et les joyaux ; au milieu de la pièce, une table en noyer aux pieds sculptés, aux ferrures forgées, et dessus un délicieux échiquier avec des incrustations d'ivoire, de nacre et d'argent ; dans un large miroir se reflètent les figures aquilines sur champ d'or, d'une peinture sur bois accrochée au panneau d'en face. Tout est paix et silence dans la demeure. Mélibée circule sans bruit à travers chambres et couloirs. Elle observe tout ; elle pense à tout. Les armoires sont pleines de linge immaculé fleurant le coing. Dans l'office, un rayon de soleil fait briller la rangée des pots émaillés de Talavera, aux flancs arrondis. Dans la cuisine on peut se mirer dans les ustensiles et la batterie en cuivre accrochée à la tringle ; les cruches et les alcarrazas tournés par un artisan plein de goût dans les poteries voisines montrent, bien alignées, leurs panses rondes, propres, suintantes.

Mélibée prépare tout ; elle veille à tout ; rien n'échappe à ses doux yeux verts. De tard en tard, on entend, dans le silence de la maison, le son languide et mélodieux d'un clavecin : c'est Alissa qui joue. D'autres fois, dans les allées du jardin, on voit se glisser sans bruit la haute et svelte silhouette d'une jeune fille : c'est Alissa qui se promène sous les arbres.

Le jardin est aimable et ombreux. Les lauriers-roses y poussent à côté des jasmins ; au pied des cyprès immuables, les rosiers déposent l'offrande fugace — comme la vie — de leurs roses jaunes, blanches ou vermeilles. Trois couleurs emplissent les yeux dans le jardin : le bleu intense du ciel, le blanc des murs passés à la chaux et le vert des ramures. On entend dans le silence, comme le crissement du diamant sur le cristal, le cri des hirondelles qui passent rapides sur l'indigo du ciel. De la conque en marbre d'une fontaine, l'eau s'effrange et tombe en menus filets. On respire dans l'air un pénétrant arome de jasmins, de roses et de magnolias. « Viens sur le mur de mon jardin » disait doucement Mélibée à Calixte il y a dix-huit ans.

Calixte est assis au soleil devant une fenêtre, le coude sur le bras du fauteuil et la joue sur sa main. Il a chez lui de beaux

tableaux. Quand l'envie le prend d'entendre de la musique, sa fille Alissa le berce de suaves mélodies ; si ses souhaits vont à la poésie, il peut prendre, dans sa bibliothèque, les plus délicats poètes d'Espagne et d'Italie. Il est adoré de toute la ville : les mains de Mélibée le soignent avec sollicitude ; il voit sa lignée se perpétuer, sinon dans un fils, tout au moins présentement dans une belle jeune fille à l'intelligence vive et au cœur tendre. Et cependant Calixte reste pensif, la tête dans sa main. Juan Ruiz, l'archiprêtre de Hita a écrit dans son livre[1] :

Et crei la fabrilla que dis : Por lo pasado no estes mano en mejilla.

Calixte n'a rien à regretter du passé ; le passé et le présent sont pour lui au même niveau de félicité. Rien ne peut le contrarier ni l'affliger. Et cependant Calixte, la joue dans sa main, regarde sur le ciel bleu passer au loin les nuages.

Les nuages nous donnent une sensation d'instabilité et d'éternité. Les nuages sont comme la mer, toujours divers et toujours nouveaux. Nous sentons, en les regardant, comme notre être et toutes choses courent au néant tandis qu'eux, si fugitifs, demeurent et durent. Ces nuages que nous regardons, d'autres hommes, tourmentés des mêmes passions et des mêmes angoisses que nous, les regardèrent, il y a deux cents, cinq cents, mille, trois mille ans. Quand nous voulons surprendre et retenir le temps, dans un moment de bonheur, des semaines, des mois, des années se sont déjà écoulés. Les nuages cependant, toujours différents à tout moment, tous les jours, vont cheminant par le ciel. Il y a des nuages ronds, gonflés, d'un blanc brillant, qui se détachent les matins de printemps sur des ciels translucides. Il y en a comme des voiles ténus qui se profilent sur un fond laiteux. Il y en a de gris sur des lointains gris. Il y en a de pourpre et or, dans les couchants interminables et profondément mélancoliques des plaines. Il y en a comme d'innombrables toisons toutes pareilles qui laissent voir, par quelque vide, un lambeau de ciel bleu. Les uns marchent

1. *El libro de buen amor*, écrit vers 1330 « et j'en crus le dict : à cause du passé, ne reste point la joue en main ».

lentement, posément : d'autres passent plus rapides. Quelques-uns, couleur de cendre, quand ils couvrent tout le ciel, laissent tomber sur la terre une lumière opaque, filtrée, grise, qui donne tout leur charme aux paysages d'automne.

Quelques siècles après ce jour où Calixte a posé la tête sur sa main, un grand poète, Campoamor[1] consacrera aux nuages un chant de son poème *Colon*. « Les nuages, dit le poète, nous offrent le spectacle de la vie. Qu'est l'existence, sinon un jeu de nuages? On dirait que les nuages sont « des idées que le vent a condensées »; ils représentent à nos yeux une sorte d'image de l'avenir insondable : « Vivre, écrit le poète, c'est *voir passer* ».

Oui, vivre, c'est voir passer : voir passer, là-haut, les nuages. Mieux encore, vivre, c'est *voir repasser*. C'est voir tout repasser dans un retour permanent, éternel. Voir tout repasser : angoisses, joies, espoirs, comme ces nuages qui sont toujours divers et toujours les mêmes, comme ces nuages fugitifs et immuables.

Les nuages sont l'image du temps. Peut-il y avoir une sensation plus tragique que celle de sentir le temps; de voir dans le présent le passé et, dans le passé, l'avenir?

Dans le jardin plein de silence, on entend le cri des rapides hirondelles. L'eau de la fontaine s'effrange le long de la conque en marbre. Au pied des cyprès s'ouvrent les roses fugaces, blanches, jaunes, vermeilles. Un parfum dense de jasmins et de magnolias embaume l'air. Le blanc éclatant des murs rehausse le vert des rameaux et au-dessus du vert et du blanc s'éploie l'indigo céleste. Alissa est assise au jardin, un livre à la main. Ses petits pieds dépassent le bord de la jupe en fine toile de Flandre, chaussés de mules en velours noir garnies de ganses et finement cloutées d'argent. Les yeux d'Alissa sont verts, comme ceux de sa mère, son visage est plutôt ovale que rond. Qui pourrait dire la blancheur soyeuse de ses mains? Et de la douceur de son parler, quelles louanges ne pourrions-nous pas faire?

Dans le jardin tout est silence et paix. Du haut de la ter-

1. Ramon de Campoamor (1819-1901).

rasse, penché sur la balustrade, Calixte extasié contemple sa fille. Soudain, un faucon apparaît; il vole rapide et violent parmi les arbres. Derrière lui, le poursuivant, agité et surexcité, surgit un jeune homme. Arrivé devant Alissa, il s'arrête, pensif, sourit et se met à lui parler.

Calixte le voit d'en haut et devine ses paroles. Des nuages ronds, blancs, passent lentement sur le ciel bleu dans le lointain.

ARRAZOLA[1]

(1860).

Don Lorenzo Arrazola est président du conseil. En Espagne, ce n'est pas difficile d'arriver à la présidence du conseil. Lorsque Don Lorenzo se lève, le matin, à neuf heures et qu'il sort de sa chambre, le voilà qui déjà commence à gouverner. Gouverner : quelle terrible chose ! Don Lorenzo porte une culotte; il marche lentement; son visage est soigneusement rasé; seuls de petits favoris courts, étroits et clairsemés descendent le long de ses tempes jusqu'au niveau des oreilles.

Don Lorenzo, légèrement voûté, entre avec lenteur dans son cabinet; Remigio l'y attend; Remigio est son secrétaire particulier, son homme de confiance.

— Bonjour, Don Lorenzo, dit Remigio.

Don Lorenzo se tient debout devant le bureau, toussote, caresse instinctivement un livre et dit :

— Qu'y a-t-il, Remigio? Qu'y a-t-il aujourd'hui?

1. *Espana*. Madrid, 1909.

Remigio prend l'air grave, important de quelqu'un qui a une nouvelle sensationnelle et désagréable à annoncer : il en a une, en effet, qu'il doit, de toute nécessité, communiquer à Don Lorenzo.

— Don Lorenzo, dit Remigio, il y a un événement grave ; la nuit dernière à Cordoue...

Mais avant que Remigio n'achève de rapporter ce qui s'est passé de terrible à Cordoue, Don Lorenzo, qui a tiré le cordon de la sonnette sans que la sonnette ait tinté, s'écrie non sans quelque indignation :

Comment ne répare-t-on pas ceci, que diable !

Ce que veut Don Lorenzo, c'est qu'on lui apporte son déjeuner, et comme la sonnette ne fonctionne pas, Remigio sort et s'en va faire la commission. Il rentre au bout d'un moment en même temps qu'une servante qui apporte un grand bol de café au lait et des biscuits. Don Lorenzo commence à déjeuner et Remigio entame de nouveau le récit des événement terribles de Cordoue.

— Je vous disais, Don Lorenzo, qu'il s'est passé, la nuit dernière, des choses très graves à Cordoue. Les nouvelles les plus récentes...

Mais Don Lorenzo interrompt Remigio d'un léger cri : « Sapristi ! » C'est que le biscuit bien trempé dans le café au lait s'est écroulé au ras des lèvres, tandis qu'il le portait à sa bouche, est retombé pesamment, a éclaboussé la redingote de Don Lorenzo et taché un livre, sur le bureau.

— Sapristi ! reprend Don Lorenzo contrarié. Mais avec quoi diable fait-on les biscuits maintenant?

Et, aidé de Remigio, il nettoie le livre taché et ensuite les éclaboussures de la redingote. Ce n'est là qu'une de ces menues contrariétés qui n'impliquent rien, qui ne sont rien, mais qui nous mettent de mauvaise humeur et, malgré que nous en ayons, sont pendant un long moment l'objet exclusif de nos pensées. Les taches ne disparaissent pas entièrement sur la redingote de Don Lorenzo. Il faut que Remigio s'en aille chercher un peu d'eau dans la chambre à coucher. Pourquoi aussi ces taches sont-elles tombées sur la redingote de Don Lorenzo? N'est-ce

pas un véritable désagrément ? Lorsque Remigio a fini de frotter et de refrotter les taches, il se dispose, naturellement, à reprendre son récit :

— Je disais, Don Lorenzo que, hier soir, à Cordoue... — Mais la servante qui a apporté le déjeuner reparaît pour enlever le bol vide.

— Vois un peu, Isabelle, dit Don Lorenzo en lui montrant les taches de sa redingote : regarde ces taches toutes fraîches. Je vais enlever ma redingote et vous la porterez immédiatement chez le teinturier; il faut qu'elle soit prête cet après-midi.

Don Lorenzo se dirige du côté de sa chambre, y reste un instant et revient vêtu d'une nouvelle redingote, tenant à la main celle qui est tachée. Une horloge sonne dix heures; le coucou se montre et chante : Cou-cou, cou-cou, cou-cou...

— Diable, dit Don Lorenzo, déjà dix heures ! C'est l'heure où Don Lorenzo a un rendez-vous de la dernière importance avec un personnage considérable. Ils s'acheminent, Remigio et lui, vers la rue; la voiture attend à la porte pour les conduire à la présidence du conseil. Don Lorenzo est monté et s'est assis; Remigio tout en montant et en s'asseyant tente une fois de plus de placer le récit des terribles événements de Cordoue.

— Ce qui s'est passé cette nuit à Cordoue...

Mais il ne peut continuer.

— Diable ! s'écrie Don Lorenzo.

Don Lorenzo s'est souvenu, en tâtant ses poches que la boîte de pastilles dont il se sert contre la toux est restée dans l'autre redingote; Don Lorenzo ne peut se passer de ces pastilles; Remigio descend donc de voiture et monte l'escalier en courant pour aller les chercher...

LA POÉSIE DE LA CASTILLE[1]

Quelles pensées éveille en nous l'actuel épanouissement de la lyrique en Castille? Moi, je pense au paysage castillan et aux vieilles villes. La poésie lyrique, c'est l'essence même des choses. Le lyrisme d'aujourd'hui — sous de sommaires influences étrangères — nous révèle l'essence de ce vieux peuple castillan.

Je vois les plaines démesurées, immenses, avec un lointain de ciel radieux et la ligne bleue — d'un bleu ténu — d'une chaîne de montagnes. Rien ne trouble le silence de l'étendue; à l'horizon apparaît d'aventure un minuscule village avec son clocher, avec ses toits grisâtres. Une colonne de fumée s'élève lentement. Dans la campagne s'étendent, en vaste mosaïque, les carrés de blé, de chaumes, de labours. Dans le calme profond de l'air volète une pie; elle se pose sur un de ces petits tas de pierres qui servent de bornes, sautille et recommence à voleter. Un chemin étroit et tortueux serpente vers le lointain; peut-être la matricaire penche-t-elle sur le bord ses houppettes d'or. La paix profonde de l'esprit n'habite-t-elle pas ici?

Lorsqu'il nous arrivera, le soir, de contempler, au-dessus de ces plaines, le scintillement infini des étoiles, ne retrouverons-nous pas l'âme ardente et ductile de nos mystiques?

Je vois les villages vétustes, les villes vétustes. On y trouve une hôtellerie des Ames du purgatoire, une auberge de Notre-Dame des Douleurs; il y a des rues étroites où les revendeurs, les bourreliers, les ciseleurs ont leurs petites boutiques. Il y a une fontaine en pierre grenue, grisâtre, avec les armes d'un roi; il y a des chanoines qui passent sous les arcades: il y a une cloche qui, à l'heure morte de la sieste, sonne cristalline son

1. *Espana*, Madrid, 1909.

appel à la cathédrale ; il y a une vieille promenade où l'on découvre, d'une terrasse, par dessus les murs comme à Avila, comme à Pampelune un panorama noble, sévère, austère, des champs ensemencés, des jardins, des allées ombragées ; il y a un quai, à la gare, où les jeunes filles les dimanches et les jours de fête vont regarder passer le train, rêveuses, pleines d'une vague nostalgie.

Je vois dans les vieilles vénérables cathédrales ces cloîtres le long desquels court une galerie à colonnes. Dans ces cloîtres, à Léon, à Avila même, des buissons et des herbes folles ; nul ne s'en soucie ; depuis combien d'années la faucille ou le râteau ne sont-ils pas entrés ici ?

Les oiseaux chantent et sautillent dans le maquis. Nos pas résonnent sonores sur les dalles du cloître. Nous respirons à pleins poumons cette bienfaisante quiétude. Guerriers du moyen âge, évêques et théologiens dorment dans les tombes adossées aux murs. A midi, en plein été, quand un soleil torride tombe à pic sur la ville et inonde le cloître où les moineaux affolés crient, ici, dans la galerie sonore et silencieuse, nous pouvons passer une grande heure, un livre à la main, plongés dans la fraîcheur et le silence. Je vois les vieilles demeures seigneuriales avec leur cour à portique au centre et leur large galerie à arcades. Par cette galerie, ne sont-elles point passées, les dames en vertugadin, leur mouchoir de batiste à la main, comme dans les portraits de Velasquez ?

Les vantaux à compartiments de ces portes basses de s appartements et des couloirs, n'ont-ils pas donné passage à ces terribles vieux hidalgos, dont Brantôme recueillit les épiques arrogances ? Il y a, dans ces palais, de vastes salles abandonnées, un large escalier en marbre, un jardin sauvage, des galetas où, parmi les vieilleries, se couvre lentement de poussière — la poussière des siècles ! — le portrait d'un conquistador, d'un capitaine qui guerroya dans les Flandres.

Je vois les vieilles, les séculaires allées, aux entours des vieilles villes ; prêtres, avocats, procureurs, officiers en retraite s'y promènent lentement.

Je vois les hôtelleries et auberges le long des routes, avec

leur spacieuse cour devant et leur vaste cuisine à grande cheminée. Ne passèrent-ils pas une nuit ici, ces étudiants de El Buscon[1] qui s'en allaient à Salamanque? Et le grave et docte et sentencieux et prudent Marcos de Obregon[2] n'y fit-il pas, lui aussi, une halte de quelques heures? N'y a-t-il pas encore quelque fraîche et robuste servante qui emplisse les chambres de ses chansons?

Je vois les existences opaques, grises, monotones des messieurs de petites villes, au cercle ou à la pharmacie, où ils se retrouvent.

Je vois les fils de riches propriétaires, devant leur table couverte de livres de droit : Maranon, Manresa, Mucius Scévola, sur lesquels ils s'escriment, en vue des concours.

Je vois ces bavards de village qui ne font jamais rien : ces messieurs affables, spirituels, qui ont une profonde intuition des choses, qui vous charment par leur conversation et leur scepticisme.

Je vois cette force, cette énergie intime de la race, cette insouciance, cette indifférence, ce dédain hautain, cet élan subit vers tout ce qui est héroïque, cet amalgame enfin de prosaïque et de sublime.

Voilà ce que me suggèrent à moi, quelques-uns de ces tout jeunes poètes qui sous le fard français mettent dans leurs vers l'esprit de la Castille.

ÉPILOGUE EN 1960[3]

— Qu'est-ce que ça veut dire, cet *Azorin*, là?

Rafael a pris un livre sur l'étagère et a lu, sur l'étiquette :

1. Œuvre de Francisco de Quevedo, (1580-1645), l'un des chefs-d'œuvre du genre picaresque.
2. Héros qui a donné son nom à une œuvre de Vicente Espinel, (vers 1550-1624) également l'une des plus connues du genre picaresque.
3. *Los pueblos*, Madrid, 1914.

La Bruyère — *Les Caractères* et plus bas : Azorin. Il s'est tourné vers Pascual pour lui demander ce que signifie ce mot.

— C'est, dit don Pascual, un écrivain qu'il y eut ici, il y a cinquante ou soixante ans. Moi je ne l'ai pas connu, mais je l'ai entendu dire aux vieux.

— Et cet écrivain était d'ici? demande Rafael.

— Je ne sais pas, répond don Pascual; je crois que oui; ce livre a dû être à lui.

— Et comment l'avez-vous?

— Il avait sans doute quelque bibliothèque qui, avec le temps, a été dispersée; et ce livre a échoué ici.

— Vous dites qu'il s'appelait Azorin?

— Non; son nom était autre; ça, c'était un pseudonyme. Il s'appelait...

Don Pascual reste un moment silencieux, absorbé, s'efforçant d'extraire des replis cachés de son cerveau le nom de cet écrivain; mais il n'y réussit pas.

— Je ne m'en souviens pas, dit-il enfin, fatigué de tant réfléchir; mais c'est là le nom dont il usait toujours dans ses écrits.

Rafael qui a quelque goût pour la littérature, demeure pensif.

— C'est bizarre, dit-il. De sorte que nous avons eu dans le village, un écrivain?

— Je crois bien que j'avais autrefois par ici un de ses livres, dit don Pascual.

— Diantre ! s'écrie Rafael. Il publiait des livres? C'était donc un écrivain connu?...

Don Pascual monte sur une chaise et examine un à un les livres qui sont sur l'étagère. Rafael grimpe sur une autre chaise et tourne et retourne les livres, grands et petits. Entre don Andrés qui s'arrête un instant au milieu de la pièce, regarde don Pascual, regarde Rafael, sourit, donne quelques légers coups sur le parquet du bout de sa canne et dit :

— Bravo ! bravo ! vous voilà plongés dans la littérature aujourd'hui...

— Oh ! oh ! don Andrés, dit Rafael.

— Nous étions en train de chercher un livre de cet écrivain d'ici qui s'appelait Azorin, ajoute don Pascual.

— Azorin? Azorin? s'enquiert don Andrés, qui n'a que très vaguement entendu parler de ce personnage. Oui, oui, un écrivain qui vivait ici, il y a longtemps. Oui, oui...

Et il frappe de nouveau trois ou quatre petits coups du bout de sa canne.

— Vous vous rappelez, don Andrés, les livres qu'a publiés cet écrivain? demande don Pascual.

— Des livres, dites-vous? réplique don Andrés. Mais cet Azorin, est-ce que ce n'était pas un auteur dramatique?

— Non, répond don Pascual, j'oserais jurer que c'était un romancier. Il y a quelques années, il y avait un livre de lui par ici; je l'ai vu quelquefois entre les mains de mon père, mais il a dû se perdre.

— Oui, oui, affirme don Andrés; je me souviens d'avoir vu quelquefois ce livre ici. Votre père disait qu'il avait connu Azorin...

— Mon père avait le même âge que lui, dit don Pascual; il me disait avoir causé bien des fois avec lui dans le jardin du vieux Cercle.

— Mais, est-ce qu'il habitait toujours ici? demande Rafael.

— Non, répond don Pascual; sa famille habitait ici; mais lui faisait de longs séjours à Madrid et venait d'ordinaire passer l'été dans son village.

— J'ai idée, observe don Andrés, qu'il habitait, dans la rue de la Fontaine, la maison qui fait coin à la rue du Miroir.

— Non, non, répond don Pascual; il habitait la rue des Jardins dans la maison qui appartient aujourd'hui à don Leandro.

— Ce n'est pas ce que j'ai entendu dire à don Frutos qui l'a beaucoup connu aussi, réplique don Andrés. Don Frutos disait qu'il avait habité rue de la Fontaine, là où habite maintenant don Bartolomé, le médecin...

Don Fulgencio entre.

— Sapristi ! s'écrie don Fulgencio. Je vous vois plongés dans une discussion terrible.

— Savez-vous, don Fulgencio, où habitait Azorin? interroge don Pascual.

— Procédons par ordre ! proclame don Fulgencio en relevant ses lunettes sur son nez. Avant tout, est-ce d'un écrivain du village qui s'appelait ainsi que vous voulez parler?

— Oui, répond don Pascual; nous étions en train de nous demander si cet Azorin était un romancier ou un auteur dramatique.

— Procédons par ordre ! répète don Fulgencio. Il ne faut pas confondre l'écrivain qui signait de ce nom avec un autre qu'il y eut quelques années plus tard et qui écrivit pour le théâtre. Mais je sais de source sûre que Azorin était dans les journaux de Madrid et qu'il publia en outre un volume de vers.

— Des vers? vous croyez? demande Rafael qui a écrit quelques poésies pour une feuille hebdomadaire de la province.

— De vers, oui, parfaitement, affirme don Fulgencio avec une profonde conviction.

— Alors, ce livre de vers, c'est sans doute celui que nous sommes en train de chercher?

— Pardon, dit don Pascual, avec un sourire. Je respecte vos avis à tous; mais je crois que ce livre que j'ai vu autrefois, c'était de la prose.

— Jamais de la vie, affirme avec la même conviction don Fulgencio. C'était un livre de vers: je l'ai eu bien des fois entre les mains.

— Ecoutez, don Fulgencio; je me souviens très bien de ce que j'ai vu, se risque à dire don Pascual.

— Sapristi ! s'écrie don Fulgencio vexé de ce que l'on doute de sa parole. Comment ne serais-je pas sûr que c'étaient des vers, du moment que j'en appris quelques-uns par cœur !

Et si on le pousse un peu, don Fulgencio est capable de faire un effort et de réciter une poésie de Azorin. Mais don Pascual, qui le respecte, se garde de le réduire à cette extrémité. Don Pascual se tourne seulement vers don Andrés et lui demande:

— Et vous, quel est votre avis? Vous rappelez-vous si le livre de Azorin était en prose ou en vers?

— Diable ! répond don Andrés qui ne veut pas contrarier don

Pascual ni se fâcher avec don Fulgencio et qui, en définitive, n'a jamais vu l'œuvre de Azorin. Diable ! Il me semble bien me rappeler que c'était de la prose. Mais en même temps, je me rappelle aussi avoir entendu réciter quelque chose de Azorin qui m'avait bien l'air d'être des vers...

Rafael, pendant cette courte discussion, a continué à chercher le livre sur les étagères.

— Vous ne le trouvez pas? s'informe don Pascual.

— Non, répond Rafael. Mais par contre, j'emporte celui-ci.

Et il met un livre dans sa poche pour se dédommager en quelque sorte de ses recherches infructueuses.

Une horloge sonne quatre heures.

— Où allons-nous cet après-midi? demande don Fulgencio. A la Solana ou au jardin del Herrador?

— Nous irons au jardin, et nous verrons où en sont les coings, répond don Andrés.

Et ils sortent tous ensemble.

Traduction de Mathilde Pomès.
(Reproduction interdite)

LA QUATRIÈME SESSION

de la

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL

(Genève, octobre 1922)

La quatrième session de la Conférence internationale du Travail s'est ouverte, à Genève le 18 octobre. Lord Burnham, qui avait été déjà appelé quoique n'appartenant à aucune des délégations, à présider, l'an dernier, la Conférence, a été, d'un mouvement unanime, invité à assumer, de nouveau, les fonctions dont il s'était acquitté à la satisfaction de tous.

Les pouvoirs triennaux du Conseil d'administration du Bureau international du travail arrivaient à expiration et la réélection du Conseil semblait devoir donner un intérêt particulier à la session. Son ordre du jour était, cependant, assez modeste. Il comprenait en première ligne des questions d'organisation et de procédure, dont la plus importante était une proposition tendant à modifier la composition même du Conseil d'administration. La seconde question inscrite au programme était celle des statistiques relatives à l'émigration et à l'immigration. La Conférence devait, en outre, être appelée à consacrer une sérieuse discussion au rapport sur le chômage présenté par le Bureau international du Travail. Enfin, elle ne pouvait échapper à un nouveau débat sur la question des langues officielles. Mais aucun projet de convention ni de recommandation portant sur un point essentiel de la protection des travailleurs ne lui était soumis.

La raison de cette prudence dans l'élaboration de l'ordre du jour est assez manifeste pour qu'il soit inutile de la souligner : si la Conférence internationale du Travail est parvenue dans ses précédentes réunions à mettre sur pied bon nombre de textes, il faut bien reconnaître, par contre, que les ratifications, les adhésions et surtout le vote de textes législatifs conformes ne pouvaient s'effectuer selon un rythme aussi rapide.

La nouvelle organisation du travail pouvait cependant, à l'ouverture de cette nouvelle session, enregistrer — ce qu'elle fit avec beaucoup de modestie — un grand succès obtenu depuis sa précédente réunion; sa compétence en matière agricole, contestée par le gouvernement français, avait été admise par la Cour permanente de la Haye; le marquis de Vogüé, délégué gouvernemental français spécialement chargé des questions agricoles, reconnut ce fait nouveau par une déclaration brève, de termes très mesurés, qui produisit une excellente impression.

Des commissions furent, suivant l'usage, constituées pour accélérer l'instruction des affaires soumises à la Conférence : questions d'organisation et de règlement, statistiques d'émigration, chômage : leur activité discrète a, comme précédemment, permis de réduire à des proportions raisonnables la durée de la session.

*
* *

Deux questions relatives à la constitution et au fonctionnement de l'Organisation internationale du Travail figuraient dans la première partie de l'ordre du jour : la réforme de la composition du Conseil d'administration et la périodicité des sessions de la Conférence.

En ce qui concerne la composition du Conseil d'administration, le projet soumis à l'Assemblée par le Conseil lui-même ne tendait à rien moins qu'à une modification de l'art. 393 du traité de Versailles, qui devait être opérée selon la procédure prévue à l'article 422. Le nouveau texte proposé portait de 12 à 16 le nombre des représentants gouvernemen-

taux au conseil d'administration du B. I. T.; il attribuait six sièges à des Etats nominativement désignés (Allemagne, Etats-Unis[1], France, Grande-Bretagne, Italie, Japon) et non plus aux huit puissances les plus importantes au point de vue industriel; il permettait à « tous les délégués gouvernementaux », par conséquent même aux représentants des pays pourvus d'office d'un siège, de participer à l'élection des dix autres sièges; enfin, sur les dix sièges électifs, il en réservait quatre aux pays extra-européens.

Cette dernière disposition était bien de nature à donner satisfaction à certains pays d'outre-mer, notamment aux Etats de l'Amérique latine. D'autre part, la proposition de substituer une désignation nominative de six grandes puissances, qui jouiraient d'une représentation permanente, au système des huit nations les plus importantes au point de vue industriel était fortement motivée par la difficulté, ou, pour mieux dire, la quasi impossibilité de trouver un critérium satisfaisant de cette importance et par le désir d'éviter à ce sujet des contestations incessantes.

Cependant l'adoption de ce nouveau régime aurait eu pour effet de soumettre aux aléas de l'élection et, sans doute, à l'obligation pratique d'accepter un roulement, deux grands pays extra-européens, deux Dominions britanniques, qui prétendaient à figurer désormais parmi les huit grandes puissances industrielles dotées d'une représentation permanente, le Canada et l'Inde. Les représentants de ces deux pays vinrent donc à la tribune contester le principe même d'un privilège accordé à six puissances, privilège qu'ils jugeaient anti-démocratique, contraire à l'esprit du traité et, au surplus, insuffisamment motivé par les promoteurs du projet. A la suite de ces interventions, au cours desquelles M. Lapointe, délégué canadien, fit applaudir une éloquence bien française, il ne restait plus guère aux partisans du projet qu'à battre en retraite par échelons et, finalement, à capituler de bonne grâce : ce que firent successivement les représentants gouvernementaux belge et

1. Bien que les Etats-Unis n'aient pas encore adhéré à l'Organisation internationale du Travail.

français au Conseil d'administration du B. I. T., MM. Mahaim et Fontaine.

M. Fontaine déclara se rallier au contre-projet déposé par M. Lapointe lui-même, qui, élevant de 12 à 16 le nombre des représentants gouvernementaux au Conseil, réservait six sièges *en tout* aux États extra-européens, mais maintenait le système des « huit puissances industrielles les plus considérables ». C'est cet amendement qui fut adopté, avec cette précision, toutefois, que les délégués des huit puissances industrielles pourvues d'un siège continueraient à ne pas participer au vote.

* * *

La seconde question d'ordre « constitutionnel » soumise à la quatrième session de la Conférence internationale, était celle de la périodicité des sessions. Certains gouvernements estimaient que la périodicité annuelle était trop fréquente et ne permettait pas aux Parlements nationaux de donner suite en temps utile aux projets de conventions et aux recommandations élaborées par la Conférence. Le Conseil suggérait donc, ou de modifier l'article 389, en adoptant une périodicité biennale, ou de diviser les Conférences en deux catégories, alternant d'une année à l'autre, les unes dans lesquelles la Conférence serait appelée à adopter des projets de conventions et des recommandations, les autres dans lesquelles elle aurait seulement à prendre connaissance des résultats obtenus et des difficultés rencontrées dans l'application et à régler toutes les questions générales concernant le fonctionnement régulier de l'organisation internationale du travail. Mais cette motion n'eut pas plus de succès que la précédente : le statu quo fut maintenu, la majorité des délégués estimant que, à défaut de résultats plus positifs, l'Organisation internationale du Travail avait, du moins, ce résultat utile d'établir des contacts entre représentants gouvernementaux, patronaux et ouvriers, de presque tous les pays du monde, et de provoquer des échanges de vues trop précieux pour qu'il n'y eût pas plus d'inconvénients que d'avantages à les espacer.

* * *

« La Conférence se borna donc, après avoir adopté le projet de modification de l'article 393, à modifier son propre règlement. Ici ne pouvait manquer de revenir la question des langues officielles, soulevée à chaque session par la délégation allemande. On connaît les arguments : la langue allemande est parlée, à titre de langue maternelle, par un plus grand nombre d'hommes que la langue française : elle est, d'autre part, parlée à titre de seconde langue, même dans les milieux populaires, dans une partie de l'Europe centrale. Il est inutile d'insister sur la faible valeur de ce dernier argument, qui est sans doute appelé à perdre presque tout son poids à mesure que les générations élevées dans le cadre de la monarchie austro-hongroise ne recevront plus d'autre éducation que leur éducation nationale. Quant au premier argument, il est de moindre poids encore, si l'on réfléchit que dans une réunion d'hommes venus du monde entier et obligés, pour se comprendre entre eux, de se servir d'une langue commune — ou de deux tout au plus — il n'en est en tout cas qu'un très faible pourcentage qui puissent utiliser leur langue maternelle. L'admission de l'allemand comme langue officielle impliquerait nécessairement celle d'une ou plusieurs autres langues, qui ont autant de titres à faire valoir, notamment l'espagnol. Cette adoption de plusieurs langues officielles impliquerait l'obligation d'un nombre correspondant de traductions, s'appliquant à tous les discours, à toutes les interruptions, à tous les dialogues, même les plus insignifiants, et aboutirait finalement à des discussions longues et languissantes, alors que — exception faite d'une partie des délégations ouvrières, qui ne savent que leur langue maternelle — l'immense majorité des délégués parle comme seconde langue et la presque totalité des délégués comprend le français.

* * *

A l'ordre du jour figurait une grave question : celle de la

statistique et de la documentation relative à l'émigration et à l'immigration. Le B. I. T. a, dès l'origine, attaché une importance capitale à l'étude de ce grand phénomène économique, social et politique, que constituent les mouvements migratoires internationaux. En 1921, une commission spéciale avait été constituée pour en aborder l'examen méthodique : en vue de donner une suite positive à ses vœux, le Conseil d'administration du B. I. T. avait inscrit la question des statistiques d'émigration à l'ordre du jour.

C'était, semble-t-il, aborder ce vaste problème sous un angle particulièrement étroit et modeste ; mais ne convenait-il pas, par sûreté de méthode et prudence, de bien établir les bases d'une documentation qui, à son tour, servirait de point de départ à maintes initiatives? N'était-il pas opportun de régler, en premier lieu, un point qui ne soulevait aucune question de principe? Cette méthode, à la fois logique et discrète, devait avoir l'heureux effet de permettre à la discussion de se dérouler dans une atmosphère de parfaite harmonie, avec la volonté manifeste, chez tous les participants, d'aboutir à des résultats positifs.

De nombreuses difficultés pratiques surgissaient cependant.

Certains pays, comme la France, qui souscrivaient, sans hésiter, au principe de la communication des statistiques, étaient obligés d'avouer que la configuration même de leurs frontières ne leur permettait pas de contrôler efficacement l'entrée et la sortie des étrangers, et que leurs relevés des mouvements migratoires, essentiellement fragmentaires, étaient, par là-même imparfaits. D'autres nations, comme l'Angleterre, qui ne se heurtaient pas à la même difficulté géographique, faisaient valoir l'impossibilité de modifier les cadres mêmes de leurs statistiques établies en raison de leurs nécessités propres et de leur organisation administrative. Enfin, les pays de transit ne pouvaient que se montrer réservés sur la publication de documents ayant à leurs yeux un caractère essentiellement commercial, et qui intéressaient leurs compagnies de navigation : cette préoccupation est, d'ailleurs, si naturelle que, même parmi les pays d'émigration les plus curieux de connaître la destina-

tion de leurs nationaux expatriés, il s'en trouve, à en juger par les réponses au B. I. T. publiées avant la session, qui se montraient un peu moins empressés à fournir les statistiques de transit les concernant.

Aussi dut-on renoncer à déterminer, dans le texte de la recommandation, les classifications (âge, etc...) qui rendraient les statistiques des migrations aisément comparables : la définition même de l'émigrant fut à peine esquissée ; il eût été sans doute difficile de la préciser sans faire ressortir que, ne s'appliquant pas exclusivement aux travailleurs salariés, elle débordait le cadre de l'Organisation internationale du Travail.

Il faut donc reconnaître que, en dépit de la bonne volonté générale, les résultats acquis en cette session dans le domaine de l'émigration et de l'immigration furent assez minces. On doit cependant reconnaître aussi que la portée de ces discussions, en apparence très limitées, pourrait être, en réalité, bien plus grande qu'elle ne semble. Ainsi, à l'occasion de l'établissement des statistiques, fut effleurée la question des cartes : quelques pays d'émigration paraissent actuellement désireux de faire adopter le principe d'une carte d'identité internationale, délivrée par eux, et qui servirait ensuite de sauf-conduit dans tous les pays de transit et d'immigration. L'innovation paraît très anodine ; elle recouvre, en réalité, toute une politique : le régime de la carte d'identité internationale délivrée ou *refusée* par le pays d'émigration : tendrait à poser le principe du passeport *obligatoire* pour le travailleur : elle le met complètement entre les mains de ses autorités nationales, qui peuvent, sans égard pour la liberté individuelle, lui interdire de quitter le territoire, ou le diriger à leur gré sur tel ou tel port d'embarquement : au total la main-d'œuvre nationale deviendrait un objet de troc. D'autre part, la tendance pourrait se manifester d'exiger pour ces travailleurs, ainsi pourvus d'un passeport international, le libre accès à l'étranger, alors que la liberté de voyager hors de leur propre pays leur serait refusée. En tous cas, cette politique pourrait aboutir à ce résultat que les mouvements migratoires seraient réglés, d'un côté, par une autorité administrative pouvant obéir à des considérations

politiques, de l'autre, par des organes privés, patronaux ou ouvriers n'ayant en vue que des intérêts économiques ou sociaux. Enfin, le porteur de cette carte internationale serait, dans l'esprit des promoteurs du système, appelé à jouir d'un statut spécial, d'un statut international, qui favoriserait, dans le pays d'immigration, un contrôle administratif, exercé sinon directement par le pays d'origine, du moins par le B. I. T.: et l'on peut se demander à quelles complications pourrait conduire la mise en œuvre des pouvoirs d'enquête attribués au B. I. T. par l'article 396 dans des hypothèses qui n'ont sans doute pas été prévues par les signataires du traité de Versailles. Aussi, pour si bien intentionnée que puisse être cette initiative, elle ne paraît pas de nature à réaliser l'accord général de tous les pays d'émigration, de transit et d'immigration. Une politique de contrôle étroit de l'émigration se heurterait certainement à une opposition des pays d'immigration, dès que ceux-ci auraient pris conscience des intérêts politiques qui peuvent se trouver en cause: elle se heurterait aussi à l'opposition des pays de transit, et même à celle de certains pays d'émigration saisonnière, qui tiennent, avant tout, à la liberté.

On peut, d'ailleurs, se demander si, en s'attachant ainsi au problème de l'émigration en général — qui aussi bien ne paraît pas avoir été placé par le traité de Versailles dans ses attributions — l'Organisation internationale du Travail ne s'est pas laissé entraîner un peu en dehors de sa route, et si, tout en limitant étroitement l'objet actuel de ses travaux, elle ne s'aventure pas, malgré elle, sur un domaine qui touche à la souveraineté des États, et qui demeure ainsi du ressort exclusif des tractations diplomatiques. Son action ne serait-elle pas autrement féconde si, non contente de contribuer par son activité à uniformiser les législations protectrices des travailleurs, et de faciliter ainsi les traités de réciprocité, elle s'efforçait d'obtenir, par mesure unilatérale, l'extension aux travailleurs immigrés de toute la protection légale dont bénéficient les travailleurs nationaux? La France peut se flatter d'avoir, à cet égard, singulièrement devancé les désirs du B. I. T.: ses initiatives mériteraient d'être prises en exemple.

* * *

La Conférence internationale du Travail ne pouvait manquer d'examiner dans sa quatrième session le remarquable rapport présenté par le B. I. T. sur la question du chômage. Cette question ne figurait pas à l'ordre du jour de la précédente session; mais, depuis un an déjà, le monde souffrait d'une crise de chômage qui s'était imposée à l'attention de la Conférence, et, sur l'initiative de M. Schurch, délégué ouvrier suisse, une étude spéciale avait été demandée au B. I. T. La Conférence lui avait prescrit, « conformément aux dispositions de l'article 396 § 1 du traité de paix, d'instituer une enquête spéciale sur l'aspect national et international de la crise du chômage et des moyens de la combattre et, tout en poursuivant son enquête avec le maximum de diligence, de faire appel à la collaboration de la section économique et financière de la S. D. N. pour la solution à donner aux questions économiques et financières soulevées par l'enquête ». La Conférence chargeait, en outre, le Conseil d'Administration du B. I. T. de provoquer « la convocation d'une conférence internationale chargée d'examiner les remèdes de caractères international propres à mettre fin à la crise du chômage.

Le Conseil d'administration, réuni à Genève, dans sa 2e session, en janvier 1922, estima que la Conférence de Gênes, qui entreprenait d'étudier la reconstruction économique de l'Europe, ne pouvait manquer de comprendre dans son programme le problème du chômage, et fit agréer six de ses membres, accompagnés du directeur, par la Conférence économique Internationale de Gênes, en vue d'offrir leur concours technique. Parmi les résolutions adoptées figurèrent en effet les recommandations adressées aux divers Etats :

a) d'employer rationnellement les forces de travail disponibles par l'organisation du placement et le règlement des mouvements migratoires des travailleurs;

b) de renvoyer, dans la mesure du possible, les travailleurs urbains à la terre;

c) de répartir méthodiquement les commandes et les travaux publics;

d) de développer les travaux de secours contre le chômage, à la condition qu'il s'agisse de travaux utiles et productifs.

Il était recommandé, en outre, aux Etats adhérents à l'Organisation internationale du Travail de ratifier la convention concernant le chômage votée à Washington et de coopérer à l'enquête sur le chômage.

Il n'est pas besoin de souligner le caractère platonique de ces dispositions, ni d'ailleurs, le caractère nécessairement académique du rapport présenté par le B.I.T. Son œuvre en ces matières doit être d'abord scientifique : il lui faut rassembler des données relatives à la nature du mal pour pouvoir formuler des conclusions et suggérer des remèdes.

La crise de chômage actuelle était, d'ailleurs, manifestement due, pour une grande part, aux perturbations économiques causées par la guerre mondiale (instabilité des changes; sous-consommation de certaines classes, résultant d'un bouleversement dans la répartition des revenus, effet de la crise monétaire; transformations à effectuer dans un outillage détourné de sa fonction normale, etc...) Il fallait donc compter moins sur des remèdes spécifiques que sur l'action plus lente d'un retour progressif à une production équilibrée. Mais, même dans ces circonstances exceptionnelles, la crise de chômage apparaît toujours comme un aspect d'une crise économique générale et met en cause inévitablement l'organisation de la production et des échanges, ou, si l'on veut, le régime capitaliste en son entier.

La Conférence internationale du Travail était-elle qualifiée pour se prononcer sur un sujet aussi vaste? Pouvait-elle souscrire à des conclusions qui embrassaient le problème des matières premières, celui des réparations et des dettes interalliées, celui des changes et des crédits internationaux?

Cette question allait soulever, une fois encore, un débat académique. Il a rempli plusieurs séances destinées à écarter les malentendus que pouvaient faire naître des expressions telles que « enquête documentaire », « mesures préventives »

etc... En effet, les Etats jaloux de leur souveraineté n'aiment pas beaucoup conférer à des organes internationaux un pouvoir d'enquête quelconque; et, quant aux « mesures préventives » contre le chômage, ne pourraient-elles pas être de nature à intéresser l'ordre établi?

On finit cependant par adopter un projet de résolution qui, tout en écartant certaines questions — telles que les réparations, — dont l'étude sortait manifestement des attributions propres à l'Organisation internationale du Travail, invitait le B. I. T. à poursuivre, en liaison avec la section économique et financière de la S. D. N., l'enquête déjà commencée sur la crise de chômage, ses causes et ses remèdes.

* * *

Pour le simple témoin, qui, après avoir attentivement suivi les débats de l'Assemblée et s'être documenté au jour le jour sur les travaux de ses commissions, cherche à rassembler ses souvenirs, il faut bien convenir que, au terme de cette dernière session de la Conférence internationale du Travail, il n'apparaît pas que son activité aboutisse à des résultats bien tangibles. Manifestement, les discussions académiques et les questions de procédure tiennent une bien grande place dans cette Assemblée, qui semble encore chercher sa voie. Il faut reconnaître aussi que, dans cette assemblée internationale plus encore que dans d'autres réunions de caractère quasi parlementaire, le désir d'aboutir, après des débats courtois, à des votes à peu près unanimes, conduit trop souvent à adopter des formules vagues, imprécises qui risquent de perpétuer les malentendus en les voilant un peu.

Il n'est pas douteux, non plus, que, derrière la façade internationale du B. I. T se cachent des ambitions nationales qui cherchent à tirer parti de son action, et que des groupements de puissances s'y préparent. Aussi n'est-ce peut-être pas dans les séances officielles du B. I. T., ni même, le plus souvent, dans les travaux de ses commissions, qu'il faut chercher les traits les

plus significatifs du développement de cette institution. Mais c'est assurément un grand fait nouveau, dans la politique internationale, que cette réunion périodique, et assez prolongée, de représentants de presque tous les pays du monde qui, peu à peu, se groupent selon leurs affinités.

Jacques Plessis.

UN POÈTE FRANÇAIS[1] : M. FRANÇOIS PORCHÉ

Un poète ! Mais savez-vous seulement ce que c'est qu'un poète? On a tant galvaudé les mots les plus sacrés que leur valeur en a été dépréciée et qu'ils n'évoquent plus dans l'imagination les images justes auxquelles ils correspondaient hier. Un poète : au fond des cénacles campagnards, c'est le titre que l'on décerne comme une décoration aux barbouilleurs de vers qui prennent des attitudes penchées pour émettre d'oiseuses comparaisons. Il ne suffit pas d'étager sur une page des lignes inégales parées d'une rime et commençant par une majuscule pour mériter, comme un laurier, ce doux nom de poète. Les exercices versifiés, qui, trop souvent, se nomment des poèmes usurpent méchamment un nom glorieux dont ils sont indignes.

Un vers de poète, c'est un chant, c'est un parfum, c'est un rayon que de pauvres mots humains s'efforcent de rendre vivant et lisible; un vers de poète ne se cadence pas, telle une leçon qu'ânonne un écolier en comptant sur ses doigts les nombre des syllabes, il naît librement et sans règles comme glisse un ruisseau, comme croissent les blés, il s'envole, emporté par son propre rythme; il est l'écho de milliers de souffrances dont on cherche à faire un bonheur; il est la somme des deuils ou des espoirs; il est le souffle en qui l'âme se confie, c'est une prière ou c'est un aveu; le poète, c'est le

1. Que M. Edmond Pilon me pardonne ce plagiat. C'est sous ce titre « Un poète français » qu'il annonçait dans le *Gaulois* du 28 février 1922 que la Comédie-Française venait de recevoir *Le Chevalier de Colomb*. Mais comme il n'est pas d'autre expression plus vraie et plus belle, il faut bien que je la lui emprunte en l'honneur de M. François Porché.

créateur qui sait, selon les rites sacrés, unir les mots harmonieux dans ce temple idéal que l'on nomme le poème.

Aussi les livres des poètes demeurent-ils mystérieux et jalousement fermés, quand les yeux qui les lisent se hâtent, de page en page, indifférents aux paysages jolis qui s'éveillent et s'évanouissent aussitôt. On n'a pas le droit, si l'on accorde son amitié à un poète, de feuilleter son livre d'un doigt négligent, jusqu'à la table des matières. Il n'y a que les romans qui aient une fin, quand l'intrigue s'est toute déroulée, comme une bobine de soie, quand les principaux personnages disparaissent morts ou mariés. Des « vers » sont une succession ininterrompue de rêveries différentes et semblables. Il ne faut pas lire, il faut presque à chaque vers s'attarder et rêver. Allez donc courir, quand vous avez les yeux éblouis de ces scintillements d'images et que vos oreilles bourdonnent d'infinies musiques. N'imitez pas ces rustres paysans qui franchissent au pas de course les salles d'un musée, ayant tout regardé sans avoir rien vu. Si vous n'avez point le temps de faire halte dans la prairie en fleurs et de rêver à la fuite des nuages, ne commencez même pas de lire : ce serait une impolitesse. Il ne faut pas être pressé pour lire les poètes. Dans ce compagnonnage exquis qu'est leur lecture, ils ne souffrent point les impatients qui se hâtent en vain. Ils s'attardent souvent à faire l'école buissonnière et nous entraînent à leur suite. On revient l'âme en fête de ces escapades folles. Ils sont de si beaux livres d'images, ils savent de si merveilleuses chansons et nous dispensent si prodigieusement les bonnes rêveries...

C'est à cela que l'on reconnaît les œuvres des vrais poètes. On passe des journées en leur compagnie sans voir l'heure qui fuit ; on endort, au bruit de leurs mots, ses peines ou ses ennuis ; on y rajeunit son âme et quand la dernière page s'est effeuillée, il semble que l'on continue dans un demi-sommeil, une lecture idéale, dans un même livre tout pareil, mais où chaque vers s'accompagne dans la marge d'une vignette enluminée. On ne lit plus, mais on entend très loin et tout bas se prolonger le tintement musical des vers. Dans les soirs lim-

pides et purs du Morvan, que de fois, je suis resté sur la colline pour écouter, du village endormi dans le vallon, l'adieu des cloches qui tintent l'angelus : la gamme se mêlait aux bruits des feuillages dans le vent, aux murmures des sources dans les près, aux mugissements rauques et lointains des bœufs. Puis toute l'étendue retombait au silence et longtemps encore, en revenant vers la maison ,il me semblait ouïr dans le ciel l'écho imperceptible et léger de cloches du soir... Résonance rêveuse qui prolonge délicieusement dans le souvenir l'argentine chanson des plus belles strophes.

*
* *

Quand les affiches des théâtres parisiens ont annoncé à la Comédie Française la première du *Chevalier de Colomb*, pièce en vers de M. François Porché, j'ai voulu, pendant quelques jours, faire une sorte de retraite en sa compagnie, j'ai repris sur le rayon, où, pensifs, ils sommeillaient dans l'attente d'un regard ou l'espoir d'une rêverie, ses recueils de poèmes[1], et je me suis ainsi préparé à mieux entendre ses vers, je me suis mis en état de grâce poétique pour être digne de l'applaudir.

Voici vingt ans déjà que paraissaient ses premiers vers. C'est dans une revue provinciale, la *Revue des Charentes*, où il signait modestement « François Porché de Cognac ». Puis en juin 1904, aux *Cahiers de la Quinzaine* de Charles Péguy, il publiait son premier volume de poèmes, *A chaque jour*, et parmi la foule anonyme de ceux qui souffrent, qui rêvent ou qui espèrent, il eut aussitôt des amis : quelques-uns, à peine une petite troupe; mais qu'importe qu'ils soient nombreux pour-

1. *A chaque jour*, nouv. édition (Mercure de France) 1907. — *Au loin-être* (Mercure de France) 1909. — *Humus et Poussière* (Mercure de France) 1911. — *Le dessous du masque* (Nouv. Rev. Française) 1913. — *Nous*, nouv. édition (Nouv. Rev. Française) 1916. — *Les Commandements du Destin* — contenant l'*Arrêt de la Marne* (Emile Paul) 1921. — Théâtre : *Les Butors et la Fiancée*, six tableaux, Th. Antoine 20 novembre 1917 (Emile Paul) 1918. *La Jeune fille aux joues roses*, 3 actes et 9 tableaux, Th. Sarah Bernhardt, 12 mars 1919 (Emile Paul) 1919. — *La Dauphine*, comédie en trois actes, Th. du Vieux-Colombier, 13 mai 1921.

vu qu'ils soient fidèles. C'est que ses vers aux mots simples avaient une jeunesse si franche, un rythme si aisé et chantant et une douceur si grave qu'il était impossible de ne pas les aimer, et ne pas les relire lentement jusqu'à ce qu'à leur tour ils murmurent dans la mémoire :

C'était je ne sais quel matin frais et nacré...
Un matin de santé, jeune, oublieux, sacré;
De ceux où l'on s'en va sur ses jambes à l'aise
Heureux d'être robuste et que le ciel soit clair

Ainsi j'errais, le front vers l'Orient, les yeux
Eblouis, l'âme vague et divinement ivre,
Plein d'un étonnement d'aller, de voir, de vivre
Et touché jusqu'aux pleurs du don mystérieux
Qui m'était fait du monde en cette matinée;
Content de tout, de rien, du seul bruit de mes pas
M'écoutant respirer et ne comprenant pas
Et les lèvres cherchant la bouche, ô Destinée.

Joie de retrouver après bientôt vingt ans, sur la page vivante où quelque fleur fanée écrasait son signet, ces vers aussi jeunes que si je les avais quittés hier ! Il semble que la rêverie n'a pas été interrompue, puisque dès les premiers mots, la mémoire fidèle supplée au texte qui brille sous nos yeux. Au gré des vers et des souvenirs, les paysages s'évoquent et les images m'éblouissent.

Le soir est venu du fond du village
Il a tranquillement barré la route et pris
Notre maison, le petit jardin gris...

Et je suis « le visiteur du jardin ! »; j'ai pris garde d'en ouvrir doucement les grilles, pour ne pas effeuiller les roses voisines, et ne pas réveiller dans la gueule du lion de pierre les abeilles qui, depuis tant d'années, y ont fait leur nid. Je me suis assis sur le banc moussu et délaissant toutes les mauvaises pensées et les phrases désapprises, j'écoute le poète conter son enfance et la veillée de Noël.

Quand la neige en essaim de mouches tourbillonne

Charmante et douce imagerie provinciale, dans la Saintonge heureuse et quiète :

Province, langueur des cloches dominicales,
Derrière les rideaux d'une croisée on voit
Des jeunes filles souriant, le buste droit
Sur leurs chaises, ô récréations monacales !...

Vous vous étonnez et vous froncez le sourcil ! Le vers n'a pas la sage allure traditionnelle, il n'est pas mesuré au compas et l'hémistiche antique ne lui donne pas l'allure vieillote que vous étiez accoutumé d'entendre. Le sens ne se repose pas à la rime, comme pour faire une génuflexion avant de repartir pour douze petits pas bien égaux; s'arrêter encore, pour agiter comme un petit grelot sa rime et mécaniquement, dans son rythme étique, suivre son chemin monotone. Que nous importe ! M. François Porché est un poète et cela suffit.

* * *

La ville où je naquis, un fleuve étroit l'arrose,
L'eau coule sous le pont comme une claire prose
Et mire honnêtement dans son calme miroir
Et le doit et l'avoir,
Elle enregistre un arbre, un mur, sur son passage
Et fait ainsi l'addition du paysage...

La ville où je naquis a de petits pavés
Carrés, durs, enfoncés, cimentés dans la terre,
Tous proprets et contents d'être si bien lavés
Et blâmant le caillou qui roule solitaire

Vous ne l'avez peut-être jamais vue, cette petite ville, et déjà, dans votre rêve, vous la reconnaissez comme un visage familier; elle fait partie de votre vie, elle vous appartient et vous l'aimez, parce qu'à travers les mots elle vous est apparue avec sa quiétude, et qu'elle a soudain pris dans votre pensée

l'air endormi
Que dans son cadre prend le portrait d'un ami

et dès lors vous ne l'oublierez plus. Ce n'est pas vrai que tout retombe au silence, et que la nuit recouvre à jamais l'aurore et qu'un jour

l'oubli
Saisit au bord des champs le village et les routes
Ensemble, confondus dans un même linceul

parce que la maison est accueillante et bonne ; entrez, la table est servie, la table ronde avec sa nappe blanche : car la salle à manger est « à sa manière un temple et de tous le plus vénérable. »

Instants sacrés que ceux où l'on met en commun
Le besoin le plus fort de la vie, où chacun
Apporte, en s'approchant de la table paisible,
Son cœur comme un hôte invisible !

Voici la pendule qui l'on croit radoteuse, et le vieux buffet avec son service à thé qui brille au complet sur le dressoir, depuis cent ans; vieux buffet que l'on respecte et que l'on chérit,

Pour la fidélité de ton cœur ancien
Pour ton ventre de bon petit paroissien.

Mais de même qu'il n'y a que les amants et les rêveurs pour comprendre les poètes, il faut avoir rêvé du pays plus d'un soir, au loin, en quelque terre étrangère et avoir aussi

versé bien des larmes
Pour comprendre un vieux meuble et lui trouver des charmes.

Puis, un jour, le poète a pris le rapide pour Paris, long et angoissant voyage pendant des heures à travers plaines, moissons, prés verts, rouges labours, paysages aperçus dans un

éclair, hameaux lointains qui tournent sur la colline, poteaux et fils télégraphiques « où pend en loques la vapeur ».

O cauchemar ! rouler, courir toujours plus loin.

Entendre « ce battement berceur et monotone du train oppressé par l'ombre », voir ses compagnons de hasard, dormeurs mystérieux, ballottés dans leurs manteaux,

Serait-ce de porter tant d'ombre de départs,
D'attentes, de destins errants, demain épars,
Que le train haletant d'inquiétude beugle
Et sent une âme éperonner sa course aveugle?

C'est que l'on veut fuir, on veut s'évader loin d'où notre âme est liée, et s'en aller ailleurs,

E Dieu sait où vagabonder... Grande est la terre.

Ah ! Paris avec ses maisons énormes et ses passants qui se hâtent dans les rues, l'éclat des boutiques, ses murs « pareils à de hautes falaises », l'affolement perpétuel de cette foule qui s'écrase aux guichets

à croire que c'est du bonheur qui s'y délivre

et le soir, la bataille des journaux « qui se chamaillent aux quatre coins du ciel gris, » et à travers cette fièvre, la vie active, laborieuse et forte de la France. Du jour où il connut Paris, son cœur, en dépit du temps, des deuils ou des lointains voyages, lui est demeuré fidèle parce qu'en sa présence il fut ébloui, et reçut d'elle « le premier sentiment qu'il eût de la beauté » :

... Que de fois rêvant sur la terrasse
D'un jardin ou le coude au balustre d'un pont
J'écoutai sa leçon de clarté qui répond
A l'idéal de ma pensée et de ma race.

Il a d'abord adoré Paris « comme une femme, d'un amour de jeune homme émerveillé », puis il a compris que l'âge et

l'expérience avaient mis l'âme de Paris dans son âme de poète et senti dans sa chair « battre comme le pouls de sa vie elle-même ». Il sait les tristesses que cachent ces lumières, il sait quelles douleurs et quelle misère sanglotent dans ces maisons sordides et rabougries ; il sait de quels destins mornes et pareils sont faits l'encombrement et la rumeur des rues ; il sait quelles angoisses au fond des yeux et quelles chaînes éternelles le destin forge à nos espoirs... Que de visions il garde en ses yeux douloureux, au retour de ces lentes promenades avec l'ami fidèle par les chemins de la ville, « tous deux émus, prêtant l'oreille aux cris du soir ». Souvenirs de « doux compagnonnage » qu'il évoquera en maints poèmes ; causeries, le soir, tard parmi les livres ; aveux et douleurs qui s'apaisent, consolées,

Merci
Pour ce cœur réchauffé par vous que je remporte

et retours dans la nuit d'été, par la rue tortueuse et plus étroite, sous le silence des étoiles, tandis qu'au loin, des hommes pareils à des ombres

du bout de longues hampes
Eteignent le long des trottoirs les derniers feux.
Quel mystère en ce geste lent, comme pieux !
Sur quel autel de sombre oubli brûlaient ces lampes
Veilleuses d'insomnie et d'impudicité ?

Aussi une immense pitié gonfle son cœur et le fait éclater : pitié pour le vagabond très vieux qui s'est endormi, son front chauve sur une borne, « comme au jardin des Oliviers saint Pierre » ; pitié pour les souffrants, pitié pour les malades, pitié pour tous ces honteux et ces solitaires qui mendient un peu de bonheur et guettent une ombre d'amour. Quelle détresse d'entendre ces pas secs qui vibrent sur l'asphalte et de voir l'humble troupeau des hommes cheminer, comme un peuple d'insectes, vers le morne et rude travail. Mais, sous les tristes chapeaux noirs, que de souffrances, que d'âpres espoirs et que de rêves...

Frères, embrassons-nous dans la peine : ce geste
Est l'unique douceur, le seul bien qui nous reste.
Pour que la vie encore ait un sens, que chacun
Dépose sa rancune, en le malheur commun.

*
* *

Donc un jour, le poète a quitté Paris, et délaissé la France, il a dit adieu aux amis, aux portraits silencieux sur les murs, aux souvenirs qui le tentaient, voulant ne plus voir la ville agiter ses lumières, le soir, et voulant échapper aux douleurs qui, debout au coin des rues, ou assises dans sa chambre, demeuraient près de lui obstinément, libre, errant et fort, il est parti « au pays des yeux graves ». Exil, solitude et première souffrance. Tant que l'on a vingt ans, peut-être, on ignore ce que c'est que de souffrir « heureux âge où la vie intime est un reflet », où l'âme est ailée, et pleine de lumière, d'échos, de chansons, où tout est léger, aérien, où l'on fait chaque matin mille projets merveilleux, où chaque soir nous illumine d'espoirs et d'amours

Quel feu de la Saint-Jean qu'un cœur de tout jeune homme !

Mais un temps vient, où l'on se heurte à la souffrance. Oh ! quels sanglots et quelles larmes pour en faire l'apprentissage !

Souffrir, c'est lentement perdre les yeux du corps...
... C'est au-dedans de soi chaque jour plus avant,
Jusqu'où meurt le grand bruit de la cité, descendre,
Et là comme un mineur scrute l'ombre, en levant
Au-dessus de son front sa lampe qui vacille
C'est marcher dans la nuit sans autre feu qui brille
Que la lueur de sa conscience...
C'est, lorsqu'à la surface
Les prés sont verts, l'azur serein, l'homme rieur,
Distinguer au-dessous d'une étrange prunelle
Le feu, le sombre feu qui couve, intérieur,
La Douleur primitive, actuelle, — éternelle.

Comment ne pas être ému soi-même jusqu'aux larmes devant cet aveu si simple et si poignant? Pas de grands mots éloquents qui ne peuvent s'aligner dans un vers que s'ils arborent ce panache romantique, un point d'exclamation ! pas de ces phrases sonores et chatoyantes avec leurs épithètes bien astiquées et leurs verbes majestueux. Le vers coule, tragique et grave et comme voilé de mystère. Hors d'ici, vaine rhétorique qui fais des grâces et qui mens ! Les mots les plus beaux sont ceux de tous les jours, des mots comme chacun en prononce quand il souffre, des mots simples, vrais, pétris d'angoisse et humides de larmes, des mots usés et rapiécés d'avoir traîné au long de toutes les routes :

Bras, brefs, bras, passés au crible
Des grands chagrins

parce que ce sont les seuls qui savent ce que c'est que de vivre, et que « devenus transparents avec l'âge » ils sont à la fois incolores comme des pleurs et étouffés comme des sanglots.

Quel appel désespéré retentit dans ces plaintes :

Lève-toi, ma douleur, dis que tu n'es pas morte.
Que serais-je sans toi, chère vieille souffrance?
Hors toi, qu'ai-je de sûr et qu'est-ce que je sais?

C'est l'hiver en Russie, la neige engloutit les maisons et enveloppe les bruits. Silence, et dans la chambre que fouette le vent, le poêle qui luit et les murs épais chuchotent au poète anxieux : « Paix à ton âme, paix ». Quand on souffre, c'en est fini des nuits paisibles et la douleur veille au bord de la couche. On voudrait dormir, oublier, ne pas entendre ;on voudrait « rester longtemps coi sous la neige, comme le grain de blé ». Tout rappelle la douleur, pas d'accalmie, pas de repos, et lorsqu'on lève au ciel les yeux avec l'espoir peut-être de partir en rêve quelques minutes en suivant le caprice imagé des nuages, on s'aperçoit avec tristesse que la brise, eux aussi, les tourmente et qu'ils font « des gestes de souffrance ». Il n'est d'apaisement

que dans la lassitude, quand, longuement on a souffert, que la pensée peu à peu s'engourdit, et que les membres harassés n'en peuvent mais,

La fatigue du corps est pour l'âme un bon lit

C'est l'ennui de la vie un jour, qui nous prend à l'épaule et nous force à monter comme les pélerins, jadis, allaient de monastère en monastère, en quête d'une botte de paille pour se reposer, ou d'une source fraîche pour étancher leur soif et sans cesse il faut repartir; oasis qui fuit toujours et que l'on croit toujours atteindre, au mirage du désert, et c'est toujours là-bas, plus loin.

Chaque fois que l'on arrive
Au bord d'un fleuve, le bonheur
C'est la tente du moissonneur
Sur l'autre rive

*
* *

Mais la souffrance porte en soi sa guérison et sa délivrance. Le poète vous appelle et vous invoque, sanglots, cris du passé, larmes anciennes, amours, rêves et pas perdus, regards éteints.

... Debout, vieilles douleurs qui dormiez sous les armes...
... Sortez en longue file un par un des ténèbres...
Eveillez-vous, frottez votre paupière morte,
Compagnons avec qui j'ai longtemps combattu,
Venez faire à ma vie une royale escorte.

L'art, que l'on croit « le rêve d'un rêve », l'art auguste et divin qui semble être

Un visage de plus qu'emprunte la Douleur

va ranimer les espoirs et leur donner des ailes; assez souffert ! assez imité « la patience qu'ont les arbres sous la pluie ! » Adieu village de bois, adieu chanson perpétuelle de la neige fon-

dante qui s'égoutte, adieu procession infinie des arbres, plaine immense de solitude et de neige, vieux décor de croix et de coupoles d'or. Adieu, le poète s'en revient vers la France, vers Paris et vers sa Saintonge. Jamais il n'a blasphémé, et il n'a pas attendu d'être heureux pour aimer la vie. N'a-t-il pas déjà au soir dans les pas de la foule deviné « une marche à la délivrance? » Douceur du retour, joie profonde d'entendre après des mois d'exil et d'oubli les premiers mots français prononcés par des journaliers qui rentraient vers leur repas. Quelle secousse au cœur! Le soleil, que pendant des mois il avait cherché vainement dans les cieux, brillait, éclatant soudain dans cette langue douce, aux sonorités divines :

Quelle nature est plus humaine,
Quelle belle a moins de dédain
Que la France où l'on se promène
Comme en un jardin?

Comme pour fêter son retour, le ciel s'est pavoisé; les herbes hautes sont en fleur; les peupliers argentés ont des tailles de jeunes filles, et le front des collines « a l'air intelligent ». Et la bonne terre de France l'accueille comme son fils. Il a revu ses pauvres villages sur qui, chaque matin, se lève le soleil, il a revu le chemin que longe la vigne et disparaît au sommet du coteau, sans prendre garde à l'appel du clocher, il a respiré la senteur saline des pins de la côte, et a reconnu dans le ciel « les nuages par la brise incessament cardés ». Mais il a surtout retrouvé Paris tel qu'il l'avait quitté autrefois, Paris avec ses lumières, le bruit des rues, les passants qui se hâtent, et tout le halètement immense de ses ateliers et de ses usines; et chancelant d'émoi, il a dédié à la ville quelques-unes des plus belles strophes qui aient jamais chanté sur des lèvres de poète :

Qui n'a pas vu Paris, en avril, à midi,
Quand d'un geste hardi,
Rejetant le manteau fourré qui l'emmitoufle
La Beauté livre au vent qui souffle
Son cou de linot étourdi;

Qui n'a pas vu les toits du Louvre
Quand par les clairs matins, ils font
Sous le tendre azur qui les couvre
Un bloc d'azur plus profond.

Alors l'aiguille d'or
De la Sainte Chapelle
Rappelle
Clouant au sol Paris vermeil
Un trait planté par le soleil
Qui vibre encor !

Est-il des accents plus nobles et plus aimants, des mots plus enthousiastes et plus beaux en leur grave simplicité pour chanter ce cher Paris? Ah l'on va répétant que la France est folle, déchue, malade ! on rit à l'étranger de la France, nation frivole; c'était en juillet 1914. Péguy, comme s'il pressentait le drame tragique, rassemblait les poèmes épars en quelques revues et, sous ce titre : *Nous*, publiait ces poèmes sur nos provinces, sur Paris,

Vaisseau de Paris courbé dans la tempête
Toujours dédaignant l'eau calme du port,
Comme tu bondis, comme tu fais fête
Aux trahisons du sort !

Admirable défi en réponse à tant de calomnies ! Prophétique vision que cette *Rêverie derrière les faisceaux*, où s'évoquait au milieu de souvenirs aimés « la grande figure de la Patrie à la fois confuse et poignante ». Même en son lointain exil russe il avait entendu la voix de la Patrie le jour où ce vieux libraire français l'avait reçu à son « foyer et dans son cœur ».

Ces pages tragiques et graves où l'avenir de la France se dévoile, elles avaient paru dans le volume intitulé *le Dessous du masque*, en février 1914, avant d'être rééditées par Péguy, pour les fidèles de ses *Cahiers*, comme un acte de confiance et d'espoir et comme le testament de toute une génération. Le poète n'a pas le temps ni le soin de calmer le tourbillonnement de sa pensée et de l'enclore dans le moule, si souple soit-il, du

vers : il écarte la rime, non par dédain, mais parce qu'il n'ose faire autrement, et qu'il veut à son imagination laisser liberté totale, sans frein et sans entrave, et faire « de ces notes dispersées un chant qui soit la symphonie de son amour et du climat ». Vers et prose ou ni l'un ni l'autre... « la poésie réconciliée avec la vérité... ». Voici la France, notre patrie, avec « ses ondulations de forêts tranquilles, ces pans allongés que la brume définit... cette ogive idéale du ciel qui s'élance de l'horizon et passe au-dessus de nos têtes,... ces lopins de terre cousus bout-à-bout, ourlés de haies vives et de peupliers, et toute cette campagne, comme en prière sous le portique de l'infini ; les pacifiques travaux des champs, qui plus que les autres sont bénis parce qu'ils sont les plus anciens, cette patience, cette sérénité, ces traditions, ces recommencements ». Mais il suffirait de la grande voix du canon pour couvrir cette harmonie, éclipser ces douces images et déchirer ce paysage comme un décor de toile... Entendez-vous la voix prophétique du poète qui pressent le danger et devant sa chère France menacée, déchirée, demeure douloureusement ému et confiant? « Quelle répercussion aurait-il sur le monde, quel retentissement dans l'avenir, le premier coup de canon qui commencerait la guerre ! La nature entière se tient sur ses gardes : tout en elle, par avance devient cible ou abri, car il n'est champ qui ne puisse être un champ de bataille demain. Tenez, la-bas, cette prairie... Il se pourrait que demain, lancés au pas de charge dans un pré comme celui-là... »

Une fois de plus dans l'histoire, le poète se révèle prophète. Et Péguy en offrant, en dédiant ces pages à ses amis, apportait à la France le plus beau des témoignages. En voici d'autres que M. François Porché joignait à la gerbe : la famille, et tout un passé « de vaillance aimable et jolie », la vertu et le bon sens, et « cet instinct d'un cœur bien placé » et l'honneur,

L'honneur français n'est pas un mot dont on discute,

et l'amour qui réconforte et donne du courage, et la bonne terre

paysanne, cette terre qui englue dans les champs les attelages et les fait

Si poudreux, si boueux qu'il semble que leurs roues
Leurs chevaux, leur cocher, tout soit poussière et boue.

et le paysan, travailleur, tenace et patient, qu'il soit de Champagne, de Bourgogne ou de Saintonge,

Le paysan vêtu de bure épaisse et jaune
Qu'on croirait modelé dans la glaise du sol.

C'était avant le mois d'août 1914 et c'est à peine si les revues avaient daigné s'apercevoir qu'un poète avait prophétisé et avait chanté depuis dix ans (son premier recueil *A chaque jour* ne date-t-il pas de 1904?) des vers pleins de force et de santé, ivres de jeunesse et de confiance en l'honneur des paysages de son enfance, de Paris capitale et de toute sa famille. Elles n'avaient pas lu ses livres parce qu'on ne lit pas les vers de poète, si ce n'est dans les salons ou les coteries. Elles n'avaient pas su qu'il était dans l'Angoumois,

Un jardin tout petit là-bas
A des centaines de lieues :
Les ombres du soir y sont bleues
Dans les feuilles, et les pas
Si mystérieux sur le sable.

Elles n'avaient pas salué

Sévère comme ceux qui n'ont jamais failli,
Avec sa barbe blanche et ses yeux bruns et tristes
Mon père, tout devoir, tout susceptible honneur,
Républicain d'esprit et de mœurs jansénistes
Indépendant et raisonneur.

et la mère dévouée

Gardienne des clés, régente des menus,
Multipliée en soins menus,

C'est toi mère craintive et toujours éplorée
O prunelle, par tant de pleurs décolorée.

Elles n'avaient pas vu « sous le manteau de l'âtre où le tison charbonne » la bonne aïeule, douce, indulgente, héroïque,

Chapeau bas, tous, devant cette petite vieille
Qui, le pied déjà dans la mort,
Fière de moi me disait à l'oreille
« Allons, mon cher enfant, sois fort. »

Le 5 septembre 1914, à Villeroy, en Seine et Marne, Péguy, le lieutenant Péguy, tombait, face à l'ennemi, en commandant une vague d'assaut. M. Porché, fidèlement, dédiait au maître des *Cahiers* une *Méditation sur la mort d'un héros* qui peut compter parmi les thrènes les plus émouvants écrits en langue française. Depuis, ils sont nombreux, les inconnus qui se vantent d'avoir été les amis et les fidèles de Péguy et qui se recommandent de son nom pour se faire un nom à eux. Amis de la dernière seconde, ce n'est pas pour eux que le poète a jeté sa plainte douloureuse. Péguy, le maître jardinier, n'est plus. « Qui maintenant commanderait d'arroser les plates-bandes ? Nous, ses garçons désorientés, suffirions-nous à la tâche du jardin? Tous les plants qu'il avait semés et, non loin d'eux, nos boutures à nous qu'il surveillait d'un regard paternel, conseillant, approuvant ou grondant le long des allées, tant de beaux espaces de culture allaient-ils languir de sécheresse? » Péguy n'a pas connu l'immense victoire de la Marne, à laquelle il avait collaboré, et peut-être dans la plaine de Villeroy s'est-il souvenu que Porché avait, quelques semaines auparavant, chanté :

Il pleut sur la Marne ! il pleut sur les îles
C'est tout le bonheur des feuilles dociles...
Chacune bat comme un petit tambour
Tout le jour
La diane des eaux
Au peuple des oiseaux !

Alors, dans la tristesse de son deuil et dans l'exaltation de la victoire, dans l'enthousiasme splendide qui soulevait le monde, enthousiasme fait de rêverie, de colère et de douceur, Porché écrivait l'*Arrêt sur la Marne* pendant l'automne 1915. Strophes majestueuses et sonores, d'une grandeur surhumaine, strophes puissantes et vivantes qu'emporte de rime en rime un souffle de victoire et dont les mots bien en ordre montent à l'assaut et clament la gloire rajeunie tandis que les images au-dessus d'eux flottent pareilles à des drapeaux. Rythme infiniment souple et changeant, qui brusquement modifie son allure, lente ou rapide, comme « le front même de la bataille ». Des jours passent, jours de boue et de tranchées, d'espoir et de communiqués, lorsque le samedi 26 juin 1916, (retenez cette date, elle marque une victoire dans la langue française) parut en première page du *Figaro* l'*Arrêt sur la Marne*. Quelques mots, que M. Robert de Flers avait modestement signés de ses initiales, présentaient l'œuvre comme « le chant victorieux de la victoire libératrice ». Le lendemain, à une « Matinée nationale » de la Sorbonne, Mme Simone récitait ces vers. Des acclamations fêtaient l'œuvre et saluaient le poète.

C'est avec de tels vers que la pensée s'illumine, que le cœur s'agrandit et que l'on devient meilleur. M. André Rivoire, dans une courte notice, n'a pas hésité à écrire : « Ce sera notre *Chanson de Roland* à nous, et c'est comme un miroir où se serait fixée aux heures d'angoisse, puis de triomphe, l'une des images les plus pathétiques de la France au clair visage ». Parmi tant de strophes qui se pressent dans ma mémoire, puis-je en choisir une sans qu'aussitôt une autre n'accoure plus belle et plus grave et ne demande à partager cet honneur? Et puis toutes « d'un mouvement lent, méthodique et net », réclament leur place parce que toutes ont combattu et sont égales et ont le même droit aux mêmes gloires.

De ce jour M. François Porché a été connu de tous; d'autres poèmes de guerre réunis sous le titre de *Commandements du destin* ont affirmé sa foi et sa noblesse. Puis élargissant sa vi-

sion il a «sous une forme d'allégorie dramatique» évoqué l'histoire de l'agression de 1914 : ce fut cette légende lyrique en six tableaux qui se nomme les *Bulors et la Finelle*. Deux ans plus tard une fantaisie symbolique (comme seul un poète pouvait en inventer une), tentative où se mêlent la satire et l'ironie, *La Jeune fille aux joues roses*; en 1921, une pièce d'enfants délicieuse comme un rêve et douce comme un conte, *La Dauphine*; et hier, au Théâtre Français, *Le Chevalier de Colomb*[1] : quatre pièces d'une inspiration nouvelle, pièces vivantes, lyriques, humaines, qui prolongent, sur la scène et dans des décors appropriés, son œuvre de poète, car ce sont des vers, de véritables vers qui ressemblent par leur claire ordonnance aux paysages aimés qu'il chantait dans ses livres : vers familiers et qui ne rampent pas au sol, parce qu'un souffle les enlève et les entraîne, joyeux, aériens, subtils, gonflés de larmes ou frémissants d'espoirs, comme un essaim de colombes qui va prendre son vol. Sur l'aile des strophes, il peut

Fuir avec les voiliers dans les soleils couchants

et dans l'azur immense ouvrir le porche sous lequel passeront demain les générations. Ce n'était pas l'orgueil, mais bien la conscience de sa force qui lui dictait jadis ces vers, eux aussi prophétiques :

Oui, nous sommes une poignée,
Une poignée et c'est assez,
Qui continuons la lignée
Des loyaux artistes français;

Gardant toujours tous notre audace,
Dans nos défis même, l'esprit
Clair et tempéré d'une race
Qui d'âge en âge refleurit.

Demain, il nous offrira, pieux hommage à l'an nouveau, un recueil de poèmes — *Sonates* — qui viendra sur le rayon préféré

1. Voir plus loin à la *Vie Théâtrale*, l'article de notre collaborateur Nismes, sur *le Chevalier de Colomb*.

grossir le lot des livres amis que l'on se plaît à rouvrir dévotement pour continuer toujours le rêve sans cesse interrompu et pour apprendre, en leur exquis compagnonnage, à regarder en soi-même. Demain, il dressera sur quelque scène enluminée la figure sainte de l'héroïne de la patrie, éblouissante comme une vierge de vitrail et simple comme une bergère de légende. Une fois de plus, la poésie aura retrouvé son messager, le théâtre aura découvert son poète et M. François Porché aura, sous le double laurier, mérité le nom de « poète français ».

Jean DALLIGNY.

MONTESQUIEU ET LA RUSSIE

« J'ai posé les principes, et j'ai vu les cas particuliers s'y perdre comme d'eux-mêmes, les histoires de toutes les nations n'en être que les suites... » C'est ainsi que Montesquieu définit dans la préface de l'*Esprit des Lois* la méthode qui l'a guidé au cours des vingt années pendant lesquelles il a vu son ouvrage « commencer, croître, s'avancer et finir ». D'abord énoncer un grand principe, puis se mettre en quête de faits et d'exemples qui pussent servir de fondement à ce principe et démontrer la vérité des règles générales qu'il « découvrait » dans le calme et la solitude de son château de la Brède.

Ces faits et ces exemples, puisés dans l'histoire de toutes les époques, il les cherchait sous tous les climats mais non pas seulement dans les livres : une bonne part de sa documentation est due à ses observations personnelles. Car il a beaucoup voyagé. Il a visité tour à tour l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, l'Italie, la Suisse, la Hollande, l'Angleterre... « Le Montesquieu voyageur, écrit M. Faguet, a contribué à nous faire un Montesquieu plus instructif, de plus de portée, de fonds plus riche... »

Mais il y a un pays que le Montesquieu voyageur a complètement négligé. Ce pays, c'est la Russie.

« M. de Montesquieu », écrivait Catherine II « n'a jamais été en Russie ; il a jugé ce pays d'après les écrits de personnes qui ne connaissaient ni le pays, ni ses habitants ; il avait un esprit pénétrant, mais il était homme, il pouvait se tromper et dans ce cas, il s'est trompé ; les faits parlent contre lui... »[1] Que cette

1. « *L'Antidote* » dans le recueil « Le *XVII^e siècle* » (en russe) Moscou, 1869, IV, p. 445.

sentence est dure pour le grand théoricien qui croyait que tous les faits devaient se plier docilement à ses principes ! Montesquieu n'a pas eu la douleur de se voir infliger ce cinglant démenti ; lorsque parurent ces lignes de l'impératrice, il y avait quinze ans déjà qu'il dormait en paix.....

Le nom de la Russie revient souvent dans l'*Esprit des Lois* : un érudit russe, M. Caranovsky, a compté que la Russie ou Moscovie y est mentionnée vingt-trois fois. D'une manière générale, on peut affirmer que dans toutes les parties de l'*Esprit des Lois* où Montesquieu traite du gouvernement despotique, l'exemple de la Russie se présente naturellement à lui ; pour Montesquieu le régime russe est le type de despotie, au même titre que le régime politique de la Perse et de la Turquie.

*
* *

La principale source de Montesquieu, en ce qui concerne la Russie[1], est un petit livre publié à Paris en 1717 sous ce titre : *Etat présent de la Grande Russie contenant une relation de ce que S. M. Czarienne a fait de plus remarquable dans ses Etats : et une description de la religion, des mœurs, tant des Russiens que des Tartares et autres peuples voisins*, par le capitaine Jean Perry, *traduit de l'anglais*.

Ce capitaine Jean Perry avait été au service de Pierre le Grand de 1696 à 1715. Ayant passé en Russie presque vingt ans de sa vie, Perry devait assez bien la connaître ; donc le reproche de Catherine relatif à la documentation de Montesquieu ne semble pas absolument justifié. En tout cas Perry en savait plus sur la Russie que ces voyageurs qui, après avoir passé deux ou trois semaines dans la capitale russe, écrivaient de gros livres sur l'Empire hyperboréen. Et encore ces voyageurs du XVIII^e^ siècle, obligés d'aller de relais en relais, voyaient-ils plus de pays et pouvaient-ils mieux observer le peuple que ceux d'à présent, qui s'imaginent connaître la Russie quand ils

1. *Esprit des Lois*, L. XII, ch. XXVI, en note.

ont vu, par la portière du wagon, quelques paysages russes passer rapidement devant leur regard distrait.

Quant à Jean Perry on voit qu'il a observé quelques côtés de la vie russe, mais que, soit insuffisance de savoir, soit par dessein, il exagère les côtés sombres de cette vie.

Perry était Anglais et tout imbu des idées de liberté individuelle et de légalité qui venaient de remporter dans son pays une victoire définitive sur l'absolutisme et l'arbitraire des Stuarts. Aussi la première chose qui le frappe dans le régime de la vieille Moscovie — tel qu'il le comprend — c'est l'absence de toute garantie en ce qui concerne la sécurité de l'individu et de la propriété privée.

« La justice, dit-il, s'administre d'une toute autre manière dans ce pays-là qu'en Angleterre ; il n'y a ni jury pour juger du fait, ni avocat pour plaider votre cause. La volonté du juge est la seule loi qui termine votre affaire, comme bon lui semble sous prétexte de quelque ordonnance... »[1]. « Dans toute la Moscovie, dit-il plus loin, lorsqu'il naît un différend, la première démarche des parties est de chercher à mettre le juge dans leurs intérêts ; ils reçoivent des deux côtés, et généralement celui qui offre le plus, obtient gain de cause. C'est ce qui a donné lieu à ce proverbe des Moscovites... Dieu est le Très-Haut et le Czar est très éloigné »[2].

Après avoir encore parlé du « knout » et des « battocks » (il voulait dire *Batoqui* — bâtons) dont les « personnes d'autorité » menacent le peuple pour le pressurer, Perry passe aux questions économiques.

A l'entendre, les sujets du Czar ont le dégoût du commerce. Diverses raisons empêchent de fleurir le commerce de Moscovie[3]. Ces raisons sont « la constitution arbitraire du gouvernement et la mauvaise administration ». Le principe de la propriété privée est si peu assuré que « s'il arrive que quelqu'un puisse amasser quelqu'argent par son industrie et son travail, il ne peut pas véritablement dire que cela lui appartienne, et

1. Perry, *op. cit.*, p. 180.
2. *Op. cit.*, 238.
3. *Op. cit.*, p. 304.

dans ces occasions, ils disent avec soumission : tout ce que nous avons appartient à Dieu et au Czar [1]»

Quant au caractère des Moscovites, mieux vaut ne pas en parler ; d'après Perry, on ne rencontre en Moscovie que perfidie et cruauté. « C'est un mot commun entre les étrangers qui sont dans ce pays-là : voulez-vous savoir si un Moscovite est honnête homme, voyez s'il a du poil au creux de la main et si vous n'en trouvez pas, concluez qu'il ne l'est point [2] ». Il n'y a, toujours selon Perry, aucun mot dans la langue des Moscovites pour exprimer la notion de l'honneur. Et enfin, les Moscovites tuent d'ordinaire ceux qu'ils volent et disent d'une manière barbare « que les morts ne racontent rien ».

Heureusement pour la postérité, John Perry ne fut ni volé, ni tué en Moscovie et, revenu sain et sauf dans son pays, put dépeindre sous les couleurs les plus sombres le gouvernement russe qui probablement lui versait encore une pension pour ses services passés.

* * *

Ces passages de Perry ont provoqué la juste indignation des historiens russes. Pour se rendre compte des exagérations de Perry, il suffit de remarquer que le mot « honneur » (*tchest*) a toujours existé dans la langue russe.

Perry accorde que Pierre le Grand a essayé de réformer les mœurs moscovites et a tenté d'améliorer le système du gouvernement. Il parle avec sympathie des « tempéraments » introduits par le Czar. Mais il ne croit ni à la grande portée, ni à la durée de ces réformes. Selon lui Pierre Ier est trop occupé « à régler ce qui regarde son armée et sa flotte et à tracer de sa propre main les plans pour la construction des vaisseaux de guerre et autres bâtiments de toute sorte et à ordonner les proportions des mâts, voiles et cordages, à quoi Sa Majesté se plaît extrêmement ». En conséquence les boyards lui représentent

1. *Op. cit.*, pp. 320-321.
2. *Op. cit.*, p. 271.

les choses « comme bon leur semble ». « Ces messieurs, dit malicieusement l'Anglais, ne sont pas fâchés de voir ce prince détourné par tant de détails de la direction de ce qui regarde immédiatement le commerce et les taxes qu'on met sur le peuple, dont ils se chargent très volontiers[1] ».

De l'avis de Perry, la nouvelle Russie créée par Pierre le Grand n'aura sans doute qu'une durée éphémère. « Il est certain, dit-il, que si le Czar venait à mourir avant la plus grande partie des vieux boyards qui vivent présentement, la plupart des choses qu'il a pris tant de peine à réformer reviendraient sur l'ancien pied ; on croit que le prince son fils dont les inclinaisons sont fort différentes de celles du Czar, et qui est un peu adonné à la superstition, se laisserait aisément persuader de reprendre les vieilles coutumes et d'abandonner presque tous les notables changements que son père a faits[2] ».

* * *

Telles étaient les données sur l'état de la Russie dont disposait Montesquieu au moment d'entreprendre la composition de l'*Esprit des Lois*. Il est vrai qu'il mentionne dans cet ouvrage des événements de l'histoire de Russie qui sont postérieurs à la publication du livre de Perry. Mais il n'en reste pas moins que le fond de la documentation de Montesquieu, en ce qui concerne la Russie, est tiré précisément de ce livre : pour s'en convaincre, il suffit de parcourir les références placées au bas des pages de l'*Esprit des Lois*.

Naturellement, après avoir pris connaissance des faits décrits par Perry, Montesquieu essaya de les plier à ses principes et de les expliquer par le jeu de ses règles générales.

Ce n'était pas là chose facile. En effet, les conditions spéciales dans lesquelles se trouvait la Russie ne cadraient nullement avec la théorie de Montesquieu sur les rapports nécessaires des lois avec le milieu physique.

1. *Op. cit.*, p. 316.
2. *Op. cit.*, p. 206.

Selon Montesquieu le despotisme est pour ainsi dire naturalisé en Asie, mais il est contraire à l'esprit des peuples d'Europe. D'autre part, les climats froids maintiennent les peuples libres[1]. Or la Russie est incontestablement un pays d'Europe et elle est située au Nord de ce continent. Comment concilier ce cas particulier avec la règle générale?

Montesquieu ne donne pas moins de deux explications différentes du despotisme russe : l'une historique, l'autre géographique.

Le despotisme russe, selon lui, est un effet des invasions étrangères et du joug asiatique dont la Russie a eu à souffrir au cours de son histoire[2]. « Les mœurs de l'ancienne Moscovie y avaient été apportées par le mélange des nations et par les conquêtes ». Le régime politique de la Russie est en contradiction avec le génie du peuple et le climat de ce pays. « Que la noblesse moscovite ait été réduite en servitude par un de ses princes, on y verra toujours des traits d'impatience que les climats du Midi ne donnent point [3]. »

Mais les déviations de l'évolution politique russe dues à des accidents historiques pourraient, semble-t-il, être corrigées par un effort du peuple ou par la volonté d'un prince énergique et intelligent. Cependant, il n'en est rien. Montesquieu doute que la Russie puisse secouer un jour les chaînes de son esclavage. « Voyez, je vous prie, dit-il, avec quelle industrie le gouvernement moscovite cherche à sortir du despotisme qui lui est plus pesant qu'aux peuples mêmes... Mais il y a des causes particulières qui le ramèneront peut-être au malheur qu'il voulait fuir [4] ».

Lorsque Montesquieu examine ensuite les mesures législatives de l'impératrice Elisabeth, il y voit une nouvelle preuve de l'impossibilité pour la Russie de sortir de son état de stagnation politique. A ce propos Montesquieu exprime sa *certi-*

1. *Esprit des Lois*, L. XVII.
2. *Op. cit.*, L. XIX.
3. *Op. cit.*, L. XXII.
4. *Op. cit.*, L. V.

lude que la Russie ne pourra jamais vivre sous un régime autre que le despotisme [1].

C'est qu'aux causes historiques du despotisme russe s'ajoutent des causes géographiques. Selon Montesquieu, dans les plaines « on ne peut rien disputer au plus fort ; on se soumet donc à lui ; et, quand on lui est soumis, l'esprit de liberté n'y saurait revenir. » [2] Or la Russie est un pays de plaines...

D'autre part, l'étendue du territoire russe contribue elle aussi au maintien du despotisme. « Un grand Empire suppose une autorité despotique dans celui qui gouverne [3]. »

En conséquence, Montesquieu, tout comme Perry, ne croit pas au succès final des réformes de Pierre le Grand. Certaines de ces réformes lui paraissent même n'être que de nouvelles manifestations du despotisme moscovite. Par exemple, Pierre le Grand s'était efforcé de créer une hiérarchie des juridictions, grâce à laquelle la justice directe du Czar devait être remplacée, comme en Europe occidentale, par la « justice déléguée » des tribunaux. Montesquieu ne voit dans cette réforme que le désir du Czar d'être encore plus inaccessible qu'auparavant aux plaintes de ses sujets [4]. En cela, Montesquieu ne fait que répéter les erreurs de Perry.

Les édits de Pierre le Grand qui prescrivaient aux Russes de se couper la barbe et les habits, ne trouvent pas meilleure grâce chez Montesquieu. Ces édits lui semblent des mesures tyranniques. Il réprouve la violence du Czar « qui faisait tailler jusqu'aux genoux les longues robes de ceux qui entraient dans les villes » [5].

La fameuse « question des barbes » a été beaucoup discutée en Russie et ailleurs. A propos de cette question, Catherine II écrivait vers 1770 que les Russes, pour avoir porté la barbe, ne sont pas plus coupables que d'autres peuples. Peut-être ont-ils eu tort de vouloir la conserver, mais il semble qu'ils l'auraient

1. *Op. cit.*, L. XXII.
2. *Op. cit.*, L. XVIII.
3. *Op. cit.*, L. VIII.
4. *Op. cit.*, L. XII.
5. *Op. cit.*, L. XIX.

abandonnée quelques années plus tard, afin de suivre la mode, s'ils n'y avaient pas été forcés par la loi[1].

Après tout, Pierre le Grand voulait simplement que les étrangers, de même que ses propres sujets, puissent se rendre compte à première vue des transformations profondes qu'il faisait subir à l'Etat moscovite.

Il n'y a que deux réformes qui, de l'avis même de Montesquieu, ont tempéré quelque peu le despotisme moscovite : il s'agit d'une part, de l'émancipation des femmes, et d'autre part, de l'accroissement des impôts.

« Les femmes russes, nous dit Monetsquieu, étaient renfermées et en quelque sorte esclaves; il (Pierre le Grand) les appela à la cour, il les fit habiller à l'allemande, il leur envoyait des étoffes. Ce sexe goûta d'abord une façon de vivre qui flattait si fort son goût, sa vanité et ses passions et la fit goûter aux hommes[2]». Donc, d'après Montesquieu, Pierre le Grand s'entendait mieux à la psychologie des femmes qu'à celle des hommes. Selon Montesquieu, il était tyrannique de raccourcir les robes des hommes, mais il était parfaitement licite de transformer celle des femmes! Si le grand réformateur a pu faire quelque chose de durable, c'est grâce aux goûts, aux vanités et aux passions du sexe faible !

L'augmentation des taxes est pour Montesquieu un autre signe que le despotisme moscovite est devenu plus modéré; car, selon lui, « on peut lever des tributs plus forts, à proportion de la liberté des sujets ». « En Russie, remarque-t-il, les tributs sont médiocres; on les a augmentés depuis que le despotisme y est plus modéré[3] ».

Mais, à part ces timides tempéraments, le despotisme russe reste, selon Montesquieu, inébranlé et inébranlable.

Les destinées de la Russie, telles que Montesquieu les conçoit, sont vraiment tragiques. Voilà une nation d'Europe, prédisposée à la liberté, forcée d'habiter dans des plaines immenses, sans frontière naturelle, sous la menace constante d'inva-

1. Recueil « *Le XXIIe siècle* », (en russe) IV, p. 425.
2. *Esprit des Lois*, L. XIX.
3. *Op. cit.*, L. XIII.

sions asiatiques; ce peuple du Nord, vigoureux et d'ailleurs capable de se policer, est voué éternellement au despotisme et à l'esclavage, tant par la configuration du pays qu'il habite que par les malheurs de son histoire... C'est en vain que ce peuple se débat pour secouer ses chaînes séculaires. Ses princes eux-mêmes n'y peuvent rien. S'ils introduisent des réformes, ce ne sont que des apparences passagères ou des tempéraments sans grande portée. C'est cette lutte continuelle entre le génie du peuple et les conditions externes de son existence qui constitue l'élément tragique de l'histoire de Russie. Cette lutte, selon Montesquieu, est sans espoir ni issue.

* * *

La philosophie de l'histoire de Russie qu'on peut tirer de l'*Esprit des Lois*[1] n'est conforme à aucune des conceptions développées plus tard par les historiens russes. En effet, selon l'école historique russe dite « occidentale », l'évolution de la Russie s'est déroulée au cours des siècles sur le même plan que l'évolution des Etats d'Occident. La Russie a traversé et traversera les mêmes phases de développement que les nations occidentales; elle revêtira tôt ou tard des formes politiques et sociales analogues à celles de ces nations. Selon une autre école d'historiens russes, les « slavophiles », la Russie doit suivre ses voies propres de développement absolument différentes de celles du reste de l'Europe. Il faut préserver les mœurs et les institutions russes de l'influence de l'Occident; peut-être même ces mœurs et ces institutions pourront-elles servir de modèle à l'Occident raffiné et corrompu.

Aucune de ces deux écoles n'a entrevu la contradiction profonde qui existe, selon Montesquieu, entre l'esprit du peuple russe et les conditions de son milieu physique et historique. Peut-être certains trouveront-ils, surtout à la lumière des événements récents, que Montesquieu a eu, grâce à une sorte

1. V. l'article du professeur Taranovsky dans le recueil *Travaux des savants russes à l'étranger* (en russe). Berlin, 1922.

d'intuition, une vision exacte de l'histoire de Russie. D'autres trouveront, au contraire, que ce n'est là que pure fantaisie.

Quoi qu'il en soit de ces questions qui se rapportent au domaine de la philosophie de l'histoire, nous ne pouvons ne pas observer encore une fois combien peu solide était la base sur laquelle Montesquieu échafaudait ses théories. Nous avons déjà signalé, chemin faisant, qu'il s'était trompé dans l'appréciation de la réforme judiciaire et des lois somptuaires de Pierre le Grand. Induit en erreur par Perry, il s'est trompé encore quand il a vu une manifestation du despotisme russe dans le licenciement des *Strelitzy*, sorte de garde prétorienne, turbulente et indisciplinée, que Pierre le Grand a remplacée par une armée régulière, organisée selon les règles des armées d'Occident [1].

Montesquieu flétrit la sentence de l'impératrice Anne dans l'affaire des princes Dolgorouky; ceux-ci cependant avaient été légalement convaincus de haute trahison [2]. Il a complètement passé sous silence le Sénat dirigeant dont le rôle a été si considérable dans l'établissement d'une bonne justice en Russie. Il ne dit rien de la réorganisation des départements administratifs qui est tout à l'honneur de Pierre le Grand, ni de l'abolition de la peine de mort sous l'impératrice Elisabeth. Tous ces faits ne se pliaient pas aux règles générales de Montesquieu, selon lesquelles la Russie était et devait rester éternellement une de ces despoties où « jamais rien n'est ni réparé, ni amélioré ». Ce n'est qu'en écartant ainsi les circonstances qui ne cadraient pas avec ses théories que Montesquieu a pu élaborer sa philosophie de l'histoire de Russie. M. Taranovsky, qui a très finement analysé tous les passages de Montesquieu relatifs à la Russie, voit une contradiction interne entre les raisonnements de Montesquieu sur l'inéluctabilité du despotisme russe d'une part, et ses considérations sur les réformes de Pierre le Grand d'autre part. De même, un auteur anonyme écrivait en 1760 (dans un ouvrage intitulé *Lettres*

1. *Esprit des lois*, L. V.
2. *Op. cit.*, L. XII.

russiennes) : « Quant à ce que l'auteur (Montesquieu) soutient tantôt que malgré l'industrie avec laquelle le gouvernement russien cherche à descendre de son despotisme, il ne le peut ; tantôt que des causes particulières pourraient y ramener l'espèce de gouvernement qu'il y suppose actuellement ; j'avoue que je n'y comprends rien. Les oracles ne s'énonçaient pas avec plus d'obscurité ».

* * *

« L'influence que Montesquieu a exercée en Europe, dit Albert Sorel, égale celle qu'il a exercée en France »[1]. En Russie, l'influence de Montesquieu a été très considérable. Ses doctrines ont été enseignées dans les universités russes dès 1782. En cette année, le professeur Jacob Schneider, « théoricien très habile », fit un cours sur Montesquieu. Il donnait à l'université de Moscou ses cours en français pour les gentilshommes et en latin pour les « simples étudiants ». Il a écrit un ouvrage intitulé : *Considérations sur le livre de Montesquieu* l'Esprit des Lois *ou Leçons de jurisprudence générale enseignées à l'Université de Moscou.* Le plus distingué des jurisconsultes russes de la fin du XVIII^e^ et du début du XIX^e^ siècle, Goriouchkine, est aussi un fervent disciple de Montesquieu.

* * *

Si la renommée de Montesquieu était bien établie en Russie, c'est que le mot d'ordre venait de haut. L'impératrice Catherine II, cette « despote du Nord », comme l'ont appelée ses contemporains, fut une grande admiratrice de Montesquieu. Certes, elle lui a adressé des critiques assez dures ; souvent elle lui a reproché de ne pas connaître la Russie, elle s'est écartée à plus d'une reprise des doctrines de l'*Esprit des Lois* ; mais elle n'en gardait pas moins au fond de son cœur une véritable vénération pour le grand jurisconsulte français. « Son

1. A. Sorel, *Montesquieu*, Paris, 1887.

livre est mon bréviaire », disait l'impératrice. En effet, un grand nombre des maximes de Catherine sont directement inspirées par la lecture de Montesquieu, par exemple : « la liberté est le droit de faire tout ce qu'autorisent les lois ». Dans le manifeste du 14 décembre 1766 qui prescrivait aux provinces d'élire des députés à la commission de codification, nous trouvons le passage suivant : « Il faut créer des institutions publiques... grâce auxquelles chaque pouvoir aura ses limites et ses lois, afin que le bon ordre soit observé en toute matière ». Voici encore quelques maximes de Catherine qui montrent quelle profonde influence Montesquieu a exercée sur elle : « La loi doit être telle qu'un citoyen ne craigne pas un autre citoyen, mais que tous craignent la loi ». « Quel est le but d'un gouvernement autocratique? Ce n'est pas d'enlever aux hommes leur liberté naturelle, mais de diriger leurs actions de manière que chacun fasse tout le bien dont il est capable ».

Dans l'évolution des opinions politiques de Catherine on peut distinguer deux phases : la première se rapporte au temps où elle faisait son apprentissage politique, la seconde comprend les années de son règne.

Avant de monter sur le trône, Catherine adhérait sans réserve à toutes les doctrines de Montesquieu et partageait entièrement ses opinions sur le gouvernement de la Russie. Elle se préparait à être une despote éclairée dans un empire où toute forme de gouvernement autre que la despotie lui semblait impossible.

Le 27 août 1756, la jeune grande-duchesse héritière Catherine écrivait à l'ambassadeur d'Angleterre, sir Charles Williams : « J'ai vu, il y a quelques années, l'original d'un traité signé par Elisabeth (d'Angleterre) et conclu par cette reine avec Jean IV (le Terrible)... Ce prince, quoiqu'il fût un tyran, fut aussi un grand homme... Je tâcherai d'imiter les grands hommes de ce pays, dans la mesure où me le permettront mes faibles ressources... Je serai très fière s'il m'arrive de commettre des erreurs en suivant les traces de Pierre le Grand[1] ».

1. Prof. Tarlé, *L'Occident et la Russie* (en russe), p. 153.

Après avoir parcouru les *Lettres russiennes* (ouvrage anonyme publié en 1760, dont nous avons déjà fait mention) Catherine traçait sur le dernier feuillet de ce livre les lignes suivantes qui montrent aussi quelle profonde empreinte les théories de Montesquieu avaient laissée dans son esprit : « Un grand empire comme celui de Russie se détruirait s'il y était établie une forme de gouvernement autre que despotique, parce que c'est la seule qui peut remédier avec la promptitude nécessaire aux besoins des provinces éloignées, toute autre forme détruisant par des longueurs cette activité qui donne la vie à tout. Ainsi prions seulement Dieu qu'il nous donne toujours des maîtres raisonnables qui se conforment aux lois et n'en fassent qu'après mûr examen et uniquement en vue du bien de leurs sujets » [1]. Hélas ! le vœu de Catherine n'a pas été exaucé ! Les maîtres actuels de la Russie, quand ils font des lois, ne se préoccupent nullement ni de mûr examen, ni du bien de leurs sujets !

L'appellation de despote en ces temps-là n'aurait pas du tout choqué les sentiments de Catherine. L'auteur des *Lettres russiennes* voulait prouver que la Russie n'était pas une despotie mais une monarchie pareille aux autres Etats européens. C'est là se donner du mal bien inutilement selon Catherine. « Monsieur dispute pour le nom, non pour la chose », note-t-elle négligemment en marge de la savante démonstration de l'auteur anonyme. « Notre réfuteur n'entend absolument pas Montesquieu », écrit-elle sur une autre page du même livre.

Les années passent, les opinions changent... La jeune grande-duchesse qui rêvait d'imiter Jean le Terrible et Pierre le Grand est enfin montée sur le trône qu'elle convoitait depuis si longtemps. Mais, maintenant qu'elle gouverne le grand empire de toutes les Russies, elle ne veut plus que cet empire passe pour une sorte de despotie orientale. Elle correspond avec les Encyclopédistes, elle fait traduire en russe les ouvrages du grand jurisconsulte anglais Blackstone, elle crée des commissions

1. *Œuvres de Catherine II*, t. XII, p. 671.

de codification... Elle veut être ou au moins paraître la plus éclairée des impératrices. En un mot, elle entend qu'on reconnaisse partout que son gouvernement est monarchique et non pas despotique. Elle dispute pour le nom...

*
* *

En 1770 paraissait à Saint-Pétersbourg un ouvrage anonyme sous ce titre bizarre : « *L'Antidote ou examen du mauvais livre intitulé* : Voyage en Sibérie fait en 1761 ». Le professeur Taranovsky et la plupart des savants russes s'accordent à reconnaître que l'auteur anonyme de l'*Antidote* n'était autre que l'impératrice Catherine elle-même.

Dans l'*Antidote*, Catherine II s'était proposé de réagir contre le poison des calomnies d'un certain abbé Chappe d'Auteroche qui avait écrit sur la Russie et la Sibérie les choses les plus absurdes et les plus invraisemblables. Mais Catherine profita de l'occasion pour exposer ses vues sur le gouvernement de la Russie et expliquer pourquoi elle s'écartait maintenant sur certains points des théories de son maître, Montesquieu[1].

Tout d'abord l'impératrice affirme ses sentiments patriotiques : « J'ai l'honneur d'être Russe, s'écrie l'auteur de l'*Antidote*, je suis fière de l'être, je défendrai ma patrie par la parole, par la plume, par l'épée, tant qu'il me restera de la vie ». Puis Catherine s'attache à démontrer que l'évolution historique de la Russie a été analogue à celle des autres nations d'Europe, « sauf peut-être l'Italie ». Pendant sept cents ans la Russie a suivi les mêmes voies que les Etats de l'Europe occidentale. « La période des grands troubles » que la Russie a traversée au début du XVII^e^ siècle n'a fait que ralentir son développement. Le gouvernement du Czar Alexis Mikhaïlovitch, au XVII^e^ siècle, était organisé comme tous les autres gouvernements européens de son temps et peut-être mieux que certains de ces derniers. Pierre le Grand a réalisé toute une série de réfor-

[1] Taranovsky, *op. cit.*, p. 215 et suiv.

mes qui ont amélioré le système gouvernemental et administratif. La plus grande de ses réformes est l'institution du Sénat. (Rappelons que Montesquieu a complètement passé sous silence cette réforme de Pierre le Grand). Le XVIII[e] siècle est le grand siècle de la Russie. En ces soixante dix dernières années, dit Catherine, le peuple russe a fait des pas de géant.

Ces nouvelles idées de Catherine sur l'histoire de Russie sont, on le voit, en pleine contradiction avec celles de Montesquieu. Catherine nie absolument que les invasions asiatiques ou le joug mongol aient pu exercer une influence déterminante sur l'histoire de Russie. La Russie, d'après cette nouvelle théorie de Catherine, n'est pas du tout vouée à la stagnation politique, comme le croyait Montesquieu. L'impératrice affirme, au contraire, que le peuple russe est capable de s'élever au même niveau que n'importe quel autre peuple.

Quant au régime impérial russe, selon l'auteur de l'*Antidote*, il n'est pas plus mauvais que, par exemple, le régime français. En France, comme en Russie, la volonté du souverain fait la loi. En France les parlements ont le droit d'adresser des remontrances au roi. Le même droit appartient en Russie au Sénat. (Cette dernière assertion de l'auteur de l'*Antidote* n'est pas fondée en fait : mais quand l'exactitude a-t-elle été une vertu des polémistes?) Les souverains russes ont été tellement sages dans leur gouvernement que le Sénat n'a jamais eu à user de son droit. Les lois fondamentales de la monarchie russe sont constamment l'objet des plus vives controverses. Mais n'en est-il pas de même en ce qui concerne les lois fondamentales de la monarchie française? Enfin, la vénalité des charges n'existe pas en Russie, en quoi le régime politique russe est même supérieur au régime français. Donc la Russie n'est pas une despotie. La fameuse loi de l'étendue du territoire ne lui est pas applicable. La Russie est depuis longtemps sortie de l'état primitif ou naturel ; en conséquence le régime politique russe ne dépend plus du milieu physique. L'empire du climat n'est pas le premier des empires. La volonté réfléchie du législateur peut vaincre la nature ! D'ailleurs, Montesquieu lui-même n'affirme-t-il pas que les bons législateurs sont ceux

qui se sont opposés au vice du climat? Or, comme dans l'opinion de Catherine, la Russie a toujours eu de bons législateurs, il n'est pas étonnant qu'elle soit devenue une monarchie sur laquelle les États d'Occident pourraient peut-être prendre modèle. Donc, le despotisme russe est une pure légende ; les considérations historiques et géographiques de Montesquieu ne sont pas fondées. « Montesquieu était homme, il pouvait se tromper ; il s'est trompé ».

Ainsi l'impératrice rejetait définitivement certaines théories de Montesquieu. On comprend aisément qu'elle avait pour cela de graves raisons. Plus de vingt ans s'étaient écoulés depuis l'apparition de l'*Esprit des Lois*. La pensée politique avait fait en Europe des progrès immenses. Déjà, non seulement la despotie, mais la monarchie elle-même faisait l'objet de critiques acerbes : « Ce sont, écrivait Voltaire, deux frères qui ont tant de ressemblance qu'on les prend souvent l'un pour l'autre. Avouons que ce furent de tout temps deux gros chats à qui les rats essayèrent de pendre une sonnette au cou ». Les révolutions d'Amérique et de France étaient en préparation. Les deux continents ne rêvaient que liberté, égalité, vertus civiques...

* * *

Montesquieu avait dit, dans la préface de l'*Esprit des Lois*, que son but n'était pas « de censurer ce qui est établi, dans quelque pays que ce soit » ; mais ses disciples se souvenaient que le maître s'était élevé à maintes reprises contre le gouvernement despotique. « On ne peut parler sans frémir de ces gouvernements monstrueux » — ce sont là les propres paroles de Montesquieu. — « Dans ces États... tout est désert, tout est en friche ». « Quand les sauvages de Louisiane veulent avoir des fruits, ils coupent l'arbre au pied et cueillent le fruit. Voilà le gouvernement despotique[1] ».

Catherine avait encore plus d'amour-propre que d'ambition.

1. *Esprit des Lois*, L. XIV.

Elle craignait l'opinion publique de l'Europe bien plus que les armées ennemies ou que les insurrections à l'intérieur de l'empire. Contre un Pougatchef qui soulevait dix provinces, qui menaçait de marcher sur Moscou, elle pouvait envoyer Souvorof. Mais que faire contre l'opinion publique qui la traitait obstinément de despote?

Il fallait prouver à cette opinion publique récalcitrante que l'empire de Russie était gouverné par des lois fixes et établies.

L'Europe devait oublier tous les coups d'Etat militaires, toutes les révolutions de palais qui ont marqué l'histoire de Russie au XVIIIe siècle; on devait aussi faire oublier à l'Europe que l'impératrice n'avait obtenu sa couronne que grâce au dévouement sans borne de ses soldats.

Catherine aurait voulu étonner l'Europe par son libéralisme. Elle se faisait un titre de gloire de ce que certains de ses écrits avaient été prohibés par la censure française. Rien ne pouvait lui faire plus de plaisir que ces lignes que le professeur moscovite Desnitzky écrivait en 1767 à propos de l'institution de la commission de codification : « La souveraine de Russie invite même le dernier de ses sujets, même un Samoède, à participer au pouvoir législatif »

Telles étaient maintenant les vues de la grande impératrice. Comme elle aurait rougi si quelque impertinent s'était permis de lui rappeler son inclinaison de jadis pour les méthodes de gouvernement de Jean le Terrible !

* * *

Ce n'est pas seulement au XVIIIe siècle que le livre de Montesquieu a exercé son influence sur le développement des doctrines politiques en Russie.

Si, comme le dit Albert Sorel, les réformes de Steinen Prussont été entièrement inspirées des idées de Montesquieu, il n'est pas moins vrai de dire que les innovations de l'empereur Alexandre Ier de Russie et de son grand ministre Speransky procèdent, elles aussi, des principes posés par l'*Esprit des lois*

« Il y a trois grandes puissances, écrit Speransky, qui agissent dans l'Etat : ce sont la puissance législative, l'exécutive et la judiciaire ». « L'ordre judiciaire doit être complètement indépendant du gouvernement ». Ces maximes prouvent que le comte Spéransky était certainement un lecteur assidu de Montesquieu. A la suite de Montesquieu, Speransky s'élève contre le système de gouvernement arbitraire. « Aucun pouvoir, dit-il ni à l'intérieur, ni en dehors de l'empire ne peut mettre de limite à l'autorité souveraine de l'autocrate de toutes les Russies. Mais les limites posées par l'autocrate lui-même à son autorité, soit par des traités internationaux, soit en vertu de sa parole impériale doivent être pour lui intangibles et sacrées ! » « Tout droit, même le droit de l'autocrate, n'est un droit que tant qu'il est fondé sur la justice. Là où finit la justice et commence l'injustice, il n'y a plus de droit, il n'y a plus que l'arbitraire. »

Quant à l'empereur Alexandre Ier, il déclare dans son manifeste du 1er janvier 1810 (relatif à l'institution du Conseil d'Empire) que « l'esprit véritable de tous les perfectionnements des institutions de notre patrie a toujours consisté en ceci : fonder un système de gouvernement sur les bases solides et immuables des lois ». On voit que l'empereur et son ministre s'efforçaient de faire de la Russie une monarchie conforme à l'idéal de Montesquieu. La création du Conseil d'Empire qui devait servir de « corps intermédiaire » entre le souverain et le peuple, la réforme des ministères qui consistait en une meilleure distribution des affaires entre les départements exécutifs, bref toutes les mesures de la première partie du règne d'Alexandre semblent être inspirées par l'*Esprit des lois.*

Plus tard, dans la seconde moitié du XIXe siècle, les grands constitutionnalistes russes — Tchitchérine (parent du « commissaire du peuple » Georges Tchitchérine), Gradovsky, auteur de la Constitution bulgare, se sont inspirés souvent de l'*Esprit des Lois*, surtout en ce qui touche la doctrine de la séparation des pouvoirs.

En 1900 paraissait une nouvelle traduction russe de l'*Esprit des Lois*, avec une belle préface du professeur Maxime Kovalevsky.

Sans doute aucun de ceux qui gouvernent actuellement la Russie n'a jamais lu une page de Montesquieu. Si, cependant, un des dictateurs moscovites a feuilleté par hasard l'*Esprit des Lois*, il a regretté sans doute qu'il ne fût pas en son pouvoir de faire fusiller Charles Louis de Secondat, baron de la Brède et de Montesquieu, ce « modéré », ce « monarchien »!... Mais un jour viendra où le gouvernement actuel de la Russie ne sera plus. Il faudra tout reconstruire en Russie — les doctrines et les institutions. On se souviendra alors de Montesquieu; on lira, on relira et on commentera ses œuvres. Et il se peut que les principes de l'*Esprit des lois* exercent encore une certaine influence sur la formation politique d'un grand Etat du XX^e^ siècle.

Georges CHKLAVER.

SYDNEY SONNINO

Le baron Sydney Sonnino, qui vient de mourir brusquement, était l'une des figures les plus particulières du Parlement italien. Si particulière même qu'elle resta presque toujours isolée et, dans une certaine mesure, incomprise. Tous les parlementaires respectaient la compétence financière du baron Sonnino, la solidité de son esprit, la force et la dignité de son caractère; mais bien rares étaient ceux qui avaient pour l'homme une véritable sympathie. Malgré ses grandes qualités naturelles et sa puissance de travail, Sydney Sonnino ne réussit jamais à s'imposer d'une façon durable à une Assemblée. Arrivé deux fois à la présidence du Conseil, il ne peut s'y maintenir longuement. Si, pendant la guerre, il dirigea pendant cinq ans la Consulta et fut, sous trois présidents du Conseil, le véritable maître de la politique extérieure de l'Italie, c'est que le Parlement n'osait renverser un homme en qui le pays avait mis sa confiance et que l'Italie sentait que, seul un homme réservé et froid, échappant aux enthousiasmes et aux abattements, attaché fermement au but national qu'il s'était proposé, pouvait lui donner un prestige nouveau parmi les Alliés. Sydney Sonnino avait un caractère opposé à celui de ses compatriotes. Les Italiens le choisirent pour démentir la légende de l'Italien sans ténacité.

Sonnino, qui dès le temps de Crispi fut considéré comme l'un des représentants les plus marquants du nationalisme italien, n'était pas de pure race italienne. Il était sorti d'un milieu essentiellement international. Son père, le baron Isaac Sonnino, banquier israélite, avait vécu longtemps au Caire sous

le règne de Méhémet Ali[1] : très entreprenant, très tenace et sans doute très aventurier, il avait dû faire et refaire plusieurs fois sa fortune. Au Caire, Issac Sonnino avait rencontré une jeune fille issue de race très cosmopolite, miss Georgina Therry, dont les parents étaient anglais, qui était née au Portugal et qui vivait depuis longtemps à la cour du Khédive. Miss Georgina Therry était restée cependant très anglaise d'esprit, de langue et de mœurs. Isaac Sonnino l'épousa, puis, ayant consolidé sa fortune, il rentra en Italie et s'établit à Pise comme banquier. C'est à Pise que le futur ministre naquit le 11 mars 1847. Sa mère l'appela Sydney et le fit élever dans la religion évangélique.

Grâce à sa fortune et à son titre nobiliaire, la famille d'Isaac Sonnino prit place dans l'aristocratie de Toscane. Le petit Sydney reçut de son milieu une éducation particulière. Il appartenait à la fois au monde du loisir élégant et au monde des affaires. Italien de nationalité et vivant au milieu d'Italiens, il était élevé par sa mère comme un jeune Anglais.

Il fit ses études à Pise et apprit le droit. Puis, peut-être poussé par le désir de s'établir définitivement dans l'aristocratie italienne, il entra dans la diplomatie. En 1867, il suivit à Madrid l'ambassadeur Cialdini qui représentait Victor-Emmanuel auprès de son frère l'éphémère roi d'Espagne Amédée. Puis il est attaché de Launay à Vienne et à Berlin. Il est à Berlin en 1870 lorsque la guerre éclate. En 1871, il est à Versailles, à l'ambassade d'Italie auprès du gouvernement de l'Assemblée. Un peu plus tard, on le nomme à Saint-Pétersbourg. Il refuse de rejoindre son poste et donne sa démission.

Il est difficile de savoir pourquoi Sonnino renonçait brusquement à la diplomatie. Cet homme ne parlait jamais de lui-même. La plupart de ses actes restent mystérieux. Doit-on penser que le jeune baron de race israélite avait été mal accueilli par ses collègues? Il est plus probable que Sonnino s'était senti dès l'abord peu propre à la diplomatie et à la vie des ambassades. Il ne possédait aucune des principales qua-

1. Sonnino est le nom d'une bourgade des anciens Etats de l'Eglise qui fut sans doute au Moyen Age comme la bourgade voisine Piperno, une juiverie franche. Sonnino et Piperno sont des patronymes aussi fréquents chez les juifs du Latium que Crémieux, Montel ou Monteux chez les Juifs du Midi de la France.

lités de société : éloquence, charme personnel. Grand, maigre, de mouvements saccadés, presque mécaniques, d'esprit profond, mais manquant de brillant, il ne pouvait réussir dans les salons des ambassades. Son caractère l'inclinait à fuir le contact des hommes. L'éducation réaliste qu'il avait reçue de son père l'amenait à s'intéresser aux questions financières et économiques plutôt qu'aux souples jeux de la politique étrangère.

L'unité italienne venait à peine de s'accomplir. Sonnino voyait autour de lui un pays dont la constitution était moderne dont les mœurs, les procédés d'exploitation étaient encore arriérés. Sonnino sentait que, pour acquérir une force réelle, l'Italie devait prendre l'œuvre à la base et que, sans développement économique, toutes les créations politiques resteraient vaines, au moins en partie. Il s'attaqua au grand problème de l'Italie moderne, au problème méridional. Avec son ami Léopold Franchetti, il s'établit en Sicile et étudia les productions du pays, les rapports des propriétaires et des ouvriers agricoles, le travail des femmes et des enfants. Il condensa les résultats de son enquête en un ouvrage remarquable qui, après quarante-cinq ans, reste encore un des documents les plus utiles à consulter sur la question sicilienne.

Sa réputation établie auprès des compétents, il veut avoir un moyen d'action sur la masse. Pour cela il fonde, toujours avec son ami Franchetti, une revue hebdomadaire, la *Rassegna settimanale*. Cette *Rassegna* est l'organe d'un petit groupe de jeunes gens sérieux qui se soucient avant tout des questions économiques. Elle s'affirme en outre franchement nationale. Elle publie des poèmes de Carducci, notamment le fragment épique de la *Bataille de Legnano*. Elle publie aussi des poèmes de Stecchetti et le *Voglie di Neri* du toscan Fracini.

La *Rassegna* avait commencé à paraître en 1878. En 1880, Sonnino entre à la Chambre. Il a été nommé député par une circonscription de Toscane : San Casciano in Val du Pesa. Il restera député de San Casciano jusqu'en 1919.

Il apportait à la Chambre l'esprit de la *Rassegna*. Sa personnalité fut aussitôt remarquée. Dans une Chambre très élo-

quente, il représenta la précision. Il siégea au centre gauche et, entre les deux grands partis qui se disputaient le pouvoir, sut garder son indépendance. Ses débuts déçurent un peu ceux qui avaient fondé sur lui de grandes espérances. Sonnino ne possédait pas cette force entraînante qui subjugue les assemblées. Ses discours, toujours précis et justement parce que Sonnino avait un souci extrême de la précision, manquaient de mouvement. Volontairement, Sonnino s'abstenait des grands débats politiques où les discours sonnent toujours plus ou moins creux. Il se réservait pour les discussions financières et épluchait soigneusement le budget.

Il devint le chef de ceux qu'on pourrait appeler les compétents. Les compétents, peu nombreux dans les assemblées politiques, étaient particulièrement rares dans le Parlement italien des premiers temps du roi Humbert. Le groupe de Sonnino, honnête, sérieux, peu préparé aux compromissions politiques, ne pouvait espérer dominer l'Assemblée. Pourtant ses connaissances le rendaient redoutable. Il pouvait apporter des faits, réalités contre lesquelles toutes les majorités parlementaires ne sauraient prévaloir.

Crispi sut obtenir l'appui de Sonnino et de son petit groupe. Crispi représentait la gauche et il venait de la Révolution. Sonnino était de tendance plutôt conservatrice. Mais Crispi et Sonnino faisaient passer avant tout la grandeur de l'Italie. Cela devait les unir. Jusqu'à la mort de Crispi, Sonnino resta son fidèle compagnon, son plus ferme soutien. Les deux hommes d'ailleurs se complétaient admirablement. Crispi avait le charme personnel, le sens des hommes; il savait manier les masses à son gré; c'était un dompteur de foules. Mais il manquait de compétence dans les questions économiques. Sonnino lui apportait ses connaissances profondes, son esprit de théoricien systématique lentement formé dans le silence du cabinet. De 1887 à 1889, Sonnino fut sous-secrétaire d'Etat au Trésor sous la présidence de Crispi.

A sa sortie du ministère, il partit pour l'Erythrée. C'était le temps où l'Italie rêvait d'empires coloniaux et, profondé-

ment irritée par l'établissement des Français en Tunisie, s'était jetée dans les bras de l'Allemagne. L'alliance avec les puissances centrales paraissait alors aux gouvernements de Rome le meilleur moyen d'arriver à la grandeur. Sonnino fut ferme partisan de la Triplice. A l'alliance, il sacrifia les plus justes ambitions nationales. Pour s'assurer l'appui de l'Autriche et de l'Allemagne, il renonça, en apparence du moins, à l'irrédentisme. Etudiant sur place les ressources de l'Erythrée, il chercha les moyens de former un grand empire italien d'Ethiopie.

En 1893, Crispi le nomma ministre des finances et lui confia l'intérim du Trésor. Le 14 juin 1894, M. Boselli prit les finances et Sonnino passa définitivement au Trésor. Il conserva sa charge jusqu'à la chute de Crispi en mars 1896.

Dans cette période de deux ans, Sonnino se révèla grand financier et accomplit une œuvre admirable. A son arrivée au pouvoir, la situation de l'Italie était très difficile. Le déficit était énorme, le change baissait sans cesse, toute initiative privée était paralysée dans le pays. Sonnino dénonça les erreurs de ses prédécesseurs, il fit un tableau exact et terrible des finances du pays. Puis il prit de dures mesures et sut les imposer. A la chute du ministre et malgré les désastres de la guerre d'Ethiopie, les finances de l'Italie s'étaient relevées.

Sonnino avait dû rétablir la situation par les seuls moyens de l'Italie. A son arrivée au ministère, il avait fait appel à l'Allemagne qu'il considérait sans doute comme une protectrice désintéressée : il avait été cruellement déçu. Crispi, sur ses conseils, avait demandé à l'empereur d'Allemagne son aide financière. Guillaume II se déclara prêt à tout faire pour son alliée et il annonça à Crispi l'arrivée de son meilleur financier. Quelques jours après débarquait à Rome le fameux banquier Bleichrœder. Crispi l'amena chez Sonnino.

« Je suis disposé, dit Bleichrœder, à faire le nécessaire pour sauver l'Italie. »

— Il ne s'agit pas de la sauver, dit Sonnino qui déjà fronçait le sourcil, mais de la faire sortir le plus tôt possible des embarras momentanés qu'elle traverse... » Puis, avec son exac-

l'étude ordinaire. Sonnino fit un tableau très complet de toutes les ressources économiques de l'Italie.

« C'est bien. Nous vous donnerons ce dont vous avez besoin, dit Bleichrœder. Mais que nous donnerez-vous en échange? Sonnino fut stupéfait. Il s'attendait à un prêt gratuit. Mais déjà Bleichrœder énumérait les conditions. Il demandait la cession de douanes, de chemins de fer, etc... La finance allemande avait espéré imposer à l'Italie un régime digne de la Turquie ou de la Perse.

Sonnino laissa parler Bleichrœder, puis il tira sa montre :

« Vous m'aviez dit, Monsieur, que vous désiriez voir Naples et Capri. Vous trouverez un excellent train dans une heure et demie. Ne laissez pas échapper cette occasion. »

Et les négociations furent suspendues.

* * *

La chute de Crispi et le déchaînement de l'opinion italienne après la défaite d'Adoua remplirent Sonnino d'amertume. Il souffrit de voir l'Italie s'acharner sur un homme dont on pouvait discuter les moyens mais qui n'avait voulu que la grandeur nationale. Devant la crise qui suivit l'écroulement du dictateur il sentit qu'il ne pourrait jamais se plier aux intrigues du Parlement. Tandis que d'autres, se souciant peu de l'abaissement de l'Italie, se disputaient le pouvoir et les places, Sonnino s'écarta du gouvernement. Devenu le leader des conservateurs, il se persuada que le pouvoir de l'exécutif devait être renforcé et que l'Italie ne pourrait arriver au rang de grande nation que si le gouvernement échappait aux caprices de l'assemblée. Rendu plus âpre et plus distant, il fait opposition, par des articles sévères, à la politique financière de ses successeurs, notamment, celle de M. Luzzatti. Puis, lorsque Pelloux, arrivé au pouvoir, organisa la réaction et voulut faire voter des lois anticonstitutionnelles restreignant la liberté, Sonnino le soutint de toutes ses forces. Après l'échec de Pelloux Sonnino rentra dans l'opposition.

Dans le Parlement italien, en face de ministres trop souples,

trop favorables aux combinaisons, trop soucieux de la cuisine électorale, il représente alors l'honnêteté rigide, l'amour de la patrie, la science théorique. Mais il est incapable de s'abaisser aux arrangements nécessaires pour se constituer une clientèle. On le considère comme le chef de l'opposition. Il en est plutôt le symbole. Pour être chef, il lui manquera toujours la chaleur, la vie.

Deux fois, en 1906, en 1909, l'opposition triomphante le pousse à la présidence du conseil. Chaque fois il apporte à la tribune le plus magnifique, le plus sûr programme de réformes. Chaque fois il tombe au bout de cent jours. Parce qu'il est trop honnête, disent ses ennemis eux-mêmes, parce qu'il ne peut se résoudre à flatter l'assemblée, à servir les intérêts électoraux de chaque député. Et la Chambre revient à M. Giolitti, caractère essentiellement opposé à celui de Sonnino, et qui exécute les programmes tracés par son adversaire.

Sonnino désirait le gouvernement moins par passion personnelle du pouvoir que par amour de l'Italie. Il semble — si difficile qu'il soit de pénétrer dans cette conscience — qu'il ne recherchait le pouvoir que par conviction profonde que lui seul pouvait diriger l'Italie vers de hautes destinées. Par nature il aimait la solitude, les longues heures passées parmi ses livres dans sa grande bibliothèque : il lisait Dante, le commentait, errait à Rome au Transtévère, dans le vieux palais des Anguillara, la maison romaine de Dante. Essentiellement, c'était un homme d'étude. Les suffrages de la multitude ne l'enivraient pas. « La politique, disait-il, est faite d'applaudissements et de coups de sifflet. Malheur à l'homme politique qui serait trop sensible aux uns comme aux autres. »

En 1914, Sonnino, qui avait 67 ans, semblait être au bout de sa carrière. Ses deux expériences malheureuses à la présidence du conseil paraissaient l'écarter pour toujours du pouvoir. La guerre éclata, diminua le pouvoir du parlementarisme, fit apparaître brusquement la futilité des intérêts électoraux, bouleversa les valeurs. La fermeté fut préférée à la souplesse : l'Italie entière se tourna vers Sydney Sonnino.

* * *

Dans le ministère Salandra, le marquis de San-Giuliano était ministre des affaires étrangères. Il mourut au mois d'octobre 1914. Pendant quelques semaines, M. Salandra assura l'intérim. Puis il s'adressa à M. Sonnino qui était son ami intime et il lui demanda de succéder au marquis de San-Giuliano. Sonnino hésita quelque temps ; enfin, il accepta.

Il prit possession de son poste en novembre. C'était prendre la responsabilité la plus formidable qu'homme d'Etat eût jamais assumée dans l'histoire de l'Italie moderne. En août 1914, l'Italie déclarant sa neutralité était sortie de la Triplice. Mais chacun sentait qu'il était impossible de rester neutre quand les cinq autres grandes puissances européennes étaient en lutte. L'Italie, si elle n'intervenait pas, pouvait se trouver réduite au rang de nation secondaire. Si lointaine de l'étranger, elle risquait de se trouver privée de tout ravitaillement. De plus, elle ne pouvait laisser perdre l'occasion de libérer ses provinces autrichiennes et d'assurer sa domination sur l'Adriatique. Etait-elle libre de laisser l'Autriche et la Russie représentée par la Serbie se disputer l'ancien golfe de Venise? Enfin le peuple si imaginatif et si sentimental d'Italie se séparait en deux camps : l'un réclamant la guerre par sentiment patriotique et par amour pour les démocraties occidentales, l'autre strictement attaché à la paix.

Sonnino étudia la question avec la plus grande froideur. Il essaya d'abord d'arriver à une solution sans recourir aux armes. On ne pouvait attendre du vieil ami de Crispi un amour exalté pour la France, ni une haine aveugle pour les Empires centraux hier membres de la Triplice. Sonnino essaya d'obtenir de l'Autriche les plus grands avantages. C'est une conception qui paraît aujourd'hui assez étroite, car, en admettant que l'Autriche, pour maintenir la paix, eût accordé à l'Italie tout ce qu'elle demandait, comment supposer qu'elle se fût résignée à ses pertes et qu'elle n'eût pas fait rendre gorge à l'Italie, une fois la victoire obtenue? Mais Sonnino,

avec son tempérament de théoricien, était très attaché aux traités. La violation de la Belgique et les déclarations de Bethmann-Hollweg ne lui avaient pas ouvert les yeux sur la valeur des signatures des puissances centrales.

Pendant six mois, Sonnino fut en pourparlers avec l'Autriche et l'Allemagne. Il discutait avec leurs deux représentants, le baron Macchio et le prince de Bülow. Enfermé à la Consulta, invisible à tous, il continuait son œuvre sans que personne pût en être informé. Le Parlement, nettement pacifiste, mais tenu en respect par l'opinion, dut s'incliner et accepter ce silence. Tous les efforts de Bülow et de Macchio furent vains. Ils ne purent obtenir que Sonnino modérât ses prétentions. Juridiquement, la position de Sonnino était forte. Il s'appuyait sur l'article 7 de l'acte de constitution de la Triplice. Cet article stipulait que l'Autriche ne pourrait modifier la situation dans les Balkans sans en prévenir l'Italie et que, pour tout avantage obtenu dans les Balkans par l'Autriche, l'Italie aurait droit à des compensations. Or, Sonnino faisait remarquer que l'Autriche avait attaqué la Serbie sans avertir son alliée et il demandait des avantages territoriaux.

Au mois d'avril 1915, Sonnino comprit qu'il n'obtiendrait rien du gouvernement de François-Joseph. Il se tourna vers les Alliés et négocia l'entrée en guerre de l'Italie. Ce fut le pacte de Londres, qui assurait à l'Italie Trente et Trieste, plus une grande partie des côtes de la Dalmatie, régions où les Italiens possédaient des colonies, mais étaient beaucoup moins nombreux que les Slaves. Fiume, ville de majorité italienne, devait cependant rester à l'ennemi. L'article 15 stipulait que le pape ne pourrait pas intervenir dans le règlement de la paix.

Les erreurs de ce pape étaient grandes. Il était l'œuvre d'un homme arrivé à la politique aux premiers temps de l'indépendance italienne, insuffisamment informé des nécessités de la vie moderne. Sonnino établissait les frontières de l'Italie en s'occupant seulement de la défense stratégique sur terre et sur mer, en un temps où le principal facteur était de plus en plus le sentiment national et le droit des peuples à disposer

d'eux-mêmes. Il négligeait complètement les questions économiques, le ravitaillement en matières premières; il oubliait aussi les questions coloniales. Hypnotisé par l'Adriatique, il n'avait songé à demander aux Alliés que ce qu'il n'avait pu arracher à Bülow et à Macchio. La clause même concernant le Pape semblait d'un homme arriéré.

Ce pacte de Londres resta secret. Mais le 3 mai Sonnino télégraphiait à l'ambassadeur d'Italie à Vienne que le traité d'alliance était rompu. Il présentait aussi à la Chambre italienne un *Livre vert* contenant l'histoire de toutes les négociations des six derniers mois. Le 22 mai, l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie demandait ses passeports; le 24, l'Italie déclarait la guerre à l'Autriche-Hongrie

C'est à la fin de la guerre seulement que l'Italie connut les clauses du pacte de Londres. Pendant toute la durée des hostilités, Sonnino, malgré les objurgations de la Chambre et de l'Italie entière, garda toujours le secret le plus strict. Il condamna l'Italie à ignorer ses buts de guerre. Même aux heures terribles où le front italien semblait prêt à fléchir, il se tut. Pendant près de cinq ans, tandis que trois ministères se succédaient, Sonnino maître de la Consulta, resta l'homme impénétrable qui gardait les destinées du pays.

Il fut le centre même de la résistance. Par sa froideur, par sa rigidité, il donnait toujours de nouvelles forces à l'Italie. Sonnino était une vivante leçon de stabilité, de ténacité, d'énergie sans cris.

Lorsqu'enfin l'armistice fut conclu et que la Conférence de la paix se réunit, Sonnino arriva à une heure très grave de sa carrière. Il devait réaliser les promesses obtenues dans le pacte de Londres, assurer l'accomplissement de son œuvre.

Plusieurs obstacles se présentaient. D'abord, Sonnino, maître de la Consulta, n'était pas le chef de la délégation. Il était simplement associé à son président du conseil, M. Orlando, homme éloquent et souple, très habile dans les débats parlementaires, mais de tempérament très différent de celui de Sonnino. A côté de M. Orlando, Sonnino ne pouvait agir librement.

Sonnino parlait admirablement l'anglais, très bien le français et l'allemand. Sonnino avait conclu lui-même le pacte de Londres et avait mené toute la politique de guerre de l'Italie. Or, par une mesure très gênante pour l'Italie, la Conférence décida de n'admettre au Conseil suprême que les chefs de gouvernement. M. Orlando qui savait mal le français, qui ignorait complètement l'anglais fut amené à négocier avec un Français, un Anglais et un Américain sur le pacte conclu par Sonnino, tandis que Sonnino restait hors du salon de réunion.

D'autre part, le pacte de Londres signé par l'Angleterre et par la France, n'avait pas été accepté par les Etats-Unis. M. Wilson refusa de le reconnaître, d'autant plus qu'il s'opposait à son programme d'autodécision.

Sonnino était mal soutenu par ses propres compatriotes. Aux derniers temps de la guerre, alors que le contenu du pacte de Londres était encore secret, l'Italie s'était rapprochée des Slaves de l'Adriatique. Les hommes de gauche, les Bissolati, les Ferrero et les Salvemini, le *Secolo* de Milan étaient favorables à une entente étroite avec la Yougoslavie. La conception de Sonnino, fondée uniquement sur la stratégie, paraissait surannée. Un jour que Sonnino affirmait les prétentions de l'Italie, M. Wilson lui fit remarquer qu'une grande partie des Italiens l'avaient abandonné.

Enfin, la question de Fiume vint encore gêner son action. L'Italie demandait Fiume. Or Fiume n'avait pas été comprise dans le pacte de Londres. Pour avoir Fiume, il fallait donc renoncer à quelque clause du pacte. Le pacte tout entier risquait de s'écrouler.

Sonnino cependant ne perdait pas courage. Il luttait chaque jour et par tous les moyens, M. Wilson disputait à l'Italie les fruits les plus essentiels de sa victoire : le pacte de Londres promettait à l'Italie la frontière du Brenner. M. Wilson prétendait laisser au Tyrol autrichien le Haut-Adige, de population allemande.

« Enfin, disait un matin M. Wilson à Sonnino, vos prétentions sur le Brenner sont une invention très récente de vos

nationalistes : elles ne remontent pas au delà des fêtes de 1911. Aucun Italien, avant cette date, ne pensait au Brenner. »

Sonnino rappela à M. Wilson Mazzini, Cattaneo, l'état-major du roi de Sardaigne depuis 1840, Garibaldi, les Italiens de 1866.

« Il y a un document plus ancien, ajouta-t-il. Je vous l'enverrai dans la journée. »

Après la séance, il passa chez un libraire, acheta le texte italien de la *Divine Comédie* et la traduction anglaise de Longfellow. Il marqua la page aux vers fameux du vingtième chant de l'*Enfer*,

Au pied de l'Alpe qui ferme l'Allemagne,
Au-dessus du Tyrol...

Et il envoya les deux volumes à M. Wilson avec cette note : « Voici un document assez clair écrit six cents ans avant 1911 ».

La délégation italienne avait fait distribuer son mémorandum à la Conférence le 11 mars 1919. Au mois d'avril, M. Wilson, toujours persuadé que l'opinion italienne ne suivait pas les deux représentants de l'Italie, lança son fameux message au peuple italien. C'était un procédé inouï et inadmissible. Le 19 avril, M. Orlando quittait la Conférence, le 26, M. Sonnino le suivait. Ils retournaient à Paris quelques jours après, mais, ne pouvant arriver à un accord, ils se retiraient définitivement de la Conférence, le 9 juin. Quinze jours après, le ministère tombait. Sonnino quittait la Consulta sans avoir pu réaliser son œuvre.

Après lui, l'arrivée de M. Nitti au pouvoir marquait pour l'Italie une période d'abattement et de découragement. Tandis que, se jetant dans Fiume, d'Annunzio sauvait la ville pour l'Italie, le pays entier, livré aux communistes, semblait se désorganiser. En octobre 1919, Sonnino annonçait aux électeurs de sa circonscription qu'il ne redemandait pas leur suffrage. Les paysans de Toscane avaient toujours été très hostiles à la guerre et ils auraient probablement rejeté celu-

qui les représentait depuis quarante ans. En octobre 1920, M. Giolitti, revenu à la présidence du conseil, faisait entrer au Sénat Sonnino son vieil adversaire.

* * *

Depuis son départ de la Consulta, Sonnino passait la plus grande partie de son existence au Romito.

C'est au sud de Livourne, à deux ou trois lieues de la ville, un promontoire qui s'avance dans la mer Tyrrhénienne. Là s'élevait une tour de guet construite par les grands-ducs de Toscane pour surveiller la mer et protéger les côtes contre les pirates. Vers 1850 la tour devint une poste de douaniers. Puis, le poste étant inutile, l'Etat mit la tour aux enchères. Sonnino, qui était profondément attaché à tous les souvenirs de la terre toscane, acheta le Romito.

Il avait fait accoler à la tour une maison d'aspect sévère, largement ouverte sur la mer. Le promontoire était désolé, battu des vents. Il y fit planter des arbres. Le *libeccio* les arracha, la tramontane les gela. Plusieurs fois, Sonnino fit renouveler les plantations. Sa ténacité finit par vaincre la nature. Aujourd'hui le Romito est couvert d'un petit bois de pins.

C'est là que Sydney Sonnino dort, dans un simple sarcophage, creusé dans le roc, en face de la mer.

Jacques Espira.

VIE ARTISTIQUE

Au salon d'automne

Le salon d'automne est une des expositions dont il est le plus difficile et aussi le plus délicat de rendre compte. C'est en effet avant tout un salon de tendance, et, si parmi le grand nombre d'œuvres exposées il en est assez peu d'éminentes, quelques-unes, dans leur imperfection même, présentent un indiscutable intérêt. Elles marquent, incertaines encore, une étape sur un chemin dont le terme semble peu à peu s'affirmer. Ce but, c'est un retour à la rigueur du dessin, à l'étude, un peu froide peut-être, de la ligne; conception constructive et assez intellectuelle de l'art, aboutissement des réactions contre le sensualisme impressionniste.

Parmi les toiles qui paraissent le plus digne de retenir l'attention, aucune qui ne soit dessinée et composée; et cela mérite d'être souligné. Sabbagh qui avait l'an dernier déjà exposé un fruit mûr de sa réflexion et de ses recherches patientes et sagaces, ce *Nu à la fourrure* dont le succès fut alors légitimement grand, présente cette année un *Nu dans un paysage*. Visiblement il a élagué de cette toile tout ce qui aurait pu lui être imputé comme recherché de l'agréable : une forte femme vue de dos est étendue sur un linge blanc, au fond un paysage s'étire bas et gris. Peut-être ce paysage, en y regardant de près, n'est-il guère baigné de la même lumière que le personnage du premier plan ? Cependant l'ensemble donne une impression de force, de volonté d'exécution et de puissance d'expression qui dénotent un bel artiste et promettent l'œuvre que ce peintre ne saurait manquer de donner un jour prochain. *La Robe rouge* du même, image de femme vêtue de rouge ardent se détachant sur un vallon richement coloré, montre un tout autre aspect de possibilités de cet artiste; c'est là un fragment pour une grande toile dont on aura sans doute l'occasion de reparler. On sent dans ces productions l'influence du courant « ingriste », dénomination déjà consacrée par l'usage, mais qui sans doute surprendrait bien le « grand bonhomme de Montauban ». Ce courant porte toute une partie de la jeune génération vers un dessin serré et assez sec non dépourvu de valeur, mais où, hélas ! certaines déformations probablement invo-

lontaires que M. Ingres laissait passer dans ses toiles sont copieusement reproduites et amplifiées. Lorsque cet enseignement et même ce convenu passent au travers d'une personnalité réelle comme celle de Sabbagh, le résultat ne peut être qu'heureux. A ce mouvement se rattachent : R. Delorme, disciple fervent et appliqué, avec *Prêtresse au pythm;* Robert avec sa *Réunion dans un paysage* et un portrait où nul détail n'est escamoté. Désiré a produit cette année une toile excellente : *La baigneuse,* nu sur le bord d'un étang auprès d'une barque, tout cela sobre, distingué et fort. Il est à remarquer que dans ce salon le nu est le sujet choisi par les producteurs de la plupart des meilleurs envois; or ce thème qu'on peut sans risque d'erreur qualifier de déjà vu, ce thème qui a contribué à l'horreur du « pompiérisme » et qui encombre encore à l'heure actuelle les salons officiels de sa froideur compassée, a régénéré ici la jeune peinture longtemps égarée sous une stérile analyse doctrinaire. *La Source de la Tinée* de M. Girieud remonte, elle, aux conceptions mythologiques, la représentant sous les formes un peu bien boursouflées d'une femme étendue devant les monts d'où elle descend. Certains, comme Liausu paraissent exagérer la sécheresse et l'hiératie spéciale que comporte « l'ingrisme » lorsqu'il n'est pas vivifié par un tempérament personnel; son nu dans un paysage n'est pas fait pour enchanter, et le chapeau qui traîne près du corps étendu n'a jamais été fait pour recouvrir la tête de son personnage. Le Japonais Foujita ne présente sans doute pas cette année, bien qu'on y trouve toujours maintes qualités précieuses, un envoi aussi remarquable que celui de l'an dernier. Son nu d'un blanc si fin, à peine modelé, caressé plutôt d'ombres imperceptibles avec un attentif recueillement, est bien proche parent de celui qui se faisait remarquer au précédent salon; pourtant peut-être manque-t-il un peu de solidité; de même la nature morte mêle trop d'objets disparates faisant fâcheusement penser à une loterie de foire. Dans ces deux toiles se marque un léger manque de mesure, dû assurément aux succès précédents; profiter pleinement d'une victoire est plus difficile souvent que de vaincre. Un carton de tapisserie de Deltombe représente un paradis terrestre de couleurs bien crues et d'un dessin parfois un peu hésitant. Un nu de Briggs solidement construit et modelé, mais d'une couleur peu agréable, est à voir. Le portrait de femme de Vallotton doit retenir l'attention; cet artiste avait sacrifié bien avant que ce fût « la mode » à cette sorte de retenue qu'on pourrait presque appeler du jansénisme pictural; fidèlement, il suit la voie que son tempérament lui avait tracée et sa *Femme en robe jaune* d'où tout attrait est volontairement exclu, dont la figure est volontairement effacée dans l'ombre, est une page assez prenante mais qu'on ne pénétrera pas d'un seul regard; la plupart des œuvres profondément pensées ne sont accessibles qu'à l'aide de la

réflexion. Une femme drapée de noir sur un fond clair près d'un arbre en fleurs de Mme Marval est une lumineuse et attachante composition. De Camoin, des baigneuses pleines de gaîté et de franchise se détachent au milieu des pins sur le bleu profond du ciel. *La dame espagnole* d'Ottmann qui n'est autre qu'Ève Francis dans «El dorado» me semble un peu artificielle : le châle rose est d'un rose peu agréable et le paysage qui se découpe dans une baie inconsistante est lui-même bien incertain ; *Le chasseur* du même est également peu naturel. Van Dongen expose son portrait en Neptune, avec une jupe d'algues et une ceinture de coquilles Saint-Jacques ; c'est une charge un peu trop grande pour être tout à fait spirituelle. Un magnifique *Portrait de femme au corsage rouge* de Guérin est attirant, tout rempli de sensualité et en même temps de retenue. L'envoi de Sorine est à souligner ; cet artiste russe si distingué, qualité que ne présentent pas hélas ! tous ses compatriotes, expose deux portraits féminins : celui de la célèbre danseuse Anna Pavlowa, et une femme au livre rouge où se manifestent de merveilleuses qualités de dessin, de conscience, de probité artistique et de pénétrante compréhension ; elle est exécutée à l'aide d'un métier parfaitement au point qui n'obnubile nullement la sensibilité.

Parmi les toiles diverses, moins composées sans doute et pensées, se rapprochant du tableau de genre ou anecdotique, certaines sont à retenir : de H. Franco un petit paysan tenant sous son bras une poule d'un noir bleuté est heureusement décoratif ; de A. Chabaud un *Ouvrier* est assez puissant et procure une impression qui reste. *La leçon de géographie* de Pierre Eugène Clairin donne une bizarre idée de la perspective. Des *Paysans retour de la foire* de Valdo Barbey sont simplement exprimés. Un attelage de bœufs au travail avec un paysan et un enfant qui se tient à la tête de l'attelage est solidement traité, rustiquement pourrait-on-dire, par Zingg. Demeurisse expose une cour dans un quartier populeux où se manifestent des maladresses voulues sans doute, mais pas toutes heureuses. Des *Débardeurs au repos* par P. Farrey donnent une forte impression par leur brutalité concentrée. G. Dorignac expose un grand panneau composé de frises successives représentant à la manière égyptienne et persane la vie rustique ; certains fragments de cette grande toile font songer également aux enluminures médiévales.

Un peu à part, puisqu'on en a voulu faire une section spéciale, l'exposition d'art sportif ne montre rien qui soit à retenir. Les œuvres sont, ou le fait d'artistes qui savent peindre et ne connaissent rien au sport, ou alors de *sportifs* dont les moyens d'expression sont nettement insuffisants. Il y a un assez bon portrait de Mlle Suzanne Lenglen par Hendebert ; mais c'est là une toile dons laquelle le sport n'existe qu'à titre de prétexte. Mieux vaut ne pas insister sur quelques scènes

de football, et sur une malheureuse qui, dans le plus simple appareil, tient bien peu opportunément une raquette de tennis.

Comment ne pas réserver pour la mettre en relief, transition entre l'art profane et l'art religieux, auquel le salon d'Automne consacre une large place, la grande composition de Mlle Hélène Dufau? *Le chant de la Vie intérieure* est une noble page, qui, en plus des qualités objectives qu'elle présente, montre jusqu'où peut atteindre l'intellectualité des artistes féminins, intellectualité que certains leur contestent d'ailleurs avec le plus parfait aveuglement ou la plus entière mauvaise foi. Dans cette œuvre pas de schématisme de commande, mais une stylisation dénuée de sécheresse, une stylisation qui semble rendre la vie enclose en elle plus ardente; pas de formules laborieusement appliquées, mais le jaillissement spontané d'une nature. Cette toile payenne est un très noble acte de foi. Quant à la section d'art religieux, elle est des plus importantes, tant au point de vue de la quantité que de la qualité. Deux artistes la dominent : Maurice Denis et Desvallières qui, non seulement produisent des œuvres toutes remplies d'une valeur éminente, mais encore ont évangélisé autour d'eux, donnant naissance à un mouvement dont peut sortir maint fruit précieux. En attendant, le carton de vitrail de Maurice Denis, dédié à un souvenir cher et dont la réalisation éclaire de sérénité l'oratoire de son Prieuré de Saint-Germain en Laye, est une bien belle manifestation de mysticisme discret et pur. Tourbillonnante, fougueuse, véhémente est au contraire la vaste composition de Desvallières qui retrouve dans la Bible un Dieu le Père terrible et vengeur sinon très « divin », mais mêle peut-être un peu trop étroitement le symbole d'amour sous les espèces du cœur du Fils aux horreurs de la guerre. Cependant cela laisse une très forte impression et c'est vraiment de la décoration si cela ne présente pas tout au moins à mes yeux un caractère assez recueilli. Henri Marret expose le très important ensemble des esquisses de grandes dimensions pour un *Chemin de croix* destiné à l'église Saint-Louis à Vincennes. Loin de cette section, en haut du grand escalier, se dresse une grande *Vierge* par Bourdelle, destinée je crois à couronner un sommet des Vosges. Œuvre colossale dont l'effet est saisissant : Vierge qui tient sur son épaule l'Enfant rayonnant dont déjà les bras sont en croix comme pour inscrire dans le ciel de son enfance terrestre le geste de sa mort expiatoire. Tout dans cette œuvre grandiose est à l'échelle: les masses sont d'une justesse parfaite, les lignes d'une pureté qui défie l'analyse; c'est bien l'œuvre d'un maître statuaire,le seul peut-être à notre époque qui soit capable de sortir avec bonheur de l'anecdotique.

Parvenu presque au terme de cette rapide critique du Salon d'Automne, pourquoi n'avons-nous pas parlé de ce qui, justement, pour le grand public, lui donne son caractère particulier, son caractère

« avancé » ? Ce silence n'est pas le fait d'une omission, ni la marque d'un mépris qui serait bien injuste; seulement comment parler de ces choses d'une façon générale ? Il faudrait prendre chaque toile et montrer quelles sont les tendances qui s'y heurtent, de quelles qualités neuves lui sont redevables telles œuvres que j'ai citées avec des louanges, et pourquoi elle-même marque un piétinement et n'a plus une valeur propre. L'analyse pour l'analyse n'a plus d'utilité actuelle ni même presque de sens; des cubistes attardés comme Léger qui s'acharnent à décomposer des formes ne sont plus des « avancés », ils retardent au contraire terriblement et ne suscitent plus aucune passionnée discussion. Dans un ordre d'idées voisin, A. Lhote, qui s'obstine dans la réalisation de ses plans constructifs, donne des figures dépourvues de modèle et ne présentant plus qu'un intérêt d'enseignement. Favory, son élève, expose une bien vilaine toile, livrant au public un sujet plus que scabreux exécuté bien pauvrement; il est fort à regretter que des persiennes ne soient pas closes devant son tableau comme celles qui aveuglent les fenêtres de la maison où il a situé le sujet de cette toile regrettable. Vlaminck, de Varocquier, Gromaire, continuent à faire ce qu'ils ont toujours fait, se cramponnant à des déformations, auxquelles ils doivent, hélas ! leur notoriété. Yves Alix s'efforce à ce qui, chez certains autres, a peut-être été spontané durant un temps, et ce n'en est pas meilleur... au contraire. Paul Dufy expose des baigneuses gigantesques et improbables sur une mer bien étrange. Le cas le plus étonnant est celui de Dunoyer de Segonzac : donner une idée de ce qu'il fait est impossible, il faut l'avoir vu : sur un fond gris brun et morne, des masses claires aux contours indécis où l'on ne sait comment discerner des formes connues. Or devant ses toiles on crie au miracle, au chef-d'œuvre, on parle du Louvre, on cite à son propos les plus grands maîtres, pêle-mêle en vain l'on cherche : avec la meilleure volonté du monde peut-on découvrir au lieu des magistrales œuvres annoncées autre chose qu'une formidable réclame? Veuille le Dieu de l'Artultra-moderne pardonner ce blasphème !

Les paysagistes sont comme toujours assez nombreux, et parmi eux le talent abonde, et aussi les vraies natures d'artistes sachant scruter la vie des choses d'un œil attentif et recueilli. Avec un intérêt tout particulier on se sent attiré par : de belles études de Tunisie, de Mainsieux; un vaste *Paysage du Dauphiné* où l'air circule largement et dont les lignes sont heureusement balancées, par P. Flandrin; des études de Venise très fines et toutes nacrées de gris précieux par Bozd; un paysage et un port breton très justes et d'un heureux sentiment de Lynen; *Notre-Dame de Paris*, merveilleux sujet qui a tenté bien des peintres, et *Le Port d'Alger*, délicatement rendus et solides dans leur aérienne légèreté par Marquet; deux beaux paysages par Claude Rameau. Combien d'autres faudrait-il citer pour

être juste et ne pas laisser dans l'ombre des œuvres attachantes par un côté ou par un autre ?

La sculpture, à part la Vierge monumentale déjà mentionnée, présente, ainsi que d'ordinaire, quantité d'œuvres honorables mêlées à d'autres entièrement démentes ; car ce qu'il est possible d'oser en tant que déformation sur un plan avec l'aide de la couleur, devient tout à fait invraisemblable dans l'espace. La *Pomone* de bronze d'Auguste Maillol est malgré son côté tendancieusement dépourvu d'attraits, pleine de mesure et de discrétion. L'animalier François Pompon se manifeste compréhensif et d'une belle souplesse avec son *Ours blanc*, onduleux, sournois et fort. Marcel Gimond a un magnifique buste plein de pénétration et de vie intérieure *Portrait de Madame G.* Quant à Zadkine et à ses figures de bois toujours identiques à elles-mêmes, taillées à la manière des idoles barbares dans des troncs d'arbre, il devient un peu fatigant par sa monotonie. L'amour immodéré de l'étrange se trouve porté à son comble par un artiste inutile de le nommer d'ailleurs, qui exprime par des creux des formes que tout un chacun a coutume de voir en relief. N'est-ce pas porter à son comble le culte du « biscornu » et le désir trop fréquent, hélas, de se faire remarquer à tout prix.

L'exposition du livre n'intéressera guère que les amateurs spécialisés et les gens de métier. C'est en effet assez aride, mais cette section est tout de même heureuse en ce qu'elle peut contribuer pour sa petite part à réveiller et à répandre le goût des beaux papiers, des belles impressions et des livres artistement vêtus de reliures précieuses. Nous vivons malheureusement à une époque bien peu favorable à ces luxes intellectuels, à une époque où l'on n'a pas même le temps de lire. Cependant le Livre a toujours conservé un petit noyau de fidèles qui ne laissent pas s'éteindre le flambeau.

L'architecture montre un essai de pavillon cubiste, pour un terrain d'atterrissage de l'aéro-club de France : ses architectes, Mallet Stevens et Paul Ruaud, ne paraissent pas avoir été très heureux et bien des détails ne semblent avoir aucune utilité ni architecturale, ni même raisonnable. Pour l'art dit « urbain » hélas ! le plan de toute une ville est exposé dans un vaste diorama. Une ville neuve ! Quelle ambition alors qu'on ne peut pas même construire les maisons indispensables à loger le surplus de population qui stagne à l'étroit dans le grand Paris. Les plans de ville ? On en reparlera quand il s'agira de construire une capitale, pour le Centre-Africain par exemple.

Dans la section d'ameublement on peut admirer des ensembles souvent heureux et en général parfaitement présentés. La commodité et l'usage agréable de certains sont peut-être sujet à caution, mais il y a beaucoup de choses excellentes. Comme particularité les tables de salle à manger à un seul pied central, assez large et assez lourd

évidemment, semblent devoir réussir à s'imposer. C'est en effet remarquablement pratique : les convives pouvant se placer à n'importe quel endroit sans être gênés par un de ces fameux pieds qui ont si souvent fait le désespoir des maîtresses de maison.

L'art décoratif est représenté par une quantité d'œuvres de toutes sortes, disséminées au hasard des salles ; il y a parmi elles d'excellentes choses où chacun pourra trouver des bibelots à son goût, des bibelots amusants ou précieux dont la critique détaillée entraînerait bien au delà des limites qui me sont fixées.

Beau salon en résumé où l'on découvrira souvent l'occasion de penser. Les artistes visiblement cherchent à aller plus loin qu'ils n'allaient il y a peu d'années. Insensiblement, la composition, le travail de longue haleine, le travail mûri, reprennent le pas sur l'esquisse, l'impression, la pochade qui menaçaient de gâter chez beaucoup d'artistes des dons éminents. Certains commencent à réunir en des toiles cohérentes les notions qu'ils laissaient sans ordre, éparses en eux, travaillant ainsi à construire des œuvres durables, trait d'union entre le Passé lourd de gloire et l'Avenir éclatant de promesses.

Paul Sourzac.

LA VIE THÉATRALE

Le Chevalier de Colomb,

pièce en trois actes, en vers, de M. François Porché,

à la Comédie Française.

Enfin, voici une pièce de théâtre en vers qui, renouant heureusement une glorieuse tradition, réconcilie le drame et la poésie. Certes, maintes fois, des essais avaient été tentés : et les noms de Henri de Bornier, François Coppée, Catulle Mendès, témoignent de louables efforts. Mais n'est-il pas à craindre que le voisinage de ces noms ne soit pas très poli pour M. François Porché qui vient de faire acclamer à la Comédie Française de beaux vers de poète, souples, délicats, émouvants, des vers d'inspiration humaine et vraie? Enfin, voici un poète qui sait inventer des personnages à la fois vivants et symboliques, des héros qui ont de la flamme, mais ne font pas de tirades, et qui n'ont pas l'air non plus, quand ils parlent, d'avoir un dictionnaire de rimes à côté d'eux. Aussi le *Chevalier de Colomb* va-t-il marquer une date dans l'histoire de notre théâtre.

* * *

La scène est à Garrovillas en Estramadoure, le jour de Noël de l'an 1500. Don Vincent de Garrovillas, maître de navire, qui était parti avec Christophe Colomb à la recherche de terres nouvelles est revenu depuis une semaine après une absence de huit années. Ses vieux parents sont morts; sa sœur Josefa et surtout son beau-frère Alonso ont géré les biens et fait valoir les terres de l'immense domaine de Garrovillas. Cette arrivée inattendue semble avoir bouleversé leur vie - ils s'étaient crus châtelains. — Alonso fait grise mine à Don Vincent qui est lui-même d'humeur farouche et ne se radoucit que devant le petit Miguel, son neveu, âgé de quatorze ans, où lorsqu'en présence de Béatrix, la jeune sœur d'Alonso, il reste tout rêveur.

Lorsque le rideau se lève, Vincent est dans la grande salle de la Casa de Garrovillas où une table somptueusement dressée attend les parents et les amis qui viendront tout à l'heure célébrer la Noël. Il se promène

de long en large d'un air soucieux, s'arrêtant seulement pour jeter de temps à autre une noix à son singe ou pour parler à son perroquet, un magnifique ara bleu :

Et vous, prince exilé, mon compagnon fidèle,
Vous jeûnez par mépris, dit-on, pour ce château,
Où les trois quarts du temps l'on vit à la chandelle?
Regrettez-vous la sente et le pont du bateau?
C'est aujourd'hui Noël, et voici ma province,
Mon fief, Garrovillas !... Pardon. J'avais cru, prince,
Que vous partiez... J'entends, il est toujours scabreux
De revenir après une trop longue absence...

Mais comme voici venir les premiers invités, le matelot Gaspard emmène les animaux dans une chambre voisine. Tandis que Don Jayme, le cousin de Vincent et qui fut navigateur lui aussi, devise avec Don Melchior, puis avec Don José et Don Fernand, on entend Alonso à la cantonade gourmander les domestiques; lorsqu'il entre dans la grande salle, c'est pour continuer à y donner des ordres. Cependant Vincent a poursuivi sa promenade et les hidalgos qui se sont assis autour d'un brasero jouent aux osselets. Mais tous se lèvent quand la porte s'ouvre à deux battants pour livrer passage à Dona Primitiva, une très vieille dame qui a connu Vincent tout enfant, et qui maintenant l'emmène à l'écart pour mieux l'examiner et le questionner. Josefa et Béatrix qui escortaient leur vénérable amie se sont assises; la jeune fille semble perdue dans une rêverie, mais Don Jayme l'en fait sortir en la taquinant : « Ce n'est pas pour plaire à vos vieux amis que vous portez ce soir vos beaux habits de fête... Votre cœur est en Italie, près d'un officier de troupe, au camp du roi ». Béatrix s'en défend et le supplie de la laisser : heureusement Dona Primitiva qui a deviné ce que lui disait ce vieux renard de Don Jayme la console en lui affirmant que le jeune héros est depuis longtemps guéri de sa blessure et qu'on les unira dès qu'il aura gagné son grade de capitaine. Mais le petit Miguel appelle du seuil d'une porte pour que les invités viennent voir dans la pièce voisine le singe poursuivant le perroquet. Vincent demeure seul avec sa sœur qui le questionne habilement pour savoir s'il restera longtemps en Espagne cette fois et qui lui reproche affectueusement son attitude hostile. Josefa lui demande d'être son ami comme autrefois, mais Vincent rétorque :

Comment ! aimer ton frère?
L'intérêt d'un mari réclame le contraire.

Cependant les valets apportent les vins et les mets, Vincent rappelle ses amis pour qu'ils s'installent autour de la table, on attend encore Alonso pour commencer le repas et Vincent de nouveau se

promène à travers la salle, quand, brusquement, il s'arrête devant Béatrix :

Que Béatrix est belle en ses habits de fête !
Si j'étais Flamenco, le peintre de la cour,
J'aimerais à cerner d'un trait pur le contour
De ces cheveux ondés et de ce clair visage.
Je croiserai les mains longues sur le corsage,
Et je mourrais heureux, ayant fait ce portrait.
Car la jeunesse vive est plaisante sans doute,
Mais lorsqu'à tout l'éclat d'un jeune teint s'ajoute
Ce profond sérieux, signe d'un cœur secret,
Nous demeurons surpris, captifs d'un charme étrange.
La jeune fille alors se rapproche de l'ange.
On rêve que la rose éclot entre ses doigts
Et les harpes du ciel frémissent dans sa voix.

. . . . . .

Ce que j'ai dit pourrait vous sembler téméraire
Dans un bal de la part d'un brillant cavalier,
Mais vous êtes l'avril, et moi... disons septembre.
C'est mon silence seul qui serait singulier.

BÉATRIX

J'ai, Monsieur, oublié mes perles dans ma chambre.

VINCENT, lui barrant le passage.

En outre, je ne suis peut-être sous ce toit
Qu'un routier de la mer qui va franchir la porte.
Il se retourne, emplit ses yeux de ce qu'il voit
Et part, criant un nom au flot qui le remporte.

(Il s'efface, Béatrix sort par la gauche.)

Au moment où Alonso rentre et où l'on va enfin servir le potage, on entend des cris : les animaux se seront une fois encore pris de querelle, dit Melchior, mais le petit Miguel a reconnu la voix de sa tante Béatrix. Vincent d'un bond se précipite vers les appartements, tous les assistants se lèvent de table, les cris ont redoublé. Au bout de quelques instants le silence s'est fait, Vincent revient les mains couvertes du sang de son perroquet qu'il a dû frapper de sa dague et Beatrix, toute pâle et tremblante, rentre s'asseoir auprès de Dona Primitiva. Les guitaristes se font entendre en sourdine, le festin recommence, seul Vincent, plus sombre et plus agité que jamais, ne s'est pas encore assis malgré les objurgations de ses hôtes. Alonso leur fait remarquer qu'il faut au navigateur

la table qui danse
Et le vin qui se berce au creux d'un gobelet

Et se tournant vers Vincent :

Oui, l'immobilité des maisons vous déplaît.

VINCENT

C'est pourtant un beau mot, messieurs : la terre ferme !
Un terrien jamais ne l'aurait inventé.

. . . . . .

C'est miracle en effet, ce mur est immobile.
Mais il n'émeut que moi par sa masse tranquille.
Auriez-vous remarqué vous-même son aplomb,
Si vous n'aviez, parlant à quelqu'un qui navigue,
Vu le monde un instant à travers sa fatigue ?
Non, l'habitude a mis une laie à votre œil.
Un troupeau de moutons sur la lande, à l'automne,
N'est point de ces tableaux dont votre âme s'étonne.
Vous essuyez vos pieds chaque soir sur le seuil,
Sans un salut du cœur à son usure sainte.
Rien ne vous touche plus dans les voix du logis,
Ni vers les abreuvoirs le bruit d'un seau qui tinte,
Ni la chanson de l'eau sur les charbons rougis !

Les amis de Vincent, étonnés d'entendre un tel discours dans sa bouche, le raillent de n'aspirer plus qu'à « garder ses moutons » et bien davantage de n'avoir pas trouvé au cours de ses voyages de quoi garnir sa bourse, ou pour tout dire, de n'avoir pas réussi. Pas réussi ! le marin relève le mot comme un défi et narre sa carrière : jusqu'à trente-deux ans, il a roulé, apprenant à tout faire à bord, puis devenant patron, perdant son bâtiment, jusqu'au jour où il rencontre Colomb

Un Génois habillé de coutil en décembre
Qui le soir dessinait des cartes dans sa chambre.
Il connaissait la mer par la pratique aussi;
Mais il en racontait des choses incroyables
En traçant au charbon des lignes sur les tables.
Lui non plus n'avait pas, pas du tout réussi.

Pourtant un jour, Colomb fut reçu par le roi; ayant promis de découvrir à l'Ouest un monde sur les eaux, il obtint trois vaisseaux et non sans peine quatre-vingts hommes d'équipage. Les navires étaient si vieux et si usés que des avaries nombreuses à réparer retinrent longtemps la flotille aux Canaries jusqu'au jour où elle partit cinglant tout droit vers l'Ouest :

J'étais avec Colomb sur la Marigalante
J'ai pu dans ce combat l'entendre et lui parler,
J'ai pu, soir et matin, presser sa main brûlante,
Voir son œil tantôt luire et tantôt se voiler.
Ah ! rien ne subsistait alors du pauvre hère,
Du Génois besogneux qu'on logeait à la nuit,
A son banc, comme un prêtre au seuil du Sanctuaire,
Il regarde la mer et l'horizon qui fuit..... ...

L'air était doux, depuis plusieurs semaines on avait oublié le

vieux monde, mais nulle terre ne se montrant, les matelots irrités se mutinèrent. Un tourbillon affreux coupe court à la révolte et pousse la flotille toujours plus avant vers l'Ouest :

Mais, le soir, la tempête écarte son rideau,
Une mince lueur jaunâtre, exténuée
Comme un rayon filtrant au bas d'un volet clos,
L'amiral pousse un cri. Du doigt, il nous désigne
Dans cette fente étroite une petite ligne,
Et tombant à genoux, il éclate en sanglots
Et moi, moi qui suis là, j'ai vécu la seconde
Où soudain, de l'abîme, émerge un nouveau Monde;
J'ai dans le crépuscule, entendu le canon
Saluer le rivage avant qu'il eût un nom;
J'ai vu les matelots tendre leurs mains ouvertes
Comme pour recevoir le don des îles vertes
Qui moutonnaient au loin sous le ciel obscurci.
Et, devant ce triomphe impossible à comprendre,
J'ai de joie et d'orgueil senti mon cœur se fendre.

(Se tournant vers Jayme :)

Il a raison, c'est vrai, je n'ai pas réussi.

Dona Primitiva enthousiasmée embrasse Vincent, tous les invités lèvent leur verre au grand Conquistador et lui décernent le titre de chevalier de Colomb. Ce nom ramène Vincent à ses préoccupations. Colomb vit misérablement à l'auberge, car,

L'homme qui fit cadeau des Indes à l'Espagne
Doit emprunter le soir pour payer son écot.

L'amiral n'a pas un sou, toutefois ce n'est pas pour s'acheter de riches vêtements ni pour faire bonne chère qu'il a besoin d'argent. Colomb ne peut pas vivre à terre, il lui faut

La chose sans laquelle il n'est qu'un corps sans âme !
Un vaisseau, des vaisseaux qui soient de bons coureurs.

Aussi Don Vincent fait-il la quête pour l'amiral, on jette de l'or, des bourses dans son chapeau, Dona Primitiva y dépose un diamant, seul Alonso ne s'est pas encore décidé : il préfère garder son or pour payer des pierres, précisément le mur du parc est lézardé. Lorsque Béatrix veut donner ses bagues, son tuteur l'en empêche et Vincent murmure, non sans mélancolie :

Pourtant, si Béatrix en eût fait don, la voile
Aurait été pour nous l'image du pays.
Elle aurait conjuré notre mauvaise étoile.

Alonso a dressé l'oreille : comment, son beau-frère songerait à reprendre le large, quand cela ? tout de suite ? Et une fois assuré que le

navigateur repartira en mai prochain, il dit à sa sœur qu'elle peut donner ses perles : lui-même est tout prêt à offrir une petite somme. Mais Vincent l'arrête. Malgré la générosité de ses amis, il n'aura point assez dans son chapeau pour équiper un navire, et d'ailleurs, il en faut plusieurs ; il va donc à lui seul fournir à l'amiral ce qui manquera : le fief de Carrovillas est important, les bois en sont d'un excellent rapport et trouveront preneur, justement Don Fernand qui désirait les acheter jadis maintient son offre, les troupeaux, les vignes, tout sera vendu à l'encan. Alonso affolé dit qu'il ne laissera pas commettre un tel crime, qu'il plaidera même au besoin. Vincent lui répond qu'il lui laissera les prés, qu'il dotera Béatrix. Alonso refuse.

Je ne souillerai pas mes mains d'un sacrilège,
Car, c'en est un, Monsieur de morceler le sol.

Tous les assistants soutiennent Alonso dans ce conflit et donnent tort à Don Vincent. Ce dernier au comble de la fureur leur impose silence à tous en les renvoyant, puis il se tourne vers Alonso, menaçant :

Quand vous m'aurez fourni vos comptes, je vous chasse !

Cependant son bras retombe, car il aperçoit Béatrix qui pleure silencieusement

Oh !... pardon !... Vous pleurez...
Vous tremblez... je vous ai fait peur... je le regrette.

et très ému, il prie Josefa d'emmener la jeune fille et d'en prendre soin.

Resté seul, il a repris sa marche et semble en proie à une agitation terrible. Alonso, après avoir reconduit les invités, est rentré sans bruit, il observe son beau-frère de loin pendant quelques instants, puis ayant pris une décision soudaine s'avance vers lui :

Don Vincent, nous pouvons nous entendre, peut-être.
Je ne conteste plus que vous soyez le maître.
Voici les clefs. Je suis votre humble serviteur.
Mais Béatrix ferait une épouse fidèle,
Ne le croyez-vous pas ? Et je suis son tuteur,
Vous l'aimez, prenez-la, vivez heureux près d'elle.

Cette brusque attaque a de quoi surprendre Vincent qui se récrie : mais c'est monstrueux, je suis trop vieux, et d'ailleurs, jamais Béatrix n'a fait entendre que je lui plaisais.

Non, la bouche se tait lorsque le cœur est pur

répond Alonso, mais vous l'aimez, cela doit suffire. On ne doit pas forcer ainsi la main aux jeunes filles, réplique don Vincent. Mais son beau frère est si persuasif, lui fait entrevoir une telle perspective de bonheur que le mari avoue enfin que depuis huit jours il n'est plus le même homme et qu'il lutte en vain contre le sentiment qui l'envahit. Alors Alonso, tout joyeux, s'élance vers la porte des appartements, appelle Josefa et la prie d'aller chercher Béatrix, puis il fait venir le sommelier et lui commande du vin, enfin il rassemble les musiciens qui s'étaient éloignés dans la galerie et leur donne l'ordre de jouer. Lorsque Béatrix paraît il lui glisse à l'oreille le mot terrible : « Obéis » et tandis que Josefa murmure à la jeune fille à demi défaillante : « Sauve-nous ! », Alonso la mène auprès de Vincent et ordonne qu'on serve un nouveau souper cependant que le rideau tombe.

Le second acte se passe en avril de l'an 1502 dans le salon qui mène aux appartements privés des nouveaux époux. Béatrix assise dans un grand fauteuil égrène un chapelet et Don Vincent accoudé à la baie ouverte semble rêver lorsqu'Alonso vient chercher son beau-frère afin qu'ils assistent ensemble au départ des troupeaux pour la sierra. Depuis des semaines Vincent est resté enfermé; c'est que la vie de Béatrix a été en danger : le petit être, espoir de la lignée, auquel elle a donné le jour n'a pas vécu et la jeune femme a fait vœu aussitôt relevée de se rendre en pèlerinage à Compostelle. Aussi désire-t-elle se mettre en route dès le lendemain, mais Vincent l'en dissuade. Eperdûment épris de sa femme, il la sent lointaine et distante, il ne la voit jamais que pensive, les yeux baissés, un chapelet aux doigts; il se désespère de ne pas la voir après des mois de mariage répondre à son amour. Or voici qu'une indiscrétion va faire naître chez lui un soupçon : ses voisins et amis Jayme, Melchior, José et Fernand vinrent lui annoncer que, étant donnée la tournure prise par la guerre d'Italie, on lève de nouveaux hommes d'armes en Espagne et qu'un jeune officier, Gonzalo de Porras, doit venir à Garrovillas pour le recensement. L'époux de Béatrix apprend du même coup que ce jeune homme était jadis son camarade de jeux; aussi, après le départ de ses amis, Don Vincent va-t-il mettre à profit la venue du petit Miguel pour savoir quelle était la vie de Béatrix avant son mariage, quels étaient ceux qui la nuit venue pinçaient du luth sous sa fenêtre, et l'enfant lui parle innocemment d'un jeune officier qui chantait délicieusement en s'accompagnant de la guitare et qui partit un jour combattre les Français. Don Vincent commence à voir clair; cependant il lui faut une certitude et il va tenter une terrible épreuve : il appelle Béatrix et lui annonce qu'un grave accident vient d'arriver; l'officier recenseur envoyé par le roi à Garrovillas a été grièvement blessé. La jeune femme étranglée d'angoisse lui demande le nom de la victime et Vincent lui répondant : « C'est Gonzalo qu'il se nommait ! » dans un grand cri douloureux, elle avoue :

Il est mort, je l'aimais, c'était mon seul amour.

Don Vincent sait maintenant quel secret renfermait l'âme de Béatrix, et dans un sursaut de fureur jalouse, il lui crie :

Tu voulais t'en aller pour accomplir un vœu.
C'était pour le rejoindre en route !

Puis comme la malheureuse lui dit qu'avant longtemps elle rejoindra Gonzalo dans la tombe, Vincent la menace :

Pas encore ! Demain, je puis me faire craindre.
Si je n'ai su me faire aimer !
Gonzalo me rendra raison, qu'il prenne garde !
Il doit venir. J'irai moi-même à lui, s'il tarde.
Il vit. Oui, j'ai menti.....

Béatrix terrifiée demande grâce pour celui qu'elle aime et promet de ne plus le voir jamais ; elle supplie Vincent de l'accompagner à Compostelle, mais il refuse et la prévient qu'elle devra paraître devant l'officier du roi comme le veut l'usage. A ce moment, Alonso tout essoufflé revient chercher son beau-frère. L'*Angelus* sonne, les troupeaux vont quitter la plaine, on n'attend plus que Don Vincent pour donner le signal du départ. Mais pour le seigneur de Carrovillas, il s'agit bien de moutons ; après avoir fait sortir Béatrix, il se précipite, furieux sur Alonso et le saisit à la gorge :

Vous êtes un coquin et vous êtes un traître.
.....
Je devrais le donner en pâture aux oiseaux.
Les pirates qu'on pend aux vergues d's vaisseaux
Ont commis des méfaits moins graves.
Les écumeurs des mers sont, en outre, des braves.
Tandis que toi, tu n'es qu'un homme lâche et vil.

et comme Alonso semble ne pas comprendre et balbutie des mots vagues, Don Vincent lui rappelle cette nuit de Noël où, sentant sa fortune perdue, il lui vendit sa sœur sachant bien qu'elle aimait Gonzalo do Porras.

ALONSO

Elle l'imaginait alors qu'elle était fille.
Au surplus, cet amour eût-il été profond,
J'aurais encore agi de même.

et il explique à Vincent que c'est pour un motif qui les dépasse tous

Les sentiments humains se font et se défont.
Mais la terre, Monsieur, qu'on laboure et qu'on sème,

Voilà quand nous changeons ce qui doit demeurer.
Ces biens que vous alliez mettre au feu des enchères,
J'ai voulu contre vous, d'abord les assurer.
Ces écussons sculptés sur vos portes cochères,
J'en ai sauvegardé l'éclat, convenez-en !.....

Pendant ces répliques la nuit tombe peu à peu, et Josefa est entrée un flambeau à la main, tandis que des sons de trompes retentissent dans la campagne. Vincent railleur et méprisant les envoie, «le châtelain avec la châtelaine», bénir les troupeaux qui vont partir. Aussitôt le petit Miguel entre à son tour : ayant vu la fenêtre éclairée il est revenu pour que son oncle lui fasse enfin le récit d'une tempête; cependant l'enfant le voit si bouleversé qu'il recule d'un pas. Vincent tristement lui dit :

J'ai pris la couleur du naufrage.

.....

La nuit autour de moi s'est faite en moins d'une heure
C'est comme en mer. D'abord un soupçon vous effleure,
Ce n'est qu'un petit vent qui court au ras du flot,
Mais déjà l'horizon se resserre et se clôt,
On a compris. En hâte, on fait ferler les voiles,
Un souffle obscur, soudain, disperse les étoiles
Comme des grains de blé qu'éparpille un fléau;
Puis le plafond du ciel se rapproche de l'eau :
L'espace entre eux n'est plus qu'une rainure grise,
Où, de biais, l'on s'engage, emporté par la brise.

.....

Le matin, le bonheur était possible encore,
L'avenir était vaste. Il est dur de songer
Qu'on ne reverra plus l'aurore.

Il y a dans ce récit un tel accent de désespoir véritable que le petit Miguel tout effrayé demande à son oncle de lui reparler du beau temps.

Trop tard ! les jours sereins ont passé comme un rêve,
Et d'ailleurs tout mentait dans ces jours éclatants.
Tous les bonheurs d'Adam sont corrompus par Ève.
Nous sombrons, reste là, les cris sont superflus.

Et tandis qu'ils s'étreignent désespérément le rideau tombe.

Le troisième acte se déroule dans le même décor que le premier, le lendemain, à la fin de l'après-midi; tous les valets en belle livrée achèvent de ranger les sièges sous les yeux d'Alonso lorsque Don Vincent paraît en grand costume, — il s'agit de recevoir avec éclat et cérémonial l'officier du roi, et le maître de Garrovillas, soucieux de ne pas manquer à l'étiquette envoie son beau-frère revêtir un pourpoint d'apparat. On introduit Don José, Don Melchior, et Don Fernand et presque aussitôt la cloche retentit : les valets se rangent de chaque côté

de la porte qui s'ouvre pour livrer passage à l'officier et à l'alcade. Les présentations étant faites par l'alcade, puis les listes de recensement signées d'abord par l'officier ensuite par le seigneur de Garrovillas, une sorte de gêne semble planer sur l'assistance. Gonzalo demande à se retirer puisque sa mission est terminée, mais Don Vincent le retient encore :

L'usage — il est ancien, mais joli — c'est qu'on doit,
Lorsqu'un hôte de marque arrive sous un toit,
Monsieur, lui présenter les dames.

Les valets ayant apporté du vin, l'alcade lève sa coupe à la santé de la reine, à ce moment Béatrix entre, appuyée au bras de Josefa, toutes deux dans leurs plus riches costumes. A cette vue la coupe échappe des doigts de Gonzalo. Don Vincent la lui tend de nouveau et lui présente son épouse et sa sœur. On boit ensuite au roi, à ses victoires, puis aux jeune recrues. Vincent cherche à défier l'officier et parle avec mépris des gens de pied qui défilent en marquant le pas: Gonzalo pare ses attaques avec une sobre dignité :

Défiler n'est point dans notre coutume :
Nous sommes pour cela de trop pauvre appareil
Car nos casques à nous, monsieur, n'ont pas de plumes
Et ne peuvent servir de miroir au soleil.
. . . . . .
Mais soutenir, gagner des batailles maussades
A la brume, emporter d'assaut des palissades,
Recevoir en carrés le choc des lourds chevaux,
Piocher, rester longtemps dans des trous sous l'averse,
En épiant les bruits de la tranchée adverse,
Voilà quels sont nos jeux et quels sont nos travaux.

Don Vincent lui oppose la destinée du marin, le débat s'élargit et devient comme la profession de foi du soldat qui aime son dur métier et celle du marin qui exalte la beauté de sa carrière :

Tant pis, dit Vincent,

Si dans vos souvenirs toujours quelque ombre traîne,
Notre existence à nous, rude aussi, mais sereine,
N'a que deux ennemis : le vent et le rocher.
Monsieur, la mission du navire en ce monde
Est sublime. Pourquoi ? parce qu'elle est féconde
Parce qu'elle a pour but enfin de rapprocher.
Toutes les fois qu'au loin sur la mer infinie
Une voile apparaît, sa blancheur est bénie.
. . . . . .
Vous connaissez le mot : « Un navire fait route »
Faire route, en effet, sous le ciel incertain,
Avancer dans le risque, avancer dans le doute,
Et toucher l'autre bord, tel est notre destin !

Mais à son tour Gonzalo proclame :

Vous n'amoindrirez pas la gloire militaire,
Vous avez découvert un monde, c'est très beau.
Mais lorsque, défenseur d'un petit coin de terre,
Plutôt que d'en partir on en fait son tombeau;
Quand dans le sacrifice on met sa récompense,
Ce sort non plus n'est point sans quelque honneur, je pense.

Puis il fait le récit de la défense de Tripalda, simple hameau situé à une croisée de chemins, par ses quinze cents rustres avec une ardeur contenue et une fougue juvénile qui lui valent les applaudissements de tous les assistants. Don Vincent, ému lui-même, demande à l'officier un instant d'entretien, et lorsqu'enfin ils restent seuls, c'est avec douceur et d'un ton paternel qu'il lui parle. Gonzalo, désespéré de l'union contractée par Béatrix, ne souhaite plus que la mort. Vincent l'exhorte à vivre, à garder sa foi en l'avenir, la destinée offre de tels revirements : ce matin à l'aurore je n'avais que de la haine pour vous :

Je voulais vous tuer quand je vous vis paraître
. . . . . .
Vous m'avez désarmé, je ne sais pas comment.
Par trois fois j'ai tenté de vous mettre en colère,
Puisque vous provoquer fut d'abord mon dessein,
Mais je me fis bientôt l'effet d'un spadassin :
Tout ce que vous disiez ne cessait de me plaire
. . . . . .
C'est le destin qui seul fit nos deux infortunes.
Ah ! je lis dans vos yeux que vous m'avez compris.
Donnez-moi votre main... La haine nous dégrade
Dans cette sombre mascarade
Que l'homme joue avec le sort.
N'est-ce rien que d'avoir un frère, un camarade,
Ce qu'un marin appelle un compagnon de bord ?
Gonzalo, je vous ai connu chez votre père,
Et je vous tutoyais quand vous aviez dix ans.
Gonzalo, je le dis : « A lon âge on espère ».
Et maintenant, laissez-moi seul. Allez vous en.

GONZALO

Je cherche, en vous quittant, ce que je pourrais dire.
Un mot qui ne fût pas pure civilité.....
Don Vincent, maître de navire !
Ce titre-là, monsieur, vous l'avez mérité.

Resté seul, Vincent médite un instant puis il appelle Gaspard, son fidèle matelot : il lui annonce qu'ils vont reprendre la mer et lui ordonne de rassembler ses vêtements et ses armes sans éveiller le moindre soupçon, leur départ aura lieu le soir même, lorsque tout le monde sera couché et que les lumières seront éteintes. Puis comme

à ce moment la cloche du moutier tinte, Don Vincent se met à genoux devant le matelot.

Les marins en péril se confessent entre eux.
Mais laissons de côté mes torts qui sont nombreux.
De ton cœur, ce n'est pas un pardon que j'implore,
C'est une promesse, un serment.
Oui, la condition de notre embarquement.
Je ne te l'ai pas dite encore :
Est qu'à tous — (j'en serai comptable devant Dieu) —
Tu diras que ton maître est mort dans un naufrage.....

Gaspard se récrie : ce que lui demande Don Vincent est impie, et d'ailleurs les îles ne sont plus si désertes, on pourrait l'y voir et dire ensuite qu'il était demeuré vivant. Pourtant il se soumet devant les instances de son maître et promet de lui obéir en tous points, puis il sort en hâte pour s'occuper des préparatifs de leur fuite. C'est alors que se dessine sur la vitre l'ombre de Béatrix, et Vincent qui ne voudrait pas partir sans revoir la jeune femme une dernière fois entr'ouvre la porte et l'appelle :

Où donc vous rendiez-vous ainsi ?

BÉATRIX

J'allais prier. Je dois au ciel un grand merci.

VINCENT

Plus grand que votre cœur ne le suppose encore...
La maison, ce soir, est sonore
Comme un boîtier d'horloge où le temps fait son bruit.
Les sons les plus légers vibrent dans le silence.
Ah ! Madame, du jour et de sa violence
Que reste-t-il quand vient la nuit ?
Quelque flambeau qui meurt, quelque pas qui s'éloigne,
Ces murs rentrent dans l'ombre et plus rien ne témoigne
Qu'un drame devant eux a pu se dérouler.
Et moi, mes derniers pleurs, je veux les refouler.
Je ne veux que baiser un coin de votre châle,
Vous demander pardon et vous laisser aller.

Et tandisqu'elle sort pour se rendre à la chapelle, Gaspard revient avec le vieux pourpoint de cuir que Vincent portait au premier acte, il aide son maître à le revêtir, puis sur son ordre va chercher le petit Miguel. L'enfant qui dormait arrive à moitié vêtu et tout de suite en voyant le costume de son oncle et sa grande épée pendue à son côté, il devine ses projets et le supplie de l'emmener, le mauvais temps ne lui fera jamais peur et il veut lui aussi courir le monde :

Et d'ailleurs les bateaux sont amis des enfants,
Puisqu'il n'en est pas un sans mousse.
Ce sont les murs qui sont des cachots étouffants.

Don Vincent le repousse doucement : tu es encore trop jeune, mais garde cet esprit en grandissant :

Oui, la mer ici-bas, c'est la grande fenêtre,
Tu t'en iras un jour vers sa pure clarté.

Doucement mais fermement, il exhorte l'enfant à patienter, puis dans un dernier couplet émouvant, le maître de navire retrace la destinée et les devoirs du marin :

Dis-toi que notre état est comme une prêtrise.
Notre vocation n'est pas de nous fixer,
Mais d'être sur le pont à l'heure où vient la brise,
De tendre notre voile et de nous élancer !.....

Puis il sort en courant tandis que l'enfant le regarde s'éloigner.

* * *

M. François Porché avait débuté au Théâtre Antoine à la fin de l'année 1917 avec cette belle « imagerie » symbolique et lyrique, *les Butors et la Finette*; puis il s'était avisé de conter délicieusement une longue « fable » dialoguée et satirique, dans les neufs tableaux de la *Jeune fille aux joues roses* présentée en mars 1919 au Théâtre Sarah Bernhardt; enfin, il avait, au printemps de 1921 sur la scène plus intime et plus naïve du *Vieux Colombier* inventé une merveilleus et dramatique histoire d'enfants; touchante aventure qui se passait dans un royaume de fantaisie. Trois pièces de poète, ou trois larges et vivants poèmes qui le préparaient à évoquer pour notre contentement le *Chevalier de Colomb*, qui a l'ampleur colorée d'une fresque, la simplicité d'une légende, la douceur intime et humaine d'une élégie. Comme on aime à faire des rapprochements et des comparaisons, avec d'autres auteurs (déplorable et vaine habitude chère aux liseurs de manuels de littérature !) on prononce les noms de M. Jean Richepin, de Casimir Delavigne, etc. Ce sont des phrases qui donnent l'illusion que l'on connaît son répertoire, mais qui ne correspondent à rien. M. François Porché ne ressemble qu'à lui-même. Sa pièce, pas un autre que lui ne pourrait la concevoir et l'écrire. Non seulement les vers, mais les scènes portent sa marque indéniable, et c'est ce qui fait la beauté du *Chevalier de Colomb*. On y retrouve son cœur, son âme, sa sensibilité. Le poète est devenu auteur dramatique, sans rien abdiquer de ses qualités, qu'il a su adapter à sa pièce. C'est un « rythme » nouveau (et je ne parle pas seulement de la texture du vers) qui vient de chanter sur la scène du Théâtre Français, un rythme qui n'avait jamais été entendu et ne rappelle aucun de ceux que l'on a coutume d'y applaudir. Après des années de silence, la poésie a reconquis son droit de cité au théâtre et s'impose, glorieuse, à l'admiration.

NISMES

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le café.

Bien que la production totale de café varie sensiblement d'une année à l'autre, on peut constater, si l'on envisage une longue période, une augmentation graduelle de la quantité produite. Cet accroissement provient presque entièrement du Brésil, la culture restant à peu près stationnaire dans les autres pays. Voici, d'après l'*Annuaire de l'Institut international de statistique agricole et commerciale*, les résultats de la récolte des principaux pays :

Production de café. (Quintaux métriques)

	1918-1919	1919-1920	1920-1921	1921-1922
Brésil	5.844.336	4.586.535	7.240.800[1]	8.245.869
Colombie	900.000	»	»	1.020.000
Costa-Rica	139.635	138.031	105.460	170.000
Guatemala	481.598	448.457	240.000	»
San-Salvador	384.620	330.000	225.000	«
Venezuela	815.522	334.422		»
Pérou	»	426.000	350.000	»
Indes anglaises	166.886	88.027	186.393	»
Indes néerlandaises	508.285	301.389	198.645	340.298

Le tableau ci-dessus est incomplet, ne comprenant que les contrées dont la production est supérieure à 100.000 quintaux ; il donne néanmoins un aperçu très suffisant de la répartition du café dans le monde. Il fait apparaître notamment l'importance de la production brésilienne. La Colombie et les Indes néerlandaises qui viennent ensuite ne produisent que des quantités de beaucoup inférieures. Aussi, dans

1. Ce chiffre se rapporte à l'année 1921 (janvier-décembre). Le chiffre juillet 1921-juin 1922 n'étant pas encore connu

toute étude de la culture caféière, le Brésil mérite-t-il une mention spéciale.

Production du café au Brésil.

En 1922, le Brésil a produit plus de 8 millions de quintaux, sur une récolte mondiale qu'on peut évaluer approximativement entre 12 et 13 millions, soit les trois quarts environ. Il y a une quarantaine d'années, sur un total de 1.600.000 quintaux, la part du Brésil ne s'élevait qu'à 2.3000.000 quintaux, soit 50 %. Comment expliquer un pareil développement ? En dehors des facilités exceptionnelles que lui assure le climat, la culture du café est avantagée, au Brésil, par des moyens de transport bien organisés, ce qui n'est pas négligeable dans le continent sud-américain. Les chemins de fer relient les régions productrices avec les ports et, bien que les tarifs soient élevés comparativement aux autres pays, le transport reste moins onéreux qu'en Colombie, par exemple, où les moyens de communication sont très rudimentaires.

Grâce à son prix de revient nettement plus faible que celui des pays concurrents, le Brésil a pu porter sa production à un niveau qui lui confère un quasi-monopole.

Le ministère des finances du Brésil publie des statistiques très détaillées des entrées de café dans les principaux ports d'embarquements. Le port le plus important est Santos, où est centralisée la production de l'Etat de Sao-Paulo. C'est le plus gros marché du Brésil. Voici les chiffres de la production tels qu'ils ressortent des publications officielles.

Production de café.

Sacs de 60 kilos.

	1918	1919	1920	1921
Entrées à :				
Rio	2.073.353	1.952.001	2.319.212	3.625.492
Nictheroy	146.955	149.036	516.043	380.241
Santos	9.151.045	5.853.751	7.553.181	8.687.542
Victoria	563.087	701.462	670.963	813.883
Bahia	49.620	275.286	113.251	235.957
Total	11.984.060	8.931.536	11.172.650	13.743.115

De l'examen de ce dernier tableau, il résulte que la production, en 1921, a été supérieure de 2 millions et demi de sacs à celle de 1920, qui enregistrait elle-même un progrès sur 1919. Il faut remonter à l'année 1916, qui avait été exceptionnelle, pour trouver un chiffre supérieur à celui de 1921.

Consommation.

La consommation varie énormément suivant les peuples. Ce sont les pays du nord de l'Europe et les Etats-Unis qui consomment le plus de café. En 1913, la consommation moyenne annuelle par tête d'habitant s'établissait comme suit :

	Kilos
Hollande	7 »
Scandinavie	5.30
Belgique, Finlande, Etats-Unis	4 à 4.95
Suisse	3.15
France	2.90
Allemagne	2.50

Les pays non mentionnés ci-dessus en utilisaient une quantité plus faible.

Le Brésil fournissant la presque totalité du café consommé, la répartition des exportations de ce pays donne une indication à peu près exacte de la consommation relative des principales nations.

Répartition des exportations de café du Brésil.

	Sacs de 60 kilos			
	1918	1919	1920	1921
Allemagne	»	8.922	545.830	922.520
Argentine	486.166	199.838	285.299	296.383
Belgique	68.015	523.665	319.872	382.157
Etats-Unis	4.562.429	6.214.829	6.248.018	6.136.808
Finlande	»	64.129	32.268	134.067
France	354.398	3.370.824	1.539.988	1.555.945
Grande-Bretagne	782	308.646	72.559	52.766
Espagne	88.353	225.385	45.799	52.084
Hollande	»	252.607	376.206	1.087.188
Italie	1.109.433	201.421	1.022.070	754.376
Norvège	149.004	162.979	17.349	26.218
Afrique du Sud	218.750	112.328	203.649	217.333
Suisse	75.282	517.205	385.776	323.450
Pays divers	320.436	800.472	450.097	427.317
	7.433.048	12.963.250	11.524.780	12.368.612

Le bas chiffre des exportations de 1918 est dû aux restrictions d'importation imposées chez les belligérants. En 1919, ces restrictions ont été abolies, ce qui a permis au Brésil d'augmenter ses sorties de 75 %, les portant au chiffre de 12 millions de sacs, niveau auquel elles se sont maintenues dans les années suivantes.

* * *

Parmi les pays consommateurs de café, les Etats-Unis viennent en tête pour l'importance des importations. Depuis 1918, par suite de l'institution du « régime sec » la consommation du café s'est considérablement accrue, et, proportionnellement au nombre d'habitants, elle doit être la plus importante du monde.

Ils importent environ la moitié de la production brésilienne et la majeure partie de la récolte de la Colombie et du Venezuela. En outre, 50 % des exportations des Indes néerlandaises vont aux Etats-Unis. Voici, d'ailleurs, le relevé de leurs importations par pays d'origine :

Importations de café aux Etats-Unis.

Milliers de livres anglaises

	1918	1919	1920	1921
Amérique Centrale.	195.259	131.637	159.204	118.607
Mexique	19.849	29.567	19.520	26.895
Costa Rica	53.460	42.014	29.205	15.398
Brésil	599.991	787.312	785.811	839.212
Colombie	118.909	150.484	194.683	249.123
Venezuela	53.654	109.778	65.971	59.783
Aden	432	681	890	2.800
Indes néerlandaises	4.479	56.313	28.135	12.438
Autres pays	6.167	29.776	14.021	16.722
Total	1.052.200	1.337.562	1.297.440	1.340.978

La France vient après les Etats-Unis pour l'importance des importations. Il convient de noter que le Havre est un des plus importants marchés du monde ; plusieurs nations européennes s'y approvisionnent de sorte que le chiffre des entrées ne correspond pas à la quantité réellement consommée.

Les quantités de café importées en France s'établissent ainsi par pays :

En quintaux métriques

Provenance	1918	1919	1920	1921
Angleterre	3.661	40.433	7.627	15.675
Indes anglaises ...	1.828	90.346	95.464	66.105
Venezuela	1.002	198.973	58.596	84.252
Brésil	528.786	1.577.591	1.407.146	978.535
Haïti	21.724	289.483	274.350	202.607
Indes néerlandaises			40.971	19.403
San-Salvador	65.161	526.065	65.678	54.523
Nicaragua			36.507	54.788
Autres pays			130.889	151.331
Total	622.162	2.722.891	2.117.228	1.627.129

La faible quantité achetée en 1918 est due à la prohibition d'importation édictée par le gouvernement français. La forte reprise qu'on constate en 1919 a eu pour cause la nécessité de reconstituer des stocks à peu près épuisés l'année précédente. En 1918, 600.000 quintaux seulement furent importés alors que plus de 1.360.000 quintaux furent consommés, le surplus ayant été prélevé sur les stocks existants. Les quantités réellement livrées à la consommation pendant les quatre dernières années s'établissent ainsi, d'après les statistiques officielles.

Importations de café en France.
(Quantités livrées à la consommation).

Provenance	1918	1919	1920	1920
	Quintaux métriques			
Angleterre	5.307	11.083	13.931	16.626
Indes anglaises	12.492	57.563	71.517	67.660
Venezuela	37.090	83.428	84.385	58.476
Brésil	1.050.760	1.401.547	885.319	877.053
Haïti	74.506	138.470	163.843	167.835
Indes néerlandaises	182.011	364.514	31.552	43.694
San-Salvador			33.822	21.557
Nicaragua			32.254	23.082
Autres pays			152.481	196.505
Total	1.362.166	2.089.605	1.469.137	1.462.158

Le chiffre de 1921, soit 1.500.000 quintaux environ peut être considéré comme la consommation moyenne d'une année. L'excédent des importations est réexporté à l'étranger.

Après les Etats-Unis et la France, vient la Hollande. Mais les chiffres donnés pour ce dernier pays appellent une remarque.

Dans les statistiques du ministère des finances du Brésil, la Hollande figure, en 1921, pour 1.087.000 sacs de 60 kilogrammes contre 376.206 en 1920. Cette énorme quantité n'est pas restée aux Pays-Bas, la majeure partie a été réexportée en Allemagne, laquelle avait déjà importé du Brésil 922.000 sacs en 1921, contre 546.000 en 1920.

Nous n'avons aucune indication sur les quantités réellement entrées en Allemagne, mais, on peut affirmer qu'elles ont donné lieu à un mouvement très important.

Ce mouvement a été provoqué par la décision prise par le gouvernement du Reich, en mai 1921, de permettre définitivement l'importation de cafés, à laquelle on avait accordé des facilités au début de l'année.

Si l'on en croit la Chambre de Commerce de Rotterdam le commerce allemand en a profité pour acheter des quantités considérables, principalement au Brésil. En raison de la baisse continuelle du mark, il a

réussi à les réexporter avec un bénéfice très satisfaisant. Cet état de choses aurait même permis à des importateurs néerlandais d'acheter de temps en temps en Allemagne du café à un prix au-dessous de la parité du Brésil.

Parmi les autres pays gros consommateurs, figure l'Italie, qui s'approvisionne en majeure partie au Brésil. Les autres nations ont une importation relativement faible. Signalons la faiblesse de la consommation de la Grande-Bretagne, qui n'a importé que 50.000 sacs en 1921. Le thé est la boisson favorite anglaise; le café n'est pas aussi apprécié.

Prix.

La spéculation joue un rôle de première importance sur le marché du café. On y enregistre de larges variations de cours dans les périodes relativement courtes. On pourra juger de l'amplitude des oscillations par le tableau ci-dessous, où ont été repris les cours cotés à Santos à la fin de chaque mois.

Cours du café à Santos. (New-York Standard n° 7.)

	Reis par 10 kilogs			
	1919	1920	1921	1922
Fin Janvier	11.900	13.500	7.500	15.000
— Février	12.000	13.600	7.000	15.000
— Mars	11.800	13.200	7.700	16.800
— Avril	13.200	»	8.200	17.860
— Mai	13.900	»	8.400	16.900
— Juin	18.900	12.000	10.000	17.300
— Juillet	18.000	9.000	11.500	17.300
— Août	17.500	8.000	13.800	18.000
— Septembre	14.300	8.000	13.800	20.800
— Octobre	14.500	7.700	13.800	21.700
— Novembre	12.000	7.500	14.000	
— Décembre	12.000	7.000	15.300	

Après une période de hausse, le marché s'était soudainement affaibli vers la fin de 1920. De 13.500 reis en janvier, le cours était tombé à 7.000 reis à fin décembre. L'année 1921 s'ouvrait donc sous des auspices d'autant moins encourageants que la production de 1921 s'annonçait supérieure à celle des années précédentes.

Pour calmer les inquiétudes des planteurs, le gouvernement du Brésil a entrepris, en mars 1921, une nouvelle opération de « valorisation ».

Cette intervention fut effectuée conjointement entre les Etats de

Sao-Paulo qui contribua au fonds de valorisation pour 15.000 contos, de Minas-Géraès, Rio de Janeiro, Espirito-Santo et Bahia pour 10.000 contos et l'Union avec des ressources qui n'ont pas été bien déterminées. On pense qu'elles ont été tirées d'une émission de billets de 50.000 contos autorisée en 1921 pour la défense de la production, d'un emprunt intérieur 7 % de 200.000 contos et d'un prêt de 50 millions de dollars consenti par les Etats-Unis. Par la suite, des banquiers de Londres ont avancé de 3 à 4 millions de £ sur consignation, en Europe, de café, provenant de la valorisation.

On évalue la quantité acquise sur le marché à 4.500.000 sacs, soit la moitié de l'approvisionnement normal du monde. Ces énormes achats ont complétement modifié la tendance du marché : les prix ont dépassé 15.000 reis en décembre 1921 contre 7.000 reis un an auparavant.

La hausse s'est encore accentuée en 1922, par suite des nouveaux achats de la valorisation. A cet effet, et en vue de rembourser les crédits obtenus en 1921, le Brésil a émis un emprunt extérieur de £ 9.000.000 (£ 7.000.000 à Londres et £ 2.000.000 à New-York). Comme garantie, les souscripteurs ont bénéficié d'une première hypothèque sur environ 4.535.000 sacs représentant le total du café valorisé, dont la valeur dépassait, lors de l'émission £ 13.000.000. De plus, il a été constitué un comité de cinq membres, dont un nommé par le gouvernement brésilien et les quatre autres désignés par les banquiers émetteurs. Ce comité est chargé de contrôler la vente du café, il est autorisé à vendre chaque année au moins 453.500 sacs, dont le produit sera destiné à l'amortissement de l'emprunt En outre, il peut vendre la quantité nécessaire au paiement d'une année d'intérêts.

La hausse ayant persisté et s'étant même accentuée par suite de la perspective, pour 1922, d'une récolte inférieure à celle de 1921, le comité n'a eu aucune peine à se procurer les sommes nécessaires au service de l'emprunt.

Toutefois, une remarque s'impose. Parallèlement à la hausse du « Santos », s'est produite une dépréciation du milreis, de sorte que sur les marchés étrangers la cote n'a pas enregistré une augmentation en rapport avec celle du grand marché de Sao-Paulo. Ainsi actuellement, à Santos, le cours de 21.700 reis est supérieur de près de 3.000 reis au maximum atteint en 1919. Or, à New-York, les cours sont très éloignés de ceux atteints il y a trois ans, car à cette époque, le milreis avait une valeur double de celle d'à présent. De même au Havre les 50 kilogrammes de café qui avaient dépassé 230 francs en 1919 n'atteignent pas à présent 200 francs, bien que le franc se soit déprécié durant cette période.

Malgré tout, les planteurs se sont montrés satisfaits de l'opération, qui leur a épargné une chute certaine des cours. Devant la réussite de

l'intervention gouvernementale et pour s'assurer de l'avenir, ils ont réclamé une protection permanente du fait que c'était la troisième opération du même genre qu'ait entreprise le Brésil et qu'au lieu de procéder de façon intermittente, sans méthode fixe, il serait préférable de constituer un organe permanent, destiné à venir en aide aux planteurs. Ce fut aussi l'avis du gouvernement, qui déposa un projet de loi récemment sanctionné par le Congrès.

Bien que cette loi envisage, en principe, la protection de tous les produits brésiliens, elle vise particulièrement la défense du café. A cette fin, elle a prévu la création d'un Institut de Défense permanente du café, dont l'administration est confiée à un conseil présidé par le ministre des finances, assisté du ministre de l'agriculture comme vice-président, et de cinq membres nommés par le président de la République et choisis parmi les personnalités de compétence notoire au point de vue agricole, commercial et bancaire.

La défense du café doit consister en :

1° Des prêts accordés aux intéressés à des conditions modiques et garantis par le café déposé dans les magasins généraux ;

2° Des achats destinés à décongestionner le marché quand le conseil le jugera opportun ;

3° Propagande en vue du développement de la consommation du produit envisagé.

Le fonds s'élèvera à 300.000 contos et sera alimenté par les ressources suivantes :

a) Bénéfices provenant de la liquidation des stocks de café ou d'autres opérations sur le même article.

b) Contribution des Etats.

c) Opérations de crédit intérieures ou extérieures.

d) Emission de papier-monnaie pour compléter le fonds de valorisation.

Cette loi a été votée par le Congrès en juillet 1922, et l'organe prévu, bien qu'il ait été constitué, ne semble pas être encore intervenu sur le marché. Il doit se borner, pour le moment, à liquider la valorisation entreprise l'année dernière.

Dans ces conditions, on ne peut formuler aucun pronostic sur la tenue future de la cote, l'Institut se trouvant le maître du marché. Toutefois, quels que soient ses moyens, sa puissance sera toujours limitée par la restriction de la consommation qui peut résulter d'une élevation exagérée des cours.

En outre, il convient d'observer que le fonds de valorisation doit être constitué, soit par des prêts des Etats de l'Union, soit par des émissions de papier-monnaie. En raison de l'état précaire des finances brésiliennes, il est très probable qu'on aura recours au second moyen. La tentation sera d'autant plus forte que la loi de protection autorise

expressément le conseil de l'Institut à émettre des billets de banque sans avoir à soumettre aucune proposition au Congrès.

L'augmentation des instruments de paiement entraîne toujours une dépréciation de l'unité monétaire, de sorte qu'on risque de voir la hausse artificielle du café corrigée par une dépréciation du milréis.

L'approvisionnement de la France en blé.

Quelque opinion que l'on se fasse de la valeur des statistiques agricoles ou commerciales relatives à notre dernière récolte, tout le monde convient qu'elle ne suffira pas, à beaucoup près, à assurer la consommation de pain du pays.

Cette opinion, d'ailleurs imprécise quant à l'importance du déficit, s'est traduite, depuis plusieurs mois, dans les cours du blé. On trouvera ci-dessous un tableau des principales variations que ces cours ont subis cette année. Nous avons rapproché de ceux du blé à Paris ceux qui ont été cotés pour le blé sur le marché de New-York et ceux de la farine, qui prêtent à des comparaisons intéressantes :

	Blé français	Farine	Blé hard winter n° 2
	100 kgs en francs		1 bushel en cents
3 janvier	72.62	92.12	118
2 Février	67.50	88.75	130
27 Avril	79.75	96.62	154
29 Juin	81.25	100.25	132 1/2
27 Juillet	84.75	102.87	130 1/2
31 Août	79.50	104.12	117 1/2
13 Septembre	76.50	97	116 1/4
30 Octobre	83.25	106	139
6 Novembre	84.50	106	138
23 Novembre	80.50	105.75	136
6 Décembre	83.00	103.75	133

Le cours de 84.75 coté pour le blé à Paris, le 27 juillet, n'a pas été dépassé ni même atteint depuis lors : nos ressources ont été, en définitive, moins faibles que l'on ne s'y attendait au commencement des moissons.

D'autre part, les cours de New-York, quoiqu'ils n'aient pas monté depuis janvier dans des proportions tout à fait égales à celles de la hausse de Paris, ont cependant subi des variations assez voisines de celles qui ont été constatées sur notre marché. Celles-ci dépendaient donc de causes très générales influant sur les divers pays. Cependant, le parallélisme entre les tendances des marchés internationaux est moins sensible actuellement qu'il ne l'était avant la guerre, à cause

des perturbations causées par le change et par les difficultés de transport. Depuis la nouvelle et forte hausse du dollar, il ne s'est traité en France que peu d'affaires sur les blés américains. En outre, des contrats antérieurs portant sur ces blés ont dû être résiliés parce que, depuis la grande grève de cet été, les chemins de fer américains ne parviennent pas à assurer régulièrement le transport des blés à l'intérieur jusqu'au port d'embarquement. Le prix du frêt a, de plus, remonté cette année.

Les cours de la farine sont, naturellement, soumis à des facteurs encore plus nombreux que ceux du blé. Les stocks accumulés pendant l'été et, dit-on, la perspective de pouvoir les renouveler au moyen d'achats que l'on ferait en Argentine ou en Roumanie, ont contribué à en modérer un peu la hausse. Le cours de 112 francs, dont les boulangers ont fait état, n'a été que momentané et local : tandis qu'il était coté dans la région parisienne, on cotait 107 dans certains départements.

* * *

Depuis le mois de juillet, la question s'est posée de savoir comment la pays suppléerait au déficit de sa récolte sans ébranler trop profondément son change ; on s'est demandé, plus récemment, s'il ne serait pas nécessaire d'élever le prix du pain.

Le gouvernement a pris diverses mesures cet été, notamment imposé aux meuniers l'obligation d'extraire la « farine entière » du blé et constitué une « commission de l'utilisation du blé ».

Cette commission a étudié, pendant plusieurs mois, les propositions qui lui étaient faites au sujet de l'addition d'autres farines à celle du blé, mais elle n'avait, en novembre, pris, à ce sujet, que des décisions négatives, sauf une exception de détail mentionnée plus loin. En revanche, elle a décidé de faire recommander au public l'économie du pain et des céréales. Une campagne de presse a été entreprise dans ce sens. Elle est même allée un peu loin, certains journaux ayant recommandé, non seulement d'éviter tout gaspillage, mais encore de restreindre la consommation normale. Quoi qu'il en soit, la commission estimait, en novembre, que si un résultat suffisant est obtenu par l'esprit d'économie des consommateurs on évitera l'emploi des succédanés. Dans le cas contraire, il faudra y avoir recours. Il ne dépend donc que des consommateurs d'éviter, par leur propre action, l'incorporation des succédanés.

La commission a, par contre, été d'avis qu'il y avait lieu d'autoriser facultativement, dans certains départements producteurs de seigle, le mélange de 10 % de farine de seigle à la farine de blé pour la fabrication du pain, sous réserve qu'il sera tenu compte de ce mélange dans la fixation du prix du pain.

•

Quant à la question même du prix du pain, la commission a estimé qu'elle n'était pas de sa compétence. Le pouvoir de taxation appartient aux maires et, à Paris, au préfet de la Seine, qui peuvent s'inspirer de l'avis de la commission spéciale créée dans chaque département, conformément au décret du 28 juillet 1922.

Les maires et le préfet ont maintenu la taxation des mois précédents. Cependant ils ont rencontré de la résistance chez certains boulangers de province.

A Paris, le Conseil municipal s'est ému du fait que le cours de 112 francs pour la farine amenait à 1 fr. 076 le prix de revient du kilo de pain ordinaire qui est taxé 1 fr. 05. Cependant on a constaté que le cours de 112 était exceptionnel (et, en effet, il ne s'est pas maintenu) et que d'autre part, les boulangers trouvaient des compensations dans la vente du pain de luxe. On a fait observer aussi, incidemment, que l'augmentation du prix de revient du pain résultait en partie du prix, jugé excessif par le Conseil municipal, auquel les boulangers qui ont acquis récemment leurs fonds ont souvent payé ceux-ci. Mais une nouvelle tendance à la hausse s'étant manifestée dans le prix des céréales, le préfet de la Seine a jugé équitable d'élever à 1 fr. 10, à partir du 2 décembre, le prix du kilo de pain. La courte grève par laquelle les boulangers ont manifesté qu'ils trouvaient cette mesure insuffisante n'a pas eu de suite.

* * *

Il est à remarquer que l'infériorité de notre récolte de 1922 trouve, dans le fait même du retard de celle-ci, une légère compensation; en effet, les blés de cette année ne devront faire face qu'à la consommation de 10 mois, si du moins la moisson de 1923 se fait à l'époque normale.

Les semailles de céréales d'hiver viennent d'avoir lieu dans d'excellentes conditions climatiques.

En vue d'encourager et de guider les agriculteurs, le ministère de l'agriculture a adressé aux préfets, aux présidents des offices agricoles, etc., une circulaire exposant un programme tendant à intensifier la culture du blé. Cette circulaire, ayant été reproduite ou analysée par un grand nombre de journaux locaux, aura peut-être pénétré dans les milieux ruraux, qui se trouvent d'ailleurs efficacement stimulés par le prix avantageux du grain.

Les principaux moyens d'accroître la production que recommande cette circulaire sont : 1° le remembrement de la propriété; 2° les primes à la culture dans les régions libérées; 3° le travail de nettoiement et la fertilisation de la terre; 4° le choix des semences; 5° l'amélioration des soins d'entretien. A vrai dire, ce programme ne présente aucune nou-

veauté, mais beaucoup d'agriculteurs ignoraient qu'il existe une loi de 1919 en faveur du remembrement de la propriété et que les primes à la culture sont maintenues pour les régions libérées.

Pour un avenir plus éloigné, il se peut que la propagande faite en faveur du carburant national contribue à l'accroissement de notre production de blé. En effet, dans l'état actuel de la distillerie, c'est surtout de la betterave que sont extrait les alcools d'industrie. Or la culture de la betterave prépare le sol à produire, l'année suivante, une bonne récolte de blé.

* * *

Les stocks de blé du ravitaillement, qui avaient paru excessifs en 1921, ont laissé un solde qui s'élevait, au 1er avril 1922, à environ 1.400.000 quintaux. Ce solde a été utilisé depuis lors et vendu, jusqu'à concurrence de 1.127.495 quintaux, qui ont produit 75 millions 271.390 francs. Des cessions au ministère de la guerre et à l'Assistance publique ont porté à 1.200.000 quintaux la quantité liquidée.

Mais la principale ressource nécessaire pour compléter notre approvisionnement devrait être évidemment l'importation.

On s'est préoccupé de savoir dans quels pays étrangers le commerce trouverait des blés payables en monnaies dont le cours ne risquerait pas de nous devenir très rapidement défavorable.

Le Maroc a été autorisé à nous envoyer des céréales en franchise, mais il ne dispose, cette année, que de faibles excédents.

La Pologne nous en offre des quantités plus considérables, ainsi que des pommes de terre. D'après un avis de l'Office du commerce extérieur, elle désirerait importer, comme contre-partie, de l'outillage pour l'agriculture.

Vers le milieu de novembre, le commissariat russe du ravitaillement annonçait qu'il se préparait à exporter par les ports de la Mer Noire, 1 million de pouds de froment et 1 million de pouds d'orge. Malheureusement des annonces de ce genre ont déjà été faites sans être suivies de réalisation.

En revanche les exportations roumaines sont actives. La récolte de blé a donné, cette année, en Roumanie, 23.880.000 quintaux, contre 21.382.000 en 1921, année qui était bonne.

Enfin la récolte de l'Argentine s'annonce comme devant être, elle aussi, très supérieure à la moyenne. Ce pays avait, en outre, au 1er août dernier, 8.600.000 quintaux de blé disponibles pour l'exportation.

Le chômage en Europe
à la fin du 1er semestre de 1922.

Alors qu'au début de l'année, la crise de chômage était à peu près stationnaire dans la plupart des pays européens, et que, si l'on notait une amélioration dans quelques-uns d'entre eux, on constatait aussi, dans d'autres, une aggravation, au milieu de l'année la reprise de l'activité industrielle était à peu près générale.

Elle a été sensible surtout dans les pays à change élevé, qui étaient les plus atteints l'année dernière. Toutefois, le plus éprouvé, la Grande-Bretagne, est encore fort lent à se remettre.

Le nombre des chômeurs complets, inscrits à l'assurance-chômage, avait atteint en Angleterre son maximum le 24 juin 1921 : 2 millions 177.899. Le 31 janvier 1922, il était descendu à 1.905.933. Le 26 juin, il était tombé à 1.305.345. Il est ensuite légèrement remonté. Le 28 août, on comptait 1.378.256 chômeurs complets.

Le nombre de chômeurs partiels a diminué beaucoup plus sensiblement. De 988.394 le 1er juillet 1921 (maximum), il est tombé à 287.299 le 31 janvier 1922 ; à 106.236, le 26 juin et à 63.465 le 28 août.

En Suisse, l'amélioration est beaucoup plus nette. Le maximum de chômage a été atteint à la fin de février 1922. Le nombre des chômeurs a depuis décru régulièrement, comme le montre le tableau suivant :

	Chômeurs complets	Chômeurs partiels	Total
Fin février 1922	99.541	46.761	146.302
— mars —	89.099	40.315	129.414
— juin —	59.456	30.629	90.085
— juillet —	52.189	28.279	80.459

En Hollande, où le change est presque aussi élevé qu'en Suisse, la crise a suivi un cours analogue. Le maximum de chômage a été atteint en février 1922. A cette époque les organisations professionnelles annonçaient, sur environ 400.000 membres, 82.253 chômeurs. La proportion de chômeurs a, depuis lors, régulièrement diminué.

Février	22,2
Mars	14,2
Avril	11,4
Mai	10,5
Juin	9,5
Fin juillet	7,4

Il en est à peu près de même dans les pays scandinaves, qui, pour parer aux inconvénients de leur change élevé, ont dû, depuis quelques mois, procéder à une forte compression des salaires et des prix de re-

vient. Il est remarquable que dans tous ces pays, comme en Suisse et en Hollande, la crise soit arrivée à son maximum d'intensité au début de 1922, et que, depuis, elle se soit atténuée très régulièrement et très sensiblement.

Voici pour la Suède, la Norvège, et le Danemark, le pourcentage des chômeurs parmi les ouvriers syndiqués, d'après les rapports des organisations ouvrières. Ce ne sont d'ailleurs là que des approximations, étant données les variations qui ont eu lieu dans les effectifs considérés :

	Danemark	Suède	Norvège
	—	—	—
Fin janvier 1922	28,9 %	31,8 %	20,1 %
— février —	33,1	32,1	21,3
— mars —	27,7	30,6	21,9
— avril —	24,	28,6	23,3
— mai —	16,1	22,3	16,3
— juin —	13,2	21,5	15,2
— juillet —	12,5		

En Norvège, le nombre des chômeurs inscrits dans les bureaux de placements publics a passé par les variations suivantes depuis le début de l'année 1922 :

Fin janvier	30.583
— février	30.640
— mars	29.717
— avril	28.861
— mai	22.871
— juin	18.169
— juillet	14.525
— août	13.163

Parmi les pays à change moyen la situation est moins nette que dans les pays à change élevé. Pourtant, on paraît être dans l'ensemble en présence d'une amélioration.

En Belgique, notamment, où l'on a fait comme dans les pays septentrionaux un gros effort pour abaisser les salaires, l'amélioration a été continue, à peu près générale, et elle paraît devoir être durable.

Le maximum de chômage a été atteint en mai 1921. A cette date, les caisses de chômages comptaient en tout 204.119 chômeurs. Depuis lors, ce nombre n'a fait que diminuer. Voici d'après les caisses de chômage les variations du nombre des chômeurs, et de la proportion de chômeurs par rapport aux participants de ces caisses depuis le début de 1922 :

	Chômeurs complets	Chômeurs complets	Total	Pourcentage %
Fin mai 1921	91.582	112.557	204.119	32,3
— janvier 1922	49.172	36.092	35.264	11,2
— février	42.749	32.100	74.849	10,1
— mars	38.050	28.912	66.962	9,2
— avril —	28.524	35.308	63.832	8,9
— mai —	23.366	26.155	49.521	7
— juin —	19.068	23.817	42.885	6

En Italie, le nombre des chômeurs reste très élevé. Pourtant, il a quelque peu diminué depuis le mois de janvier 1922, époque où il avait atteint son maximum. Voici quelques chiffres donnés par le *Bulletin du Travail* d'Italie :

	Chômeurs complets	Chômeurs partiels	Total
Fin janvier 1922.....	606.819	159.231	766.050
— avril —	432.372	135.964	568.336
— mai —	410.127	113.782	523.999
— juin —	372.001	95.334	467.335

En Tchéco-Slovaquie, la crise subit des fluctuations assez irrégulières. C'est en 1919 qu'elle est passée par son maximum d'intensité. Il y avait alors plus de 260.000 chômeurs secourus par l'Etat. En 1920 et 1921 la situation s'était fortement améliorée, au point que le chômage avait presque disparu. En novembre 1922, l'Etat ne distribuait plus de secours qu'à 12.000 chômeurs. Depuis lors, à la suite de la hausse de la couronne tchèque, le chômage a fait de nouveau son apparition.

A la fin de mai 1922, il y avait 30.000 chômeurs complets secourus directement par l'Etat, plus 24.800 chômeurs partiels secourus par l'intermédiaire des entreprises. A la fin de juin, le nombre des chômeurs complets secourus par l'Etat était de 26.350; celui des chômeurs partiels secourus par l'intermédiaire des entreprises était de 22.600. Depuis, la situation ne paraît pas s'être améliorée.

Parmi les pays à change déprécié, on constate aussi une amélioration. En Allemagne, on sait que, depuis 1920, le chômage a disparu. Jamais, même avant la guerre, l'activité n'avait été si intense qu'au milieu de cette année. Nous nous bornerons à rappeler le pourcentage des chômeurs parmi les ouvriers syndiqués d'après les chiffres fournis par les organisations ouvrières.

	%
Fin janvier 1922	3,3
— février	2,7
— mars —	1,1
— avril —	0,9

— mai	—	0,7
— juin	—	0,6
— juillet	—	0,6

En Pologne, par contre, le chômage reste considérable. Il y avait eu quelque amélioration pendant l'été de 1921. Le ministère du travail de Pologne évaluait le nombre des chômeurs en août 1921 à 65.000. Mais, au début de janvier 1922, il en comptait 178.000, et au début de février 183.000. Depuis lors le chômage a un peu diminué.

Au milieu d'avril, le ministère du travail comptait 133.000 chômeurs, à la fin de mai 112.000, et le 10 juin 105.000.

En somme, on peut constater une amélioration à peu près générale. Mais elle est due à des causes diverses. Jusqu'à la fin de l'année dernière, on pouvait noter un certain parallélisme entre le mouvement des changes et le mouvement du chômage. Les pays à change élevé souffraient d'une crise intense de chômage, tandis que les pays à change moyen étaient moins atteints; les pays à change très avarié, moins encore. Il n'en est plus tout à fait de même aujourd'hui. Les autres facteurs politiques et économiques reprennent leur rôle.

La Suisse et les pays du Nord, Belgique, Hollande, Danemark, Suède, Norvège, qui jouissent d'une solide organisation politique et économique, ont pu, malgré le taux élevé de leur monnaie, réaliser de gros progrès. En comprimant les salaires et les prix de revient et même en allongeant, quoique dans une faible mesure, la durée normale du travail, ils ont pu augmenter leur capacité de concurrence sur le marché mondial. Les Anglais ont pratiqué la même politique. S'ils n'ont pas obtenu le même succès, cela doit être attribué avant tout à l'importance de la population industrielle.

Parmi les pays à monnaie avariée, ceux dont l'organisation politique ou économique est faible n'ont pas su vaincre le chômage et la crise affecte chez eux une allure désordonnée. Seule, l'Allemagne, malgré son anarchie politique, a su profiter jusqu'à présent de la dépréciation de sa monnaie, grâce à sa bonne organisation industrielle.

Les transports aériens.

L'Office aérien fédéral publie un tableau comparatif des transports par voies ferrées et aériennes. Nous en détachons les renseignements que voici :

1. *Route Paris-Balkans* : le Havre, Paris, Strasbourg, Nuremberg Prague (Varsovie), Vienne, Budapest, Bucarest (ou Belgrade-Sofia), Constantinople, avec prolongement prévu vers l'Asie occidentale.

Par chemin de fer, la longueur du parcours (Orient-Express) est de

3.500 km.; par avion, de 2.600 km., sur lesquels 1.600 sont déjà en exploitation (la ligne Budapest-Constantinople n'est pas encore établie). La durée du parcours, par chemin de fer, est de 89 heures. Orient-Express ; par avion du Havre à Budapest et chemin de fer de là à Constantinople, 55 heures; par avion, de jour, et chemin de fer rapide de nuit Vienne-Budapest, il serait de 35 heures; avec vol de nuit, de 27 heures.

2. *Route Angleterre-Suisse-Italie* : Londres, Paris, Lausanne (Genève), Milan, Rome, Brindisi, avec prolongement prévu sur Athènes et l'Egypte. Par chemin de fer (et par mer) 2.212 km. et 50 heures via Bologne. Par avion, 2.060 km.; dont 750 km. en exploitation (la ligne Lausanne-Brindisi n'est pas encore établie), en 37 heures. En faisant en avion toute la route, sauf Lausanne-Milan en train, on mettrait 28 heures, et absolument tout en avion, 21 heures.

3. *Route Maroc-Suisse-Russie* : Casablanca, Rabat, Tanger, Malaga, Barcelone, Toulouse (ou Marseille), Lyon, Genève, Zurich, Nuremberg, Berlin, Konisberg, Moscou (et Riga). Par chemin de fer et bateau, 7.000 km. en 150 heures. Par avion, 5.000 km.; dont 1.500 en exploitation; le trajet complet par avion de jour seulement durerait 79 heures, en avion de jour et de nuit 50 heures.

4. *Route Angleterre-Scandinavie* : Londres-Amsterdam-Hambourg-Malmö-Copenhague (prolongement prévu sur la Finlande), avec embranchement prévu sur Berlin-Prague, depuis Hambourg ou Brême. En correspondance avec les lignes 1 et 3.

En train et bateau) 1.342 km. en 42 heures. Par voie aérienne 1.020 km. dont 660 en exploitation, Amsterdam-Hambourg n'étant pas encore installé. Par cette voie mixte, le trajet est de 28 heures; il ne serait que de 12 heures par avions allant jour et nuit.

5. *Route Scandinavie-Suisse-Italie* : Copenhague-Berlin-Nuremberg-Zurich-Milan-Rome-Brindisi, composée de tronçons des lignes numéros 2, 3 et 4. En train, 2.670 km. en 68 heures. En avion, 2.400 km., dont 660 seulement sont en exploitation (Zurich-Brindisi devant être fait en train), en 68 heures aussi. Avec tout le trajet en avion, sauf Zurich-Milan par chemin de fer, la durée ne serait que de 29 heures; tout en avions, de 24 heures.

On voit que, s'il reste beaucoup à faire encore pour établir ces grandes lignes internationales, des efforts considérables ont déjà été réalisés dans ce sens, et que des lignes aériennes sillonnent le ciel, avec horaires établis et correspondances, d'un bout à l'autre de l'Europe.

LA VIE POLITIQUE

La crise bavaroise

La chute du comte Lerchenfeld, premier ministre de Bavière, ne servira point la cause de l'union et de la concorde en Allemagne. Cet ancien fonctionnaire du Reich, qui avait succédé à l'ultra-réactionnaire von Kahr, s'était efforcé de modérer les tendances séparatistes de certains partis bavarois. Il avait inventé une formule, le « fédéralisme éclairé », qui voulait concilier les instincts particularistes, toujours vivaces en Bavière, avec l'unité du Reich. En dernier, durant le conflit qui mit aux prises Munich et Berlin, à propos de la loi de défense républicaine, il fit son possible pour rétablir l'accord. A l'intérieur, il tenta de réagir, sans beaucoup de succès contre le régime policier institué par von Kahr et Poehner. Cette politique l'avait rendu suspect aux éléments d'extrême-droite, qui le traitaient de démocrate et d'unitariste. Depuis trois mois, ils avaient juré sa perte, et le parti nationaliste (*deutsch-nationale Mittelpartei*), en se glissant dans sa majorité, à la place des démocrates, qui s'en retiraient, avait marqué son intention de prendre un rôle dominant.

La cause occasionnelle, disons le prétexte, de la chute de Lerchenfeld mérite d'être mentionnée. Le premier ministre bavarois avait adressé au gouvernement du Reich, un mémoire au sujet de la vie chère : il demandait que la fixation du prix par les grands cartels industriels fût soumise au contrôle de l'Etat. C'était là une mesure révolutionnaire que seuls les socialistes pouvaient approuver. Le comte Lerchenfeld supposa-t-il que les paysans bavarois s'y associeraient ? S'il en fut ainsi, il se trompa : ses propres partisans le désavouèrent.

Les trois partis de droite, qui constituent la majorité de la Diète bavaroise, populistes, ligue des paysans et nationalistes, ont élu, suivant l'usage, le successeur du comte Lerchenfeld : von Knilling. Ancien fonctionnaire et dernier ministre des cultes de l'ancien régime, M. von Knilling est député depuis 1920 : il n'a joué qu'un rôle effacé dans son parti. Ses origines ne sauraient le faire passer pour un esprit subversif :

cependant les gens de droite, qui ont renversé son prédécesseur, affectent de le juger quelque peu tiède.

Son discours programme n'a pas fait prévoir une politique fort différente de celle de son prédécesseur : il a repoussé avec énergie l'idée d'un séparatisme, voire d'un particularisme bavarois, se bornant à demander une modification de la constitution de Weimar dans le sens d'un « fédéralisme modéré ».

Cependant le débat qui suivit ce discours a marqué une dangereuse concession aux éléments d'extrême-droite qui s'intitulent socialistes-nationaux, et dont les méthodes de violence rappelleraient celles du fascisme. M. von Knilling, sans s'associer à leurs excès, en a rendu les socialistes responsables; il a même loué « la plénitude des forces conservatrices et l'amour ardent de la patrie » qui caractérisent les fascistes bavarois.

Ce n'est point sans raison qu'à Berlin comme à Munich, on redoute une entreprise de leur part : s'ils sont assez forts pour la tenter, M. von Knilling n'aura ni le pouvoir, ni même la volonté de les combattre.

En attendant le coup d'Etat, qui semble possible, sinon imminent depuis plusieurs mois, on estime que le nouveau chef du gouvernement sera manœuvré par M. Held, président de la fraction populiste à la Diète de Munich, et par le tout-puissant docteur Heim, leader des populistes bavarois au Reichstag.

Les élections en Saxe

La Saxe et la Bavière, au point de vue politique, sont en quelque sorte les deux pôles de l'Allemagne. Tandis que l'une glisse vers le conservatisme le plus intransigeant, peut-être même vers une restauration monarchique, l'autre maintient sa réputation de « république rouge ». Les récentes élections à la Diète saxonne devaient remplacer, croyait-on, la majorité socialiste par une majorité bourgeoise. Or le parti socialiste unifié gagne un siège, les communistes également. Les nouveaux députés se répartissent ainsi :

Nationalistes ...	19	au lieu de	18
Populistes	18	—	18
Démocrates	8	—	8
Socialistes	41	—	40
Communistes ...	10	—	9
Centre catholique	0	—	1

En dépit de leur victoire, les socialistes sont dans l'embarras : ils ne peuvent gouverner qu'avec les communistes, qui leur refusent leur

appui, ou le plus avancé des partis bourgeois, les démocrates, dont l'alliance répugne à leurs éléments extrémistes.

Quoique les forces respectives des partis y soient différentes, la politique du Reich offre d'ailleurs le même spectacle que la politique saxonne : il s'agit de savoir si l'aile gauche des partis bourgeois s'unira aux socialistes pour former un bloc des gauches, ou si un bloc des partis bourgeois s'opposera aux socialistes. C'est cette dernière combinaison qui vient de prévaloir à Berlin : mais nul ne sait si elle sera viable.

La démission de M. Wirth. — Le ministère Cuno

Depuis plus d'un an le ministère Wirth était en état de crise latente : la coalition des partis qui l'appuyait parlait de s'adjoindre le parti populiste, dont l'obstruction paralysait le gouvernement. L'idée de le détacher de la besogne, toujours facile, du critique et de lui faire partager les responsabilités avait été admise par M. Wirth lui-même, bien qu'il fût la bête noire de M. Stinnes et de ses amis, et par des socialistes influents, comme Edouard Bernstein. Cependant, les événements des dernières semaines rendaient problématique la réussite de la « grande coalition ».

La fusion des deux partis socialistes, en mêlant aux majoritaires, prêts à la collaboration, les éléments les plus radicaux de la social-démocratie, faisait obstacle à une alliance, même momentanée, avec le parti des grands industriels, que l'on appelle, dans les milieux ouvriers, le parti de Stinnes. D'autre part la création d'une *Arbeitsgemeinschaft* (communauté de travail) entre les partis bourgeois, bien qu'elle fût purement parlementaire, n'était point faite pour faciliter la liaison entre populistes et socialistes. De fait, à mesure que la pression des premiers se fortifiait, que le Centre et les démocrates se montraient de mieux en mieux disposés à leur faire une place dans le gouvernement, que M. Wirth inclinait à leur céder, les socialistes, de plus en plus, se roidissaient. Lorsque le chancelier manifesta nettement son intention d'ouvrir son cabinet aux populistes, la fraction socialiste du Reichtag vota, à une forte majorité, une motion hostile à cette mesure. Ce fut la crise.

M. Wirth a cru qu'il ne pouvait continuer à gouverner sans les populistes; comme il ne voulait pas gouverner sans les socialistes, il s'est retiré. Quel jugement faut-il porter sur lui? La presse étrangère ne l'a pas traité avec une extrême indulgence, et ses adversaires lui vouent une haine impitoyable. Les uns et les autres lui reprochent une soi-disant « politique d'exécution », qui n'a donné que des résultats médiocres. Il convient d'observer, peut-être, qu'il n'est pas seul responsable de

ceux-ci. La politique qu'il avait entreprise exigeait la collaboration de tous : spécialement de la grande industrie, qui a la haute main sur l'économie allemande, et détient le meilleur de la richesse du pays. Lorsque cette grande industrie a fait son possible pour faire échouer tout programme de réparations, refusant un crédit d'abord promis au Reich, s'opposant aux réparations en nature, détruisant l'équilibre budgétaire par la baisse du mark, elle semble mal qualifiée pour reprocher à M. Wirth l'échec de ses projets. M. Wirth n'avait sans doute point l'envergure d'un grand homme d'Etat, l'habileté ou l'autorité nécessaires pour les faire aboutir. La disparition de Rathenau, cerveau plus puissant et plus délié, avait été pour lui une perte irréparable, ses intimes prétendent qu'il était, depuis sa mort, quelque peu désemparé. Mais il avait le courage de ses opinions, il les exprimait non sans éloquence, et sa bonne foi, que l'on a contestée à l'étranger, ne paraît guère discutable pour quiconque a pu l'approcher. M. Wirth eut certainement le désir d'exécuter son programme de réparations, et quoi que l'on puisse penser des moyens dont il usa, sa bonne volonté ne put qu'exercer une heureuse influence sur l'état d'esprit des autres peuples vis-à-vis de l'Allemagne.

M. Wirth est d'ailleurs tombé dans des conditions honorables, en conservant l'estime des partis qui l'avaient soutenu. Les socialistes, dont l'ordre du jour a causé sa chute, ont regretté qu'il partît. La plupart des grands journaux démocrates, la *Gazette de Francfort*, le *Berliner Tageblatt*, la *Gazette de Voss* lui rendirent hommage, et son propre parti, le Centre catholique, dont il représente l'aile gauche, lui témoigne sa fidélité en interdisant à tel de ses membres, que l'on désignait, de recueillir sa succession.

M. Hermes, ministre des finances, et M. Adenauer, bourgmestre de Cologne se trouvant ainsi écartés, le président Ebert fit appel à une personnalité extra-parlementaire, M. Cuno, directeur de la Hamburg-Amerika. M. Cuno eut des négociations laborieuses : il fit et défit son cabinet plusieurs fois, fut sur le point de renoncer, et n'aboutit qu'à mettre sur pied un cabinet dit « d'affaires » où des personnalités prises en dehors du Parlement siègent auprès de représentants du Centre, du parti démocrate et des populistes.

Ce cabinet, que les nationalistes louent, bien qu'ils n'en fassent point partie, marque un coup de barre à droite : si l'intérieur y est occupé par un démocrate, M. Oeser, ancien rédacteur à la *Gazette de Francfort*, et la justice par un populiste modéré, le Dr Heinze, qui a travaillé à la Constitution de Weimar, le ministre de l'économie, le Dr Becker, est un des membres les plus réactionnaires du parti populiste : il est étroitement inféodé à la grande industrie, tandis que le nouveau ministre des affaires étrangères, M. von Rosenberg, qui vient de Copenhague, apporte ce titre peu glorieux d'avoir collaboré aux traités de Bucarest et de Brest-Litovsk. M. Hermes conserve les finances.

M. Cuno, grand homme d'affaires, fait aujourd'hui ses débuts dans la politique. Ancien fonctionnaire du ministère du Trésor, spécialiste des questions fiscales il est le véritable auteur de l'impôt sur l'accroissement de la fortune ; il fut, pendant la guerre, un des dirigeants de l'Office d'empire des céréales. En 1917, il fit la connaissance de Ballin, directeur de la Hamburg-Amerika, qui le fit entrer au conseil de direction de cette société; lorsque Ballin se suicida, un an plus tard, il recueillit sa succession. Il avait quarante-deux ans.

C'était là une carrière exceptionnellement rapide. M. Cuno réussit à rétablir la flotte de la plus grande compagnie de navigation allemande, flotte que la guerre lui avait fait perdre. Il obtint des indemnités du Reich et conclut un accord avec le groupement américain Harriman. Ce succès lui a donné un prestige considérable, et son nom, depuis deux ans, avait été cité plusieurs fois pour le poste de ministre des affaires étrangères.

Il faut retenir que M. Cuno, s'il appartient à la grande industrie, représente le consortium rival de celui de M. Stinnes. Ce dernier, après s'être introduit dans la Hamburg-Amerika, en fut écarté par M. Cuno et ses amis, lorsqu'il créa, par ses propres moyens un service transatlantique entre Hambourg et l'Amérique du Sud. La société que dirige M. Cuno est alliée à l'A.-E.-G. de Rathenau et aux grands industriels westphaliens Krupp et Haniel, tandis que le trust Stinnes embrasse la puissante compagnie électrique concurrente de l'A.-E.-G., la maison Siemens-Schuckert.

M. Cuno a d'ailleurs cessé d'appartenir, depuis 1920, au parti de M. Stinnes : lors du coup d'état de Kapp, il jugea que les populistes s'étaient trop compromis; et il refusa de s'affilier au Centre qui s'offrait à lui, car il est catholique. Cette politique prudente lui a donné la réputation d'un homme de juste milieu, et ses amis attendent de lui qu'il sache concilier les contraires.

Sa tâche sera malaisée. Seuls, les partis de droite lui ont fait bon accueil : ceux de l'ancienne majorité, en particulier le Centre, ont hésité à lui donner leur confiance. Sa déclaration a obtenu la quasi-unanimité des suffrages, mais grâce à une formule ambiguë, présentée par les démocrates :

Le Reichstag a pris connaissance de la déclaration du gouvernement et l'approuve de vouloir faire de la note du 13 novembre le but de sa politique ».

Voici cette déclaration, faite au Reichstag, le 24 novembre 1922 :

M. Cuno, chancelier du Reich. — Mesdames, Messieurs. C'est à une heure particulièrement lourde et fatale pour notre patrie que M. le président du Reich, après la retraite de M. le chancelier du Reich, le docteur Wirth, et de son cabinet, en date du 16 novembre, m'a chargé de former le Gouvernement. Des empêchements qui m'avaient paru rendre cette formation impossible, m'avaient

amené à me démettre de ma mission le 18 novembre. M. le président du Reich a renouvelé sa demande le 20 novembre en me laissant toute latitude pour choisir les hommes voulus et pour répartir entre eux les départements ministériels afin de former le gouvernement. J'ai donné suite à cette requête. M. le président du Reich m'a nommé le 22 novembre 1922, conformément au droit à lui dévolu par la Constitution, chancelier du Reich, il a nommé ministre du Reich pour les affaires étrangères, M. von Rosenberg; ministre de l'intérieur, M. Oeser; ministre des finances, M. Hermes; ministre des affaires économiques, M. Becker; ministre du travail, M. Brauns; ministre de la justice, M. Heinze; ministre de la défense nationale, M. Gessler; ministre des postes, M. Stingl; ministre des transports, M. Oroener; ministre du trésor, M. Albert; ministre de l'alimentation et de l'agriculture, M. Muller.

Le ministère du Reich pour la reconstruction est resté vacant. Je ne méconnais aucunement l'importance extraordinaire des tâches qui lui incombent, particulièrement de ses tâches en matière de politique extérieure, mais vu la personnalité du secrétaire d'Etat actuel de ce ministère, et la collaboration indispensable du ministre des affaires étrangères du Reich, du ministre des finances du Reich et du ministre des affaires économiques du Reich, en ce qui concerne ces questions, il n'y a pas à craindre une diminution du travail technique par suite de la continuation de cette situation indécise.

De même le poste prévu au budget d'un ministre sans portefeuille (dit ministre orateur) est resté vacant. En ce qui concerne ce poste vient s'ajouter le fait que je n'ai nullement voulu interrompre par là la collaboration des ministres des différents ressorts avec les partis de cette Assemblée et que j'ai pratiquement voulu exprimer combien nous vivons à une époque dans laquelle il est nécessaire de travailler et non pas tant de parler. Au moment où, Mesdames, Messieurs, je me présente devant vous avec un gouvernement formé de cette façon, c'est pour moi un besoin sincère d'exprimer à mon prédécesseur et à ses collègues au ministère, mes remerciements les plus cordiaux pour le dévouement avec lequel ils ont consacré le meilleur de leurs forces au Reich, avec lequel, particulièrement M. le docteur Wirth, chancelier du Reich, a servi la patrie dans toute cette période difficile, ne se laissant égarer par rien, ni par les déceptions provenant de l'étranger, ni, non plus, par la façon dont malheureusement on a mis en doute à l'intérieur ses meilleures intentions.

Le nouveau gouvernement du Reich n'est pas établi sur la base parlementaire large à laquelle je pouvais m'attendre en me fondant sur le programme que je vais maintenant développer et à propos duquel cinq partis politiques de cette Assemblée avaient pris position d'une façon uniforme. Mes collaborateurs et moi, nous le regrettons très vivement, parce que nous avons la conviction que dans les temps qui vont venir ce n'est qu'une union absolument complète de toutes les forces du pays qui peut nous préserver des plus terribles malheurs. Appelés par la Constitution à former le gouvernement du Reich sur le terrain constitutionnel du gouvernement républicain, nous aurions été heureux, si des membres de la fraction la plus importante de cette Assemblée s'étaient trouvés prêts à être nos collaborateurs actifs dans le cabinet actuel. Cela ne nous a pas été donné, mais nous pouvons exprimer l'espérance qu'à partir du premier moment de notre entrée en fonctions ce parti en arrivera à une collaboration intelligente, correspondant à la situation générale, pour le plus grand bien du pays, avec le cabinet actuel; nous espérons aussi que cet esprit de travail positif et de travail en commun réunira sur un même terrain toutes les forces qui concourent à la conservation de l'Etat. C'est dans cette espérance que je considère comme particulièrement précieux qu'une série de membres de cette haute Assemblée appartiennent au ministère. A ce point de vue il importe peu de trouver une désignation parlementaire technique pour le ministère en se basant sur sa composition, mais ce qu'il y a de plus essentiel, c'est que le cabinet au travail trouve votre approbation.

Ce travail est clair et il est difficile. Notre Allemagne, qui a donné à l'humanité tant de valeurs pour la civilisation, pour les idées et pour le développement du meilleur idéal humain, doit devenir de nouveau un peuple libre, vivant au milieu de peuples égaux, se gouvernant lui-même par ses propres forces et par son propre droit, à l'extérieur, en conformité avec sa faculté nationale de disposer de lui-même, avec des droits égaux à ceux des autres peuples, seul moyen de garantir entre les hommes une paix fondée dans les cœurs et par conséquent durable, à

' intérieur un Etat jouissant d'un bien être qui provient du travail, selon les bonnes traditions et la civilisation allemandes, un Etat de paix sociale et de liberté des confessions religieuses. La voie qui mène à ce but est longue, beaucoup plus longue qu'elle ne le paraît à l'impatience toujours pressée. Permettez-moi à ce propos de vous esquisser, en quelques traits rapides, le tableau de l'Allemagne actuelle. En toutes choses, aussi bien dans la vie politique que dans la vie économique, nous nous trouvons sous l'influence de la défaite. Lorsque nos obligations de réparations fixées par le traité de Versailles — traité qui ne se trouvait pas en harmonie avec un traité préliminaire conclu auparavant selon les formes juridiques — nous ont été imposées, il y a un an et demi à Londres, sans que l'Allemagne ait eu la faculté de se rendre compte du mode de calcul employé, cette Assemblée s'est trouvée placée devant la question, à la fois amère et dure, de savoir si elle voulait ou non promettre de payer conformément à ce plan déterminé par un ultimatum. Les controverses concernant la politique d'accomplissement du traité ont dominé depuis les discussions publiques et sont devenues, pour le plus grand malheur de notre paix à l'intérieur, non plus une question de froide estimation au point de vue économique, mais une question de conception politique. Aujourd'hui le problème de possibilité d'accomplissement et de ses limites est devenu plus clair. A Cannes, à Gênes et plus tard les puissances représentées dans la Commission des Réparations sont arrivées à la conclusion que la charge imposée à l'Allemagne n'est pas supportable. Des experts venus des pays qui sont nos créanciers et de pays neutres se sont mis d'accord pour reconnaître notre impossibilité actuelle de nous exécuter et pour en décrire d'une façon précise les raisons. Ce n'est pas l'Allemagne qui affirme qu'elle ne veut pas payer ce qu'on lui réclame; mais ce sont ses créanciers et les experts économiques mondiaux qui déclarent que l'Allemagne ne peut pas payer.

Malgré cela les paiements en or pour les réparations et pour l'occupation ont seuls bénéficié d'un délai et n'ont bénéficié d'un délai que jusqu'à la fin de cette année : le glaive de l'incertitude est suspendu menaçant au-dessus de l'Allemagne, et en plus les charges de l'occupation et des livraisons en nature nous écrasent. Bien que l'Allemagne n'ait qu'une force militaire de cent mille hommes sous les armes, il y a, sur la rive gauche du Rhin et dans les trois villes de la rive droite de ce fleuve, qui ont été occupées sans aucun titre légal accordé par le traité de paix, encore à l'heure actuelle une armée qui est notablement plus forte que l'armée allemande. Chaque mois l'Allemagne livre, outre de nombreuses autres prestations, d'énormes quantités de charbon qui en partie dépassent les besoins de l'économie publique française. La perte de territoires importants au point de vue agricole et au point de vue industriel, aussi bien à l'est qu'à l'ouest et au nord, a très profondément affaibli la force productive de l'Allemagne. La confiscation de la fortune allemande à l'étranger, des colonies, de la flotte commerciale allemande, maritime et fluviale, a rendu notre balance du commerce fortement passive et a ainsi condamné notre monnaie à une dépréciation rapide, même au cas où aucune charge de réparations ne grèverait l'Allemagne.

Ces charges excessives très visibles de l'Allemagne, qui, même si nos forces étaient restées intactes auraient constitué une obligation de paiement impossible à remplir, et la politique inséparable de ces charges, politique de menaces au moyen d'ultimatum, ont profondément ébranlé la confiance du monde dans l'avenir politique et dans l'avenir économique de l'Allemagne qui sont indissolublement liés. Par suite d'une correspondance étroite entre l'effet et la cause, la production allemande à l'intérieur et particulièrement le degré effectif du travail allemand ont diminué d'une façon considérable. Au point de vue agricole nous nous trouvons en face d'une récolte très notablement déficitaire en ce qui concerne les céréales usitées pour la fabrication du pain, au point de vue des mines, nous nous trouvons en face d'une diminution de l'extraction, qui conjointement aux livraisons à faire aux Alliés, nous force chaque mois à importer des quantités croissantes de charbon d'Angleterre et de Tchécoslovaquie et à nous endetter ainsi de plus en plus. Notre mark est tombé jusqu'à une fraction infime de sa valeur d'avant-guerre par rapport au dollar. Cette dépréciation du mark restreint toujours de plus en plus l'importation de matières premières et de denrées alimentaires indispensables et amène une hausse rapide des prix à l'intérieur. Tout cela provoque des modifications extraordinaires dans les conditions d'existence de notre peuple, modifications telles qu'elles ne se sont jamais produites dans un temps aussi court : disparition des dettes de ceux qui sont débiteurs en marks-or

et qui s'acquittent en marks-papier, dépossession des créanciers qui ont donné, de très bonne foi, un mark possédant une haute valeur à des particuliers et surtout à l'État, dépossession de centaines de milliers d'épargnants privés, aux habitudes de vie stables, faisant partie notamment de l'ancienne classe moyenne, dépossession aussi de toutes nos institutions charitables. Les salaires et les traitements ne peuvent pas s'approcher, même de loin, de la dépréciation de la valeur de l'argent. Le mark a perdu son importance comme mesure de la conservation et de l'évaluation des valeurs. La conséquence en est, malgré l'apparence de prospérité que présentent beaucoup d'entreprises, apparence fondée sur les marks-papier et par conséquent trompeuse, une diminution continue de la fortune, un besoin croissant de crédit, besoin qui sera bientôt tel que l'approvisionnement en matières premières et par conséquent la possibilité d'occuper pleinement les ouvriers seront mis en péril; la conséquence en est aussi une demande extrêmement accrue de moyens de paiement étrangers, méprisable, là où il s'agit seulement d'achats dans un but de spéculation, économiquement justifiée au contraire là où il s'agit d'entreprises liées avec les affaires d'exportation; la conséquence en est enfin la mort du vieil esprit d'économie, un afflux, la plupart du temps injustifié, du public vers les marchandises, et non pas, il est vrai, dans les grandes masses de notre peuple, dans les habitudes de vie duquel de nouvelles restrictions s'introduisent tous les jours, mais dans un certain nombre de milieux, une soif de jouissance nuisible, aussi bien pour l'économie publique que pour la morale publique, avec toutes sortes de conséquences très regrettables qui provoquent l'aigreur de nos nationaux, mais qui induisent en erreur les observateurs étrangers.

Il est dans la logique des lois économiques que l'état économique de l'Allemagne, si de pareilles causes continuent à agir, ne pourra pas se maintenir à son niveau actuel, mais devra continuer à empirer. Dans une dépendance toujours de plus en plus fatale de la cause et de l'effet, de l'augmentation des prix et de l'augmentation des salaires, de l'augmentation des salaires et de l'augmentation des prix, la misère à l'intérieur accroît notre endettement à l'étranger et réciproquement. Qu'il me suffise de vous rappeler le triplement du prix du pain décidé le 9 novembre et qui va entrer prochainement en vigueur, l'augmentation récente des prix du charbon, les élévations multiples également déjà décidées des tarifs de chemins de fer, vous reconnaîtrez facilement à ces exemples la nécessité d'une pareille évolution. Il est vrai qu'au point de vue économique nous travaillons et que la volonté de travail a partout augmenté; il est vrai que peu de personnes chôment — et malgré cela notre économie publique est en décadence.— Telle est l'Allemagne au début de l'hiver 1922-1923. L'Allemagne du gouvernement de laquelle le nouveau cabinet prend maintenant la responsabilité. Au premier plan de notre responsabilité et de nos soucis se trouve la question des réparations qui est maintenant devenue une question fatale pour l'économie publique allemande. Ce n'est pas la seule question, mais c'est de beaucoup une des questions les plus essentielles. Le point de vue du gouvernement à ce propos est clair et simple : si peu que la tragique question de la responsabilité dans la guerre mondiale puisse être résolue pour la conscience érigée en juge de l'histoire humaine par n'importe quel mot écrit, cela n'a aucun sens pour nous de nier, sinon la guerre due à notre faute, du moins la guerre perdue. Le gouvernement considère comme de son devoir de collaborer par tous ses moyens sans une crainte quelconque à tout ce qui peut contribuer à amener un jugement équitable sur la question de la faute, conscient que tout pas dans le sens de la vérité sera aussi un pas dans le sens de l'abolition de l'injustice dans le monde, du salut de l'Allemagne et de l'Europe et de la réconciliation des peuples. Mais de même le gouvernement considère comme nécessaire, après cette défaite de faire l'indispensable pour acquitter les obligations qui ont été imposées à l'Allemagne en particulier en ce qui concerne les œuvres de paix, c'est-à-dire la reconstruction des régions dévastées en France qui ont eu à subir dans toute leur force les destructions de la guerre, pour effectuer ce qui est humainement possible après qu'il aura été pourvu aux besoins vitaux de l'Allemagne. Une pareille limitation correspond même au traité de Versailles, d'après lequel les prestations allemandes doivent être mesurées selon le degré de capacité de l'Allemagne; elle correspond aux concessions de la note des puissances alliées en date du 16 juin 1919, selon laquelle « l'organisation sociale, économique et financière d'une Allemagne qui s'efforce sincèrement de consacrer toute son énergie à réparer les pertes et les dommages causés par elle doit être maintenue. » Cette limitation correspond enfin à cette néces-

sité, qui trouve son fondement dans les lois économiques d'après laquelle le débiteur doit d'abord vivre avec sa famille, ses domestiques et son attelage, et doit avoir les moyens de semer et d'améliorer son champ et ensuite seulement qu'il doit payer ses créanciers sur le produit de son exploitation. Le mot : « D'abord du pain, ensuite des réparations » réunit la politique de l'ancien gouvernement et celle du nouveau sans la moindre fissure. Cette politique, c'est la politique de la conservation de la nation par elle-même, du renforcement de l'économie publique allemande, et de la réalisation des meilleurs paiements possibles, résultant des excédents qui se trouveront disponibles, après qu'on aura fait face aux besoins les plus pressants de l'Allemagne.

Aucun créancier pour lequel la question des réparations est vraiment une question économique et non pas par exemple un instrument de visées politiques impérialistes, ne pourra s'opposer à une pareille politique. C'est pourquoi la solution nécessaire du problème pourra être atteinte d'autant plus vite qu'on abordera la question du point de vue économique et du point de vue pratique. J'espère et je crois que la conscience de la nécessité de traiter ainsi cette question sans passion et tout à fait froidement, se fera jour aussi de plus en plus dans les pays de nos anciens ennemis. Je crois tout particulièrement que dans les Etats-Unis d'Amérique, sans l'appui desquels une solution ne me paraît pas imaginable, la façon d'aborder ce problème du point de vue de l'économie mondiale trouvera une pleine compréhension. Se basant sur de pareils raisonnements économiques et d'accord avec les experts économiques du monde, le gouvernement précédent a, peu de temps avant de se retirer, fait un pas essentiel en avant par la note qu'il a envoyée le 13 novembre 1922 à la Commission des Réparations, note qui a obtenu l'approbation expresse des chefs de tous les partis avec lesquels le gouvernement est entré en pourparlers.

Au nom du gouvernement nouveau je déclare que ce gouvernement se place sans aucune limitation sur le terrain de ladite note, qu'il est fermement résolu à appliquer le programme qui y est contenu et à le réaliser.

Nous nous approprions le mot des experts, selon lequel « l'Allemagne doit faire une politique positive, même si cette politique comporte certains périls ». La politique positive en question doit unir deux éléments qui ont souvent été opposés, c'est-à-dire une politique de principe comportant l'assainissement économique et des mesures techniques énergiques pour stabiliser la monnaie. La note du 13 novembre a approuvé ces deux éléments. Le gouvernement nouveau s'y joint aussi et admet qu'une action provisoire pour relever et stabiliser le mark doit être commencée et que pour cela la Reichsbank allemande doit mettre à sa disposition cinq cents millions de marks-or. C'est là un lourd sacrifice, qui, fait en vain, consacrerait l'anéantissement monétaire de l'Allemagne. De plus, un arrêt brusque du mark pourrait provoquer un ébranlement assez considérable de notre vie économique. Nous voyons ces dangers, mais nous ne les craignons pas, car qui ne préférerait une crise aiguë d'assainissement à la crise insinuante de ruine ?

Mais il faut aussi qu'il y ait une raison d'espérer cet assainissement, autrement le courage de faire une politique comportant de pareils dangers deviendrait un tel mérité d'irresponsables, et le résultat serait l'effondrement définitif du débiteur des réparations pour le plus grand dommage des créanciers des réparations et de l'ensemble de l'économie mondiale. C'est pourquoi il nous faut, avec tout le sérieux que comporte la situation, insister sur toutes les suppositions de la note ; en particulier l'Allemagne doit être libérée pour une période de trois à quatre ans de toutes les prestations en nature et de toutes les prestations en espèces résultant du traité de Versailles, exception faite seulement des livraisons en nature pour la reconstruction des régions dévastées, dans la mesure où elles peuvent être effectuées sans augmentation de la dette flottante, c'est-à-dire au moyen des recettes courantes ou d'emprunts intérieurs. L'Allemagne doit de plus recevoir pour l'action de stabilisation un crédit bancaire étranger d'un montant de cinq cents millions de marks-or. Les particularités techniques financières de ce plan restent réservées à une discussion entre spécialistes. L'Allemagne doit aussi recouvrer le traitement égal dans les relations commerciales sans lequel elle ne peut pas devenir solvable.

L'acceptation de ces propositions serait seulement la suite logique de la constatation que M. Poincaré lui-même a faite dans son dernier grand discours à la Chambre, que l'Allemagne n'était pas en état, pour le moment, de faire aucun

paiement, et qu'elle ne pourrait effectuer le versement de sommes importantes, ni au moyen de son papier-monnaie, ni au moyen de l'or de la Reichsbank. Le reproche qu'il a fait à l'Allemagne de n'avoir jamais montré le désir sincère de remplir les obligations résultant des réparations, n'a aucune valeur en présence du fait que l'Allemagne a ouvertement déclaré à la face du monde son intention de payer en présence du tableau final de l'épuisement actuel profond de son économie publique.

De plus il a été affirmé que les chiffres d'exportation de l'Allemagne ont été indiqués inférieurs à la vérité et que l'Allemagne avait importé une série de marchandises dont elle aurait pu fort bien se passer pour son existence. Mais la statistique de notre balance du commerce ainsi que nos tentatives d'améliorer la méthode employée à ce propos, sont largement connues du public. Ici aussi, conformément à la note du 13 novembre, nous sommes décidés à empêcher toute importation de luxe, sans avoir aucun égard aux désirs de luxe de certains consommateurs allemands. Nous avons du reste à prendre en considération que l'industrie allemande d'exportation dépend, à titre de réciprocité, de la permission accordée à l'importation étrangère.

M. Poincaré a dit que le moyen le plus simple et le plus sûr consisterait dans l'émission d'un emprunt ou de plusieurs emprunts à l'étranger, mais que le mark devrait préalablement être stabilisé et que sa valeur devrait être relevée. Le gouvernement approuve tout à fait l'idée de la stabilisation et du relèvement du mark; mais d'accord avec les experts économiques mondiaux, il affirme que le mark ne peut pas être stabilisé aussi longtemps qu'une politique procédant par ultimatums ne permettra pas à l'Allemagne de s'organiser économiquement pour une longue durée et au monde de reprendre confiance dans l'économie allemande, aussi longtemps aussi que les prestations pour les réparations enlèveront à la substance économique de l'Allemagne des valeurs avec lesquelles le mark monte et baisse en proportion. C'est ce dont l'étranger doit se rendre compte. Mais pour nous il s'agit désormais de profiter de chaque instant qui nous est donné pour ramener l'économie allemande à une plus grande activité. Le fait d'apercevoir cette nécessité est un élément vital pour notre nouveau gouvernement, non pas que les questions économiques soient les questions les plus élevées et les questions essentielles ou même le but suprême dans la vie humaine, mais, parce que ces questions sont des questions vitales pour notre nation. Nous nous attendons que l'activité soit augmentée de la part de tous ceux qui y participent, de la part des entrepreneurs, comme de celle des travailleurs dans toutes les professions, que cette activité fasse de plus en plus de notre temps une époque de communauté de travail nous unissant tous, idée qui est susceptible de rendre de la valeur aux efforts des meilleurs d'entre nous. Nous nous trouvons en face d'un travail improductif dans l'économie de l'Etat, dans l'économie publique et dans l'économie privée. A travers toute notre économie il faudra de plus en plus arriver à supprimer ce qu'il y a d'improductif dans ce travail. Cela, c'est non seulement une politique de producteurs, mais aussi de consommateurs, et c'est une politique nécessaire d'une façon pressante, afin que nous nous opposions à une hausse exagérée des prix. Cela est d'autant plus indispensable que la possibilité de mesures de contrainte de la part de l'Etat, pour la réglementation des prix, est d'après le jugement de toutes les personnes compétentes, étroitement limitée. Mais nous ne voulons pas donner ainsi libre carrière aux mercantis; les combattre reste pour nous un devoir essentiel. Là où des associations trop puissantes d'industriels ou de commerçants, par suite de conditions de prix et de débouchés peu équitables empêchent la libre concurrence et imposent à ceux qui travaillent les produits ainsi qu'aux consommateurs, des charges injustifiées, les mesures de défense de ceux qui travaillent les produits et des consommateurs doivent être soutenues en cas de nécessité. Mais cependant la législation et l'application de la loi ne doivent pas conduire à ce que le maintien des entreprises dans leur état tel qu'il est rendu nécessaire au point de vue économique soit mis en danger. Le gouvernement considèrera comme une de ses tâches les plus pressantes de prendre des dispositions qui garantissent la sécurité juridique et le maintien à l'économie publique, et qui mettent fin à l'insupportable état d'inquiétude actuel.

De cette façon le gouvernement veut surtout aller au devant des désirs des artisans dont le gouvernement précédent a déjà reconnu la légitimité. Pour les

artisans dont la protection dans les limites du possible paraît particulièrement importante au gouvernement, vu leur valeur économique et civique, la possibilité d'une organisation améliorée doit être aussitôt garantie par une loi. Il a déjà été reconnu comme une nécessité économique que la législation sur la durée des heures de travail fût bientôt réglementée d'une manière nouvelle en gardant, il est vrai, la journée de huit heures comme journée normale de travail mais en autorisant d'une façon légale des exceptions limitées qui seraient, réglées au moyen des tarifs ou par la voie des autorités. Lors de ces mesures la protection garantie par la Constitution aux ouvriers et le développement ultérieur des droits du travail dans un esprit de liberté, ne seront pas perdus de vue; parce que c'est seulement en se basant sur une législation sociale satisfaisante que le plein développement indispensable des forces économiques est possible. Une pareille tension de forces est particulièrement nécessaire, vu les difficultés de l'alimentation, pour notre agriculture. En effet, notre situation alimentaire est limitée par une récolte déficitaire en ce qui concerne les céréales nécessaires à la fabrication du pain et limitée aussi par les difficultés sans cesse croissantes de l'importation des céréales, conséquences de la dépréciation du mark. C'est pour cela que je suis amené à faire aux agriculteurs qui, d'une façon plus heureuse que d'autres professions, ont maintenu la sécurité de leur existence, la prière de continuer à consentir des sacrifices en faveur de l'ensemble de la population et à activer, dans la mesure du possible, les livraisons de céréales. C'est la ferme volonté du gouvernement du Reich d'insister de toutes ses forces sur ce point. En ce qui concerne la fixation des prix pour les quantités de céréales qui sont encore à livrer, le gouvernement est prêt à tenir compte des circonstances économiques modifiées. La garantie la plus certaine de l'alimentation se trouve, bien entendu, dans l'augmentation de la production jusqu'aux extrêmes limites possibles; c'est à elle que le gouvernement consacrera tous ses efforts, afin que le peuple allemand devienne, autant que possible, indépendant de l'étranger pour son alimentation. La suppression de la législation de contrainte au point de vue économique, qui a été aussi annoncée dans la note du 13 novembre, s'effectuera d'autant plus rapidement et d'autant plus facilement que les mesures en vue de la stabilisation du mark auront plus vite un résultat satisfaisant et qu'elles rendront possible une organisation alimentaire régulière.

Malgré toutes les tentatives pour assainir notre économie publique, il ne sera pas possible d'épargner des privations à de larges milieux de notre peuple. L'Etat est pauvre. Ce serait une illusion, si le gouvernement voulait promettre à tous ceux qui souffrent de la misère une aide absolument suffisante. Mais même le peuple allemand appauvri d'aujourd'hui éprouvera le besoin de remplir au mieux son devoir d'aide, notamment envers les mutilés de la guerre qui ont donné pour l'Allemagne ce qu'ils avaient de meilleur, envers les bénéficiaires de pensions sociales qui ont consacré leurs efforts à l'économie allemande, ou enfin envers ces larges cercles de notre bourgeoisie qui s'effondre de plus en plus dans les soucis et dans la misère après une vie de travail. Tous sont devenus des victimes de leur confiance dans l'Etat et dans notre stabilité économique. L'assistance à ces personnes a déjà préoccupé l'ancien gouvernement et le nouveau gouvernement continuera dans ce sens; il croit être à ce propos assuré de l'appui de tous les partis. Des sommes considérables sont indispensables. Par suite de la détresse du Reich ces sommes seront limitées. C'est pourquoi c'est un devoir d'économiser les fonds de l'Etat et d'obtenir dans la façon de les employer le degré maximum d'efficacité. En collaboration et en accord avec les Etats, il s'agit de trouver des moyens de remédier à l'éparpillement de l'assistance publique qui a fait l'objet de si nombreuses plaintes. Des forces qui agissent séparément doivent être réunies pour une action unique et pour un rendement supérieur dans des formes qui favoriseront aussi le travail responsable des autorités autonomes. Mais l'Etat ne peut pas faire tout le nécessaire. Je profite de l'occasion qui m'est donnée à cette heure où je parle à tout le peuple allemand pour m'adresser à tous ceux qui sont en état d'aider leurs compatriotes tombés dans la misère et pour les prier de le faire. Je vais prononcer un mot qui va réveiller tous vos instincts charitables : La détresse croissante des enfants allemands. C'est de tout cœur que le peuple allemand, si appauvri, remercie des subventions humanitaires qu'il a reçues des autres pays. Un de nos soucis les plus pressants est constitué par l'état véritablement lamentable de la question des logements. La dépréciation de l'argent rend impossible d'y remédier de façon active, il est

d'autant plus nécessaire de chercher tous les moyens possibles pour arriver non seulement à réunir des fonds considérables, mais aussi pour rendre la construction meilleur marché et la simplifier, afin d'exécuter au moins un programme limité de constructions.

Le travail intellectuel allemand est aussi durement en butte à la misère. L'étranger a également reconnu quels dangers il y a à cela pour la civilisation mondiale, il l'a reconnu au moyen de généreuses subventions pour lesquelles le peuple allemand lui est reconnaissant. Mais le Reich lui aussi fera ce qu'il peut faire, dans sa situation difficile, afin de remédier à la détresse épouvantable des biens intellectuels de l'Allemagne et pour préserver sa propriété spirituelle de la ruine. Le gouvernement a confiance pour cela dans l'esprit allemand qui a toujours su rester à une grande hauteur, même dans les temps de décadence économique. Les principes d'extrême activité comme d'extrême économie seront appliqués particulièrement par le gouvernement dans le budget de l'Etat. Ce dont on peutse passer en fait de fonctionnaires doit être supprimé dans la conscience de la nécessité de restreindre les dépenses de l'Etat au strict nécessaire. Les entreprises d'Etat doivent être continuées de façon à rendre l'action efficace la plus élevée possible avec la déperdition de forces la moins grande possible, tout en gardant pleinement la propriété du Reich; la politique de traitements et de salaires doit être faite de façon à venir en aide, dans la mesure où les considérations sociales le permettent, aux élites et à la progression de ceux qui sont vraiment capables. Cependant, de cette façon, le bon vieil esprit du corps des fonctionnaires ne doit subir aucune atteinte, il doit au contraire, en présence des dangers qui le menacent de différents côtés, être rendu plus solide et être encore développé.

Il est inutile d'insister sur le fait de la nécessité absolue de relever le plus possible les recettes du Reich par suite de la multitude des tâches qui nousincombent. Nous nous efforcerons pour cela de simplifier la législation fiscale, la taxation et la perception des impôts, de saisir les impôts dans la mesure du possible à la source, d'opérer la taxation d'une façon de plus en plus sûre par suite d'un perfectionnement de ce service, d'activer l'encaissement et de prendre des garanties pour que le débiteur en retard ne retire aucun avantage de son paiement différé avec des marks dépréciés. Les plus lourds sacrifices doivent être demandés à ceux qui sont capables de payer, il ne faut pas avoir peur de le faire; sur ce point le gouvernement est entièrement d'accord avec l'Assemblée.

C'est de cette façon, Mesdames, Messieurs, que dans notre politique économique — nous prenons ce mot au sens le plus large — nous nous efforcerons de considérer et de concilier les nécessités de la raison économique avec un sens toujours ému du bien-être du peuple et des commandements de la morale. Reconnaissons sur cette base—c'est de cela que je vous prie au nom de l'ensemble du gouvernement — même au cas de divergences sur les nécessités du moment, l'honnêteté et la bonne volonté de nos efforts réciproques. En effet, nous tous, nous ne cherchons et nous ne pouvons chercher qu'une seule chose, le bien-être du peuple tout entier, de ses différentes couches autonomes, de ses travailleurs intellectuels, et de ses ouvriers de l'industrie sans la collaboration joyeuse desquels l'Etat et l'économie nationale ne peuvent pas vivre. Pourrons-nous, grâce aux bonnes conditions préalables qui se trouvent dans la volonté de travail et dans la force de travail de notre peuple, atteindre le but qui consiste à assainir et à affermir notre économie publique? Cela dépend en partie de nous-mêmes, en partie de l'étranger. Je sais que l'Allemagne a besoin de rencontrer à l'extérieur une pleine compréhension et de la bonne volonté, à quoi elle a droit par suite de l'honnêteté de ses efforts et la grandeur de ses prestations passées et futures. Ne perdant pas de vue les liens nationaux et les liens de culture qui nous unissent avec les territoires annexés, pour les soins desquels certains peuples pleins de fierté nationale, parmi nos adversaires de la guerre, nous ont donné de nombreux exemples, le gouvernement consacrera toute sa force à vivre en bonne harmonie pacifique avec les nations dont l'Allemagne ne pourrait pas être exclue au point de vue des relations économiques sans qu'il en résulte les plus lourds dommages pour les autres peuples. Telle sera notre ligne de conduite pour tous les peuples d'Europe sans exception. Quiconque est prêt à une collaboration pacifique est le bienvenu pour nous.

Au nom du gouvernement je répète ce que le ministre du Reich M. Rathenau avait déclaré ici même deux jours avant sa mort tragique : le gouvernement ne se prêtera jamais à abandonner les territoires allemands occupés, pas plus la Rhéna-

nie ou le Palatinat que le bassin de la Sarre. Il ne se prêtera jamais à un acte qui puisse mettre en péril leur libération définitive ou même retarder d'un seul jour cette libération. Parmi les motifs d'union que nous pouvons avoir, le souci des pays allemands du Rhin doit constituer, Mesdames, Messieurs, un des motifs permanents les plus forts et les plus profonds. En effet, ce n'est guère le temps, à l'heure actuelle, des querelles constitutionnelles! Quiconque a l'avenir de l'Allemagne à cœur doit servir avec nous notre Etat allemand sur le terrain de la Constitution du Reich. L'hiver qui vient augmentera, je le crains, la misère et l'aigreur de notre peuple. Nous emploierons toutes les ressources de notre cœur pour diminuer cette misère. L'émeute et la violence n'amélioreraient rien, elles ne feraient qu'augmenter la détresse et que briser nos dernières espérances au point de vue moral et au point de vue économique. Elles se heurteraient donc à toutes les forces de l'Etat. Je supplie, par conséquent, tous ceux qui dans notre peuple peuvent avoir quelque influence, d'agir de toutes leurs forces pour le maintien de l'ordre et pour la compréhension tranquille et raisonnable de la situation. Aucun Etat ne peut être dépourvu d'autorité. Le souci de cette autorité pour ceux des serviteurs de l'Etat qui l'exercent, le souci de la protection de l'autorité sera toujours considéré par le gouvernement comme une question de grave importance, mais pour moi-même, qui ai personnellement une expérience de fonctionnaire, qui sais ce que c'est qu'un fonctionnaire véritablement soucieux de ses devoirs et ce qu'il représente pour l'Etat, ce souci me tiendra tout particulièrement à cœur. L'armée du Reich, et la marine du Reich, qui doivent unir d'une façon heureuse les vieilles vertus militaires et l'obéissance sans réserve à l'Etat et à la Constitution, qui doivent de plus en plus être soustraites aux luttes de partis, et qui se rapprocheront ainsi de l'ensemble de la communauté nationale, ont droit qu'on veille à leur prospérité et qu'on les estime. Pour notre jurisprudence le maintien d'un corps judiciaire impartial et jouissant de la confiance populaire est une première nécessité qui va de soi. Notre structure politique au point de vue du droit public intérieur est, sur beaucoup de points, nouvelle et les relations du Reich avec les Etats particuliers donnent lieu à des controverses. Je ne regrette pas que ces Etats possèdent une force vitale plus marquée et fassent preuve de cette force mieux que beaucoup ne l'avaient cru au moment du bouleversement révolutionnaire. Bien au contraire, je m'en réjouis parce que de cette façon sont développées des valeurs d'attachement au pays natal et d'attachement à l'Etat qui, en fin de compte viennent aussi profiter à notre grand Reich. C'est pourquoi le gouvernement du Reich maintiendra, car telle est sa conviction propre, les droits des Etats tels qu'ils existent, c'est pourquoi il s'efforcera de favoriser leur collaboration, conforme à la Constitution, aux affaires du Reich; c'est pourquoi enfin il remplira dans la mesure du possible leurs désirs de libre développement jusqu'à une limite qui ne saurait être dépassée par n'importe quel nement du Reich quelconque. Cette limite, elle est tracée par l'idée de la communauté nécessaire juridique des citoyens allemands et par celle de la sécurité du Reich, telles qu'elles avaient déjà été largement développées dans l'ancien Reich de Bismarck.

Nous croyons aussi de cette façon servir les grandes fins générales de notre peuple qui consistent à concilier dans une unité interne tout ce que ce peuple a hérité historiquement de bonnes traditions, de valeurs au point de vue de la religion et de la culture, avec les saines et nécessaires exigences des temps modernes; — nous croyons les servir dans une conception de l'Etat qui laisse sa part aux sages évaluations de la politique des réalités mais qui s'inspire de sentiments toujours ardents, qui se base sur l'histoire et la civilisation de notre peuple, et qui reste avant tout véritablement allemande.

C'est par cela, Mesdames, Messieurs, que nous allons commencer notre travail. C'est pour cela que je recherche votre approbation et votre collaboration, non pas pour le plaisir de rester à la tête du gouvernement du Reich; aucun des membres de ce gouvernement ne considère en effet ses fonctions comme une faveur de la destinée, mais comme un devoir impérieux vis-à-vis de la détresse de la patrie. Il ne s'agit ni de personnes, ni de paroles; ce qui est nécessaire, c'est le travail, ce sont les actes; et c'est pourquoi je sollicite votre confiance, à vous, Mesdames, Messieurs, qui siégez au Reichstag, et au-dessus des fractions de cette Assemblée, la confiance de notre peuple tout entier, afin que toutes ses forces vives s'unissent dans cette ligne de conduite si simple pour le salut de l'Allemagne.

Le terme que je viens d'employer n'est pas trop fort; car l'Allemagne et ens

très grand danger. Nous ne savons pas si la volonté toute puissante de nos anciens adversaires de la guerre va nous imposer de nouvelles misères ou si, au contraire, elle nous donnera la possibilité de nous engager dans la voie du retour à la santé.

Travaillons pour les deux éventualités à l'unité de notre peuple et à l'efficacité de ses efforts. Prenons conscience de notre unité intérieure malgré bien des excitations en sens contraire, prenons-en conscience sincèrement et dans le sentiment de l'action. Quoi qu'il puisse nous arriver, notre travail ne sera pas infructueux : l'Allemagne peut être opprimée, elle peut être inquiétée, mais elle ne peut pas succomber, à condition qu'elle ne s'abandonne pas elle-même.

M. Cuno a appliqué dans ce document le système de compromis où l'on prétend qu'il excelle. En se présentant comme l'héritier de M. Wirth dans la question dominante, celle des réparations, il ne pouvait être combattu par les partisans de ce dernier; en soulignant les conséquences du traité de Versailles et l'incapacité de paiement de l'Allemagne, il ralliait les suffrages de la droite.

Ce serait une erreur de le juger sur ce discours, qui est avant tout une manifestation parlementaire. Les tractations de M. Cuno se passeront, en grande partie, en dehors du Parlement : il a été appelé au pouvoir comme représentant de l'industrie allemande, parce que cette industrie représente, en Allemagne, la plus grande puissance, qu'elle a fait échouer les réparations, et qu'on estime, à tort ou à raison, qu'elle seule peut résoudre ce difficile problème. M. Cuno se prévaut également de ses relations américaines. Il s'agit de savoir si, en s'appuyant sur cette double force, intérieure et extérieure, il pourra réussir là où son prédécesseur a échoué. S'il y parvient, il n'importera guère que sa situation parlementaire, soit paradoxale : sur ce terrain, l'Allemagne est restée le pays du paradoxe depuis que Bismarck et le prince de Bülow gouvernèrent avec des majorités de rechange; et le président Ebert, en faisant fi des prétentions des chefs de groupe, en appelant un non-parlementaire, qui constitua son cabinet sans les consulter, n'a fait que suivre cette tradition du Reich.

Cependant, les débuts de M. Cuno furent marqués par un pénible incident : on découvrit que son ministre de l'agriculture, M. Muller, avait pris part au mouvement séparatiste rhénan; M. Muller fut dénoncé par le socialiste Breitscheid, quelques instants après que le chancelier eût proclamé les droits imprescriptibles de l'Allemagne sur le Rhin. Cette rencontre parut de mauvais goût au Reichstag, et aux collègues mêmes du nouveau ministre : il dut démissionner immédiatement.

René LAURET.

BULGARIE

Le référendum du 19 Novembre

La vie politique de la Bulgarie vient d'être profondément troublée par un événement sans précédent dans l'histoire des peuples.

Il s'agit du plébiscite par lequel le peuple bulgare a été appelé à juger les membres de trois ministères sous lesquels la Bulgarie a subi ses dernières défaites militaires, les cabinets E. M. Gechov (16 mars 1911-1er juin 1913), Danev (1er juin-4 juillet 1913) et Malinof (24 juin-18 octobre 1918).

La question de la responsabilité de ces ministres a été posée par le parti agrarien, actuellement au pouvoir. Pris dans les difficultés économiques, financières et politiques qui sont le résultat de la guerre et de l'obligation des réparations, le parti de M. Stambouliski a voulu, en traduisant en justice les anciens ministres, indiquer au peuple les vrais auteurs des malheurs passés et actuels du pays.

Sommes-nous en présence d'une simple vengeance de parti, ou d'un acte de justice exceptionnel, mais légal et conforme à la Constitution ?

L'article 155 de la Constitution bulgare autorise la poursuite des ministres, non seulement « pour trahison envers la patrie et envers le prince », mais aussi — et c'est là le point important — « pour violation de la Constitution et pour tout dommage causé expressément à la principauté dans leur intérêt personnel ».

Dans l'histoire politique de la Bulgarie les poursuites et les condamnations des ministres pour leurs actes politiques sont déjà assez nombreuses. L'exemple le plus caractéristique est celui du cabinet de Todor Ivantchoff, en 1901, dont trois membres furent condamnés à huit mois de réclusion pour avoir dissous illégalement les conseils municipaux et commis des abus de pouvoir dans les élections[1].

Les poursuites actuelles présentent, cependant, une importante innovation. Ce n'est plus l'Assemblée nationale seule qui décide du sort des accusés, ni un tribunal exceptionnel, comme en 1901, mais le peuple lui-même.

Une loi votée le 16 octobre 1922 et promulguée le 17 a invité tous les citoyens bulgares qui ont le droit de vote de remettre à leur bureau électoral soit le bulletin noir qui devait signifier l'acquittement, soit le bulletin blanc qui impliquait la condamnation. Ce bulletin blanc

1. Ils furent amnistiés le 21 décembre 1903. *Annuaire de Législation étrangère*, année 1904, p. 400.

devait porter les noms de tous les ministres poursuivis, mais l'électeur avait le droit de rayer ceux qu'il ne jugeait pas coupables. Les bulletins noirs au contraire ne devaient contenir aucune inscription.

L'article 20 de la loi disposait que les ministres reconnus coupables à la majorité de voix seraient jugés par un tribunal spécial, dont une loi ultérieure déterminerait la composition.

Une agitation et une propagande intenses précédèrent dans tous le pays ce referendum. Presque tous les partis condamnèrent la politique de la majorité actuelle de l'Assemblée nationale. A la tête de l'opposition se trouvaient les trois partis politiques auxquels appartiennent les ministres poursuivis — constitutionnels, populistes, démocrates et radicaux, — groupés en un « bloc constitutionnel » qui est la principale force de l'opposition. Mais le parti socialiste et le parti national-libéral, se prononçaient contre le referendum : les socialistes disant que tous les partis capitalistes étaient responsables de la guerre et de la catastrophe nationale et qu'il n'y a pas de raison de mettre à part le parti agrarien; les nationaux-libéraux, parti de Radoslavov, lui-même responsable de la guerre, considérant le referendum comme anticonstitutionnel, et réclamant la procédure légale.

Le seul parti politique qui soutint officiellement la majorité parlementaire actuelle a été le parti communiste. Ensemble ils ont utilisé tous les moyens pour réveiller chez le peuple le souvenir des horreurs de la guerre, des deuils et de la misère qu'elle a laissés.

D'après les chiffres officiels, sur 926.490 citoyens qui ont voté le 19 novembre, 647.313 se sont prononcés pour la condamnation des anciens ministres; 228.584 ont remis des bulletins noirs (acquittement) et 55.593 bulletins ont été reconnus non valables.

Le résultat du vote n'a pas calmé la lutte des partis.

L'opposition accuse le gouvernement d'avoir eu recours à la pression administrative, d'avoir violé le principe du secret du vote (en prescrivant l'usage de bulletins de deux couleurs différentes) et enfin, d'avoir violé la loi, car un décret du 31 décembre 1903 a supprimé la responsabilité pénale des ministres pour leurs actes et leurs abus de pouvoir. Les partis vaincus au scrutin du 19 novembre ne désarment pas et l'atmosphère politique de la Bulgarie reste troublée et grosse de surprises.

P. N.

FINLANDE

Le nouveau gouvernement

Après trois mois de laborieuses négociations, le nouveau ministère finlandais vient de se former. Pour la première fois, il comporte un président du conseil agrarien et une majorité agrarienne. Ses autres membres sont des progressistes.

Le parti agrarien a ainsi renouvelé avec les progressistes une alliance qui dure depuis 1919; mais c'est à contre-cœur : cette alliance ne semblait-elle pas avoir été nettement condamnée par les élections de juillet dernier ? De ces élections, les progressistes sont sortis très diminués, perdant 40 pour cent de leurs sièges, alors que les partis de droite se voyaient renforcés. Aussi bien, les agrariens ont-ils essayé de former tout d'abord une coalition avec la droite. Leurs démarches ayant échoué, ils sont revenus vers le centre.

L'obstacle où se sont brisées toutes leurs démarches est l'une des difficultés cardinales de la politique finlandaise de nos jours. Recrutés parmi les paysans, les instituteurs des campagnes et la très petite bourgeoisie provinciale, les agrariens forment un parti sans grandes personnalités marquantes, aux idées nécessairement étroites, uniquement empreintes de particularisme local. Ils sont « fennomanes », c'est-à-dire partisans farouches de la langue finnoise, langue de la majorité des Finlandais. Tout ce qui est suédois, et de langue suédoise, ils le tiennent pour ouvertement odieux, et leurs journaux ne cessent de proclamer la guerre aux « privilèges » de la « classe » suédoise. Leur organe officiel, l'*Ilkha*, qui paraît à Vasa, se distingue par la violence de ses diatribes anti-suédoises; le parti n'est même pas loin d'être xénophobe. La politique extérieure, à tout le moins, le préoccupe fort peu, et son désintéressement est complet de toute question internationale qui ne touche pas directement la Finlande.

Son programme est exclusivement paysan. Il veut améliorer le sort des classes rurales par une série de lois radicales. La première de ces lois, la loi Kallio, du nom du leader même du parti, vient de passer au Riksdag en octobre, avec l'appui de la gauche et des communistes. La résistance acharnée des conservateurs, tant finnois que suédois, a été impuissante à en retarder le vote. C'est une loi de colonisation qui prévoit la cession obligatoire de la terre des grands domaines aux colons qui en feront la demande et rempliront certaines conditions. Les modalités d'indemnisations prévues ont provoqué les protestations les plus indignées de la part de la droite.

C'est le vote de cette loi Kallio qui a rendu vaines toutes les négo-

ciations en vue de former un grand ministère de coalition bourgeoise. Tous les efforts tentés dans ce sens se sont heurtés à l'intransigeance des agrariens. Ceux-ci ont refusé d'envisager aucune modification de la loi, pas plus qu'ils n'avaient voulu accorder aux Suédois les garanties demandées par ceux-là dans l'intérêt de leur langue et de leurs droits spéciaux.

Le ministère qui vient de se former ne s'appuie donc que sur les seules forces des deux partis qui le constituent, agrariens et progressistes. Ils groupent en tout 60 sièges (là-dessus, on prélève 10 ministres) sur 200 membres que compte le Riksdag. Le nouveau gouvernement est par conséquent très faible. Tantôt il dépendra des socialistes (au nombre de 53) qu'influencent les 27 communistes, tantôt de la droite, qui réunit un total de 60 voix !

Sa composition n'est pas moins caractéristique. Il a à sa tête le leader agrarien, Kyossi Kallio, propriétaire et cultivateur qui a une longue expérience de la vie parlementaire finlandaise, mais qui ne sait que le finnois. Son ignorance du suédois l'avait fait écarter de la présidence du Riksdag l'an dernier, et cette fois-ci son élection au fauteuil présidentiel du Parlement finlandais, où tous les débats ont lieu en deux langues, avait fait scandale. Les Finlandais de langue suédoise doutent qu'il puisse convenablement représenter leur pays bilingue. D'autre part, la presse finlandaise non-agrarienne a fortement mis en doute ses aptitudes à remplir un tel rôle.

Le ministère des affaires étrangères a été confié à un progressiste, M. Vennola, déjà plusieurs fois président du conseil. La personnalité politique de M. Vennola, sujette à bien des fluctuations, ne permet guère de se rendre compte des tendances de sa politique extérieure. Notons simplement que le nouveau gouvernement n'a pas cru devoir s'encombrer de la personne de M. Holsti, l'ancien ministre des affaires étrangères, très impopulaire aux yeux des conservateurs par sa politique ententophile et polonophile. Le portefeuille de la justice a été confié à M. Otto Akesson, qui a autrefois représenté le parti suédois. La présence dans le nouveau ministère de M. Sunila, ancien publiciste du parti conservateur finnois, n'est pas moins symptomatique. Tous ces faits attestent la pauvreté des agrariens en personnalités politiques « ministrables ». On ajoutera pour compléter le tableau, qu'à l'heure actuelle encore le parti est à la recherche d'un homme compétent à placer au ministère du commerce. Les milieux industriels finlandais ne laissent pas de manifester un certain mécontentement de ce retard.

Il n'est pas facile d'établir un pronostic quant à la politique que le ministère Kallio va suivre. Essayera-t-il de réaliser le programme agrarien ? Dans ce cas, il sera amené à proposer au Riksdag toute une législation nouvelle. Celle-ci comportera nécessairement des me-

sures trop radicales pour être acceptées des conservateurs. Pour les faire passer, le ministère devra alors pactiser avec les socialistes et souvent aussi sans doute avec les communistes. Mais ceux-ci voudront se faire payer. Ils réclameront pour prix de leurs suffrages l'abolition des milices bourgeoises, la dissolution de la police secrète, la suppression des ordonnances contre la propagande communiste, le rapprochement avec la Russie. Comment l'opinion publique réagira-t-elle ? Déjà au début de juillet elle a accusé un revirement considérable vers la droite. Une politique trop orientée vers la gauche ne pourrait, semble-t-il, qu'accentuer encore cette tendance. Un tel fait serait gros de conséquences.

Un Français ne saurait perdre de vue le grand danger que, pour la France, implique le triomphe des agrariens et des conservateurs tant finnois que suédois. Car les conservateurs ne se sont jusqu'ici guère montrés nos amis. Il suffit de suivre au jour le jour les grands organes bourgeois de la presse finlandaise pour s'en convaincre douloureusement. La place que tiennent dans l'*Uusi Suomi*, le *Hufvudstadsbladet*, les *Abo Underrättelser*, les collaborations et informations allemandes de toute espèce ne nous explique, hélas ! que trop clairement le ton si souvent tendancieux des chroniques ou des feuilletons où sont traitées les questions internationales. Le point de vue allemand y est d'ordinaire seul représenté, souvent même sous la plume autorisée de quelque publiciste allemand, du talent de Paul Rohrbach par exemple. (*Uusi Suomi*, 1er octobre), et quant à la thèse française, elle y apparaît tout juste assez pour y faire l'objet d'une réfutation devenue ainsi trop facile.

Une autre inconnue troublante est la politique extérieure de la Finlande agrarienne. M. Holsti s'est vu réprouvé pour sa politique d'entente avec la Pologne et les pays baltes. D'autre part, le parti agrarien est résolument anti-suédois à l'intérieur. S'orientera-t-il, en politique extérieure, vers la Scandinavie ? Sans doute ne s'y résoudra-t-il que bien malgré lui ; mais quel accueil alors, la Suède lui préparera-t-elle ?

Voilà les incertitudes qui naissent de l'avènement du nouveau gouvernement finlandais. Il ne semblera pas exagéré de conclure que la situation de la Finlande reste bien fâcheusement trouble, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Fait regrettable, d'autant plus regrettable que le peuple finlandais paraît s'être affranchi du joug russe. Délivré du spectre de la Révolution, il prend de plus en plus son essor vers un avenir économique et scientifique des plus beaux. Les nombreux amis que la Finlande compte en France lui souhaitent de sortir promptement de son malaise politique, et de n'en subir ni retard ni entraves dans son progrès.

A. S.

POLOGNE

Des élections législatives à l'élection présidentielle

I. — *La composition des nouvelles Chambres.*

Les résultats définitifs des élections législatives des 5 et 12 novembre sont les suivants :

A. *Sejm*

Partis	Nombre de sièges obtenus			
	Listes régionales	Listes nationales	Total	Ancien Sejm
Parti populiste paysan (*Piast*)	58	12	70	92
Parti socialiste	34	7	41	32
Groupe radical de la Délivrance	41	8	49	22
Parti national ouvrier	15	3	18	22
Ligue chrétienne	134	29	163	13
Catholiques populistes (Groupe du centre)	6	—	6	52
Groupe radical de Stapinski	2	—	2	10
Groupe paysan d'extrême-gauche (Okon)	4	—	4	1
Union des confins	1	—	1	—
Groupes allogènes				
Sionistes galiciens	13	2	15	—
Sionistes de Pologne	2	—	2	—
Populistes juifs	1	—	1	—
Radicaux ukrainiens	5	—	5	—
Bloc des minorités[1]	54	11	65	—
Total	372	72	444	430

B. *Sénat*

Ligue chrétienne	40	9	49
Parti *Piast*	14	à	17
Groupe de la Délivrance	7	1	8
Parti national ouvrier	2	—	2
Parti socialiste	6	1	1
Autres	2	—	2
Allogènes[2]	22	4	26
Total	93	18	111

1. Dont 19 Ukrainiens, 18 Allemands, 11 Blanc russiens, 1 Russe.
2. Dont 8 Juifs, 5 Allemands, 5 Ukrainiens, 3 Blancs-russiens.

La répartition territoriale des mandats se présente comme voici :

Dans la région de l'Ouest et du Nord triomphe le bloc de la droite ; c'est aussi dans ces régions que les abstentions ont été le moins élevées (15 à 20 %).

Dans les régions de l'Est et du Sud, les partis de gauche et les allogènes l'emportent et les abstentions ont été de 40 à 49 %.

Les députés de la capitale appartiennent aux partis suivants : Ligue chrétienne 7, partis juifs 3, parti socialiste 3, parti communiste, 1. La liste des communistes a obtenu 50.000 voix sur 400.000 votants.

Ces résultats appellent quelques commentaires.

Tout d'abord, le nouveau *Sejm* aura-t-il la majorité stable à laquelle aspiraient avant les élections, tous les partis politiques ?

Cela ne paraît possible que dans deux hypothèses : 1° une coalition entre la droite (Ligue chrétienne), les groupe des populistes-catholiques et le parti populiste modéré de l'ancien président du conseil Witos, qui réunirait 239 voix contre 205 ; 2° une coalition de la gauche et des minorités nationales avec le parti *Piast*[1]. A l'heure actuelle, cette seconde combinaison semble le moins possible, et si l'entente ne se fait pas entre les nationaux démocrates et le groupe *Piast*, il faut s'attendre plutôt à une période de « ministères d'affaires » analogues à ceux des derniers mois qui ont précédé les élections, qu'à la formation d'une majorité de gauche.

Cette absence d'une majorité stable au Parlement polonais est, dans une certaine mesure le résultat du système électoral polonais, très favorable aux partis nombreux et par conséquent le moins faciles à amener à des concessions[2]. Le recul des partis du centre contribue aussi à ce « malaise de majorité ». Les trois partis du centre de l'ancien *Sejm* (centre polonais, centre bourgeois, Union nationale) ont en effet subi aux dernières élections un échec complet. Sortis avec 89 sièges, ils rentrent avec 6 seulement. Le jeu du système électoral ne suffit pas à rendre compte d'un si grave changement. N'est-il pas plutôt une manifestation de la tendance à l'extrême que l'on observe actuellement chez beaucoup de peuples dans la vie politique ?

* * *

Les élections de novembre ont également fait apparaître au Parlement polonais une nouvelle force : les allogènes.

1. Le parti paysan de Witos a adopté l'épithète de *Piast* en souvenir du premier roi de Pologne (figure semi-légendaire, Piast, simple charron, devenu roi) et comme symbole de la prédominance de la démocratie paysanne.

2. Le mécanisme du système électoral polonais que l'on a essayé d'expliquer dans la précédente chronique est très bien exposé dans un récent ouvrage de M. L. Rutkowski, *Wybory* (*Aktualne wiadomoscio Polyse*). Varsovie, 1922.

Au *Sejm* constituant, les allogènes n'étaient représentés que par 10 députés juifs et 6 députés allemands. Au nouveau *Sejm*, le nombre des allogènes est de 91.

Les organes de la droite se rendent parfaitement compte que c'est pour eux un nouvel adversaire qui entre en ligne « adversaire redoutable » disent-ils, « qui ne pense qu'à la destruction de la Pologne en tant qu'État national et à son remplacement par une vague fédération, sorte d'Autriche-Hongrie encore moins consistante que celle des Habsbourg[1] ». La *Gazeta Poranna* du 11 novembre estime que le succès des allogènes a été dû souvent au manque de solidarité nationale des Polonais. Elle en donne comme preuve ce qui s'est passé dans les onze districts de la province de Cracovie : région à très fort pourcentage polonais, où tous les éléments juifs ont fait bloc sur la liste des Sionistes, tandis que les Polonais votaient pour dix-sept listes différentes, et perdaient ainsi 24.000 voix.

Malgré son succès aux élections, le bloc des minorités paraît voué à la désagrégation, on a pu le constater dès la veille des élections, quand les partis juifs et certains groupes ukrainiens l'ont abandonné, et cette évolution semble se poursuivre. La première réunion des délégués des groupes allogènes faisant parti du bloc a décidé que chacun des groupes qui le composent deviendrait désormais indépendant, et défendrait ses intérêts séparément.

L'élection des 5 députés ukrainiens du nouveau *Sejm* a été accompagnée de véritables troubles. Les nationalistes ukrainiens, ayant décidé de boycotter les urnes[2], sont allés jusqu'à organiser une action terroriste, par exemple, par l'assassinat du professeur Tverdochliebov, directeur d'un journal ukrainien polonophile, et par de véritables raids de cavaliers armés de fusils et de mitrailleuses contre les postes de police et les fermes polonaises. Non sans raison, sans doute, les Polonais voient dans ces tentatives de révolte l'œuvre d'une main étrangère, qui serait en Ukraine soviétique et à ...Moscou[3]. Mais il faut reconnaître que, du fait de cette action bolchevik, le problème ruthène se pose de nouveau dans toute sa rigueur.

* * *

La première session du premier Parlement polonais s'est ouverte le 28 novembre, après un *Te Deum* célébré à la cathédrale de St-Jean.

1. *Kurjer warszawski*, 1er novembre. D'après ce journal, les vrais organisateurs du bloc des minorités seraient les Allemands et notamment une organisation berlinoise, *Deutschtumsbund*.

1. Selon la thèse des nationalistes ukrainiens, la Pologne qui n'a sur la Galicie orientale qu'un mandat provisoire, n'a pas le droit de faire voter pour le *Sejm* une population qui lui est ainsi étrangère.

1. La *Gazeta warszawska*, 2 novembre.

M. Rataj, le chef, derrière M. Witos, du parti *Piast* fut élu maréchal du *Sejm* (président) par 252 voix ; l'ancien président du *Sejm* constituant, M. Trampczynski, président (maréchal) du Sénat par 56 voix. La veille même de cette élection M. Trampczynski disait dans son discours d'adieu aux constituants réunis pour la dernière fois : « Que le nouveau *Sejm* donne au pays un gouvernement qui le conduise vers le progrès pacifique, qui assainisse nos finances, en respectant le droit et qui gagne la confiance de la Patrie et du monde! Que Dieu bénisse les travaux de nos successeurs ! »

Ainsi a pris fin dans la Pologne affranchie, après avoir duré plus de quatre ans, la période transitoire de partage du pouvoir entre le chef d'Etat[1] et le *Sejm* constituant.

Les nouvelles Chambres représenteront désormais le pouvoir législatif dans l'Etat polonais. C'est elles aussi qui le 2 décembre, réunies en Assemblée nationale, choisiront le chef du pouvoir exécutif, le président de la République polonaise.

II. — Avant l'élection présidentielle.

Les principales dispositions qui régissent l'élection présidentielle se trouvent dans la loi constitutionelle du 17 mai 1921 et dans la loi du 27 juillet 1921. D'après ces textes le président de la République polonaise est élu pour une durée de sept ans à la majorité absolue des voix par le *Sejm* et le Sénat réunis en Assemblée nationale (art. 37 de la Loi constitutionnelle).

Pour cette élection, l'Assemblée nationale est convoquée par le maréchal du *Sejm* qui, d'ailleurs, d'après la Constitution, remplace le président de la République en cas de maladie ou d'empêchement.

Les candidats ne peuvent être proposés qu'au moment des élections, Aucune discussion n'est permise sur les candidats (art. 12 de la loi du 22 juillet 1912). Si le premier tour ne donne pas de majorité absolue, on procède au second tour. Si celui-ci n'aboutit pas, on passe au troisième, mais le candidat qui a obtenu le moins de voix est désormais exclu de la liste (art. 14-16), et ainsi de suite à chaque tour. Si plusieurs candidats ont obtenu le même nombre de voix on procède à un second tour. Si celui-ci ne les départage pas, on tire au sort entre eux. Le résultat de l'élection est annoncé séance tenante. Si le président

1. Le chef d'Etat actuel, le général Pilsudski, avait pris le pouvoir, le 14 novembre 1918 des mains du conseil de régence qui résigna en sa faveur. Voir sur le début de la vie politique de la Pologne affranchie, une étude documentée du professeur Babinski dans *Annuaire de législation étrangère*, pages 297-319.

élu refuse de prêter serment, l'élection est nulle de droit, et on procède à une nouvelle élection (art. 23).

* * *

L'absence de majorité parlementaire rend la position des partis polonais en vue de l'élection présidentielle extrêmement incertaine.

La droite elle-même, quoique numériquement forte, semble hésiter. A côté des noms du général Haller, de M. Dmowski, du comte Zamoyski, ministre de Pologne à Paris, on entend citer MM. Witos, Rataj ou Trampczynski comme candidats probables aux élections du 9 décembre. Dans l'attitude de la droite, on distingue deux phases : 1° la lutte ouverte contre la candidature de l'ancien chef d Etat Pilsudski, par l'active recherche d'une entente avec le parti *Piast* et le parti national ouvrier ; 2° le ralliement à la candidature de Pilsudski, après que le parti *Piast* a mis pour condition à une politique avec la droite la réélection de Pilsudski.

Les autres partis n'ont pas désigné jusqu'ici leur candidat, si ce n'est M. Witos, chef du parti *Piast*. La combinaison politique la plus courante est d'ailleurs celle de M. Witos, président de la République avec M. Korfanty comme président du conseil.

P. N.

LA VIE INTERNATIONALE

La nouvelle crise des réparations.

La Commission des réparations a communiqué le texte de la note, déposée par M. Louis Barthou, le 20 octobre, au nom de la délégation française, et précisant les mesures rigoureuses de contrôle financier qu'il importe d'imposer immédiatement à l'Allemagne, en raison de l'effondrement du mark.

La situation financière de l'Allemagne

La délégation française ne croit pas qu'il y ait intérêt pour la Commission des réparations à devancer et ainsi à provoquer une demande de moratorium de l'Allemagne pour les années 1923 et 1924. Un tel moratorium ne pourrait d'ailleurs en tout état de cause être consenti sans une prise de gages. Le rétablissement de l'ordre dans les finances allemandes, la réparation des dommages et le retour à des conditions financières saines chez les puissances qui ont pris part à la guerre sont des problèmes qui se lient étroitement les uns aux autres en même temps que la question des dettes interalliées, et dont aucun ne peut être résolu isolément d'une façon satisfaisante et définitive.

Les puissances alliées l'ont compris en acceptant le principe d'une prochaine Conférence internationale où ces questions seront examinées dans leur ensemble et, il faut l'espérer, réglées solidairement.

La Commission des réparations ne voudra rien faire qui risque d'empiéter sur les travaux de cette Conférence, d'en retarder l'ouverture ou d'en compromettre le succès. Mais il lui appartient de suivre l'exécution de ses propres décisions et d'examiner, de temps à autre, la situation et les ressources financières de l'Allemagne. Cet examen révèle une situation grave.

Les gouvernements alliés et la Commission des réparations assistent, depuis la mise en vigueur du traité de Versailles, à la destruction continue et progressive du crédit du gouvernement allemand, au délabrement de plus en plus accusé de la situation budgétaire du Reich et à une chute du mark qui a pris, dans ces derniers jours, l'allure d'une catastrophe.

A mesure que se développent ces événements, le contraste devenait plus frappant entre le désastre financier du Reich et la prospérité de l'industrie allemande qui a traversé victorieusement la crise économique mondiale, en réalisant des bénéfices considérables, en préservant l'Allemagne du chômage, en laissant ou en faisant passer à l'étranger ses bénéfices, sans souci de l'appauvrissement de l'Etat qu'elle augmentait, et des difficultés monétaires qu'elle aggravait. La chute du mark a été pour elle l'occasion d'une activité toujours renouvelée et

elle lui est de même apparue comme le moyen de résoudre par l'absurde le problème des réparations. Présentement le paradoxe est à son comble. Le gouffre budgétaire se creuse de jour en jour : la valeur réelle des recettes diminue, tandis que les dépenses s'accroissent sans mesure; il n'est plus question d'impôts nouveaux, et l'appel à l'inflation est devenu, aux yeux du gouvernement allemand, l'unique remède. Le mark est descendu si bas que, malgré l'énorme chiffre de la circulation fiduciaire (plus de 350 milliards), c'est à peine si la valeur-or de tout le papier atteint la moitié de l'encaisse de la Reichsbank. Le moment est proche où, si des remèdes énergiques ne sont pas trouvés et immédiatement appliqués, on verra ce pays, dont pourtant le capital réel est intact, proclamer sa ruine à la face du monde.

La délégation française peut affirmer que le gouvernement français n'a pas attendu cette heure dangereuse pour envisager les divers aspects du problème et pour en préconiser les solutions. Il a fait connaître à Londres, en août dernier, son opinion et ses projets. Il est prêt à reprendre cet examen dans la Conférence internationale dont il a pris l'initiative et dont la nécessité est, à ses yeux, de plus en plus grande.

La France espère beaucoup, pour le règlement satisfaisant des réparations, des arrangements auxquels cette Conférence doit aboutir; elle en attend un apaisement général, dont l'Allemagne ne sera pas la dernière à tirer profit. Ce qu'elle ne peut pas accepter, c'est de décharger l'Allemagne pendant une période plus ou moins longue, du fardeau des réparations en faisant retomber sur elle-même tout le poids de la reconstitution des régions dévastées. Elle ne peut pas accepter la conception d'une incapacité totale de payement, même momentanée, pour un pays qui, malgré son désarroi actuel et ses difficultés budgétaires, a gardé, avec sa richesse acquise, ses puissants moyens de production et sa vitalité.

L'expérience des délais de payement pour les réparations a été négative, sinon pour démontrer qu'on ne peut pas compter sur la bonne volonté de l'Allemagne pour réaliser les mesures d'assainissement, fussent-elles jugées d'un commun accord indispensables.

Il faut d'autres solutions et d'autres mesures pour résoudre le problème financier en présence duquel on se trouve. Il est tout d'abord nécessaire: d'une part d'équilibrer le budget, en interdisant absolument l'augmentation de l'inflation; d'autre part de stabiliser le mark. Ces deux opérations, si elles ne peuvent être confondues, se commandent par bien des côtés. Il n'y aura pas de monnaie stable sans un budget en équilibre. Il n'y aura pas de budget possible sans une stabilité au moins relative de la monnaie.

Contrôle rigoureux des finances du Reich

La délégation française demande donc qu'un contrôle rigoureux soit institué sur le budget du Reich et, dans la mesure nécessaire, sur le budget des Etats allemands. Ce contrôle ne doit pas se limiter à un simple regard. Il doit comporter une action effective sur les finances du Reich. S'il n'est pas complet, il sera inefficace, ayant les apparences d'une mesure de vexation sans avoir les réalités et les avantages d'une mesure d'exécution. Il doit, selon les vues de la délégation française, qui procèdent des leçons mêmes de l'expérience, comporter le droit, soit de limiter, de supprimer ou d'ajourner des dépenses déterminées soit d'imposer l'accroissement des recettes dans la proportion correspondant à l'exécution d'un programme bien défini.

Il importe que ce programme soit assez explicite pour que la responsabilité du contrôle soit indiscutablement engagée si le but indiqué n'est pas atteint, faute d'avoir fait prendre en temps utile, par le gouvernement allemand, des mesures qu'il aurait été possible de prendre. Afin d'éviter des interprétations différentes, qui retardent ou annihilent l'action, la délégation française fait, au point de vue du contrôle, les propositions suivantes :

1° La disposition finale de l'article 7 de l'état des payements d'après laquelle le « Comité des garanties n'est pas autorisé à s'ingérer dans l'administration allemande » sera interprétée par la Commission des réparations dans le sens qu'elle comporte réellement : à savoir que le Comité des garanties ne saurait se substi-

tuer aux services allemands et en assurer la direction ; mais elle ne sera pas considérée comme pouvant mettre obstacle à ce que le Comité des garanties impose ou interdise au gouvernement allemand l'application de mesures déterminées ;

2° Le siège du Comité des garanties sera transféré à Berlin. Il prendra immédiatement les dispositions nécessaires, tant au point de vue du recrutement du personnel que de l'organisation matérielle, pour que son action soit rendue efficace ;

3° Les dispositions relatives au contrôle des recettes et des dépenses et à la répression de l'évasion des capitaux, ainsi que la publication des statistiques, sur lesquelles le Comité des garanties avait noté son accord avec le gouvernement allemand dans le mémorandum du 18 juillet dernier, seront intégralement appliquées sans délai ;

4° L'organisme chargé du contrôle aura obligations et pleins pouvoirs :

De connaître à tout moment, dans tous les détails, l'état de la gestion des finances du Reich et des finances des Etats et de recourir à cet effet, dans toutes les formes qu'il lui appartiendra de fixer, à tous les moyens d'investigation nécessaires ;

De fixer le minimum des recettes à réaliser ;

De fixer le maximum des dépenses autorisées, et d'interdire toute dépense qu'il jugera inopportune ; parmi ces dépenses sont à signaler particulièrement celles qui résultent de l'Ausgleichgesetz, qui devrait être abrogé, et celles qui correspondent à des améliorations de l'outillage national ;

De prescrire à toute époque toute augmentation de recettes jugée par lui possible et destinée à permettre l'incorporation progressive des dépenses de réparations dans le budget.

Au cas où le gouvernement allemand ne se conformerait pas immédiatement aux injonctions de l'organisme chargé du contrôle, le manquement serait signalé sans délai aux puissances dans les conditions du paragraphe 17 de l'annexe II à la partie VIII du traité de Versailles.

5° Le Reich ou les Etats ne devront faire appel au crédit que par voie d'emprunts autorisés par le contrôle interallié et placés directement dans le public, le placement direct de bons du Trésor à la Reichsbank leur demeurant rigoureusement interdit.

On ne saurait contester à la Commission des réparations le droit de discuter, de fixer et d'imposer au gouvernement allemand cette série de mesures qui ont pour objet d'assurer, dans les limites du traité de Versailles, l'exécution ou l'efficacité des décisions qu'elle a déjà prises et dont le retard plus ou moins calculé a pour effet de tenir en échec le contrôle qu'elle a voulu organiser. Il est d'autres mesures qui relèvent de l'initiative des gouvernements. Les décisions proposées à la Commission par la délégation française n'épuiseront pas, en effet, les moyens dont peuvent disposer les puissances créancières pour obtenir de l'Allemagne le payement des réparations auxquelles elle s'est engagée.

Quand les réformes budgétaires et la suppression de toute nouvelle émission de billets de banque auront produit leurs effets, la confiance restaurée fera rentrer les capitaux et la balance des payements se rétablira. Il sera alors possible de procéder à une réforme monétaire.

Cette opération devrait être préparée dès maintenant et poursuivie en même temps que les réformes budgétaires, dans la mesure toutefois où l'amélioration progressive des conditions économiques le permettrait.

Les ressources en or nécessaires à la réalisation d'une telle opération consisteraient d'abord dans l'encaisse métallique que possède actuellement la Reichsbank.

La circulation fiduciaire allemande atteint à l'heure présente le chiffre approximatif de 350 milliards. Pour payer les bons du Trésor placés dans le public (75 milliards) et liquider ses comptes courants créditeurs (85 milliards), la Reichsbank peut être appelée à faire une émission supplémentaire de 160 milliards. Au total, et abstraction faite de toute nouvelle ouverture de crédits, soit à l'Etat, soit aux particuliers, la Reichsbank a à faire face à un payement de 510 milliards. La valeur-or de tout ce papier ne dépasse pas, au change actuel, 800 millions de marks-or, c'est-à-dire un chiffre nettement inférieur à l'encaisse-or.

A cette encaisse viendraient s'ajouter le produit de prélèvements effectués sur le capital réel allemand et le produit d'emprunts intérieur en or. On pourrait,

en effet, dans un délai vraisemblablement court, recourir à une émission d'obligations en or, dont le placement serait facilité par des avantages fiscaux suffisants tels que l'amnistie financière.

Ce problème, dont la délégation française a voulu seulement poser les données essentielles, relève des gouvernements. Il est, à son tour, une des parties de ce plan d'ensemble que les gouvernements doivent examiner, auquel la Commission des réparations peut apporter sa collaboration, mais dont la solution lui échappe. Aussi, la délégation française, en soumettant à la Commission des réparations des propositions partielles dont l'adoption aurait pour conséquence une amélioration de la situation, croit-elle devoir en outre lui demander d'émettre le vœu que la conférence internationale chargée d'examiner les questions connexes des réparations et des dettes interalliées se réunisse dans le plus bref délai.

Ultérieurement, lorsque les circonstances économiques le permettront, l'Allemagne émettra des emprunts extérieurs dont le produit sera employé à amortir le capital de sa dette de réparation, de manière à réaliser dans un délai aussi court que possible le remplacement de la dette d'origine politique à payer aux Alliés par une dette d'un caractère purement commercial contractée envers des souscripteurs quelconques.

Ainsi, l'amélioration de la situation financière en Allemagne et la solution de la question des réparations dépendent, plus que jamais aujourd'hui, de la loyauté, de la volonté, de l'action attentive, continue et ferme du gouvernement allemand. Il dépend de lui d'épargner à l'Allemagne le recours à des mesures coercitives qui deviendront une nécessité inéluctable si une résistance passive, sans même parler d'une complicité dissimulée, démontre que seules ces mesures peuvent assurer le règlement d'un payement trop longtemps différé.

Proposition de la délégation française

La délégation française, sous le bénéfice des observations qu'elle vient de développer, a l'honneur de présenter à la Commission des réparations les conclusions suivantes :

1° Placer immédiatement les finances publiques allemandes sous le contrôle des créanciers de l'Allemagne dans les conditions de l'exposé qui précède ;

2° Prendre toutes les mesures nécessaires pour remettre le budget en équilibre et maintenir cet équilibre tout en introduisant progressivement dans les dépenses la partie des réparations dont le payement n'aura pas été assuré par d'autres moyens et le service des emprunts qui seraient contractés pour amortir le capital de la dette de réparation ;

3° Interdire au Trésor de faire escompter des bons quels qu'ils soient par la Reichsbank et soumettre toute émission d'obligations du Trésor à long ou à court terme au contrôle interallié ;

4° Placer la Reichsbank sous un contrôle interallié chargé de veiller à l'exécution par celle-ci de toutes les mesures imposées par les Alliés et qui nécessitent son intervention ;

5° Renforcer, dans toute la mesure jugée nécessaire par le contrôle interallié, les dispositions propres à empêcher l'évasion des capitaux à l'extérieur et la thésaurisation en devises étrangères à l'intérieur ;

6° Dès que les circonstances le permettront, commencer à émettre des obligations du Trésor en or dont le placement pourrait être facilité par des avantages fiscaux, le produit de ces émissions servant exclusivement d'une part, dans la mesure où cela pourrait être nécessaire, à renforcer l'encaisse métallique de la Reichsbank en vue d'assurer le succès de la réforme monétaire, et, d'autre part, à payer la partie des réparations qui ne sera pas inscrite dans le budget ;

7° Le gouvernement allemand continuera à prélever en or ou en devises étrangères appréciées au moins les 25 centièmes de la valeur totale des exportations.

Le produit de ce prélèvement ainsi que le produit de la perception de droits de douane à l'importation et des taxes à l'exportation seront versés à un compte spécial ouvert à la Reichsbank au nom du Comité des garanties et spécialement contrôlé par celui-ci. Le gouvernement allemand aura la disposition des sommes existant au crédit de ce compte aussi longtemps que la Commission des répara-

tions estimera que le gouvernement allemand remplit les obligations qui lui ont été ou lui seront imposées par la Commission des réparations.

Si, à un moment quelconque, celle-ci estime qu'il n'en est pas ainsi, le Comité des garanties prendra possession des sommes existant au crédit de ce compte et du produit des droits levés ultérieurement dont il assurera le versement régulier à ce compte.

* * *

Le programme britannique, énoncé par sir John Bradbury, le 5 octobre, comportait essentiellement la suspension, pour une période de deux ans d'abord (1923 et 1924) et peut-être de quatre ans, de tous les payements exigibles en espèces (dépenses d'occupation, réparations, forfaits de restitution, soldes des offices de compensations), le gouvernement allemand étant autorisé à couvrir ces payements au moyen de bons du Trésor à cinq ans, négociables. Il en devait être de même, en principe, pour les prestations en nature, la Commission étant libre, toutefois, de fixer de temps à autre un pourcentage pour ces prestations, qui pourrait être payé sans créer un déficit dans le budget allemand. Le gouvernement allemand s'engageait à faire voter une loi obligeant la Reichsbank à vendre son or à un prix convenu (le mark-or vaut actuellement plus de 1.000 marks-papier). La Commission des réparations devrait se transporter à Berlin.

Le projet français repousse toute idée de moratoire « sans une prise de gages ». Il recommande l'institution immédiate d'un contrôle rigoureux sur les recettes et les dépenses du Reich, sur la circulation fiduciaire, sur les émissions de bons du Trésor, sur l'évasion des capitaux et la thésaurisation des devises étrangères.

Ces deux thèses ont été exposées et discutées au cours des dernières séances de la Commission. Le plan de sir John Bradbury a été critiqué par M. Louis Barthou ; et le délégué britannique a fait, de son côté, la critique du programme français.

Les délégués italien, belge, américain (ce dernier à titre officieux) ont également développé leur opinion sur les deux projets en présence.

Le 29 octobre, dans la soirée, la Commission des réparations partait pour Berlin.

M. Louis Barthou, délégué français et président de la Commission des réparations, avait eu le matin un dernier entretien avec M. Poincaré

Tous les membres de la Commission — délégués et délégués-adjoints de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, de la Belgique et des Etats-Unis — participent à ce voyage.

Ce sont : pour la France, MM. Barthou et Mauclère ; pour la Grande-Bretagne, sir John Bradbury (rentré le même jour de Londres, où il avait conféré avec M. Bonard Law), et M. Kemball Cook ; pour l'Italie, MM. Salvago Raggi et d'Amelio ; pour la Belgique, MM. Delacroix

et Bemelmans; pour les États-Unis (à titre officieux), MM. Boyden et Logan. Un certain nombre d'experts des différentes délégations accompagnent les membres de la Commission, ainsi que le secrétaire général, M. Mac Fadyean.

La Commission des réparations s'est donc transportée tout entière dans la capitale allemande, pour y procéder à une enquête sur la situation financière du Reich. Son séjour à Berlin était prévu d'une quinzaine de jours. C'est seulement à leur retour à Paris, après avoir réuni et discuté les éléments de leur enquête, que les délégués devaient prendre une décision sur les projets français et britannique dont la Commission avait été saisie.

* * *

Les membres de la Commission des réparations, arrivés le lundi soir 30 octobre à Berlin, furent reçus le mardi 31 octobre par le chancelier Wirth, en présence des secrétaires d'Etat appelés à participer aux négociations entre le gouvernement du Reich et la Commission.

Le chancelier salua la Commission des réparations, et particulièrement son président nouvellement nommé, M. Louis Barthou, auquel il souhaita « d'accomplir sa mission avec succès, pour les peuples représentés à la Commission des réparations et pour l'Allemagne, et de poser les bases nécessaires pour toute collaboration économique et intellectuelle future des peuples de l'Europe et du monde ».

Il applaudit à l'idée d'avoir réuni les créanciers et le débiteur pour trouver une issue à la situation actuelle. Ses collaborateurs et lui se prêteraient à la discussion, dit-il avec une entière franchise et en toute sincérité. Il appela l'attention sur le changement qui s'était produit dans la situation de l'Allemagne depuis la dernière visite du Comité des garanties, au mois de juillet dernier, et pour prouver les changements survenus, il rappela les cours du mark qui sont allés s'effondrant de façon continue, ainsi que les prix ascendants du commerce de gros.

Le peuple allemand manque des vivres et du charbon nécessaires, — dit-il, — et il a en perspective un terrible hiver de faim et de froid. Les essais faits pour tirer de l'économie allemande les prestations les plus grandes possibles n'ont satisfait ni les créanciers ni le débiteur. Il convient d'abord de guérir l'économie allemande malade. Ce n'est qu'après qu'on aura l'espoir que les prestations pourront être effectuées. La stabilisation du mark est dont le point essentiel du problème à résoudre. La stabilisation de la monnaie allemande ramènera d'elle-même l'équilibre dans les finances de l'Allemagne.

Le chancelier se félicita que la Commission des réparations eût déclaré que l'objet des négociations de Berlin était la stabilisation du mark et la mise en équilibre du budget.

La tâche principale, — ajouta-t-il, — est d'arriver très vite à des propositions pratiques et de les exécuter avec une prompte résolution. Ce n'est que par une action rapide que la situation pourra être sauvée et la capacité de prestations de l'Allemagne rétablie.

Répondant à l'allocution du chancelier, M. Barthou exposa les motifs qui ont déterminé la Commission des réparations à se mettre en rapport avec le gouvernement allemand.

Les paroles du chancelier Wirth, — dit M. Barthou, — renferment un témoignage et un programme. La Commission des réparations apprécie l'un et l'autre, d'autant plus qu'ils émanent de la personnalité la plus qualifiée par sa situation officielle.

En ce qui concerne le témoignage que le chancelier a rendu de la situation de l'Allemagne, la Commission des réparations en prend connaissance, sans le discuter pour l'instant. Ce sera le premier feuillet de l'acte qu'elle dressera.

En ce qui concerne le programme, le chancelier a plutôt posé des questions qu'indiqué des solutions. Ces questions sont cependant tout à fait celles qui rentraient dans le domaine de travail de la Commission des réparations. La stabilisation du mark est la première question dont personne ne conteste la relation avec l'équilibre du budget.

La Commission des réparations remercie le chancelier de sa promesse de collaborer aux négociations avec une entière franchise et loyauté. Il s'agit d'atteindre le plus tôt possible le but envisagé en commun. La Commission des réparations espère trouver dans tous les bureaux qui participeront aux négociations la bonne volonté dont le chancelier a parlé. Elle est venue, pour employer l'expression du chancelier « traiter un corps malade ». Il est donc nécessaire qu'elle connaisse toute l'étendue et tous les symptômes de la maladie. Le moment est venu de parler sans prolixité et de se mettre au travail. Le mot d'ordre est à partir de cet après-midi : travaillons.

La réception terminée, il fut décidé que les négociations s'engageraient sans délai.

La première Conférence de la Commission des réparations avec les départements allemands intéressés eut lieu le mardi après-midi, au ministère des finances. Dans cette première séance, la Commission des réparations entendit des rapports détaillés de M. Hermes, ministre des finances, et du secrétaire d'Etat, M. Schrœder, sur le budget allemand. Des questions furent posées à plusieurs reprises par les délégués.

Une séance privée de la Commission des réparations eut lieu d'autre part dans ses bureaux de Berlin.

* * *

Les négociations engagées dès le 31 octobre entre la Commission des réparations et les représentants du Reich continuèrent dans une séance tenue le mercredi 1er novembre. On y examina la situation du budget allemand pour l'exercice 1922-1923 et le secrétaire d'Etat Schrœder déclara que ce budget en raison de l'effondrement du mark, se présentait actuellement avec un déficit de 400 milliards de mark-papier (environ 400 millions de marks-or).

A la date du 6 novembre, la Commission des réparations n'ayant reçu du gouvernement allemand que des propositions tout à fait vagues pour la stabilisation du mark et la mise en équilibre du budget du Reich, adressa au chancelier Wirth la lettre suivante :

Monsieur le chancelier, au cours de la conversation qu'elle a eu l'honneur d'avoir avec vous le 31 octobre, vous avez bien voulu donner spontanément à la Commission des réparations l'assurance qu'elle pourrait compter pour accomplir son œuvre sur la collaboration loyale du gouvernement allemand et de tous ses services. La Commission a retenu cet engagement en précisant le caractère d'information d'un voyage dont les éléments contribueront aux décisions ou aux avis qu'elle sera appelée à formuler dès son retour à Paris

Les premiers résultats de l'enquête ont démontré que si le gouvernement allemand a fait dans ces derniers temps un effort pour assurer le libre contrôle du Comité des garanties sur les finances du Reich et sur ses exportations, il reste encore, notamment par la création d'un personnel promis et nécessaire, d'importantes mesures à prendre. La Commission des réparations appelle toute votre plus sérieuse attention sur l'urgence de réaliser dans leur entier les « engagements définitifs » reconnus une fois de plus sous cette forme par le ministre des finances du Reich.

La Commission des réparations, qui s'est trouvée d'accord avec votre propre déclaration sur les problèmes auxquels elle devait consacrer son examen, s'est occupée successivement de l'équilibre du budget, de la dette flottante et de la stabilisation du mark Après avoir entendu sur ces points le ministre des finances et les services financiers, elle a demandé au gouvernement allemand de lui faire connaître ses propositions. Elles sont jusqu'à présent trop imprécises.

La stabilisation du mark domine tous les autres problèmes dont elle doit préparer la solution. Tandis que, d'une part, aucun plan de stabilisation du mark ne saurait être couronné de succès à moins que l'équilibre budgétaire ne soit rétabli et l'accroissement de la dette flottante arrêté, aucun progrès véritable ne pourra, d'autre part, être réalisé dans l'une ou l'autre de ces réformes tant qu'on n'aura pas pris des mesures pour amener au moins une certaine stabilité dans le cours du change de la monnaie allemande. Or, le gouvernement allemand qui avait promis d'apporter « un projet concret et précis » pour réaliser cette stabilisation, s'est borné à prier la Commission de rechercher avec un Comité de financiers internationaux la possibilité et les conditions d'un crédit extérieur d'au moins 500 millions de marks-or. Il appartient à chacun de prendre les initiatives et les responsabilités qui lui sont propres. La Commission des réparations, si un projet d'emprunt ou tout autre projet lui était apporté, ne se déroberait pas à l'examen et à l'avis qui rentreraient dans ses attributions. Mais c'est le devoir du gouvernement allemand, qui a d'ailleurs convoqué des experts internationaux, de soumettre un projet à la Commission. Celle-ci veut espérer encore que s'appliquant à un nouvel effort et à un sérieux examen, le gouvernement allemand la saisira, dans le plus bref délai, des propositions que sa première note avait annoncées.

Le 8 novembre, le chancelier répondait par la lettre suivante à laquelle étaient annexés deux des rapports rédigés par les experts financiers internationaux appelés en consultation à Berlin par le gouvernement du Reich, celui de MM. Vissering, Dubois et Brand et l'avis de M. Brand.

Monsieur le président, au nom du gouvernement allemand, j'ai l'honneur de répondre à la note de la Commission des réparations en date du 6 de ce mois, comme suit :

1° Le gouvernement allemand réitère par la présente la déclaration déjà faite par lui antérieurement, à savoir qu'il est prêt à s'acquitter de la totalité des engagements pris par lui vis-à-vis du Comité des garanties, aux termes du mémoire en date du 18 juillet dernier. Il a déjà pris toutes les mesures qui s'imposent à cet effet ;

2° Le gouvernement allemand déclare une fois de plus qu'il considère la consolidation et la reprise du taux du change du mark comme la tâche actuellement la plus importante et la plus urgente de sa politique. Il se permet d'ajouter ce qui suit à la proposition déjà faite par lui le 4 de ce mois, au sujet de la stabilisation du mark :

Il convient de relever avec force une fois de plus que tout ce qui pourrait être fait, à l'heure qu'il est, en vue de stabiliser le mark, n'est jamais qu'un expédient auquel on a recours à l'effet de rétablir, tant dans le public allemand que dans le public étranger, une certaine confiance en l'avenir du système politique de l'Allemagne et des finances allemandes.

Une certitude absolue que les mesures qui pourront désormais être entreprises soient couronnées d'un succès permanent ne peut être obtenue que du moment qu'on s'attaque sans retard à la solution définitive du problème des réparations, pour essayer de l'amener à bonne fin le plus promptement possible. Toujours est-il que, de l'avis du gouvernement allemand, il est nécessaire et possible de prendre dès à présent, par la voie de la coopération de syndicats bancaires étrangers et de la Banque d'empire, des mesures visant à soutenir le mark.

Le gouvernement allemand a prié quelques-uns des experts étrangers invités par lui à venir à Berlin de vouloir bien établir un plan bien arrêté, au sujet de la question de savoir de quelle manière et à quelles conditions internationales un syndicat chargé de la mission de soutenir le mark pourrait être constitué, et de quelle façon l'opération de ce syndicat pourrait être mise à exécution.

MM. Vissering, Dubois et Brand se conforment à ces vœux. Ils ont conjointement présenté un avis d'experts et M. Brand s'est prononcé spécialement et à part sur la possibilité qu'il y aurait d'une participation du marché monétaire de Londres à l'opération de crédit susvisée.

Nous avons l'honneur de remettre ci-joint à la Commission des réparations les textes en question.

Le gouvernement allemand recommande le projet à la prise en considération la plus sérieuse de la part de la Commission des réparations. Il la prie de vouloir bien le faire servir de base pour le traitement ultérieur du problème de la stabilisation. Notamment, le gouvernement allemand fait sienne l'idée d'un syndicat bancaire international qui entreprenne sans retard de mettre à exécution l'œuvre de consolidation envisagée dans l'exposé. La Banque d'empire elle-même est convaincue de l'importance extraordinaire qui revient à la constitution d'un pareil syndicat bancaire international pour le rétablissement de la confiance et pour la réussite de l'action en vue de soutenir le mark ; elle se déclare prête à coopérer pour sa part à ladite action ainsi qu'à réunir pour sa part une certaine fraction des fonds.

Sur cette base, l'action de la stabilisation aurait à se dérouler de la façon suivante : en se réglant sur des principes uniformes, on utiliserait les fonds rendus disponibles de la sorte pour régler le taux du change du mark au moyen d'achats et de ventes de marks en devises étrangères. Pour ce qui est des détails, notamment pour ce qui est de la nature et de l'extension de la participation de la Banque d'empire, une entente aurait encore à intervenir avec les bailleurs de fonds étrangers. Il faudrait en outre, bien entendu avec le consentement de la Commission des réparations, convenir avec les bailleurs de fonds des garanties à donner par le Reich.

La première condition imposée par les experts comporte que, pendant toute la durée de fonctionnement du système en question, et en attendant que les sommes accordées par le syndicat soient intégralement remboursées, l'Allemagne devrait à titre temporaire, être libérée de tout payement en espèces découlant du traité de Versailles, ainsi que de toute prestation en nature pour buts de réparations.

Quant au gouvernement allemand lui-même, il estime que tout d'abord il convient que le processus de la stabilisation (qui à son tour constitue une prémisse indispensable pour le rétablissement de l'équilibre du Reich) ne soit entravé par quoi que ce soit avant qu'il en ait été, dans une certaine mesure, fini avec lui, afin que, de ce chef, l'ensemble de la vie économique de l'Allemagne soit mis en mesure d'effectuer de nouveau des prestations découlant du traité de Versailles. Toutefois, le gouvernement allemand, comme il l'avait déclaré à la Commission des réparations, est disposé à se charger, même pendant le processus de la stabilisation, d'effectuer les livraisons à affecter à l'œuvre de la reconstitution

des régions libérées pour autant qu'il se trouvera possible de subvenir aux frais occasionnés par les dites prestations sans aucune augmentation de la dette flottante, soit en puisant dans le budget, soit en ayant recours à l'émission d'un emprunt intérieur.

L'entreprise proposée par le gouvernement allemand, d'accord avec les experts bancaires, à l'effet de soutenir le cours du mark et d'en déterminer la reprise, n'a pas seulement pour but de sauver l'Allemagne des difficultés que lui cause l'état de sa monnaie. On ne compte pas seulement pouvoir, en y recourant, équilibrer et endiguer la dette flottante de l'Allemagne, mais cette entreprise est en même temps une prémisse indispensable pour que l'Allemagne soit mise à même d'effectuer à nouveau les prestations des réparations et notamment de contracter des emprunts extérieurs dont le rendement serait affecté à rendre possible l'acquittement des engagements de l'Allemagne.

La Commission des réparations, après avoir accusé brièvement réception de sa lettre au gouvernement allemand, l'informa que son voyage d'enquête prenant fin le 10 novembre, il n'y aurait plus aucune entrevue avec les représentants allemands ni aucune séance de la Commission des réparations, celle-ci devant se réunir à Paris pour délibérer.

Sir John Bradbury, délégué britannique à la Commission des réparations, dans une interview donnée au correspondant de l'agence Reuter à Berlin, déclara :

Notre visite à Berlin a eu cet effet utile que chaque membre de la Commission est convaincu de la gravité de la situation et nous sommes tous d'accord que, pour éviter une catastrophe, il faut prendre des mesures immédiates pour stabiliser le mark, balancer le budget et arrêter l'augmentation de la dette flottante.

Mon collègue français et moi sommes très fermement d'opinion que la responsabilité, la mise en marche de ces mesures doivent incomber au gouvernement allemand.

En fait nous avons collaboré très étroitement tout le temps de notre visite, et il n'y a eu différence d'opinion sur aucun sujet.

Il ne m'est naturellement pas possible de dire jusqu'à quel point cette harmonie pourra être maintenue quand nous en viendrons à considérer les très difficiles questions de l'étendue des concessions que les ayants droit aux réparations allemandes auront à faire avant de donner au plan de stabilisation une chance raisonnable de succès. Mais, ici encore, il n'y a pas de différence de principe ni de rivalité entre les intérêts britanniques et français.

Les besoins financiers immédiats de la France, sont sans aucun doute plus pressants que les nôtres, quoique notre propre situation ne présente aucun aspect de confortable; mais aucune des deux nations ne désire faire des concessions au delà de ce qui est inévitable. Cependant, jusqu'à ce que le gouvernement allemand formule un plan défini d'action et nous dise prochainement quelles concessions il regarde comme essentielles pour rendre son plan pratique, rien d'utile ne peut être fait. Au point de vue de l'acheminement vers un tel plan, notre visite a été un désappointement.

Personnellement, j'ai bien peu foi dans l'avenir financier d'une politique quelconque de contrôle ou de coercition qui, à mon avis, vaudrait inévitablement au franc le sort du mark, et si j'étais Français je serais encore plus catégoriquement que je ne le suis en faveur de toutes les concessions qui pourraient être nécessaires pour assurer une action concertée de la part de la Commission des réparations et du gouvernemnt allemand afin de sauver la situation.

Mais ni la Commission des réparations, ni le comité des banquiers, ni une conférence internationale ne peuvent intervenir comme une marraine de conte de fées. Si l'Allemagne n'a pas le courage et la volonté de s'aider elle-même, nous ne pouvons pas l'aider. Si elle continue à se croiser les bras ou à attendre une catastrophe, elle peut déchaîner et probablement déchaînera des forces destructives pour lesquelles le Rhin ne sera qu'un fétu et même la Manche une barrière sans efficacité, mais dont le premier choc sera en tout cas ressenti sur place.

M. Louis Barthou, délégué français et président de la Commission, fit au correspondant de l'agence Havas à Berlin les déclarations suivantes :

Le voyage de la Commission des réparations à Berlin était une nécessité. Il a rempli la plus grande partie de son programme qui n'était pas de résoudre la question sur place, mais d'en constituer les dossiers et d'en préparer les solutions. Nous avons appris sur les hommes et sur la situation bien des choses qu'autrement nous n'aurions pas connues. Mais nos efforts n'ont pas réussi à obtenir les propositions que nous étions en droit d'attendre.

L'évasion des responsabilités n'est pas moins grande en Allemagne que celle des capitaux. Les notes du gouvernement allemand sur la stabilisation du mark ne ressemblent que de très loin au plan précis qu'il nous avait promis. Ce sont des suggestions. Ce ne sont pas des solutions.

Je ne veux pas préjuger les décisions de la Commission. Surtout, je ne veux rien dire qui risque de briser ou même d'affaiblir une union dont le gouvernement allemand, au cours de toutes nos entrevues, a senti les forces agissantes. Mais comme délégué de la France, je défendrai les droits de mon pays. Je sais bien qu'un créancier ne doit pas ruiner son débiteur, mais je sais aussi qu'un créancier ne doit pas se ruiner au profit de son débiteur. La France n'a pas fait tant de sacrifices et tant d'avances pour se voir refuser ou retirer les garanties nécessaires ; et personne ne peut attendre d'elle qu'elle pousse la modération jusqu'à l'abnégation.

* * *

La Commission des réparations quitta Berlin vendredi 10 novembre. Avant de partir, M. Louis Barthou, délégué français et président de la Commission eut, sur le désir exprimé par le chancelier, un entretien avec M. Wirth.

Dans la lettre, où elle accusait réception de la note du chancelier allemand, en date du 8 novembre, la Commission des réparations informait le gouvernement du Reich qu'elle examinerait aussitôt après son retour à Paris les propositions qui lui avaient soumises, ou toutes autres dont le chancelier jugerait opportun de la saisir.

La Commission était de retour à Paris le 11 novembre.

Les membres de la Commission des réparations — les délégués et délégués-adjoints de France, de Grande-Bretagne, d'Italie, de Belgique et des Etats-Unis, — se réunirent le 12 en séance, sous la présidence de M. Louis Barthou.

Ils commencèrent l'examen des propositions qui leur avaient été remises, pendant leur séjour à Berlin, par le chancelier Wirth et le ministre des finances Hermes, en vue de stabiliser le cours du mark et de rétablir l'équilibre du budget du Reich. A ces propositions étaient joints les rapports qu'avaient rédigés les experts financiers internationaux convoqués à Berlin par le gouvernement allemand et consultés par lui sur les remèdes à apporter à la situation financière du Reich.

Les membres de la Commission avaient, d'autre part, recueilli à Berlin des informations et des impressions personnelles qu'ils allaient confronter. Ils devaient délibérer ensuite sur les termes de la réponse à faire au chancelier. Dans la journée du 14 novembre, la Commission

fut saisie par M. Meyer, délégué de la Kriegslastenkommission, d'une nouvelle note du Reich contenant des propositions complémentaires sur la stabilisation du mark et de l'équilibre du budget :

D'ordre du gouvernement allemand, j'ai l'honneur de notifier à la Commission des réparations ce qui suit :

Le deuxième avis des experts internationaux convoqués à Berlin par le gouvernement allemand lui étant parvenu depuis la remise de sa note en date du 8 de ce mois, le gouvernement allemand prie la Commission des réparations de bien vouloir prendre note des deux avis d'expertise ci-joints. Le gouvernement allemand, en faisant sien dans les grandes lignes le contenu de ces avis d'expertise, présente à la Commission des réparations, comme suite aux négociations qui, entre temps, ont eu lieu avec la Reichsbank ainsi qu'à titre de supplément aux propositions faites dans ses notes en date du 8 novembre dernier, le projet d'ensemble suivant pour le relèvement et la consolidation du mark :

1° Le mark ne saurait être stabilisé de façon définitive qu'après que le problème des réparations aura été définitivement réglé en conformité des capacités de l'Allemagne. Etant donné, cependant, qu'attendu le récent effondrement du mark on ne saurait plus attendre qu'il intervienne un tel règlement, il s'impose incontinent une action provisoire qui ait pour but de le relever et de le soutenir.

2° Comme les expériences faites jusqu'ici l'ont démontré, cette action provisoire ne saurait être entreprise au moyen du seul recours aux forces de l'Allemagne. A l'effet d'atteindre le but de rétablir la confiance perdue, dans le mark, une coopération de l'étranger s'impose.

3° La Reichsbank s'est déclarée prête à rendre disponible, aux fins de ladite action de consolidation, un total de 500 millions de mark-or sous la forme d'or ou bien de devises étrangères.

4° Pour que cette action de consolidation puisse être entreprise, il y a un certain nombre de prémisses indispensables :

a) L'Allemagne sera libérée, pendant une période de trois à quatre ans, de l'accomplissement de toutes les prestations en espèces et en nature découlant du traité de Versailles.

Des livraisons en nature à affecter à l'œuvre de la reconstruction des régions dévastées continueront, pour autant qu'il se trouvera possible de subvenir aux frais occasionnés par elles sans aucune augmentation de la dette flottante, soit en puisant dans les recettes courantes soit en ayant recours à l'émission d'emprunts intérieurs.

b) Des banques étrangères vont mettre à la disposition de l'Allemagne, aux fins de l'action de consolidation qu'on sait, un crédit bien assuré d'au moins 500 millions de marks-or, en sorte que pour les buts de cette action, il va être disponible un total de tout au moins un milliard de marks-or.

5° Les prémisses susvisées ont été également jugées indispensables par la Reichsbank en vue de rendre disponible un total de 500 millions de marks or puisés dans son encaisse d'or. Mais la Reichsbank ne saurait se rendre, par surcroît, garante dudit crédit bancaire étranger, ni en assumer la responsabilité. Les garanties que les bailleurs de fonds exigeront devront, avec l'approbation de la Commission des réparations, être fournies par le Reich.

6° C'est un service indépendant à constituer de représentants des groupements bancaires étrangers bailleurs de fonds, de la Reichsbank, de l'administration financière du Reich, qui, en se servant de l'organisation de la Reichsbank, gérera les fonds rendus disponibles par les banques étrangères ainsi que par la Reichsbank.

7° Ledit service interviendra en faveur de la cote du mark allemand. Il cherchera, au premier chef, à acheter à l'étranger (New-York, Londres, Amsterdam, Zurich, etc.) pour le compte du Reich les disponibilités en fait de marks allemands, ce qui déterminera en même temps, un fléchissement des cours des devises étrangères. Pour le reste, le service en question essayera de régler la cote du mark au moyen d'achats et de ventes de devises étrangères, tant en Allemagne même qu'à l'étranger.

8° Une fois que l'action de consolidation aura abouti à déterminer une reprise suf isante de la cote du mark pour rétablir la confiance des propres ressortis-

sants de l'Allemagne, le gouvernement allemand émettra à des conditions appropriées, un emprunt or intérieur.

En outre, le gouvernement allemand est disposé à contracter des emprunts extérieurs qui lui seraient être offerts à des conditions convenables.

Déjà pendant la période mentionnée au § 4 *a*) ci-dessus le rendement de l'emprunt intérieur pour moitié et celui des emprunts extérieurs dans sa totalité sera utilisé pour couvrir les frais occasionnés par des prestations en espèces et en nature découlant du traité de Versailles. L'autre moitié du rendement de l'emprunt intérieur sera utilisée en vue de satisfaire aux besoins du propre budget de l'Allemagne, et notamment en vue d'effectuer le remboursement du crédit de consolidation.

9° Les mesures susvisées mettront l'Allemagne à même de rétablir l'équilibre de son budget, d'arrêter l'accroissement de la dette flottante ainsi que de cesser, dans un avenir rapproché, l'escompte des bons du Trésor auprès de la Reichsbank.

Dès que l'équilibre du budget aura été établi, il ne faudra plus émettre des emprunts que pour des investitions nécessaires, et il ne faudra plus contracter de dette flottante qu'afin de réunir provisoirement des fonds en attendant que soit émis l'emprunt définitif. Par là même, les causes de l'inflation cesseront d'exister.

Au moyen de réformes à l'intérieur, l'Allemagne comprimera ses dépenses et augmentera ses recettes. Dans cet ordre d'idées, on envisage notamment les mesures suivantes, qui visent à :

supprimer les autorités qui ne seraient plus indispensables;
réduire le nombre total des employés et des fonctionnaires;
éviter des dépenses d'ordre improductif;
limiter aux nécessités les plus urgentes les mesures législatives qui sont susceptibles d'occasionner de nouvelles dépenses;
rendre productifs les services d'utilité publique du Reich, afin d'obtenir qu'ils se suffisent à eux-mêmes et soient vraiment lucratifs.

10° L'Allemagne prendra toutes les mesures nécessaires et appropriées à l'effet de parvenir, notamment au moyen d'une augmentation de l'intensité et de l'efficacité du travail, à un accroissement de la production et, par là, à l'équilibre de la balance du commerce.

A cette fin et à l'effet de remédier efficacement à la détresse actuelle de l'ensemble du système économique de l'Allemagne, il sera, tout en maintenant la journée de travail de huit heures comme journée de travail normale et en tolérant des exceptions à cette règle, procédé par des dispositions légales ou par la voie tarifaire ou administrative à un règlement nouveau de l'ensemble de la question de la durée du travail; on favorisera toutes les mesures susceptibles de créer une classe d'ouvriers de choix, on restreindra l'importation et la consommation d'articles de luxe et on réduira la consommation de l'alcool.

En vue d'accroître la production agricole on abandonnera graduellement le système de la gestion par coercition et par centralisation des stocks de céréales à panification. Un relèvement du mark enlèvera la raison d'être aux motifs essentiels qui avaient jusqu'ici régi la politique extérieure de l'Allemagne en matières de céréales.

11° Une fois que la cote du mark accusera une tendance vers la reprise, il faudra d'autre part, que l'étranger abroge les restrictions imposées à l'importation des marchandises de provenance allemande, lesquelles avaient été motivées par la décadence de la monnaie allemande. Au demeurant aussi, il faudra à tous égards concéder à l'Allemagne l'égalité de droits dans le domaine de la politique économique et il faudra établir l'autonomie de l'administration allemande d'ordre économique dans les territoires occupés, afin de mettre l'Allemagne à même de rétablir et d'équilibrer la balance de son commerce, ainsi que de ses payements.

Pour être en mesure de mettre à exécution le projet exposé dans ce qui précède, le gouvernement allemand a l'honneur de soumettre à la Commission des réparations les requêtes suivantes :

a) de vouloir bien, le plus tôt possible, fixer de façon définitive le total des engagements de l'Allemagne à un chiffre qui permette qu'en ne recourant qu'à l'excédent du budget on puisse subvenir — y compris les dépenses résultant du

service d'intérêts des emprunts à contracter aux frais occasionnés par les acquittements;

b) de vouloir bien, tout d'abord, pour une période de 3 à 4 ans, libérer l'Allemagne sous la réserve prévue sous le numéro 4 *a*, alinéa 2, concernant la reconstruction des régions dévastées — de l'ensemble des prestations en espèces et en nature découlant du traité de Versailles;

c) de vouloir bien convoquer, sans retard, une conférence de financiers internationaux aux fins d'une délibération à entamer au sujet d'un crédit bancaire à consentir à l'Allemagne.

Le gouvernement allemand, pour sa part, est pareillement disposé à se charger de la convocation d'une conférence semblable;

d) de vouloir bien appuyer les propositions que le gouvernement allemand, afin de réaliser les prémisses indispensables visées sous le numéro 11, présentera aux gouvernements intéressés.

A cette lettre étaient annexés les deux autres rapports d'experts financiers internationaux : celui de MM. Brand, Cassel, Jenks, Keynes et celui de MM. Vissering, Dubois, Kamenka.

* * *

Les rapports établis par les experts financiers internationaux sont au nombre de quatre. Le premier est signé par MM. Vissering (hollandais), Dubois (suisse), Brand (anglais); le second, œuvre personnelle de M. Brand, étudie la possibilité d'une participation du marché monétaire de Londres à une opération pour la stabilisation du mark : le troisième est signé de MM. Brand, Cassel (suédois), Jenks (américain) et Keynes (anglais); le quatrième est signé de MM. Vissering, Dubois, Kamenka (directeur de la banque de l'Azof-Don).

Le rapport de MM. Vissering, Dubois et Brand, adressé à M. Hermes ministre des Finances d'Allemagne est ainsi conçu :

Berlin, 7 novembre. — Le ministère des finances allemand nous a demandé de quelle manière et suivant quelles modalités nous envisagerions l'intervention d'un syndicat international pour la stabilisation du mark.

L'énorme dépréciation du change allemand qui s'est produite pendant ces derniers mois et qui s'accentue chaque jour nous paraît provenir surtout d'une crise de confiance à l'étranger et à l'intérieur du pays. C'est pourquoi une coopération étrangère est désirable. A cet effet, nous exprimons l'avis qu'il y aurait lieu, sous les auspices de la Commission des réparations, de provoquer le plus tôt possible la réunion d'un groupe de banquiers appartenant aux nations à change normal, c'est-à-dire les États-Unis, l'Angleterre, la Hollande, la Suède et la Suisse, auxquels pourraient se joindre des banquiers d'autres pays, disposés à accorder leur concours. Ce groupe exprimerait la fondation d'un syndicat international ayant pour objet de coopérer avec le gouvernement allemand et la Reichsbank à la stabilisation du mark par les voies et moyens qu'il jugerait utiles.

Sans vouloir anticiper sur les résolutions qu'il prendrait, nous pensons que pour fixer les idées, il n'est pas inutile que nous exprimions notre avis sur le mode de procéder :

1° Pendant l'activité du syndicat et jusqu'au remboursement complet de ses avances, l'Allemagne devrait être dispensée de tout payement en espèces et en nature au titre des réparations.

2° Le syndicat devrait pouvoir être constitué pour un montant équivalent à 500 millions de marks-or au moins.

3° Ce montant serait réalisé sous la forme d'un crédit d'acceptation, les traites

étant tirées par le Trésor allemand, avalisées par la Reichsbank et stipulées dans la monnaie du pays de l'accepteur.

4° Les traites pourraient être renouvelées pour une durée n'excédant pas deux ans, pourvu que les banques centrales d'émission donnent leur approbation.

5° La Commission des réparations serait sollicitée de consentir la priorité de remboursement des avances du syndicat sur tout payement en espèces au titre de réparations.

6° Le gouvernement allemand, avec l'autorisation de la Commission des réparations, donnerait en garantie spéciale en faveur des avances faites par le syndicat les encaissements provenant des droits d'exportation suivant un mode à convenir.

7° Parallèlement aux prestations du syndicat, la Reichsbank s'engagerait à participer à l'action de stabilisation pour un montant égal en obtenant, par l'engagement d'une partie de son or, un crédit de même montant, de telle sorte que l'ensemble des fonds réunis serait d'un milliard de marks-or ou son équivalent.

8° Nous ne nous exprimons pas sur les conditions d'intérêt et de commission qui seraient demandées à l'Allemagne, cette question étant réservée.

*
* *

L'avis présenté en son nom personnel par M. Brand sur la possibilité de faire appel au marché de Londres est ainsi rédigé :

Berlin, 7 novembre 1922. — 1° Le ministre des finances m'a prié, au nom du gouvernement allemand, d'exprimer mon avis sur la possibilité d'obtenir actuellement des emprunts ou des crédits sur le marché de Londres pour appuyer la tentative d'une stabilisation du mark. En accédant à ce désir, je vous prie de considérer, comme une chose allant de soi, que je ne fais qu'exprimer une opinion toute personnelle. Je ne puis nullement parler au nom d'autres banquiers de Londres.

2° Dans un rapport que je signerai en tant qu'expert invité par l'Allemagne, j'exprimerai mon avis en ce qui concerne des emprunts ou des crédits étrangers au sujet de l'ensemble du problème de la stabilisation. Ici, je me bornerai purement à envisager la question du point de vue de la technique bancaire.

3° A mon avis, il n'est pas possible de faire appel au capital privé en Angleterre pour un emprunt allemand. Les raisons données en juin dernier par le comité des banquiers n'ont rien perdu de leur valeur. De plus, la dernière chute du mark a complètement ruiné le crédit allemand à l'étranger. Je suis absolument de l'avis du comité des banquiers qu'une certitude au sujet des engagements à venir de l'Allemagne est choses essentielle. Tant que l'on n'aura pas obtenu cette certitude, je ne crois pas possible de s'adresser au public.

4° Reste donc seulement la question des facilités à accorder par les banques. Il serait certainement possible d'obtenir un emprunt garanti par l'or de la Reichsbank, qui devrait être déposé dans un endroit désigné par les banquiers. Je ne crois pas qu'il soit possible d'obtenir d'autres emprunts, à moins que les obligations de l'Allemagne résultant du traité de paix ne fassent l'objet d'un moratoire complet et s'étendant à une certaine durée. Si un tel moratoire était accordé, mettons pour deux ans, et s'il se trouvait en Suisse, en Hollande et dans d'autres pays des cercles financiers exactement au courant de la situation de l'Allemagne et disposés à se mettre à la tête de l'action, il se pourrait que les banquiers de Londres y participent, par exemple sous forme d'un crédit d'acceptation d'au moins 5 millions de livres sterling. Mais si l'incertitude relative aux engagements allemands existait encore à la fin du moratoire et si la possibilité d'un effondrement financier complet de l'Allemagne persistait à la fin de cette époque, les créanciers exigeraient une garantie pour le remboursement avant l'expiration du moratoire.

En tout cas, il leur faudrait pour cette opération, l'assentiment de la Banque d'Angleterre et le droit d'escompter à Londres les traites tirées sur cette place.

* * *

Le rapport Brand-Cassel-Jenks-Keynes était ainsi conçu :

I. — Nous sommes pleinement convaincus de l'urgente nécessité de stabiliser sans retard le mark allemand, condition essentielle pour sauver l'Allemagne de l'effondrement complet qui la menace...

Si certaines concessions, dont nous parlons plus loin, lui sont faites par ses créanciers, la stabilisation est possible. Mais elle doit procéder d'abord des efforts propres de l'Allemagne... Il est vain, dans la situation actuelle, d'espérer que la stabilisation viendra d'une aide étrangère : l'Allemagne doit avoir sa politique de reconstruction.

II. — La stabilisation est-elle possible dans les circonstances actuelles? Non.

1° Pour des raisons intérieures, surtout à cause des effets de la politique financière allemande pendant et après la guerre;

2° Pour des raisons extérieures, en particulier à cause des charges imposées par le traité de Versailles.

III. — Relativement aux charges extérieures, nous croyons que, si l'Allemagne n'est pas exemptée pour quelque temps des payements exigés par le traité de Versailles, toute tentative de stabilisation du mark doit échouer... La durée du délai à accorder dépendra de la possibilité d'arriver à un excédent de recettes dans le budget allemand; nous croyons qu'elle devra être au moins de deux ans.

Ce délai doit s'étendre aux prestations en nature et aux versements en espèces.

IV. — Tout projet de stabilisation ne peut être considéré que comme provisoire aussi longtemps que le problème des réparations n'aura pas reçu une solution définitive, exécutable et prompte. Toutefois en considération des dangers de l'attente, même courte, nous croyons que la stabilisation devrait en cas de besoin devancer la solution définitive.

V. — L'Allemagne étant déchargée comme il vient d'être dit, le succès d'un projet de stabilisation ne dépend pas d'un emprunt à l'étranger, mais des conditions dans lesquelles s'établira la production et sera fixé le budget en Allemagne et de la promptitude qui sera mise à régler définitivement la question des réparations.

Néanmoins, un appui venu d'un syndicat international aurait le plus grand effet sur l'esprit du public... Nous croyons qu'un comité de banquiers devrait être convoqué immédiatement pour délibérer sur la formation de ce syndicat... Les crédits à accorder en attendant devraient être fort limités.

Un emprunt extérieur véritablement important ne peut être espéré que lorsque ses bailleurs auront pu examiner la situation à la fin du moratorium.

VI. — Le succès de la stabilisation dépend de l'équilibre du budget, et la stabilisation, à son tour, est indispensable à l'établissement de l'équilibre...

Il ne faut pas prendre dans les recettes courantes les fonds destinés aux travaux publics mais les demander à des emprunts consolidés. Cependant on ne peut exiger il est impossible que soit évité tout accroissement de la dette flottante. La stabilisation accomplie, il serait possible d'autoriser une augmentation de la dette flottante dans la mesure nécessaire pour surmonter les difficultés du moment.

VII. — Nombre d'experts se prononcent contre tout projet de stabilisation qui ne reposerait pas sur un vaste concours de l'étranger, parce qu'ils ont mauvaise opinion de la balance commerciale. Mais, pour le moment, tout élément d'appréciation de la statistique fait défaut. On nous a présenté des chiffres qui sont en désaccord entre eux; et nous doutons qu'aucun de ces chiffres soit digne de foi. Pour avoir une idée du déficit actuel de la balance commerciale nous devons adopter un autre mode de calcul.

Au côté débit de la balance des payements, se trouvent le déficit de la balance commerciale, les payements faits en exécution du traité de Versailles et l'évasion des capitaux. Pour les contrebalancer, l'Allemagne ne dispose, et dans une faible mesure que de ses « exportations invisibles », de ses crédits à l'étranger et des achats de marks et de valeurs en marks que fait l'étranger. D'une manière

ou d'une autre, ces deux côtés de la balance des payements ont dû s'équilibrer pendant l'année courante.

Si la balance commerciale était aussi passive qu'on le croit, il aurait fallu que les achats de valeurs en marks par l'étranger atteignissent une hauteur dépassant toute possibilité. Nous en concluons que le solde passif de la balance commerciale allemande actuelle ne peut être si grand et que, au cas où la balance des payements serait délivrée des payements imposés par le traité de Versailles et des importations de charbon destinées à tenir la place du charbon livré pour les réparations, il doit être possible de mettre en équilibre la balance des payements.

L'état de la balance commerciale ne nous paraît donc pas constituer un obstacle décisif à la stabilisation, quand la concurrence allemande sur les marchés extérieurs aura repris son caractère normal.

VIII. — Nous en concluons que, moyennant les conditions indiquées par nous, la stabilisation immédiate à l'aide de mesures à prendre par l'Allemagne elle-même est possible. Grâce à certaines particularités techniques : existence d'une forte réserve or, disette des moyens de payement, écart entre la dépréciation à l'extérieur, d'une part, et la mesure de l'inflation dans le pays et la dépréciation intérieure, d'autre part, il est devenu plus facile, dès maintenant, de se rendre maître de la situation. Avec le dollar à 3.500 l'encaisse or de la Reichsbank est supérieur de plus du double à la valeur de la circulation. Un tel état de choses ne s'est encore jamais rencontré. Nulle monnaie ne s'est encore écroulée en ayant derrière elle une réserve potentielle immobilisée d'une pareille ampleur.

IX. — Nous croirions qu'il serait imprudent d'essayer de stabiliser autrement qu'à une valeur intérieure, qui pourrait néanmoins être encore considérablement au-dessus de la valeur actuelle. On ne peut fixer en ce moment le cours à adopter. La dernière chute profonde est due surtout à la disparition de la confiance. Si les mesures indiquées ci-dessus sont prises, une amélioration notable peut intervenir aussitôt. Nous admettrions que les choses étant ce qu'elles sont au moment où nous écrivons ce rapport (le dollar cotant 7.000), un cours entre 3.000 et 3.500 marks pour le dollar serait justifié. Mais il faut considérer qu'avec un cours pareil une forte augmentation de la circulation sera nécessaire à plusieurs reprises, dans la mesure où l'activité économique du pays redeviendra normale.

Le taux de conversion définitif devra être fixé en tenant compte, d'une part, de la capacité intérieure d'acquisition du mark et, d'autre part, du cours des devises tant que le programme esquissé ci-après sera mis en œuvre et que les lignes directrices principales en auront été publiées.

Il va de soi que, après accomplissement de la stabilisation, une nouvelle unité de valeur, équivalent à un multiple du mark-papier stabilisé devra être introduite pour faciliter les échanges.

Lignes directrices pour la stabilisation du mark.

I. — Pour obtenir que tous les payements imposés par le traité de Versailles soient ajournés à deux ans, le gouvernement allemand devrait donner à la Commission des réparations les garanties suivantes :

a) Un office de la monnaie, indépendant et séparé, sera créé au sein de l'organisation de la Reichsbank. La Reichsbank mettra à sa disposition une part appropriée de ses réserves-or.

b) Aussi longtemps qu'une partie de cet or restera libre, l'office de la monnaie achètera du mark-papier, sur offre à un cours à fixer d'après les principes exposés ci-dessus.

c) Le montant total de la dette flottante ne devra pas dépasser un certain chiffre. Les autres fonds dont l'empire aurait besoin devraient provenir d'emprunts consolidés.

Rien ne devra être changé à ces principes sans l'assentiment de la Commission des réparations. De plus cette Commission et le Reich devront mettre les moyens de l'office de la monnaie à l'abri de toute main-mise.

II. — Le consentement de la Commission des réparations ayant été acquis, les mesures ci-après seront prises :

a) Un syndicat financier international sera invité à collaborer au raffermissement :

b) Une réserve de devises sera constituée sur la base de l'or, et l'office monétaire en disposera conjointement aux avances que consentirait de temps à autre le syndicat international sur la base de garanties convenables;

c) Toutes les ordonnances relatives aux devises seront abrogées; les transactions sur les devises et valeurs étrangères redeviendront libres et ne subiront plus d'entraves.

III. — L'office monétaire achètera et vendra sur demande (d'après les principes du commerce des devises-or) et d'après la situation du marché, des devises contre du papier à des cours fixés; le cours offert ne devra pas, pendant les premiers temps, dépasser de plus de 5 % le cours demandé.

IV. — Le taux d'escompte de la Reichsbank devra être relevé autant qu'il sera nécessaire, et l'argent devra demeurer cher jusqu'à ce que la stabilisation soit pleinement assurée : mais, d'un autre côté, des traites commerciales devront être escomptées avec libéralité et des avances consenties sur toutes les garanties d'usage pour les besoins légitimes du commerce.

V. — Afin de recevoir pour sa réserve de devises la plus grande somme possible de devises mutilisées par les particuliers allemands, et à des conditions produisant la confiance nécessaire, l'office monétaire aura :

a) A émettre des traites du Trésor-or (remboursables en or), avec garantie de la Reichsbank, à échéance de un à deux ans, à un taux d'intérêt approprié, contre des espèces, des devises sous forme de mandat, etc...

b) A acheter des devises au comptant et à les revendre à terme, avec des marges convenables suivant le terme.

VI. — Comme le pays a besoin pour ses affaires que la circulation des billets soit élargie, dès son retour aux conditions normales, des billets devront être émis autant que possible :

a) En faisant escompter par la Reichsbank des traites de commerce et en lui faisant ouvrir au commerce des crédits sur garantie;

b) En faisant vendre par l'office monétaire du mark contre des devises et également, mais dans la mesure la plus restreinte et tout au plus pendant une période de six mois, contre d'autres bons du Trésor qui devront être émis pendant l'époque de transition pour combler le déficit budgétaire en attendant que l'équilibre puisse être apporté dans le budget.

Le rapport Vissering-Dubois-Kamenka conclut ainsi :

Première question : Dans les circonstances actuelles, une stabilisation du mark est-elle possible?

Nous répondons :

Une stabilisation durable du mark ne peut s'obtenir aussi longtemps que :

1° l'inflation, dont la principale cause présente est le déficit du budget de l'Empire et des régies, ne sera pas arrêtée;

2° la balance des payements restera passive par suite de l'excédent des importations, de la fuite des capitaux à l'étranger, de l'aversion inspirée par le mark en Allemagne, des livraisons en nature et des versements en espèces pour compte des réparations.

Deuxième question : Dans la négative, quel état de choses doit être créé pour rendre la stabilisation possible?

La réponse à cette question se trouve déjà contenue dans la réponse à la première; mais une explication plus détaillée nous paraît utile.

Les conséquences désastreuses de l'inflation monétaire se sont manifestées en Allemagne, comme ailleurs, à partir du moment où, au cours de la guerre, on n'a plus couvert les dépenses au moyen de recettes régulières provenant de l'impôt, mais au moyen d'emprunts mal compris, notamment par l'augmentation de la dette flottante. Elle a grossi ensuite à cause de la nécessité d'acquérir des vivres, enfin par suite du déficit des budgets ordinaire et extraordinaire.

Or toute inflation engendre une nouvelle inflation, car, chaque fois que diminue le pouvoir d'acquisition du mark-papier, il en faut une somme supérieure pour opérer les mêmes transactions.

L'équilibre budgétaire

Si donc les mesures pour la stabilisation du mark doivent avoir un effet durable, il faut faire disparaître les causes de l'inflation qui dépendent du gouvernement, c'est-à-dire que le budget d'Empire doit être effectivement équilibré. Enfin le budget extraordinaire ne doit pas être grevé de dépenses de placement susceptibles d'être évitées ou ajournées à des temps meilleurs; il ne doit pas non plus comporter des prévisions pour le payement des réparations qui dépasseraient les excédents éventuels des recettes du budget ordinaire.

Pour équilibrer le budget, il faut pratiquer la plus stricte économie, réduire le personnel des services administratifs et des régies et supprimer graduellement les allocations directes ou indirectes dont le but est d'abaisser le prix payé par le public pour certaines denrées alimentaires.

Le déficit

Nous n'avons pas de données précises sur la balance actuelle des payements de l'Allemagne, ni même de chiffres sûrs pour sa balance commerciale. On peut dire seulement qu'elles semblent accuser un déficit considérable. D'où vient ce déficit?

a) De la diminution de l'exportation, que l'on attribue à des causes intérieures et extérieures, entre autres la réduction de la capacité de production... A notre avis, le gouvernement et la population doivent user de tous les moyens pour récupérer cette capacité de production.

La principale cause extérieure doit être cherchée dans les obstacles mis par l'étranger à l'importation de marchandises allemandes... tandis qu'à l'étranger on ne cesse de se plaindre, et non sans raison, de la vive concurrence faite en ces dernières années par l'industrie allemande à celles des autres pays et qui aurait provoqué la ruine de plusieurs branches de ces industries...

Si l'Allemagne veut la fin des restrictions qui lui sont opposées, elle doit rendre sa concurrence normale, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas tabler sur le bon marché résultant pour ses marchandises de la dépréciation de sa monnaie.

En tout cas, l'équilibre de la balance des payements est impossible si l'exportation ne peut se développer.

b) De l'accroissement anormal de l'importation dans les circonstances actuelles. Le mark est tombé à tel point que la confiance dont il jouit auprès des Allemands eux-mêmes est ébranlée. De là un affaiblissement de l'esprit d'épargne et une propension à la dépense. Un retour de la confiance consécutif à un commencement de stabilisation ferait disparaître ce stimulant à l'importation.

D'un autre côté, l'importation est favorisée par l'obligation imposée à l'Allemagne de laisser entrer chez elle certaines marchandises, ainsi que par ce que l'on a nommé la « trouée de l'ouest ». Evidemment, si l'Allemagne demeure impuissante à cet égard, il lui sera très difficile de surveiller, efficacement et de limiter l'importation.

De plus, certaines importations sont en accroissement aujourd'hui : celle des céréales, par exemple, qui doit être très forte cette année, par suite de l'insuffisance de la récolte. Enfin l'importation de charbon a pour cause l'obligation de livrer du charbon aux Alliés.

Aussi longtemps que d'autres arrangements ne seront pas intervenus, ce facteur de passif continuera d'exister.

c) De la fuite du capital allemand à l'étranger et de l'aversion pour le mark. Nous n'avons pas de données qui nous permettent d'évaluer l'ampleur de ce mouvement. Mais nous pensons que, dès que commencerait la stabilisation, la fuite du capital perdrait une de ses raisons d'être, et qu'un reflux graduel aurait chance de se produire.

Ensuite l'Etat allemand doit songer qu'en soumettant à l'impôt au-delà d'une

certaine mesure la fortune et le revenu, il pousse le capital à s'évader et ne peut l'en empêcher même par les mesures les plus draconiennes.

d) Des payements en espèces et des prestations en nature pour compte des réparations.

Ces payements et ces prestations ont exercé une grande influence sur la balance des payements de l'Allemagne. Toute tentative de stabilisation du mark nous paraît vaine pour le présent si ces payements ne sont pas suspendus jusqu'au moment où l'équilibre aura chance d'être assuré.

Troisième question : Quelles mesures sont à prendre en vue de la stabilisation, les conditions préalables étant créées ?

Dès que les conditions ci-dessus seront remplies ou en voie de l'être, nous proposons les dispositions ci-après :

1° *Unité monétaire.* — Le mark-papier ayant totalement perdu son caractère de mesure de valeur, il s'agit d'instituer dans l'avenir le plus proche une nouvelle mesure stable de valeur. Comme l'ensemble de l'économie a commencé à s'appauvrir, il semble indiqué d'abandonner l'unité de compte en vigueur jusqu'ici et d'adopter une unité plus petite, qui, pour la facilité de la conversion, devrait faire une fraction ronde de la livre sterling ou du dollar ; par exemple un quarantième de livre sterling, soit un demi-shilling, ou un dixième de dollar. Cette nouvelle unité s'appellerait le nouveau mark-or.

2° *Banque monétaire.* — Pour opérer la stabilisation du mark, il serait bon d'établir une organisation autonome à personnalité juridique, sous forme, par exemple, de société anonyme, qu'on pourrait nommer *banque monétaire* puisqu'elle serait appelée à introduire la monnaie nouvelle. Son capital serait de 100 millions de marks-or, que la Reichsbank verserait en or, et en retour desquels elle recevrait des actions, de manière que son actif ne fût pas diminué.

Mais la fondation de cette banque demandera un certain temps. Nous croyons donc que, pour commencer, il faudrait constituer un comité composé de représentants du ministère des finances, de bailleurs de fonds étrangers et de la Reichsbank, qui se chargerait des premières opérations de stabilisation. Ce que nous disons ci-dessous de la banque monétaire s'appliquera donc provisoirement audit comité.

3° *Crédit international de banque.* — La stabilisation du mark n'est exécutable qu'à l'aide d'un important crédit ouvert par l'étranger, par exemple de 500 millions de marks-or en monnaie actuelle, crédit dont la meilleure forme serait celle d'une acceptation auprès des banques étrangères. Il devrait être à la disposition de la banque monétaire qui, suivant ses besoins, pourrait réclamer une avance en tirant des traites pour acheter des devises. Le crédit pourrait être ouvert par les grandes banques des États-Unis et des pays européens à monnaie normale, auxquelles se joindraient éventuellement celles d'autres pays.

Sous les auspices de la Commission des réparations doit être convoqué aussitôt que possible un comité international de banques, à qui incomberait la fondation d'un syndicat de banques, et ce syndicat de concert avec la Commission des réparations et le gouvernement allemand, étudierait la question du crédit et des garanties à fournir.

4° *Conditions pour la stabilisation.* — La stabilisation définitive n'est possible que si la situation du pays permet qu'elle ait lieu de fait : *a*) par équilibre du budget; *b*) par une balance commerciale active ou au moins équilibrée ; *c*) par l'équilibre de la balance des payements.

a) L'équilibre budgétaire doit être obtenu par augmentation des recettes ou par diminution des dépenses. C'est probablement ce dernier moyen qui conduira au but. En premier lieu, les régies ne doivent plus laisser de déficit, mais un excédent qui assure l'amortissement des immeubles et le rendement du capital engagé. Les subsides rendus nécessaires par le régime de la contrainte économique et qui sont cause de la formation de prix artificiels doivent être supprimés au plus tôt. Le nombre des fonctionnaires doit être réduit.

Tout doit être tenté pour que la balance commerciale devienne active, ce qui influera favorablement sur celle des payements. Avant tout, il faut augmenter la production par l'amélioration des méthodes de travail, par l'accroissement de l'intensité du travail, au besoin par la prolongation de la durée du travail; en

même temps, il faudrait essayer de réduire les salaires, en les adaptant à la valeur présente de l'argent. Mais une entente sur ces points avec les ouvriers ne peut être espérée que si l'accroissement du rendement de la main-d'œuvre profite à toute l'Allemagne et aux ouvriers et si le salaire réduit jouit d'une plus grande capacité d'achat.

c) Des payements au bénéfice des réparations ne doivent être exigés de l'Allemagne que s'ils proviennent de l'excédent du budget; sinon, ils ne peuvent être effectués que grâce à l'émission de nouveaux bons du Trésor, source d'inflation.

La stabilisation ne se maintiendra que si la question des réparations trouve une solution définitive qui comporte un état de payements déterminé.

5° *Stabilisation provisoire.* — Si l'on a des raisons d'espérer que les conditions ci-dessus seront réalisées dans un délai qui ne soit pas trop long, on peut tenter une stabilisation provisoire, qui toutefois n'est pas exempte de risques.

La première stabilisation devrait être entreprise comme suit :

La banque monétaire devant avoir à son service des forces suffisantes pour résister à tous les courants contraires, il est nécessaire que cette banque (ou le comité) dispose : 1° de la totalité du crédit étranger; 2° d'au moins une somme égale provenant de l'or de la Reichsbank. Avec ces ressources liquides, la banque monétaire achètera de l'avoir en marks et des billets en marks, surtout en concentrant son action sur les marchés étrangers. Cette action, si elle répond bien à son but, pourra, croyons-nous, déjouer toutes les opérations contraires, quelles qu'elles soient. Il doit être possible d'obtenir une très notable amélioration des marchés étrangers. Un des objectifs principaux à se proposer doit être la hausse du mark, car sa récente chute est due principalement à une crise de confiance qui, surmontée, peut être suivie rapidement d'un courant en sens inverse.

Si par ce moyen le mark peut être ramené à un niveau beaucoup plus élevé, on obtiendra les avantages suivants :

a) Un frein sera mis à la dépréciation démesurée du mark.

b) Le mark sera assis sur une base telle que tous les avoirs en marks, quels qu'ils soient, ne subissent pas une dépréciation complète.

c) Plus sera élevé le niveau de la stabilisation, plus tôt la circulation actuelle suffira aux besoins du pays.

D'un autre côté.

a) il faudra un temps plus ou moins long pour l'adaptation définitive des salaires à la nouvelle valeur intérieure du mark et pendant ce temps, de très graves difficultés seront à vaincre;

b) il s'ensuivra naturellement une sensible réduction des prix.

L'amélioration de la situation économique due à la stabilisation permettra au gouvernement de suivre plus facilement une saine politique économique. Le budget pourra être édifié sur des fondements solides, et l'équilibre rétabli.

6° *Époque de stabilisation provisoire.* — Si l'on considère toutes ces conséquences si désirables, il semble absolument indiqué d'essayer aussitôt une stabilisation provisoire à la condition qu'il y ait des chances que les conditions ci-dessus mentionnées soient remplies dans un temps point trop éloigné.

7° *Caisse de conversion.* — Quand le mark aura atteint un cours suffisamment élevé, il faut, par tous les moyens, chercher à l'y maintenir, soit par vente de devises, en cas de hausse du mark, soit par achat de marks au cas où le mark aurait besoin d'être soutenu. Ce qui conviendrait le mieux pour arriver à ces résultats serait une caisse de conversion. La banque monétaire pourrait se charger d'en tenir le rôle.

8° *Monnaie parallèle éventuelle.* — Le but visé, c'est la constitution d'une monnaie-or. S'il le fallait, pendant la période de transition, il serait indiqué de laisser en circulation temporairement le mark-papier et d'introduire simultanément le *nouveau mark comme monnaie de compte*. Nous croyons cependant à la possibilité de passer directement de la monnaie-papier à la monnaie-or.

9° *Stabilisation définitive.* — Il faudra étudier la méthode à employer pour échanger les billets marks-papier encore en circulation contre des billets marks-or ou des avoirs correspondants. Après l'exécution de cette mesure, la question de

la suppression de la banque monétaire pourra se poser. Alors on pourrait confier de nouveau à la Reischbank seule l'émission de billets et l'établissement de la parité.

10° *Dette flottante.* — Durant une certaine période de transition, il ne sera pas possible d'arrêter complètement l'augmentation de la dette flottante. Par suite, le gouvernement devrait avoir la faculté de l'accroître dans une mesure limitée et qui reste à fixer, jusqu'à ce que la stabilisation produise ses effets favorables.

Les mesures à prendre doivent intervenir sans délai : faute de quoi il serait à craindre que l'action fût trop tardive pour conserver ses chances de succès.

* * *

La Commission des réparations a suspendu, pendant la crise ministérielle allemande, l'étude des divers documents qu'elle avait réunis pendant son voyage d'enquête à Berlin et des propositions sur la stabilisation du mark et l'équilibre du budget du Reich qu'avait formulées le chancelier Wirth à la veille même de sa démission, dans sa note du 14 novembre. La première question qui se posait, était désormais celle de savoir si le nouveau chancelier maintient les propositions de son prédécesseur. Interviewé par le correspondant du *Daily Express* à Berlin, le Dr Cuno, le nouveau chancelier allemand, déclara que les propositions faites par le chancelier Wirth dans sa note à la Commission des réparations, le 14 novembre, en vue de la stabilisation du mark et de l'équilibre budgétaire et demandant un moratoire de trois ans, engageaient le nouveau gouvernement. « Mon cabinet, dit-il, poursuivra les négociations dont un aperçu a été donné dans la dernière note allemande du 15 novembre. La question des réparations est le principal problème pour l'Allemagne ; j'espère que les puissances étrangères qui, toutes, sont intéressées au relèvement de l'Allemagne, prêteront leur concours à notre pays ». Mais les actes de M. Cuno ont paru démentir dans une large mesure ses paroles, ou du moins démontrer que, sous les mêmes formules, sa conception du problème et des solutions différait sur des points essentiels, et de beaucoup, de celle de M. Wirth.

La réunion à Bruxelles d'une conférence financière interalliée pour l'étude du double problème des réparations dues par l'Allemagne et des dettes interalliées ne peut pas ne pas dépendre de l'attitude que prendra décidément le nouveau gouvernement allemand. M. Theunis, président du Conseil de Belgique, et M. Jaspar, son ministre des affaires étrangères, sont venus le 22 novembre à Paris pour conférer sur ce sujet avec M. Poincaré. La Belgique paraît ne vouloir lancer les invitations à une semblable conférence que si elle est certaine d'un accord préalable entre l'Angleterre et la France.

La conférence internationale des chemins de fer.

Le 17 octobre, s'est ouverte à Paris, la conférence internationale des chemins de fer.

Cette conférence est destinée à remplacer le *Verein* des chemins de fer de l'Europe centrale qui existait avant la guerre. Ce *Verein* était dirigé par l'Allemagne. Mais, tandis qu'il ne comprenait que les chemins de fer allemands, autrichiens, hongrois, hollandais, roumains et luxembourgeois, la conférence nouvelle est appelée à grouper tous les chemins de fer européens de quelque importance et même certains grands réseaux asiatiques.

A la Conférence de Gênes, la quatrième commission, dite des transports, émit le vœu que les administrations des chemins de fer français convoquassent aussitôt que possible une conférence de toutes les administrations de chemins de fer d'Europe et d'autres pays intéressés.

C'est en vertu de ce vœu que s'est réunie cette conférence.

Les Etats suivants étaient représentés :

Allemagne, 4 délégués; Angleterre, 12; Autriche, 3; Belgique, 3; Bulgarie, 1; Chine, 3; Danemark, 2; Espagne, 2; Esthonie, 2; Finlande, 1; Grèce, 1; Hollande, 2; Hongrie, 1; Italie, 2; Japon, 2; Lettonie, 1; Lituanie, 2; Luxembourg, 2; Norvège, 2; Pologne, 1; Portugal, 2; Roumanie, 2; Sarre, 3; Serbie, 1; Suède, 3; Suisse, 4; Tchéco-slovaquie, 5; chemins de fer orientaux, 2; Société des Nations, 2. Enfin la France était représentée par le comité de direction des grands réseaux français.

M. Dervillé, président de ce comité, a présenté les congressistes au ministre des travaux publics, qui dans un discours a fait ressortir la nécessité d'une amélioration des relations internationales. M. Dervillé a fait connaître qu'en raison du caractère technique de la conférence les présidents et administrateurs du comité de direction déléguaient leurs collaborateurs techniques, les directeurs, pour en suivre les travaux.

Sir William Forbes, directeur général du London and Brighton, a rendu hommage à l'œuvre accomplie par les réseaux français, et proposé que la présidence de la conférence fût offerte à l'un de leurs directeurs. Le chef de la délégation allemande, M. Stieler, secrétaire d'Etat au ministère des transports du Reich, a appuyé cette motion. En conséquence, sur la proposition de M. Dervillé, le doyen des directeurs français, M. Mange, a été désigné à l'unanimité comme président de la conférence.

Prenant la parole, M. Mange a rappelé quel était l'objet de la conférence : rétablir le trafic international dans des conditions au moins aussi satisfaisantes qu'avant la guerre; résoudre la question des tarifs directs et obvier aux inconvénients dus aux variations du change dans les

transports internationaux; créer, à cet effet, une conférence permanente des administrations de chemins de fer européens, sous le nom d'Union internationale des chemins de fer.

Parmi les divers orateurs inscrits, le chef de la délégation allemande Stieler a apporté les remerciements du gouvernement allemand pour l'invitation faite à l'administration des chemins de fer du Reich. Il espère qu'une sérieuse collaboration permettra de renouer entre administrations de chemins de fer les liens que la guerre a brisés. Il apporte l'« assurance que l'administration allemande est résolue à soutenir de toutes façons l'œuvre entreprise ».

M. Laukas, conseiller du ministère des chemins de fer tchécoslovaques, a rappelé l'initiative prise l'an dernier par M. Perietzeano, délégué roumain, à la conférence de Porto-Rose, où fut émise l'idée de la présente conférence. Il a insisté sur le fait que la direction des travaux est confiée à une administration «non politique», en l'occurrence les grands réseaux français. M. Perietzeano a remercié les chemins de fer français de leur initiative et, au nom de la Roumanie, il a approuvé le projet de statuts élaboré par le comité de direction.

Après les remerciements de M. Sinigalia (délégué italien), la conférence a désigné les membres de la commission chargée d'examiner le projet de statuts. M. Paul, directeur de la compagnie du Midi, en sera le président, et M. Leverve, secrétaire général de la conférence et ingénieur en chef adjoint au directeur de la compagnie d'Orléans, le rapporteur. Font partie de cette commission des représentants (un par pays) des administrations de chemins de fer suivantes : Allemagne, Angleterre, Italie, Suisse, Belgique, Hollande, Pologne, Roumanie, Etats scandinaves, France.

* * *

L'assemblée générale, sous la présidence de M. Mauge, président de la conférence des directeurs des réseaux français, assisté de M. Leverve, secrétaire général de la conférence internationale, a approuvé dans son ensemble le projet des statuts élaboré par le comité de direction. En voici les dispositions les plus importantes :

L'Union internationale des chemins de fer (U. I. C.) a pour objet l'unification et l'amélioration des conditions d'établissement et d'exploitation des chemins de fer, en vue du trafic international européen. Elle a son siège à Paris.

La gérance de l'Union est confiée à un comité de gérance constitué par douze administrations-membres, sans compter le président.

Un secrétariat général est chargé, à Paris, sous la direction du Comité de gérance, de la préparation et de l'expédition des affaires.

L'assemblée général de l'Union se réunit en session ordinaire tous

les cinq ans. Sur la propostion de sir William Forbes, M. Mange, président de la conférence, doyen des directeurs des réseaux français, a été élu, à l'unanimité, président du comité de gérance de l'Union internationale.

Sur la proposition du nouveau président, les trois vice-présidences sont attribuées à l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie.

Le comité de gérance est composé de sir William Forbes (Grande-Bretagne), MM. Stieler (Allemagne), Sinigalia (Italie), Paul (France), Hanrez (Belgique), Kalff (Hollande), Niquille (Suisse), Flodin (pays scandinaves), Lankas (Tchécoslovaquie), Pereitzeano (groupe Roumanie-Yougoslavie), Eberhardt (groupe Pologne-Etats baltes), Enderes (groupe Autriche-Bulgarie-Turquie).

M. Leverve, ingénieur en chef adjoint au directeur de la compagnie d'Orléans, est élu secrétaire général de l'Union internationale.

Cinq commissions sont créées : du trafic-voyageurs et des horaires, du trafic-marchandises, des décomptes réciproques et des changes, d'échange et d'usage réciproque de matériel roulant, des questions techniques.

* * *

A la séance de clôture, M. Sinigalia (Italie) a remercié le comité de direction des grands réseaux et son président, M. Derville, de l'organisation et de l'heureuse conduite de la conférence; il a rendu hommage à l'œuvre de M. Le Trocquer, ministre des travaux publics, et a offert au nouveau président de l'Union les plus chaleureuses félicitations des délégués.

M. Hanrez (Belgique) s'est associé à cette manifestation. Sir Francis Dent (Grande-Bretagne) a apporté à M. Leverve, secrétaire général, qui, depuis la Conférence de Gênes a travaillé avec tant de succès à l'organisation de la conférence, l'expression de la gratitude de l'Assemblée qu'a exprimée à nouveau M. Pereitzeano (Roumanie). Le secrétaire d'Etat des transports allemands, M. Stieler, a apporté les remerciements du gouvernement allemand et s'est félicité de l'esprit de solidarité qui animera la nouvelle Union. M. Isabelle, délégué de la Société des Nations, a mis en évidence l'appui qu'apportera l'Union au règlement des questions de transport internationales. Le président, M. Mange, résumant, enfin, les travaux de la conférence, a félicité les délégués d'avoir, en quatre jours, créé l'Union internationale et a tiré un heureux augure du désir d'entente et de l'intime collaboration qui se sont fait jour dans la conférence.

A TRAVERS LES JOURNAUX ET REVUES

I. — QUESTIONS GÉNÉRALES

1. — L'Europe vue par les Américains.

La revue américaine Current Opinion *juxtapose les impressions de voyage des Américains notoires qui font leur tour d'Europe. Ces impressions se contredisent.*

S'il faut en croire M. Untermeyer, «il faut accorder une aide financière à l'Europe; autrement la civilisation européenne menace de s'écrouler. Des populations entières sont en guenilles et meurent de faim. Si nous ne venons pas au secours de l'Europe, des millions d'hommes périront.

Nous devrions saisir cette occasion de rendre service à l'humanité. L'Amérique serait aimée et bénie pour toujours par toutes les nations. Les écailles sont tombées de nos yeux et nous voyons comme on s'est servi de nous dans le jeu sordide de la politique européenne... Mais nous serions impardonnables de continuer dans cette voie. Ceux qui continuent à parler d'auto-décision, de plébiscites et autres sottises méritent d'être lapidés ». Et M. Untermeyer attaque le traité de Versailles, « traité écaillé qui ne repose sur aucune erreur de justice».

M. Charles Edward Russel remarque que... « l'Europe souffre beaucoup plus de l'état d'esprit de son peuple que des conditions financières qui, cependant, sont critiques. Chacun là-bas semble envahi par le pessimisme. Ils ont besoin d'une secousse électrique qui les tire de leur accablement. Le meilleur remède, à mon avis, serait que les Etats-Unis consacrent des fonds à envoyer en Europe le Sénat tout entier; les sénateurs pourraient alors constater par eux-mêmes quel mal ils ont fait. Chacun parle d'une autre grande guerre qui doit éclater. Vous ne pouvez leur tirer cette idée de l'esprit et ils sont désespérés. La Russie doit être remise en ordre avant que tout accord puisse être conclu en Europe. Cela, les Etats-Unis peuvent le faire et ils sont les

seuls à le pouvoir. Il n'est pas douteux que l'Allemagne pense à une guerre de reconquête pour reformer son empire démembré ».

Félix Warburg retournant d'Europe pour la quatrième fois depuis la guerre, a l'état d'esprit d'« un médecin qui a examiné une personne très malade dans l'espoir de la trouver en meilleure santé et qui rentre chez lui, encouragé par quelques progrès, mais regrettant que le traitement ordonné au malade n'ait pas été appliqué comme il avait été prescrit. L'Europe espère que nous n'abandonnerons pas ce malade jusqu'à ce qu'il soit retourné à l'état normal... Chacun pense que le temps est venu pour l'Amérique d'aider le malade politiquement et financièrement ».

Au contraire de tous les autres, le Dr Holmes fait de la Russie un tableau très agréable. Il a vu « à Moscou les plus beaux parements de l'Europe, récemment renouvelés; les maisons de rapport en aussi bon état que les maisons de même classe à New-York, les boutiques et les maisons peintes à neuf, bien réparées, propres et attirant l'acheteur.» Il est vrai que « les cochons et les vaches errent par la ville, que les mouches, les punaises et autre vermine devraient être exterminées, que l'eau qu'on boit doit être bouillie, etc... Mais les progrès sont rapides, même dans ce domaine. Les transports publics sont en bon état et toutes les lignes fonctionnent régulièrement... Les affaires semblent florissantes... On peut manger bien et abondamment dans tous les hôtels et restaurants. La ville a toute l'apparence d'une grande activité. Jour et nuit, les rues sont pleines de gens qui vont à leurs affaires. Il n'y a pas d'oisifs.. On voit très peu de haillons... »

Le Dr Holmes n'a vu ni intoxication ni désordre et les agents de police sont si rares qu'il a dû se mettre en quête pour en trouver et qu'il a pu circuler à toute heure par la ville dans une sécurité complète. Bref, « la Russie semble l'endroit le plus brillant de l'Europe ».

(*Current Opinion,* novembre 1922)

2. — Les relations franco-allemandes

Le temps est venu où les nations, hier ennemies, doivent s'unir pour créer à nouveau ce que, dans leur folie, elles ont détruit. Car, il faut le dire en passant, une partie des ruines qui ont été faites en France sont l'œuvre des canons français et alliés. On ne doit plus tolérer plus longtemps la récrimination et la dénonciation. Sur elles, rien ne peut être fondé. Ce qu'il faut avant tout, c'est restaurer la fraternité des nations. Nous ne pouvons atteindre ce but en réduisant encore l'Allemagne ou en condamnant les Allemands comme les criminels de l'Europe et en les invitant à pénétrer dans le temple de la Société des

Nations, en chemise blanche, comme s'ils étaient possédés du démon répandant des cendres sur leur tête pour être exorcisés par la cloche, [illegible] livre et la chandelle. On ne peut faire de progrès dans cette voie. Je [illegible] devons purger nos esprits et ne pas souffrir que l'éternel soit Nous [illegible]né par le temporel. Nous ne pouvons être comme feu l'estima- gouver[illegible]aint-Saëns qui demandait au Ciel que le nom de Wagner pût ble M. S[illegible] de la mémoire, ni comme le non moins estimable M. Barrès être efface[illegible]ue Nietzsche et Wagner avaient introduit dans le corps qui disait q[illegible]oison qui devait être éliminé. Cette attitude d'hommes politique un [illegible]e que des gens qui frottaient leurs yeux lorsqu'ils s'é- intelligents est [illegible]ristes songes de guerre ont appris à appeler la «psycho- veillèrent de ces t[illegible]rase que des hommes d'affaires eux-mêmes ne dé- logie de guerre » [illegible]loyer pour excuser leur stupéfiantes erreurs de daignent pas d'emp[illegible], plus parmi nous. La France et l'Allemagne sont calcul. La guerre n'est voisines et resteront voisines. Les vieilles politiques meurent. En 1900, la France était encore pousse[illegible]e par sa haine traditionnelle de l'Angle- terre, la Russie pensait à arracher l'Inde à l'Empire, les Etats-Unis gardaient encore leurs sentiments amicaux de 1775 et de 1812. Nous constatons aujourd'hui que ces vieilles politiques ont passé, la haine de l'Allemagne passera aussi. S'il en était autrement, ce serait un désas- tre. Les spectres de la Suspicion et de la Peur doivent s'évanouir. La Conférence de Londres n'a pas résolu toutes les questions. Les nations hier alliées ont encore de grandes tâches devant elles. Chacune doit se protéger contre les désastres sociaux et économiques. Pour cela, il faut des réflexions profondes, de sages ententes, une action sagace ten- dant au bien commun. Alors la France pourra être relevée de sa triste détresse, l'Allemagne sera aidée à supporter progressivement le poids de sa dette réelle et la santé de l'Europe sera finalement restaurée.

(John Leyland : *Fortnightly Review*, novembre 1922)

II. — LA FRANCE VUE DE L'ÉTRANGER

1. — Le voyage de M. Clemenceau.

Un des pèlerinages les plus émouvants qui aient jamais été faits dans notre pays est celui de M. Clemenceau... Que cet homme généra- lement considéré aujourd'hui comme le plus grand homme d'Etat français sorte d'une retraite si bien gagnée pour apporter son message au peuple américain, cela donne à sa visite une dignité et une signification qui l'élève bien au-dessus du commun. C'est un des

plus grands événements qui aient eu lieu depuis la signature de l'armistice et dont les conséquences peuvent être très importantes.

Pour des raisons personnelles, M. Clemenceau aura une réception cordiale. Ce n'est un secret pour personne que la France n'a pas été très heureuse dans le choix des hommes qu'elle a envoyés récemment aux Etats-Unis. M. Viviani ni M. Briand n'avaient les qualités nécessaires pour présenter d'une façon sympathique la cause de la France. M. Clemenceau a un grand avantage sur eux, car il sait l'anglais et même l'anglais-américain. Il doit sa maîtrise de notre langue à un séjour de trois ans fait en Amérique de 1866 à 1869. Il l'acquit dans des conditions romanesques. Clemenceau, qui n'avait pas encore trente ans, était professeur de français dans une pension de jeunes filles à Stamford (Connecticut). Dans ces trois ans, il apprit alors à connaître et à aimer notre pays et il trouva sa femme, miss Mary Plummer qui était une de ses élèves. Son esprit d'ironie, sa pénétration des motifs qui stimulent les hommes publics, son détachement glacé des enthousiasmes fameux, sa gaieté gauloise, sa vivacité, son sens infaillible des réalités et son incroyable énergie dans l'action — action qui alterne avec une certaine impassibilité cynique — toutes ces qualités combinées avec l'image inoubliable d'un rude visage, — visage qui, par l'indubitable barbarie dont il est empreint, a amené ses ennemis à le présenter comme un Kalmouk — ont fait de Clemenceau une présence vivante dans l'esprit de tous ceux qui ont suivi l'histoire de ces dix dernières années...

On peut penser que le peuple américain écoutera avec sympathie le message de Clemenceau. Il vient, certes, en un moment opportun. Jour par jour, on se convainc que l'Amérique doit reprendre l'œuvre qu'elle a abandonnée en 1918. Il semble qu'il y ait bien peu de gens aujourd'hui qui croient que le traité de Versailles représente le dernier règlement de la guerre. Pendant quatre ans, l'Europe a essayé de construire son avenir sur une base erronée. Avoir découvert que cette base était erronée est la cause du désespoir actuel. On demande aujourd'hui à tous les hommes d'Etat du monde de trouver une nouvelle base. Les événements semblent devoir amener à la convocation d'une nouvelle conférence de toutes les puissances qui ont battu l'Allemagne — peut-être à Washington — conférence qui rejettera l'acte de Versailles et trouvera un nouveau règlement de la paix. Dans ce nouveau règlement devraient être de nouveau poursuivis les buts poursuivis autrefois à Paris : punition de l'Allemagne pour ses crimes, protection de l'Europe contre un autre désastre, et réorganisation économique du monde. Mais les hommes d'Etat qui y paraîtraient profiteraient dans leur œuvre de l'expérience accumulée par eux dans les quatre dernières années. Aux Etats-Unis, les conditions politiques sont beaucoup plus favorables qu'en 1918 au bon résultat d'une réunion de ce genre. Le Prési-

dent Harding ne chercherait sans doute pas à paraître lui-même à la Conférence. Il nommerait comme représentants des hommes de son cabinet, — probablement M. Hughes et M. Hoover — et des sénateurs judicieusement choisis. La Conférence ne considérerait pas seulement des frontières, des réparations, des indemnités, mais aussi les conditions économiques, l'effacement des dettes, etc... La visite de Clemenceau hâtera peut-être la convocation de cette conférence.

Il n'est pas vraisemblable cependant que ce Français si distingué apporte aux Etats-Unis des propositions ou un programme précis. Il vient sans lettres de créance; il n'est pas le représentant d'un gouvernement; il est bien supérieur à cela : c'est un citoyen privé de France qui apporte un message d'entente au peuple d'Amérique. Son but principal est d'expliquer les Français aux Américains, de dissiper certaines appréhensions qui concernent les ambitions et les dessins de la France, peut-être de balayer certains malentendus. C'est là une œuvre plus importante que la conclusion des traités, car elle est plus fondamentale. Il serait absurde de nier que la France a perdu aux Etats-Unis une partie de la popularité dont elle jouissait en 1918. Il existe une tendance à regarder ses motifs d'action avec défiance. L'ex-président Wilson et d'autres l'ont dénoncée comme impérialiste. M. Clemenceau est l'homme qui peut expliquer le plus éloquemment certains faits qui ont produit ce changement d'attitude. Sa mission est une mission d'éducation, d'interprétation. Il doit expliquer comment le peuple français — non les politiciens ou les journaux amusants — considère les Américains, dire que les Français regrettent que certaines influences semblent séparer les deux peuples, et qu'ils espèrent que le beau sentiment qui a prévalu de 1914 à 1919 puisse redevenir un fait fondamental des relations franco-américaines.

(*World's Work*, novembre 1922)

2. — Marcel Proust

Ceux qui connaissent les premiers livres de Proust, *Du côté de chez Swann* et *A l'ombre des jeunes filles en fleurs*, se rappellent une enfance et une adolescence martyrisées par les maladies, précocement repliée sur elle-même et chargée de souvenirs dès le temps où la vie semble n'être que distraction et oubli. Il reste un tremblement et une fibre glacée chez les tempéraments formés dans ce martyre et dans les douceurs désolées qui en sont la compensation; il reste toujours une lueur particulière, la lueur d'une tendresse particulière dans les yeux et dans le sourire de ceux qui ont beaucoup souffert pendant leur enfance.

Stevenson pourra émigrer dans la forêt vierge, parmi les guerriers tatoués et couronnés des panaches argentés, il pourra regarder sur la rive de Folesa la petite fille nue dans sa sincérité d'antique statue gréco-bouddhiste; mais son regard tremble toujours comme pendant les nuits de son enfance misérable : « Ma nourrice me levait de mon lit et, me portant à la fenêtre, elle me montrait une ou deux fenêtres allumées au delà du cercle noir des jardins : et nous nous disions l'un à l'autre que là-bas aussi peut-être, il y avait des enfants malades avec leurs nourrices qui comme nous attendaient l'aube ». Proust pourra se perdre dans la grande forêt de Paris et en retracer dans une caricature sans cruauté les pachydermes et les paons, il pourra suivre avec un trouble de jalousie malade l'erreur ambiguë d'Albertine. Mais au fond de sa curiosité et de son émotion persiste, comme un parfum indélébile, l'attendrissement des douleurs et des puretés enfantines, l'habitude des soins les plus délicats; cette disposition complexe faite de timidité, de sensualité et d'une exquise capacité de souffrir qui se retrouve chez tous les poètes destinés à saisir et à exprimer les états les plus fugitifs de la conscience.

Surtout la présence continuelle de la femme, la précoce intuition de la femme enlève à son sentiment érotique, quand il fleurit, cette agressivité qui rend si grossière et si conventionnelle la description de l'expérience amoureuse chez la plupart des auteurs. Qu'on ajoute à cela la tradition familiale d'une culture d'ancien régime, l'habitude de nobles fréquentations et de longues retraites à la campagne, la faculté de jouir des choses de l'art, principalement de la musique et de l'architecture ancienne avec la précision naturelle d'un amateur chez qui l'amateurisme serait redevenu ingénuité ou instinct ; et on aura sur cette base de sensibilité de malade un tableau sommaire des éléments qui concourent à former la personnalité de Proust.

(Emilio Cecchi : *Tribuna*, 24 novembre 1922)

3. — Jean Giraudoux et « Siegfried et le Limousin ».

Allemandes et Allemands de la vie et de l'histoire, artistes et soldats, Gretchen et Ludendorff apparaissent pendant quelques minutes sur des écrans capricieusement illuminés, avec des traits sobres mais forts, suivant une technique aigre et caricaturale qui a hérité des perfections les plus spasmodiques du symbolisme. Cette manière d'écrire ne se comprend pas sans les précédents de Mallarmé, surtout ceux de l'*Après-midi d'un faune* et de la *Prose*. Toute image à peine évoquée se replonge dans un crépuscule aromatique; le pizzi-

cato ne s'efface jamais devant une musique large chantée par les cordes ; il n'y a pas un mot qui n'ait un relief sophiste et cruel sur des fonds de litotes, dans des atmosphères de paraphrases, la mémoire des sensations est hallucinée comme si l'auteur craignait sans cesse de perdre contact avec la vie d'un instant à l'autre et s'attachait même aux brins d'herbe. Les personnages s'individualisent spectralement et le dialogue, les rares fois où l'auteur en donne des fragments, a les séductions d'une éloquence décorative plutôt que d'une réalité nuancée. Tout l'ensemble laisse une impression de délire fascinant, de demi-veille doucement empoisonnée. Art très fin, mais, qu'il nous soit permis de le demander : Art de génie français ? « Le soleil rayonnait sur le pays à idées claires ».

Ce que l'on y dit de l'Allemagne n'est pas et ne prétend pas être la vérité impartiale ; Giraudoux, qui fait de l'art et non de la science, peut se lancer avec moins de risques que Jacques Rivière dans son *Allemand*. Mais les traits grotesques atteignent parfois un fini exceptionnel et plusieurs Allemands — par exemple ceux qui ont collaboré au *Simplicissimus* — peuvent les trouver de leur goût. « Une vie d'hôtel forcenée, avec un garçon qui vous éveille le matin en habit noir et sans un sourire comme pour votre exécution capitale... Des gens qui changent chaque jour de péché originel... L'empire d'Haroun al-Raschid brutal et savant ». Cette aversion est justifiée par la passion du Français combattant et elle est allégée esthétiquement par le ton mesuré et léger. Et il ne manque pas de correctifs sentimentaux : une nostalgie mal dissimulée pour l'Allemagne idyllique, romantique, pacifique d'autrefois...

Mais cette insistance obsédante à déterminer les races et les nations comme des substances primordiales et simples, incapables de se rencontrer sinon dans l'explosion et la bataille n'est-elle pas d'origine allemande ? Et des livres comme ceux de Rivière et de Giraudoux ne sont-ils pas des polémiques contre les purs Allemands de Lessing à Chamberlain, polémiques arrivant à des conclusions opposées par des méthodes identiques dans leurs grandes lignes ? Peut-être Siegfried von Kleist, maintenant qu'il est redevenu Limousin, ne pourra-t-il plus penser à Munich avec une rancœur inextinguible.

L'exaspération est poussée à un tel point qu'on peut espérer la paix (comme au milieu du premier acte de Tristan lorsqu'entre les deux protagonistes, seuls le fer ou le philtre sont possibles). Et un secret désir de paix vibre dans le rêve fantaisiste de Giraudoux.

Il peut arriver que les Français et les Allemands s'habituent à ne pas penser qu'aux Français et aux Allemands, à ne pas se croire enfermés dans une lice pour une guerre éternelle. Il existe d'autres peuples dans le monde à qui il serait moins facile d'appliquer des définitions

aussi définitives. Les Italiens, par exemple, quel principe transcendantal incarnent-ils ?

G. A. Borgese : *Corriere della Sera*, 2 décembre 1922 .

III. — IRLANDE

1. — Arthur Griffith

La première fois que je vis Arthur Griffith ce fut à la prison de Wandsworth où il était gardé en cellule comme un prisonnier particulièrement dangereux. Je le vis alors tranquille, sérieux, résolu comme il le fut toujours aux grandes heures du danger et de la lutte pour l'Indépendance. Il refusa de parler de lui-même et du dur régime de la prison... Il lui suffisait de savoir qu'à la maison sa femme et ses deux petits enfants étaient bien. On a dit bien peu de chose de ce côté du caractère de Griffith. Pourtant le plus grand sacrifice qu'il ait fait à l'Irlande est peut-être d'avoir dû se séparer de ses enfants. Dans la première période, sous le régime anglais, il était en prison ou en course de propagande et n'osait paraître chez lui. Depuis le traité, il n'avait pas osé non plus reparaître chez lui dans la crainte que les irréguliers l'assassinent en présence de ses enfants. Il ne pouvait rencontrer que sa femme, et parmi les plus grandes difficultés. On peut imaginer ce que fut la solitude de cet homme si amoureux de son foyer et qui avait fait de sa femme le meilleur des amis. Il n'avait pas de maison, il dormait n'importe où... Plusieurs semaines avant sa mort, il coucha dans les bureaux du gouvernement travaillant nuit et jour. Pour lui l'Irlande seule comptait. Sa femme était d'accord avec lui et offrait sur le même autel la souffrance de son cœur et la solitude de son foyer. Une seule fois, il avoua sa tristesse. C'était lors de l'anniversaire de son mariage, pendant les négociations de Londres ; on l'entendit dire que les dix dernières années avaient été dures et qu'il espérait que les dix années à venir lui apporteraient, ainsi qu'à sa femme, une vie heureuse au foyer.

Il aimait peu les femmes et choisit rarement ses amis parmi elles. Parmi les hommes même il avait peu d'intimes. C'est peut-être qu'Arthur Griffith n'ayant jamais désiré pour lui une vie confortable, avait peu de sympathie pour les désirs communs des autres hommes. Il avait pourtant le don d'inspirer le dévouement le plus passionné et un de ses ennemis dit un jour que quiconque avait travaillé avec Arthur Griffith devait l'idolâtrer pour le reste de ses jours. C'était vrai. Tous ses subordonnés peuvent témoigner. Certains auraient suivi aux en-

fers Michael Collins; beaucoup plus y seraient restés à côté de Griffith...

Pendant la lutte anglo-irlandaise, Arthur Griffith qui était alors ministre des affaires étrangères et député président n'avait à sa disposition qu'un employé, un journaliste qui souvent dut lutter pour que le président au simple cœur lui permît de jeter ses lettres à la poste. Il serait allé comme le plus jeune employé envoyer ses propres messages et il craignait de déranger ceux qui l'entouraient. Il haïssait toute réclame de publicité; jusqu'à la fin de sa vie il n'eut ni auto, ni garde, ni attaché. Le temps n'existait pas pour lui. Il consacrait quatre heures au sommeil et il ne pensa jamais à dîner tant qu'il avait du travail devant lui. C'était un travailleur infatigable, mais il prenait le plus grand plaisir à travailler pour les autres. La lumière brillait toujours dans sa chambre et lorsqu'il allait se coucher, il emportait son travail et ses papiers sous son bras. Il n'avait pas pris un jour de congé depuis trente ans, mais il avait soin qu'autour de lui on eût des congés et du repos.

Arthur Griffith était froid, réservé, d'aspect plutôt renfrogné, il avait très peu de temps pour parler. Pourtant, il pouvait exercer le plus grand charme. Je le vois encore, le lendemain du jour où il était sorti de prison. Il était assis dans la pièce principale de sa petite maison de Cloutarf, remplissant ses devoirs d'hôte auprès de quelques amis qui étions venus le voir; sa femme l'aidait, les yeux pleins de bonheur, et il faisait sauter sur ses genoux sa petite fille Ita qu'il idolâtrait. Il ne resta que quelques minutes avec nous, car il allait à une réunion du cabinet, et je me rappelle que ce qu'il voulait savoir par-dessus tout, c'était les détails de l'évasion de Michaël Collins, échappant aux *Black and Tans* dans une maison de Mesnil Road. Le journaliste secrétaire du président Griffith était le propriétaire de cette maison, et pendant les quinze mois que dura la Terreur, il servit d'agent de liaison entre le président et le général Collins.

Arthur Griffith, lorsqu'il donnait sa confiance, la donnait complètement, et jamais il ne voulut écouter un mot dirigé contre un de ses amis ou de ses employés. Il vous croyait aussi plein d'enthousiasme que lui et vous traitait en conséquence. Souvent des gens qu'il avait aidés le déçurent et le trahirent, mais sa générosité était incurable et il continuait d'aider tous ceux qui demandaient son secours. Il vécut et mourut pauvre, car il n'accepta jamais aucun paiement pour son œuvre nationale, et quant au traitement qu'il s'octroyait comme journaliste, il le partageait entre sa maison et les pauvres. Ce côté de son caractère est très peu connu. On sait au contraire qu'il était profondément religieux et dévot catholique. Il portait toujours avec lui de nombreux emblèmes de la religion et dans ses poches qui étaient un véritable magasin, contenant des papiers d'Etat et des lacets de

bottines, apparaissait toujours le petit chapelet brun qui fut placé entre ses mains lorsqu'on le déposa dans sa bière. Il était délicieusement humain dans ses manières et n'aurait permis à personne au monde de ranger ses papiers qu'il gardait dans un désordre qui, à tout autre, aurait paru un chaos. Mais il savait fouiller dans cette masse énorme et trouver le papier dont il avait besoin.

On pourrait écrire infiniment sur cet homme si bien doué et si digne d'être aimé. Je ne veux plus mentionner que deux traits de son caractère :

Il avait le plus grand amour pour les animaux. Je l'ai vu ne pas oser bouger de longtemps dans la soirée pour ne pas déranger un petit chat qui avait trouvé refuge dans le creux de son bras. Plus tard, quand il était en pleine action, il n'oublia jamais de s'enquérir de la santé du petit animal.

Le second trait est son courage personnel. Il craignait la mort aussi peu que la vie, et il ne voulut jamais être gardé ni suivi, même dans les moments les plus dangereux.

(Mac Dara, *Fortnightly Review*, novembre 1922).

2. — Michael Collins

Pendant la détention de Griffith, Michaël Collins exerçait les fonctions de président.

Michaël Collins était alors l'homme le plus pourchassé de l'Irlande. Dix mille livres sterling étaient promises à celui qui le capturerait mort ou vif. Partout, des espions de toute sorte étaient à sa recherche. Et pourtant, pendant quinze mois, il travailla tranquillement dans une jolie petite maison de Mesnil Road. Il couchait un peu partout, du château à l'étable. En plein jour, il allait à ses différentes affaires. L'un des secrets de son succès était le nombre de ses affaires, de ses employés, la distribution ingénieuse de ses papiers importants. Il était toujours seul, sans escorte. Bien souvent, il traversa tranquillement avec sa machine les rangs des troupes même qui étaient à sa recherche. Il était si jeune, si charmant d'allures, si gracieux que même ses ennemis, ignorant qui il était, lui rendaient sourire pour sourire. De toute sa vie, il ne sut ce que pouvait être la crainte. C'est un trait par lequel il se rapprochait de Griffith.

Un jour, par exemple, un camion de *Black and Tans* eut une avarie devant la maison de Mesnil Road. Un second camion et un char blindé arrivèrent rapidement au secours du premier ; les troupes, quittant leurs voitures, commencèrent à faire des patrouilles sur la route et dans

les jardins des maisons pendant qu'on réparait le camion. Michaël Collins se tenait souriant, le revolver au poing, derrière les rideaux blancs de son bureau. Sa dactylographe courut cacher les papiers à la place qui avait été ménagée d'avance, la fille du propriétaire, prenant son revolver, se plaça au bout de l'escalier. Collins riant, plaisantant, attendait l'attaque. Les *Black and Tans* montèrent jusqu'à la porte, regardèrent autour d'eux, puis se retirèrent. Mais il est probable que leur officier ne fut jamais aussi près de la mort que ce jour-là où il resta pendant cinq minutes sous le revolver braqué de Collins. Lorsque l'ennemi se fut retiré, les habitants de la maison retournèrent tranquillement à table.

Collins était passionnément aimé par le peuple, et on ne trouva jamais personne en Irlande pour le trahir. Il était dévot catholique et assistait à la messe malgré tous les dangers. Je le vis sortir un jour de l'église de l'Université dans le *Green* de Saint-Stephen. Un raid s'avançait. Les troupes tenaient le *Green*, des chars blindés montaient et descendaient. Plusieurs hommes avaient été arrêtés. Lorsque Collins sortit de l'église, il ne semblait pas devoir échapper. Beaucoup de catholiques qui allaient à la messe ou en revenaient le reconnurent, mais personne n'osa le regarder de peur d'attirer l'attention. Mais tout autour, dans la foule, on entendit soudain cliqueter les grains de chapelet et les femmes commencèrent à murmurer des *Pater* et des *Ave*. Et chacun murmurait : « Dieu le bénisse ! Dieu le bénisse ! » La prière passait de lèvre en lèvre tandis qu'il traversait tranquillement la route et rentrait dans sa retraite sans être inquiété. Le prie-Dieu qui était sa place ordinaire attirait l'attention de tous ceux qui entraient dans l'église. Le tiroir en était rempli de médailles, de scapulaires et autres emblèmes catholiques qui lui avaient été envoyés par des Irlandais dispersés aux quatre coins du monde. Ces emblèmes furent ensuite enlevés au cours d'un raid par les *Black and Tans*. On dit en Irlande que ce sont les prières toujours plus nombreuses de milliers de gens qui gardaient sa vie.

Michaël Collins était l'idole des jeunes gens d'Irlande et même sur ceux pour qui son nom n'était qu'un mystère romanesque, il avait une influence illimitée. C'est grâce à lui, sans aucun doute, que les jeunes soldats du Dail se rallièrent au traité. C'était le seul homme en Irlande dont la capacité de travail semblât égale à celle d'Arthur Griffith. Et tout en étant l'homme le plus occupé, il restait l'homme le plus abordable et avait toujours le temps d'écouter l'avis de son adversaire.

Collins avait une nature très généreuse et il donnait librement de l'argent à tous ceux qui étaient dans le besoin, particulièrement aux soldats de l'armée qui étaient dans l'embarras ou qui restaient sans travail...

Au contraire de Griffith, Collins était violent de caractère et se lais-

sait emporter par la colère à parler grossièrement. Rien ne l'irritait plus que l'indiscrétion. Très silencieux lui-même, il n'avait aucune sympathie pour les gens qui se vantent de leurs exploits ou de leur position. Il avait un don extraordinaire pour choisir les gens qui devaient le servir et il ne commit jamais une erreur. Son service secret était le triomphe de l'organisation... L'homme qui était à sa droite ne connaissait même pas l'aspect de celui qui était à sa gauche. Dans toutes les classes de la société, des hommes et des femmes faisaient partie de son organisation. Il avait une audace froide et je le vis un jour rencontrer un de ses lieutenants dans une pièce attenante à la chambre où un officier anglais, acharné à le poursuivre, dressait des plans pour le saisir. Collins naturellement connaissait la présence de l'officier. Mais l'officier ne sut pas que Mick était là.

Son caractère était inégal. Il avait un charme infini quand il voulait ; cinq minutes après, il était parfois désagréable au suprême degré. Mais son sourire était si désarmant, il aimait tant la vie et tirait une telle jouissance de chaque minute qu'il ne pouvait rester longtemps de mauvaise humeur. Par sa nature, c'était un bohème gai, aimant rire ; souvent, il passait joyeusement la soirée à préparer des sandwiches dans une maison amie, en attendant que les *Black and Tans* eussent fini de le chercher dans une rue voisine.

(Mac Dara : *Fornightly Review*, novembre 1922).

IV. — ALLEMAGNE

Les partis politiques

On peut prédire sûrement que l'alliance entre le socialisme, la démocratie libre-penseuse ou ploutocratie et le cléricalisme n'est pas une alliance durable. Plusieurs indices montrent qu'elle se relâche. Le Centre, depuis l'assassinat de Rathenau, a eu la plus grande action dans la formation d'une union avec les démocrates, d'un côté et les populistes de l'autre, à l'exclusion des socialistes, par qui le parti populiste, avec ses magnats financiers et industriels, n'est guère moins détesté que les nationaux allemands. D'une part, l'aile modérée des nationaux allemands tend à éliminer du parti les éléments extrêmes antisémites, ce qui ne peut qu'être favorable à un rapprochement vers l'aile droite du Centre. Le Centre subit trop profondément l'influence de l'Eglise pour devenir un parti révolutionnaire et tout effort de son aile gauche vers la révolution sera toujours réprimé à temps par l'organisation ecclésiastique. De plus, le Centre a été sérieusement alar-

mé par la tentative faite par les organisations syndicales après la mort de Rathenau pour dicter leur volonté au Reichtag. Cette alarme pousse le Centre à se rapprocher du parti populiste. Il existe trop de divergence fondamentale entre le Centre et le socialisme, trop de point d'accord fondamentaux entre le Centre et les éléments conservateurs d'Allemagne pour que l'alliance avec le socialisme, l'hostilité envers les conservateurs puissent être durables. L'opportunisme nuancé par la défiance du Sud et de l'Ouest et la jalousie de la Prusse continuera à être la base de la politique du Centre. Et l'opportunisme conduit inévitablement à des compromis tantôt avec un parti, tantôt avec l'autre. Tout accroissement considérable des forces de l'extrême-gauche, tel qu'on peut le prévoir si la crise économique actuelle dure ou empire, sera suivie, au Centre, par un mouvement inévitable vers la droite.

(Georges Chatterton-Hill : *Contemporary Review*, décembre 1922)

V. — ITALIE

1. — Giovanni Giolitti

Pareil à Depretis, Giolitti regarde la politique étrangère comme un mal qu'il faut supporter, mais qu'il ne faut pas cultiver aux dépens de l'administration intérieure. Comme M. Lloyd George, il ignore la géographie. Il disait un jour à un diplomate bulgare que l'Italie et la Bulgarie seraient toujours amies parce qu'elles sont baignées par la même mer. Un ministre grec négociant avec lui au sujet du Dodécanèse s'aperçut que le président italien ignorait que Charki était une des treize sporades du sud occupées par les Italiens depuis 1912. Mais il sait son ignorance et abandonne toujours les détails de la politique extérieure à son ministre des affaires étrangères qui en Italie est souvent un diplomate de profession comme le comte Sforza. Aussi n'est-il pas toujours facile aux ambassadeurs de discuter d'affaires avec lui, car, en général, il est complètement aborbé par ce qu'il comprend avant tout: la politique intérieure et l'administration intérieure.

Cependant, en plusieurs occasions, Giolitti est intervenu pour empêcher des collisions internationales désastreuses. En 1912, lorsque le diadoque Constantin, pendant le première guerre balkanique, s'avançait vers Valona à la tête d'une armée, M. Giolitti dit à M. Kaklama nos qui représentait la Grèce à Rome : « Si vous désirez rester les amis de l'Italie, ne touchez pas à Valona.» Aussitôt, Venizelos arrêta la marche en avant du diadoque. C'est grâce à Giolitti que la guerre mon-

diale fut retardée d'un an, car il refusa d'aider l'Autriche dans une attaque contre la Serbie, lorsque pendant l'été de 1913, l'Autriche fit un appel à l'Italie sur les bases de la Triple Alliance. En certaines circonstances, son ignorance des détails géographiques sauva la situation. C'est ainsi qu'en novembre 1920 les négociations italo-yougoslaves faillirent être rompues parce que les experts navals et militaires italiens insistaient sur la nécessité de comprendre dans le territoire de Zara l'île d'Uglian qui est en face de la ville. Le président du conseil, qui n'avait sans doute jamais entendu parler de cette île, démolit les arguments de ses experts en disant qu'il ne permettrait pas que les relations entre les deux pays s'enveniment pour la possession d'une petite île.

Giolitti n'est pas impérialiste. En cela, il ressemble à la masse du peuple italien. Car les impérialistes italiens se recrutent surtout parmi les intellectuels — jeunes professeurs, jeunes avocats, jeunes journalistes — que pendant les négociations de paix les Italiens ont employés comme une *lunga mano* ou garde avancée de la Consulta. Lorsque les impérialistes demandaient 100, la Consulta demandait prudemment 60. Comme Walpole qui donna à l'Angleterre une paix de vingt ans, Giolitti est, essentiellement et par principe, opposé à la guerre, sauf lorsque son pays est attaqué. Président du conseil en 1911 lors de la guerre de Libye, il était opposé à cette entreprise dont les auteurs réels furent deux Siciliens qui occupaient alors la Consulta, le marquis de San-Giuliano et son sous-secrétaire le prince de Scalea et un établissement clérical, le *Banco di Roma*, qui avait des intérêts considérables en Libye.

C'est beaucoup plus par crainte des vicissitudes de la guerre que par amour pour l'Allemagne que Giolitti fut neutraliste pendant les « radieux jours de mai 1915 ». Il pensait que l'Italie, à peine sortie de la guerre de Libye, n'était pas encore prête pour entrer dans un conflit qui devait être beaucoup plus long que ne pensait le ministère Salandra alors au pouvoir. Il croyait, comme il l'écrivit alors dans sa fameuse lettre à « son cher Peano », que « de sérieux avantages » (*parecchio*) pourraient être obtenus sans combat par l'Italie, point de vue réaliste qui ignorait les considérations morales et autres impondérables de la politique. Il se peut qu'il se soit trompé alors; son erreur était d'ailleurs partagée par la grande majorité de la Chambre et du pays au commencement de mai. Bissolati, le noble patriote et homme d'Etat, l'un des principaux avocats des buts idéalistes de la guerre, me le disait trois semaines avant que l'Italie tirât son glaive. La manière dont il fut traité par ses amis les plus intimes en cette occasion justifierait le dicton français : « Plus je vois les hommes, plus j'admire les chiens ». Lorsqu'il arriva à Rome, aux premiers jours de mai, 300 députés et

sénateurs déposèrent leurs cartes chez lui; lorsque, vingt jours après, il partit de nuit pour le Piémont, il ne fut accompagné par personne que par son fidèle gendre M. Chiaraviglia. C'est à cette occasion que l'un de ses valets qui lui devait tout et avait eu jusqu'alors une place importante, eut l'audace de répondre, lui Piémontais, lorsqu'on lui demanda pourquoi il n'était pas allé saluer comme toujours son patron à la gare « qu'il ne savait pas l'heure du train de Turin ».

(William Miller : *Contemporary Review*, novembre 1922).

2. — M. Lloyd George et Mazzini.

Au cours d'une séance organisée à Londres en l'honneur de Mazzini par la Lega Italiana, *M. Lloyd George a prononcé l'éloge du grand Italien.*

« Mazzini est le père de la Société des Nations; ses écrits sont pleins d'elle... La carte de l'Europe telle que nous la voyons aujourd'hui est la carte de Giuseppe Mazzini...

« Mazzini a dit dans un de ses livres que nous étions à l'aurore d'un grand âge, l'âge du peuple. Ses doctrines, ses idéals, ses appels, son exemple enflammèrent les cœurs et conduisirent les peuples jusqu'à cet âge nouveau. L'Italie l'a traversé. Les races opprimées de Turquie ont été émancipées, les races opprimées d'Autriche et de Russie — et laissez-moi le dire franchement, l'Irlande elle-même —ont été gagnées par les enseignements de Giuseppe Mazzini. Thomas Davis et les autres ont été des lecteurs de ses œuvres. La dernière des conquêtes de Napoléon a disparu, et Mazzini a vécu assez longtemps pour le voir, le brillant édifice impérial de Bismark, courber son front dans la poussière; mais les rêves de ce jeune homme qui vint en Angleterre comme un exilé et qui vécut ici dans la pauvreté pendant de longues années, dépendant de la charité de ses amis, les rêves de ce jeune homme sont devenus des réalités éclatantes dans le continent tout entier. »

Cet homme, dit M. Lloyd George aux Italiens qui l'entourent, a enseigné à votre nation « le droit d'être libre et aussi le droit de la nation voisine à la liberté :

« Vous devez obtenir pour votre nation honneur, puissance, indépendance. Mais vous devez respecter les droits, la liberté, l'honneur et l'indépendance des autres nations. L'âge actuel sera l'âge d'or prédit par Mazzini si nous avons compris la deuxième moitié de son enseignement. C'était un esprit religieux. Ses principes étaient ceux du christianisme, et si l'humanité doit jouir de la liberté elle ne peut y arriver qu'en aimant son voisin comme elle-même. Il ne pouvait tolérer aucune sorte de haine. Il ne croyait pas qu'on pût édifier des nations sur la ruine d'autres nations. Il croyait en la liberté individuelle et en la

justice de l'idéal des autres nations. C'était un âge de féroces haines. Pouvons-nous dire que le nôtre aussi n'est pas un âge de féroces haines? Mais il n'est pas douteux que l'âge de Mazzini était un âge de haines sans merci et sans remords. Il y avait la haine de l'Autriche —haine justifiée —, la haine de la Russie, la haine de la Prusse, en beaucoup de cercles la haine de la France telle qu'elle était alors, la haine de l'aristocratie, la haine de la monarchie, la haine du riche et des haines personnelles. Le monde était plein de haines. Et pourtant Mazzini disait : Vous ne pouvez bâtir rien qui dure sur la haine... La haine finira par détruire la chose même que vous aimez...

« Les nations, après avoir gagné la liberté pour elles-mêmes, courent le grand danger de se soupçonner, de se haïr les unes les autres...

« Giuseppe Mazzini, qui est mort il y a cinquante ans, et qui repose en paix dans la terre italienne a écrit pour l'heure actuelle, il a écrit pour l'âge que nous traversons. Il a dit : « Le lendemain de la victoire présente plus de périls que la veille ». Le jour après la victoire est plus dangereux que le jour avant. Combien cela est vrai! Le jour après la victoire est plein de périls. Alors paraît l'esprit d'orgueil effréné. C'est un danger et Mazzini l'a montré. Il n'est pas de plus grande menace pour la vie et la liberté des nations que les haines de race entre les nations. J'espère que la grande idée de la fraternité des nations sauvera le monde et empêchera le retour des événements qui ont suivi la guerre napoléonienne... »

VI. — NORVÈGE

La montagne au-dessus de Bergen.

Je suis monté sur le Blaamond à travers le Flojenfield. Dans ces régions baignées par le Gulf-Stream, le passage d'une exubérance presque méridionale de végétation à la tristesse arctique est soudain. A la station supérieure du funiculaire de Flojen, orgueil des braves habitants de Bergen, on trouve encore un paysage pré-alpin de forêts accueillantes et de doux pâturages. Une centaine de mètres au-dessus, c'est le *fjeld* sauvage, le fjeld de Brand et de Peer Gynt où hurlent les vents et les aigles, où les trolls dansent leurs rondes, où les hommes perdus dans l'épais brouillard roulent silencieusement dans des abîmes épouvantables.

Au premier tournant, qui cache la vue de Bergen, et balaie d'un coup les arbres et les petites villas, on arrive sur un plateau verdâtre, tapissé de mousses, parsemé de petits lacs silencieux, luisant comme des miroirs. En face, la paroi à pic du Blaamand, inaccessible de front. Le

petit chemin avance par des lacets tortueux. Au loin, des sourires de la mer bleue, menaces voisines d'escarpements. Il descend aujourd'hui vers l'Isdal. Comme il doit chanter là-bas dans le fond, sous ses écumes blanches ! Mais ici on n'entend qu'un gémissement rauque. Et les lacs que le torrent traverse semblent des perles enfilées à un fil d'argent. Un nouveau tournant ferme l'horizon de tous côtés. Silence profond ; quelques cris de faucons, un timide soupir des eaux. Dans le ciel, un azur d'acier, éblouissant et glacé. Un écureuil à la grosse queue roussâtre, arrêté sur mon sentier. Mon approche ne l'effaie pas. On dirait qu'il m'attend, en fermant à demi ses yeux vifs. Soudain, il saute vers moi, décrit à petits sauts un cercle autour de ma personne et disparaît dans les rochers. Le salut d'un troll ?

Le dernier lacet me ramène vers la mer et découvre soudain un paysage sans limites. Sous le soleil qui se couche c'est un tumulte furieux de montagnes, un scintillement de neiges, un joyeux essaim d'îles, le glauque sourire des eaux. Au fond de l'horizon, une coupure nette et ferme : l'Océan. Sur la plus haute cime, le vent tourne, fouette : il soupire, il crie, il hurle je ne sais quelles histoires douces ou féroces de héros odiniques. C'est ici peut-être que Wotan scella les yeux de la blonde Brunehild, l'enfumant dans les flammes sans cesse agitées de Loki ? Je sens que ma respiration devient plus large, que la solitude devient plus auguste. A une centaine de mètres au-dessous de mes pieds, deux aigles sortent d'entre les roches, et, fendant les airs de leur vol ample et solennel, montent vers le soleil.

Excelsior ! Une petite stèle a été dressée, un peu au-dessus de l'endroit où je me trouve, pour marquer le point culminant du Blaamand. Je m'accroche des mains et des pieds pour l'atteindre et la dépasser. Mais au moment même où je vais l'atteindre, je glisse et tombe. Accroché à une saillie du rocher, suspendu au-dessus d'un champ de pierres qui se perd dans l'abîme, loin de tout secours, un frisson subtil, un doux vertige m'envahit. Une voix m'appelle du fond de l'abîme, douce et basse : une voix de mère. D'un cri, je m'arrache à l'enchantement. Une saine volonté de vivre tend mes forces. Je me dresse, j'arrive à la stèle, je la domine. Un pays de merveilles s'étend à mes pieds. A cette heure vraiment, je me sens empereur et roi !

(Guido Mana Corda : *Stampa*, 17 novembre 1922).

VII. — RUSSIE

L'armée rouge

... Une grande part de cette œuvre est due à Léon Trotsky. C'est ce que m'ont certifié, quand j'étais à Moscou, des communistes civils

et militaires. Faisant de nécessité vertu, Trotsky, ayant perdu son ancien rôle dans la direction politique, s'est consacré exclusivement à ses devoirs exécutifs de ministre de la guerre. Il a travaillé infatigablement et a même donné à la vieille armée la forme d'une armée moderne...

Ses amis prétendent que, persuadé que le prolétariat ne pourrait triompher que par la force armée, Trotsky avait longuement étudié lorsqu'il vivait à Paris les questions militaires.

Un général bolchevik me disait que les membres de l'état-major ont le plus grand respect pour les opinions de Trotsky : « Nous sommes souvent surpris qu'un homme qui n'est pas militaire puisse avoir une connaissance si profonde de la technique et de la tactique ».

Renonçant aux premières conceptions communistes d'une armée de frères et d'égaux, Trotsky a créé une organisation semblable à celles de l'Europe occidentale. L'ancienne discipline a été rétablie, y compris le salut. La seule différence est que les nouveaux officiers rouges ne rendent pas le salut avec autant d'exactitude que les officiers du tsar. Les insignes des grades ont été rétablies, la seule différence étant que les étoiles rouges qui distinguent un officier subalterne d'un officier supérieur sont placées sur la manche et non plus sur l'épaule.

Aucune armée n'a une plus stricte discipline. Le soldat d'aujourd'hui n'est pas plus libre que celui d'avant la Révolution. Mais il est bien vêtu et bien nourri, deux immenses avantages dans la Russie d'aujourd'hui, tandis que ses parents restés à la maison n'ont rien ou presque...

Les plus anciens soldats ont été recrutés suivant le vieux système de conscription. Aujourd'hui, la masse de l'Armée Rouge est alimentée par des levées annuelles suivant le système de l'Europe occidentale.

Quel que soit son passé, — il est certain que plusieurs pillages ont été faits au début par les troupes révolutionnaires — l'Armée Rouge d'aujourd'hui soutient l'ordre et la loi en Russie. En temps de paix, on l'emploie à assurer la police du pays : elle coopère avec les milices locales, elle se charge complètement de la police des grandes villes. C'est sur l'Armée et sur la Tchéka que s'appuie le gouvernement bolchevik, imposant sa volonté à une nation qui dépasse cent millions d'âmes. Les Russes de toutes les classes me l'ont souvent répété comme un credo politique : celui qui tient l'armée tient la Russie. Et lorsque j'ai quitté Moscou, aucun signe n'indiquait que le Kremlin dût perdre son empire sur l'armée.

Malgré la sévérité de la discipline et peut-être à cause de cette discipline, il n'est pas douteux que les jeunes paysans qui portent aujourd'hui l'uniforme kaki sont beaucoup mieux à l'armée que chez eux. Ils ont un emploi qui les occupe, on les nourrit et on les habille. Tous ont appris à lire et à écrire. Avant que je quitte la Russie, on avait

annoncé qu'il n'y avait plus d'illettrés dans l'armée russe et cet événement avait été célébré par une fête militaire.

Il est très difficile de savoir quel est dans cette armée la force du communisme. Il est certain qu'elle est animée de plus en plus du sentiment nationaliste, ce qui est un grand progrès dans un pays où les soldats marchaient au feu comme à coups de fouet. Si une guerre éclatait aujourd'hui, chacun de ces paysans marcherait vers le front avec l'idée qu'il va lutter pour la Russie. Mais je ne pense pas que l'amour de la théorie communiste joue un bien grand rôle dans leurs vies. Il n'y a d'ailleurs pas de raison pour que le communisme les intéresse beaucoup aujourd'hui. En Russie, le communisme, c'est le passé.

Chaque compagnie a un cadre double : les officiers de ligne qui sont chargés de sa vie militaire et le propagandiste communiste qui est chargé de « l'instruction ». Ce propagandiste enseigne le communisme, la lecture et l'écriture. Ses fonctions sont beaucoup plus importantes, son autorité est beaucoup plus grande que celle de son collègue, l'aumônier des armées de l'Europe occidentale.

Il est difficile de préciser la valeur des cadres, officiers généraux et officiers de ligne, si on les compare aux cadres occidentaux. Il est certain qu'on ne peut les rapprocher des cadres français, le groupe le plus remarquable des cerveaux militaires qui ait jamais été réuni.

Le personnel des grades supérieurs est surtout formé d'officiers de ligne de l'armée du tsar devenus aujourd'hui colonels ou généraux. Quelques-uns sont d'anciens colonels ou généraux de l'armée impériale. L'état-major, commandé en théorie par Broussilof, travaille sans cesse à des plans militaires et s'efforce d'améliorer l'état de l'armée. Cependant, si je dois en croire mes amis communistes, Broussilof joue un très petit rôle en Russie. Actuellement, il n'est guère plus qu'un nom extrêmement utile au gouvernement pour sa valeur de propagande. Il est étroitement surveillé et garde très peu d'autorité. Kameneff — non le président des soviets de Moscou, mais un ancien colonel de l'armée du tsar — est aujourd'hui le véritable chef.

Deux écoles militaires établies à Moscou et à Pétrograd fournissent deux fois par an des promotions de jeunes officiers, sortis pour la plupart des classes populaires. J'ai vu sortir deux promotions pendant que j'étais à Moscou. Un grand nombre des jeunes officiers étaient juifs.

Naturellement, je ne puis savoir la valeur des dépôts de munitions de l'armée des soviets. C'est un secret militaire soigneusement gardé. La croyance générale à Moscou était que les usines de guerre produisaient beaucoup. Il n'est pas douteux que pour les cadres et les munitions, l'Armée Rouge peut entrer en ligne avec des chances favorables contre les forces des Etats ses voisins.

L'Armée possède quelques tanks — pas beaucoup — et du matériel.

d'artillerie. J'ai gardé l'impression cependant qu'elle n'était pas riche en canons de campagne

Montés sur des appareils allemands, un petit corps d'aviateurs s'exercent continuellement au champ d'aviation de Yar, près de Moscou.

Il faut donc affirmer qu'au milieu des ruines et de la confusion de la Russie, il existe une organisation — deux même, car la Tcheka travaille encore mieux que l'armée - - qui fonctionne et qui s'améliore sans cesse.

Ce corps, quel que doive être son avenir ou son rôle dans les relations de la Russie et du monde, constitue aujourd'hui en Russie une force nationaliste puissante qui travaille à l'unification du peuple russe et répand l'idée du nationalisme dans le pays.

(Edwin W. Hullinger : *Fortnightly Review*, novembre 1922).

VIII. — LA QUESTION D'ORIENT

La question d'Orient emplit les revues anglaises de novembre et de décembre. Les revues consacrent à cette question deux ou trois grands articles dans chaque fascicule.

1. — Le rôle de la France

M. H. Charles Wood, examinant la question d'Orient, rappelle et juge ainsi le rôle de la France :

Mes lecteurs savent que je n'ai jamais tenté d'excuser l'attitude de la France en Orient et que j'ai critiqué sévèrement la politique orientale de ce pays. Cependant dans l'intérêt de la justice et dans l'intérêt de l'Entente qui est très importante pour les deux pays, on doit comprendre que M. Poincaré et son gouvernement ne semblent coupables d'aucune déloyauté lorsqu'ils refusent de soutenir notre récente attitude d'hostilité envers la Turquie, car il existe une forte divergence d'opinion à ce sujet entre nos deux pays depuis deux ans au moins. Dès le jour où le roi Constantin retourna en Grèce, il devint évident que la France ne prêterait aucun appui à un pays dont elle détestait le souverain ; cette attitude se précisa à la Conférence de Londres de 1921, lorsque M. Briand conclut un traité préliminaire avec Bekir Sami Bey et lorsqu'il apparut clairement que nos alliés ne continueraient pas la lutte contre les nationalistes en Cilicie. Quelques mois après parut l'accord franco-turc (20 octobre 1921). Plus tard, en

mars 1922, pendant la Conférence de Paris, la France donna ouvertement son appui à la Turquie et les propositions faites alors pour la conclusion d'un accord furent dues à cet appui. Donc, s'il y a eu déloyauté de la part de la France, cette déloyauté n'est pas dans le refus de maintenir une garnison sur la rive asiatique des Détroits et dans le ralliement récent de la France à la cause ottomane, mais dans son ancienne conception de la situation en Anatolie et dans les premières mesures qu'elle a prises pour se préserver dans ses possessions et au dehors.

M. H. Charles Wood donne ses conclusions dans un post-scriptum ajouté à son article après la chute de M. Lloyd George.

1° Quelle que soit notre politique intérieure, un nouveau gouvernement, libre de tout engagement, sera dans une meilleure position pour négocier la paix dans le Proche-Orient.

2° Il n'est plus temps aujourd'hui de publier des statistiques de population invérifiables et de discuter si les Turcs ou les Grecs sont coupables des plus graves désordres. Les deux peuples doivent continuer à vivre ensemble et toute reprise de ces discussions ne peut que rendre leur coexistence plus difficile.

3° Les événements récents ont causé de graves souffrances à des milliers d'innocents dont beaucoup ont quitté leur pays. Le problème de ces réfugiés est urgent; leur présence est un lourd fardeau pour les pays où ils ont immigré et leur présence complique la politique des gouvernements.

4° La question du Dodécanèse est importante. L'Italie a déclaré qu'elle ne considère plus comme valable l'accord conclu par elle avec les Grecs en 1920. Il est certain que les Turcs entendent que ces îles leur soient rendues et que le gouvernement britannique a protesté contre la dénonciation de l'accord italo-grec.

(H. Charles Wood : *Fortnightly Review*, novembre 1922).

2. — Le problème des Détroits.

Le problème des Détroits n'est évidemment pas un problème vital pour la Grande Bretagne, pour l'Empire et pour la nation; mais c'est un problème vital pour les Etats de la Mer Noire. Tous ces Etats, la Roumanie exceptée, désirent que les Détroits soient fermés aux navires de guerre étrangers tandis qu'ils désirent tous, sans exception, que les Détroits soient ouverts au commerce et à la navigation. L'Angleterre, en demandant la liberté pour les vaisseaux de guerre et les

navires de commerce, peut amener des complications graves avec le bloc des Russes, des Turcs et des Bulgares. Complications qui pourraient avoir de très graves conséquences en Palestine, en Mésopotamie, dans l'Inde, ailleurs encore. Cette attitude pourrait non seulement former le bloc turco-russo-bulgare, mais aussi dresser les musulmans du monde entier contre l'Angleterre.

Si l'Angleterre désire faire sentir son influence dans la Mer Noire, elle doit s'efforcer de dissoudre l'union actuelle des Russes et des Turcs, union qui est purement anti-britannique. C'est la Russie qui est le plus grand danger. L'Angleterre serait donc sage en revenant à sa politique traditionnelle de soutien de la Turquie. L'Angleterre n'a jamais appuyé la Turquie pour des raisons sentimentales. Il n'y a jamais eu d'amitié anglo-turque, bien que le mot ait été souvent employé; il y a eu dans le passé communion d'intérêts entre les deux nations. Tôt ou tard, la Russie retrouvera sa force et reprendra sa marche vers Constantinople et vers l'Inde. Si la Turquie était certaine de trouver un soutien puissant, elle se hâterait de se rendre indépendante de la Russie — elle n'a pas un grand amour pour le bolchevisme — et au jour d'une lutte dangereuse, les Turcs amis ne manqueraient pas d'ouvrir les Détroits aux vaisseaux de guerre britanniques. Si, au contraire, la Turquie reste à l'écart, si elle craint l'Angleterre parce que sa capitale est dominée par les canons britanniques, l'intimité turco-russe deviendra de plus en plus forte et au moment critique la Grande-Bretagne et l'Empire pourront se trouver en guerre avec une grande coalition russo-musulmane qui sera sans aucun doute renforcée par les puissances de l'Europe centrale. Dans de pareilles circonstances, la liberté des Détroits serait d'un faible secours. Cette liberté pourrait être détruite en une nuit par une surprise turco-russe. Un détroit long et tortueux traversé par un fort courant qui va de la Mer Noire à la Méditerranée peut être aisément bloqué par des mines flottantes. Le passage à travers les Détroits peut aussi être rendu dangereux par des canons lourds. Les Détroits risqueraient de devenir un piège pour la flotte anglaise comme ils le furent voici cent ans.

(J. Ellis Basker : *Fortnightly Review*, novembre 1922).

3. — Les capitulations.

Les hommes d'Angora s'intéressent beaucoup moins actuellement à élaborer des réformes au bénéfice des étrangers qu'à consolider la nouvelle indépendance nationale. Ils s'intéressent beaucoup plus à la Turquie qu'aux étrangers qui y résident. Ils ont commencé par remporter la victoire sur les Grecs, puis ils se sont attachés à fonder

l'unité parmi une population pour qui cette unité n'existe pas. Aujourd'hui le gouvernement de la Grande Assemblée nationale compte un ministre de la Loi sacrée sous les ordres de qui on a placé l'ancien Cheik-ul-Islamat et le ministère d'Evkaf. Dans un ministère purement temporel comme celui de l'Assemblée, le ministre de la Loi sacrée prend rang à côté du ministre des affaires étrangères, du ministre de la guerre et des autres membres du cabinet... Quelle que soit la révolution que le nouvelle position de Hassan Fehmi Effendi implique dans la théorie ottomane de l'Etat, sa présence dans le cabinet indique que la religion du gouvernement d'Angora est et continuera d'être la religion islamique.

Le gouvernement de l'Assemblée ne reconnaît qu'une autre religion, celle de la nouvelle communauté orthodoxe turque dont le métropolitain, Papa Eftim Effendi, est un fonctionnaire du ministère de la justice. Quant aux tenants de la vieille communauté orthodoxe, aux communautés grégorienne, catholique, protestante, juive, ils n'ont pas de statut à Angora, si ce n'est le statut commun aux musulmans, aux Turcs orthodoxes et aux autres indigènes, le statut de sujets ottomans. Le ministère de la justice étend sa juridiction sur toutes les cours du pays et le ministère de l'éducation donne des instructions pour la conduite de toutes les écoles, publiques ou privées. La nouvelle communauté orthodoxe turque n'administre pas ses tribunaux, et, comme il n'est pas permis d'enseigner le grec dans les écoles, ses écoles ont été fermées et les élèves ont été envoyés à l'école gouvernementale. On ne peut savoir si cette communauté nouvelle continuera à être reconnue par le gouvernement. Mon opinion est que le gouvernement voudrait se débarrasser aussi complètement que possible de toutes ses ramifications religieuses et que la présence même du ministère de la Loi sacrée n'est pas acceptée avec un enthousiasme unanime. Le gouvernement veut être et il est, autant que les circonstances le permettent, un gouvernement nationaliste.

Tout ceci, naturellement, n'a rien à voir avec la liberté, laissée aux sujets ottomans, de choisir la religion qu'ils préfèrent, mais on entrevoit le jour où, en Turquie, la loi de mariage, de divorce, d'héritage, sera civile. On voit le jour, le jour peut-être très prochain où les vieilles communautés religieuses n'auront pas de position légale, où elles cesseront d'être de puissants organismes politico-religieux pour devenir des corps purement religieux.

Le nationalisme turc considère l'unité intérieure comme aussi importante que l'indépendance. Lorsqu'on arrive à Angora on est poussé par l'ambition nationale effrénée des Turcs de l'Assemblée. A peine arrivé dans la capitale, on entend prononcer le nom de Soliman le Magnifique. On peut considérer sans émotion les projets illimités des nationalistes pour le développement de la Turquie, mais il faut au

moins se persuader que les nationalistes sont disposés à n'abandonner aucun droit de contrôle sur le développement de la Turquie. Les conditions qui seront imposées après la guerre au capital étranger ne sont pas encore connues, mais il semble qu'on insistera beaucoup sur la clause imposant toujours la participation de 51 % au moins de capitaux turcs dans toute entreprise. La régie des tabacs est déjà un monopole national; le commerce des liqueurs est interdit : s'il est rétabli, il deviendra sans doute aussi un monopole. Hassen Tahsin bey me disait un jour que le régime de la Dette publique n'a pas été jugé incompatible avec le Pacte national tant que durera la période où la Turquie devra se dégager des obligations liées au régime de la Dette. Les revenus de la Dette ont été accumulés à Angora et ils seront payés aussitôt que la Dette sera partagée entre la Turquie et les autres Etats successeurs de l'ancien empire ottoman. Le régime actuel de la Dette ne sera d'ailleurs pas étendu aux dettes étrangères contractées à l'avenir. Si ces projets de développement doivent se réaliser, le gouvernement de la Grande Assemblée nationale sera forcé de faire appel aux capitaux étrangers, mais il demandera ces capitaux dans les mêmes conditions que les Etats indépendants d'Occident.

(Clair Price : *Fortnightly Review*, novembre 1922).

4. — Les débuts de Mustapha Kemal

L'Ecole militaire turque de Constantinople, le Mekteb-i-Harbie, a été depuis sa fondation un des foyers des intrigues politiques turques. Là se rencontrent des Albanais, des Bosniaques, des Arabes, des Kurdes, des Circassiens, des Turcs et même des Grecs, des Arméniens et des Chaldéens arrivés de leurs lointaines provinces. Dans leur pays ces jeunes aspirants appartenaient probablement à des familles riches et puissantes, très considérées du sultan et qui possédaient dans leurs domaines une influence illimitée. En arrivant à l'école militaire, ils tombaient dans des luttes de races; les Albanais et les Macédoniens, par leur habileté et par un certain savoir-faire européen, prédominaient presque toujours. Chaque fois qu'une clique particulièrement énergique se forma, elle domina toute la promotion et dans la suite la promotion forma une unité dans les luttes politiques de Constantinople et des provinces. Cet état de choses s'accentua après 1898, lorsque la tyrannie d'Abdul-Hamid tourna tous les esprits vers la politique et l'intrigue. La révolution jeune-turque de 1908 fut menée par des officiers diplômés entre 1898 et 1902. Enver pacha était de 1898, et les officiers de sa promotion le soutenaient et furent soutenus par lui. Mustapha Kemal était l'esprit directeur de la promotion de 1900. Il

resta à Constantinople jusqu'à 1905 et essaya vainement de se faire admettre au collège d'état-major. Cependant Enver réussissait, après avoir passé par le collège d'état-major, à se faire envoyer en Allemagne pour faire partie d'un corps d'officiers turcs. En 1903, Enver retourna en Turquie et obtint un poste en Macédoine. Il devint l'actif associé de Fethi Bey et des autres organisateurs du mouvement hostile à Abdul-Hamid.

Mustapha Kemal ne put se décider à offrir ses services à Abdul Hamid ou au comité Union et Progrès. Il resta finalement indépendant de l'un et de l'autre, bien qu'il se soit joint au comité quelque temps avant la révolution de 1908. Dès cette époque, il exerçait une grande influence sur les officiers de sa promotion et, bien qu'il n'eût que vingt-sept ans, il était regardé comme un personnage important parmi les soldats de la révolution. Après 1909, quand la position d'Enver dans l'armée fut devenue prédominante, il fut regardé avec une jalousie mal dissimulée par Enver et ses associés. Alors commença la longue rivalité qui est et sera un des principaux facteurs de la politique turque. De 1909 à 1914, Enver et ses amis, qui étaient de deux années plus âgés que le groupe de Kemal, furent les maîtres aussi bien dans l'armée que dans la politique. Le public ne s'aperçut pas de cette rivalité avant la guerre, parce que les deux groupes travaillaient derrières des généraux plus âgés qui n'étaient que leurs mannequins.

Pendant la guerre balkanique, Mustapha Kemal se fit connaître comme un soldat connaissant son métier, mais sa réputation était celle d'un bon vivant qu'on opposait à l'ascétisme d'Enver. Cependant son influence personnelle sur un cercle toujours plus grand d'officiers d'Union et Progrès ne manquait pas de s'étendre.

Kemal montra ses talents militaires à Gallipoli, il commanda l'armée de Konia. La lutte contre Enver s'accentua.

Kemal est une personnalité plus attirante qu'Enver, mais il a de plus grandes faiblesses. Comme Enver, il est énergique et a montré une grande bravoure personnelle, mais malgré sa grande énergie et son ambition, il aime la vie de plaisir. C'est une des raisons qui firent triompher Enver dans la lutte pour le pouvoir. Pendant la lutte de septembre 1918, Mustapha Kemal comprit qu'il n'arriverait pas à triompher. Il se prépara à se consoler et lorsqu'Enver lui offrit de le nommer commisssaire extraordinaire près les Puissances centrales, avec un traitement fantastique et un état-major aussi nombreux qu'il le voudrait, il accepta et partit pour Vienne au milieu de septembre 1918. Il resta en Europe centrale pendant les négociations de l'armistice et jusqu'à la fin de 1918. Puis il commença à intriguer pour prendre le pouvoir à Constantinople et ses amis réorganisèrent le vieux parti Halaskier sur un programme de nationalisme modéré et d'entente étroite avec l'Angleterre. En 1912, le parti Halaskier avait

été organisé pour renverser le comité Union et Progrès par un coup d'Etat. Mustapha Kemal ne s'était pas alors compromis nettement dans cette affaire, mais en 1919, il vit la possibilité de le faire revivre pour unir les vieux unionistes, les partis qui leur faisaient opposition et les Alliés. Aux premiers jours de 1919, il était à Constantinople, employant toute son influence pour obtenir le poste de ministre de la guerre. C'est alors que je le rencontrai pour la première fois et que je commençai à comprendre son caractère qui est un mélange d'habileté et d'arrogance, à base d'ambition et d'amour du plaisir. Sa personnalité est forte et il peut compter sur le dévouement personnel de plusieurs centaines d'officiers qui ont servi sous ses ordres.

Il semble que le plus grand succès de la carrière de Kemal est d'avoir persuadé le grand-vizir réactionnaire Ferid pacha, fanatique ennemi des Jeunes-Turcs que lui, Kemal, n'était pas un Jeune-Turc et que si on l'envoyait en Asie-Mineure il rétablirait l'ordre et gagnerait l'appui des Alliés. D'avril à juin 1919, il eut de nombreuses conférences avec Ferid Pacha. Je le voyais souvent alors dans sa maison de Chichli après ces réunions et je l'entendais expliquer à ses amis ses espoirs sur l'avenir de la Turquie. Il prêchait alors à Férid et aux autorités anglaises de Constantinople la sagesse d'une politique conciliante. Il promit de conduire une armée turque contre les bolchéviks en accord avec le général Denikine, à condition que dans le traité de paix, la Turquie fût autorisée à garder la Thrace et Constantinople. Il assura qu'il était très heureux de voir la Turquie débarrassée de l'empire arabe. Aussi Ferid Pacha exposa-t-il lui-même aux Alliés combien il était souhaitable d'envoyer Mustapha Kemal en Asie-Mineure avec des pouvoirs extraordinaires pour calmer la fermentation qui avait été provoquée par l'occupation de Smyrne par les Grecs le 15 mai.

(J. G. B. *Contemporary Review*, novembre 1922).

5. — Le problème posé à Lausanne.

Quatre grandes questions doivent être traitées à Lausanne : les frontières de la Turquie, la position des étrangers vivant dans les pays turcs, la liberté des Détroits et la protection des minorités.

Les Turcs veulent rouvrir la question de la Thrace occidentale.

Tous les arguments fondés sur la population de ces districts avant la guerre ou même il y a six mois ont perdu leur validité depuis que la population grecque de la Thrace orientale s'est retirée à l'ouest de la Maritza et que plusieurs centaines de mille de réfugiés sont venus d'Asie-Mineure. La Thrace orientale est aujourd'hui une terre de prédomi-

nance grecque et ses terres inexploitées offrent le seul refuge possible sur le sol grec aux fugitifs que la Grèce n'a ni le droit ni le devoir de repousser. D'autres arguments viennent appuyer la thèse de ceux qui veulent maintenir la souveraineté grecque en Thrace occidentale. La justice et la nécessité demandent que la Bulgarie ait un accès à la mer Égée. Plusieurs propositions ont été faites à ce sujet. Suivant l'une d'elles, les Grecs garantiraient aux Bulgares des facilités d'accès à Dédéagatch et des droits sur le chemin de fer qui va de Dédéagatch en Bulgarie par la vallée de la Maritza.... Il faudrait pour cela que les Turcs n'aient aucun contrôle sur ce chemin de fer même s'il traverse dans une partie de son parcours la Thrace orientale... Une autre solution serait la cession par les Grecs aux Bulgares d'avantages sur Kavalla, port bien meilleur que Dédéagatch....

La seule autre frontière qui semble pouvoir soulever des difficultés est celle de la Turquie et de la Mésopotamie. Le pacte national entend reconquérir à la Turquie la ville et le district de Mossoul. Le district de Mossoul passe pour être un champ de pétrole de très grande valeur future, mais cela n'est pas la seule raison de son importance. Placé au pied des montagnes du Kurdistan, Mossoul appartient à la plaine de la Mésopotamie. Seule une partie de sa population est turque et le district fait maintenant partie du nouveau royaume d'Irak dont le chef est Faycal à qui nous sommes unis par un traité. Rendre Mossoul aux Turcs serait manquer en partie aux obligations acceptées. Ce serait faire des Turcs, s'ils le voulaient, les maîtres de l'Irak. Actuellement le Kurdistan, bien que nominalement il soit turc, est une barrière effective entre l'Anatolie et la Mésopotamie: la nature du pays et le caractère des Kurdes ont empêché les Turcs d'exercer autre chose qu'un très vague contrôle sur ces montagnes. Mais les Turcs une fois admis dans la plaine, il leur suffira de prolonger de 200 milles jusqu'à Mossoul le chemin de fer de Bagdad pour que la Mésopotamie soit à leur merci. A tout point de vue, Mossoul fait partie d'une question beaucoup plus large qui est la politique future de l'Angleterre en Mésopotamie.

Les Turcs d'Angora demandent la suppression du régime des Capitulations.

Du côté judiciaire, la protection accordée aux étrangers par les capitulations est encore indispensable. La manière dont les autorités nationalistes ont traité les sujets étrangers au cours des dernières semaines le montre d'une manière évidente. Il n'existe en Turquie aucun code de loi civile équitable et l'administration de la justice est notoirement corrompue et arbitraire. Tant que le gouvernement turc n'aura pas montré sa bonne volonté et qu'il est capable de moderniser ses lois et de réformer son système judiciaire, les étrangers continueront à ce-

mander, sous un nom ancien ou nouveau, des sauvegardes pour leur vie et leurs propriétés, garanties en matière criminelle par les cours consulaires et dans les procès civils par des cours mixtes présidées par un Turc. Des cours mixtes ont été créées par les Alliés à Constantinople après l'armistice et elles ont très bien fonctionné jusqu'ici. Des cours semblables avaient rendu de grands services en Egypte pendant de nombreuses années. Les Turcs n'ont pas le choix : ils doivent maintenir au moins pendant quelques années la substance des capitulations en matière judiciaire ou chasser la population étrangère de leur pays. Le gouvernement nationaliste a poussé la xénophobie aux extrêmes limites, mais il est difficile de croire qu'il comprendra assez mal le besoin qu'il a des conseils techniques et des capitaux étrangers, si son programme ambitieux de développement doit se réaliser, pour imiter les Russes ses alliés.

L'auteur de l'article expose ensuite la question des Détroits.

Parmi les solutions possibles, la moins satisfaisante à notre avis est une adaptation de l'arrangement qui existait avant la guerre. La Turquie permettait alors le passage aux bateaux marchands, mais elle n'admettait les vaisseaux de guerre qu'en temps de paix et par privilège exceptionnel et par un firman. Que la Turquie donne les mêmes garanties par le traité de paix, qu'elle assure la liberté pour la marine marchande en tout temps, pour la marine de guerre lorsque l'Empire est en paix. Que la Turquie reste libre de prendre toutes les mesures qu'il lui plaira pour la défense de Constantinople, même s'il est nécessaire de fortifier les rivages des Détroits. La navigation pacifique pourra encore être surveillée par la Société des Nations agissant par une commission pareille à cellle qui avait été prévue par le traité de Sèvres. Une solution de ce genre aurait au moins l'avantage de sauvegarder les intérêts de toutes les parties aussi longtemps qu'elles n'entrent pas en conflit. Cela n'est évidemment pas sans risques, mais on peut en dire au moins autant de toute solution actuellement réalisable. On a beaucoup insisté sur la tragédie de la campagne de Gallipoli et on a été amené à exagérer le danger qu'il y aurait à laisser la Turquie fortifier les Détroits, car on néglige le groupement particulier des puissances pendant la dernière guerre. Le temps peut revenir où la Turquie sera de nouveau en guerre avec deux puissances placées de chaque côté des Détroits, mais il est peu probable que sa frontière terrestre soit en même temps protégée par la Bulgarie. Pour interdire la mise en défense des Détroits, il faudrait garantir l'immunité de Constantinople. Maintenant que la Turquie est réinstallée en Thrace, nous préférons le danger de la mise en défense aux obligations d'une garantie.

Reste à trouver le moyen de protéger les minorités ethniques et religieuses de l'Empire turc. Les obligations des Alliés envers ces peuples sont plus grandes aujourd'hui qu'elles ne l'ont jamais été. Les mino-

rités, et en particulier les minorités chrétiennes, ont été exposées par suite de la véhémence avec laquelle les Alliés ont épousé leur cause après la guerre, à une recrudescence sans précédent de l'hostilité des Turcs. Les Alliés incapables de protéger effectivement les chrétiens les ont laissés sans défense au moment même où ils étaient le plus haïs. Aucune nation qui fait profession de garantir la justice et la liberté à ses races sujettes ne peut consentir à abandonner des peuples opprimés après qu'elle les a pris sous son aide. Et ne serait-ce que par respect pour leur propre prestige, la France et l'Angleterre ne doivent pas abandonner les minorités de l'Empire turc. On aurait pu penser que l'intérêt bien entendu aurait dû imposer une limite à la persécution turque. Chaque branche de l'administration turque, les métiers et toute l'activité commerciale dépendent des non Turcs et, pour une large part, des chrétiens sujets du sultan. Leur expulsion paralyserait la vie économique du pays. Cette considération même semble avoir paru négligeable aux gens d'Angora. Des garanties écrites ont été facilement accordées. Mais on peut se demander si on peut empêcher la persécution en Turquie autrement qu'en plaçant à une distance efficace une force armée protectrice. Aussi nous espérons qu'à Lausanne les Puissances Alliées se mettront d'accord pour demander avec insistance le maintien d'une force interalliée suffisante sur le sol turc, jusqu'à ce que les passions actuelles se soient calmées et que le gouvernement turc ait donné la preuve qu'il désire donner à ses sujets la possibilité de vivre en paix et sans persécutions.

Ce sont des problèmes de ce genre que la conférence de Lausanne doit examiner. L'accord sera rendu difficile moins par leurs difficultés intrinsèques que par l'atmosphère politique dans laquelle la conférence s'ouvrira. Si l'intransigeance turque ne se heurte pas à un bloc compact formé par les trois puissances alliées, la conférence risque de sombrer. Nous sommes loin des jours où on prétendait que le seul moyen d'introduire la paix dans le Proche-Orient était de suivre l'opinion musulmane. A la base du problème oriental se trouve aujourd'hui le problème des relations entre la Turquie et l'Europe. Ce n'est plus un problème purement religieux. Des événements récents ont montré, au contraire, combien le mouvement nationaliste d'Angora est loin d'une croisade religieuse. Il est significatif que l'un des premiers actes de la Grande Assemblée nationale à l'heure de son triomphe ait été la déposition du sultan et la séparation du Califat et du pouvoir temporel. Aujourd'hui, la force dominante en Turquie n'est pas religieuse, mais sociale. Le nationalisme d'Angora présente peut-être l'aboutissement extrême de la croyance passionnée en la communauté de race comme seule base de l'Etat. Cette croyance n'a pas été créée par la guerre mais sous l'influence de la guerre; lorsque 800.000 êtres humains appartenant aux minorités de la Turquie furent mas-

sacrés et 200.000 déportés, cette croyance prit en Turquie une force plus grande que celle de la religion. C'est maintenant un danger grave pour l'avenir de l'Europe. Résister aux plus intolérantes manifestations de cette croyance en Turquie n'est pas plus un crime contre l'Islam que résister aux manifestations similaires en Hongrie ou en Pologne n'est un crime contre la chrétienté. C'est pour les Alliés une obligation inéluctable.

(*Round Table*, décembre 1922).

6. — Le groupe turco-russo-allemand.

Dans la Fortnightly Review *de décembre, X signale les intelligences qui se sont établies entre l'Allemagne, la Russie et l'Assemblée d'Angora*

L'armée rouge devient formidable et ce développement peut être fortement accéléré par l'aide de l'Allemagne.

Chaque jour nous apprenons d'une façon plus ou moins suggestive que les Allemands ont transporté en Russie le siège de l'action qui leur est interdite sur leur territoire. La nomination à Moscou du comte Brockdorff-Rantzau, l'envoyé récalcitrant qui refusa de signer le traité de Versailles, suffit à créer des soupçons et même de l'appréhension. La presse militariste d'Allemagne ne cache pas sa satisfaction en voyant la résurrection d'une puissance turque brandissant un glaive acéré et son désir de rétablir sa domination sur Berlin. Il n'est pas facile de comprendre pourquoi les Turcs d'Angora sacrifieraient leur fortune à la mégalomanie teutonne. Cela deviendrait plus intelligible si par une erreur de plume, le général Ludendorff avait entendu dix mois quand il écrivait dix ans, pour la date de la future guerre.

Nous pouvons juger l'importance de ces complots d'après l'attitude prise à Lausanne par les représentants d'Angora, mais nous pouvons être sûrs d'une chose : c'est que la France, dès qu'elle découvrira qu'ils servent l'Allemagne directement ou indirectement, prendra des mesures rapides. Plus nous avons lieu de supposer que les Soviets russes et le parti militaire allemand sont derrière Angora et poussent les Turcs à faire une obstruction déraisonnable, plus il devient clair que la France, l'Italie et l'Angleterre doivent unir étroitement leurs vues. Les vues de nos Alliés sont modérées, mais il y a des limites à leur modération et les délégués d'Angora ne pourront jouir de leurs désaccords qui disparaîtraient aussitôt qu'on verrait que les représentants turcs ne sont pas raisonnables et cherchent à rouler la conférence.

Il est difficile de croire que les représentants de la Turquie, si enivrés qu'ils soient par leur victoire sur les Grecs, puissent penser qu'ils atteindront leurs fins par un appel aux armes. Même s'ils réussissaient à s'emparer des positions de Tchanak ou d'Ismid par la force du nombre — et je pense que cette force est très supérieure aux 60.000 hommes dont on parle — ils ne pourraient traverser les Détroits tant que les flottes alliées barrent la route et leur succès en Asie les bannirait pour toujours de l'Europe. On ne comprend pas non plus comment la Russie pourrait être d'un grand secours aux Turcs puisqu'elle ne possède aucune force navale dans la Mer Noire. Quant à l'intervention allemande, on peut penser que Ludendorff lui-même ne trouverait personne pour le suivre dans une aventure qui serait expiée par les pays de l'Elbe et de l'Inn.

Les gens d'Angora doivent peser tout cela. Et même si les exaltés s'emparaient du pouvoir, il existe un parti de Turcs modérés à Constantinople qui se rallierait autour du sultan et qui serait soutenu par les musulmans de l'Inde dans ses efforts pour préserver sa souveraineté contre les attaques des extrémistes. Tant que les événements ne nous auront pas démentis, nous devons penser que les gens d'Angora ne voudront pas perdre tout ce qu'ils ont gagné. Or ils ne peuvent espérer gagner qu'en cédant à la raison et en renonçant à la défiance. La solution des difficultés est dans des décisions rapides et claires. Qu'un gouvernement central pourvu d'autorité soit de nouveau établi à Constantinople avec la sécurité nécessaire pour la dignité de son chef — sultan ou califes ce n'est pas notre affaire — et que le règlement de ses relations avec les roitelets arabes ou autres soit laissé à son gouvernement. Il est peu probable que dans ces conditions les Turcs qui auront devant eux un grand travail national de réorganisation et de résurrection, l'abandonnent pour se faire les jouets aveugles des puissances malfaisantes qui désirent attaquer l'Europe à nouveau et la précipiter ainsi dans un chaos sans espérance.

(Y. *Fortnightly Review*, décembre 1922).

IX. — ASIE

La situation aux Philippines.

Les conséquences de l'établissement d'un gouvernement indépendant dans les Philippines, gouvernement républicain de forme et composé exclusivement d'indigènes, pourraient être considérables. Il est difficile d'imaginer qu'une pareille innovation ne produirait pas

un changement profond dans les conditions de l'Extrême-Orient. Ce serait la première démocratie complète fonctionnant en Asie, ce serait la première tentative faite pour amener une fraction de la race malaise à un gouvernement libre et démocratique. Si cette tentative réussissait ou même promettait de réussir, les Européens devraient modifier leurs vues concernant l'Asiatique et leur politique envers lui.... Une République philippine rendrait difficile de reculer encore l'établissement du suffrage universel au Japon. Elle hâterait probablement l'unification et la pacification de la Chine. Elle aurait une réaction sur les Coréens et pourrait grandement modifier la politique des Japonais envers eux. Elle modifierait inévitablement la politique étrangère de l'Amérique, car elle signifierait que les Etats-Unis renoncent à toute tentative pour fonder un Empire et posséder des sujets.

Or, tout indique actuellement qu'une transformation de ce genre se prépare aux Philippines. Les Philippines ne peuvent rester plus longtemps sous leur régime provisoire. Si on a pensé en certains pays que le peuple des Etats-Unis pourrait être amené à vendre les îles ou à transférer leur souveraineté à quelque autre puissance, cette idée doit être abandonnée. Si les Philippines ne sont pas proclamées indépendantes, elles peuvent être érigées en territoire des Etats-Unis sous un régime de gouvernement analogue à celui de l'Alaska ou de Hawaï. Ce serait l'annonce de leur annexion permanente. En supposant que le peuple des Philippines accepterait cette solution, on peut douter que le peuple des Etats-Unis y consentirait. Cette mesure signifierait que les frontières des Etats-Unis sont étendues à 800 milles dans l'Océan pour embrasser une région si opposée aux Etats-Unis par le climat, les produits, la population, les conditions économiques, les intérêts, qu'elle resterait toujours inassimilable. Entre ces deux politiques, les Etats-Unis doivent rapidement faire un choix. Mais il est permis de penser que l'administration du président Harding n'a pas trouvé de réponse satisfaisante au problème le plus difficile qui lui ait été légué par le gouvernement précédent.

(Charles Edward Russel : *Contemporary Review*, décembre 1922).

X. — AFRIQUE.

1. — La question de Tanger.

Le pire de cette affaire est qu'elle risque d'envenimer les relations entre la France et les autres puissances pour un objet qui ne peut être pour la France d'un très grand profit. Peindre Tanger comme le com-

plément essentiel de l'Afrique française du Nord qui s'étend de Dakar à Bizerte, c'est une position de la question qui peut servir les financiers français qui emploient cette méthode pour s'enrichir. Les événements actuels, cependant, ne s'accordent pas avec cet esprit chauvin d'un petit groupe et beaucoup de Français du Maroc ne jugent pas indispensable que Tanger passe sous la domination française. Au point de vue militaire, Tanger n'est pas nécessaire au Maroc français. Au point de vue économique, les négociants français de Fez verraient avec plaisir des droits honnêtes établis à Tanger, ce qui leur permettrait d'échapper à la conception prédominante dans les ports français.

Tanger est important pour l'Angleterre et pour les autres puissances parce que ce port est leur unique base au Maroc. La France qui possède tout le reste du pays n'a pas besoin de Tanger. Il est regrettable que les autres préoccupations du gouvernement français aient distrait son attention de Tanger et que cette distraction ait été mise à profit par les concessionnaires pour la réalisation de leurs projets. Heureusement, certains indices laissent espérer que la règle sera remise en vigueur lorsque le gouvernement français sera prêt à traiter la question et que, lorsqu'une conférence sera réunie, une zone neutre et économique sera créée et toute la question de la concession du port sera revisée et remise en harmonie avec les premiers plans.

(George A. Matthey : *Contemporary Review* décembre 1922).

2. — Le problème des races en Afrique du Sud.

Les blancs de l'Afrique du Sud considèrent le pays comme un héritage conquis par leurs ancêtres et dont ils ne doivent pas se dessaisir en faveur des gens de couleur : indigènes et Indous.

Cette conviction se fonde sur l'idée des qualités supérieures de la race blanche pour ce qui concerne l'industrie et le gouvernement. Certes il s'y mêle de nombreux éléments d'égoïsme et des préjugés de race qui amènent beaucoup d'Européens, spécialement ceux qui sont tombés le plus bas, à regarder avec des yeux hostiles toute avance, industrielle ou autre, des races de couleur comme une atteinte au privilège de l'homme blanc. Mais les champions les plus ardents de la doctrine de la confiance envers les races de couleur sont aussi, d'ordinaire, de fermes soutiens de la suprématie européenne, justement parce qu'ils désirent que les Européens soient en état de montrer cette confiance et parce qu'ils croient que toute abdication de l'Europe serait désastreuse non seulement pour les Européens mais aussi pour les gens de couleur, car tout espoir de progrès ordonné dépend de la continuation du gouvernement européen. Quels que soient les défauts

du gouvernement européen des races sujettes en Afrique, il n'est pas douteux que la croyance aux aptitudes supérieures des Européens et l'idée qu'il est nécessaire pour l'intérêt commun de maintenir les Européens dans une position dominante ont pour elles l'expérience. On ne peut les regarder comme des préjugés de race qui disparaîtront bientôt devant le régime bienfaisant de libres institutions suivant lesquelles toutes les races seront libres. D'autres pays ont dû expier durement les conséquences d'une politique qui ignore les différences de race et repousse la croyance profonde de l'homme en sa supériorité de couleur. L'extension de leurs expériences politiques ou de leur capacité peut amener à la corruption électorale ou à la suppression des droits des électeurs par la force. L'Afrique du Sud a été heureusement préservée jusqu'ici de ces antagonismes désastreux entre la loi et la pratique.

Revenons maintenant à l'immigrant indou. La question du statut politique qui doit lui être accordé est inévitablement compliquée par le problème indigène. L'histoire et les conditions de l'Afrique du Sud créent une atmosphère qui n'est pas favorable à l'idée d'égalité entre les races. Le blanc moyen de l'Afrique du Sud ne fait pas assez de différence entre l'indigène et l'Indou. A ses yeux, l'Indou est un homme de couleur d'une autre espèce, bienvenu comme ouvrier, regardé comme un intrus s'il veut faire du commerce, domaine que l'homme blanc considère comme lui appartenant, et il ne comprend pas pourquoi les Indous demanderaient d'être placés à un niveau plus élevé que l'homme de couleur indigène. Dans son esprit l'extension des privilèges politiques aux Indous serait accompagnée inévitablement de l'extension des mêmes privilèges aux indigènes. Aussi refuse-t-il de considérer la question du statut politique des Indous à part de la question beaucoup plus vaste de statut politique de l'indigène sud-africain. Il refuse de reconnaître dans les Indous établis en Afrique du Sud les représentants d'un grand pays ayant un grand passé historique — comptant parmi ses habitants des races qui ont atteint un haut degré de culture — animé du sentiment de l'unité nationale et, d'un consentement universel, admis en égal dans les conseils de l'Empire.

A l'excuse du Sud-Africain, on doit rappeler que les Indous avec qui il entre en contact appartiennent pour la plupart aux plus basses classes et qu'il est difficile de distinguer l'ouvrier Indou qui arrive engagé par un contrat et l'indigène africain employé au même travail. Certains signes indiquent cependant un changement progressif dans l'esprit du Sud-Africain; nous pouvons espérer le voir adopter par degré une attitude plus tolérante et plus clairvoyante; malgré ces changements, des difficultés fondamentales subsistent.

La civilisation de l'Afrique du Sud, telle qu'elle existe aujourd'hui,

est due à la domination européenne. Les libres institutions du pays ont été créés par les Européens, sur un modèle européen, en accord avec les traditions et les idéals de leurs patries d'origine. Les Européens ne sont pas préparés à livrer le contrôle de ces institutions à des mains étrangères. A ce point de vue, quelle que soit la différence qui existe entre les deux, l'Indou est un étranger aussi bien que le Bantou. Il est également un étranger aux méthodes européennes de gouvernement et à la pratique des institutions parlementaires. Il se peut que le temps aidant, les Indous de l'Afrique du Sud s'assimilent aux Européens par les mœurs et par les idées. En attendant cette transformation, la grande majorité des Sud-Africains restera convaincue qu'il est impossible de renverser les barrières qui excluent les Indous et de maintenir celles qui excluent les Bantous. Renverser les deux barrières signifierait, pour les Européens, consentir à être submergés. Aucun blanc d'Afrique ne consentira à cela. Même si les Indous seuls étaient admis, ils sont si nombreux dans le Natal que leur entrée dans la vie parlementaire serait considérée par les Européens comme une capitulation et une trahison.

(*Round Table* : décembre 1922).

XI. — ETATS-UNIS.

M. Harding et l'opinion américaine.

Au milieu de l'été dernier le président Harding a vu diminuer la popularité dont il était entouré. Il avait atteint l'apogée du succès l'année dernière, au moment où il convoquait la Conférence pour la limitation des armements. L'approbation du peuple lui fut continuée pendant toute la Conférence et jusqu'au mois de juin. A ce moment, ceux qui observaient l'opinion politique dans le pays disaient communément que le peuple avait peu d'estime pour le Congrès et pour le Sénat, mais qu'il plaçait très haut Harding, son cabinet et son administration.... Vers le milieu de l'été, il devint évident que cette approbation générale commençait à diminuer.

Ce changement coïncida avec deux grèves et on pensa que la façon dont Harding avait agi à ce sujet était la cause de la diminution de sa popularité. Certainement les deux faits étaient liés. Il est probable que l'attitude du président pendant les grèves fit naître la plupart des critiques. Un autre événement avait pourtant marqué le commencement de la courbe descendante de la popularité du président. Cet événement est le scandale qui avait éclaté lorsqu'on apprit que les

passagers pouvaient acheter de l'alcool sur les bateaux du gouvernement. Il se peut fort bien que le président n'ait jamais su qu'on vendait de l'alcool sur ces bateaux : cependant il négligea d'arrêter la vente de l'alcool aussitôt que le scandale eut éclaté, et cela produisit une sensation de désappointement.

De quelque façon qu'on puisse apprécier ce changement dans l'opinion du public, les résultats ne peuvent être très importants. Une grande partie, au moins, de cette popularité a été reconquise lorsque le président a opposé son veto au bill des soldats. Les mêmes gens qui avaient fait des critiques sur ce qu'ils croyaient être les hésitations du président pendant les grèves furent apaisés par ce qui leur sembla — et qui était en effet — de la fermeté et du courage dans le veto du bill.

Mais au-dessous de ces fluctuations temporaires, le public a un sentiment de désappointement, comme si son attente n'avait pas été satisfaite. Le public attend qu'une direction vienne de la Maison-Blanche et le tempérament ni le programme de Harding ne l'amènent à diriger. La Maison-Blanche donna une direction au temps de Roosevelt et cela plut au public. Elle donna une direction pendant une partie considérable des deux administrations de Wilson et cela plut beaucoup au public jusqu'au jour où Wilson devint impopulaire auprès d'une portion considérable du public pour des raisons tout autres. Pendant une demi-génération, la direction est venue de la Maison-Blanche, et le public s'est accoutumé à se tourner continuellement vers elle. Nous sommes dans une période de chaos et le peuple déconcerté, égaré, demande qu'on lui montre la route. Dans cette période il y a plus d'une route à suivre. Le public a besoin qu'on lui indique la politique à pratiquer et qu'on la pratique avec lui.

Malgré tout ce qu'on pourra dire à l'excuse de Harding, le public continuera à penser que ce sont précisément les hommes occupant la position de M. Harding qui doivent donner des formules politiques.

Mark Sullivan : *Worlds Work*, Novembre 1922.

2. — Les Etats-Unis et l'Europe.

L'Amérique est en marche. Elle sort, prudemment certes, mais elle sort de son isolement pour prendre sa place dans l'humanité civilisée. Dans son ensemble elle est conquise à l'idée admirable qu'on a essayé de réaliser par la Société des Nations. Ne nous laissons pas arrêter par les mots. Ne laissons pas les formules ou les systèmes existants nous barrer la route. Il n'y a rien de divin ni d'absolu dans un document humain, il n'y a rien de semblable à une Sainte-Ecriture politique. Si

le pacte de Versailles ne peut pas être réalisé — et dans l'état actuel il ne peut pas être mis d'accord avec la constitution américaine —, que les hommes d'État du monde mettent autre chose à sa place. Comme citoyen américain, je voudrais demander à nos hommes d'État de nous montrer ce qu'ils peuvent faire, ce dont leur talent est capable, puisqu'ils prétendent que par l'esprit et le cœur ils sont dignes de gouverner leurs compatriotes.

Le président Harding a la possibilité de montrer ses aptitudes. Il ne l'aura pas toujours, M. Hughes a la même possibilité; il ne la gardera que quelque temps. Qu'offrent-ils au monde souffrant ? Y a-t-il d'autres espoirs dans le cabinet du président ? Y trouvons-nous un cerveau d'un éclat et d'une puissance insoupçonné? S'il en est ainsi, l'humanité se réjouira de voir apparaître ce prodige resté obscur jusqu'ici. Peut-être M. Hoover ou M. Weeks aimeraient-ils à se mesurer avec les grands besoins du monde.... Je voudrais leur dire : Si le peuple américain considère votre valeur et vous trouve insuffisants, il devra vous renvoyer de votre place et un effort résolu devra être fait pour découvrir dans les États-Unis des hommes assez sagaces et assez courageux pour trouver des moyens efficaces de réaliser la paix dans le monde.

Franchement, l'attitude de Washington envers le monde est trop négative. Sa politique manque d'inspiration....

Que faut-il donc faire ? A mon avis, il faut poursuivre la paix dans l'esprit avec lequel on a poursuivi la guerre. Nos hommes d'État doivent lutter pour la paix comme nos soldats ont lutté pour la victoire. Pourquoi ? Parce que l'établissement d'une paix durable est la seule confirmation de la victoire. Nos combattants ont fait tout leur devoir. Nos autorités civiles, à mon avis, n'ont pas fait tout le leur.... Ce dont le monde a besoin, ce que Washington uni aux autres nations devrait créer, c'est un bureau météorologique prévenant de la formation de toute tempête lorsqu'il est temps encore de dissiper les nuages et de prendre des mesures contre la violence du vent.

(Edward Price Bell : *Nineteenth Century*, novembre 1922).

Le Gérant : A. Bière.

Bordeaux. — Impr. J. Bière. 18-20-22, rue du Peugue

P
Fr.Lit.
V

Vie des Peuples
t.8,no.32(1922)

60

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY